CINÉMA

Gad Elmaleh « s'éclate » avec Coco

> En page 19



Photo AFP

NATATION

Hugues Dubosc de la race des grands

> En page 12 les articles de Cédric Brout

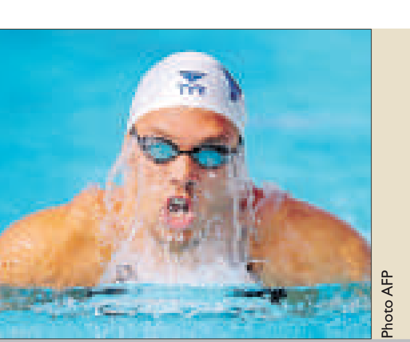


Photo AFP

DÉFENSE

Otan : passe d'armes à l'Assemblée

> En page 3 les commentaires de Jean-Michel Helvig



Photo MAXPPP

Le Républicain Lorrain

FRANCE JOURNAL

Fondateur Victor DEMANGE

90e année N°65

www.republicain-lorrain.fr

Mercredi 18 Mars 2009

LA PLUS FORTE DIFFUSION DE LORRAINE

1,10 €

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES

Vidéosurveillance : coup d'accélérateur



Photo AFP

Le gouvernement veut accélérer l'installation de systèmes de vidéoprotection en France en simplifiant les procédures et en apportant un soutien financier. Le ministère de l'Intérieur se défend d'«espionner les Français » mais entend « les protéger de la délinquance et du terrorisme ». Michèle Alliot-Marie, qui a fait de la vidéosurveillance une de ses « priorités », doit faire face à une recrudescence de la violence des bandes organisées dans certains quartiers difficiles.

> En page 2 notre dossier

EN PROJET À BRUXELLES

Rosé coupé : les viticulteurs voient rouge

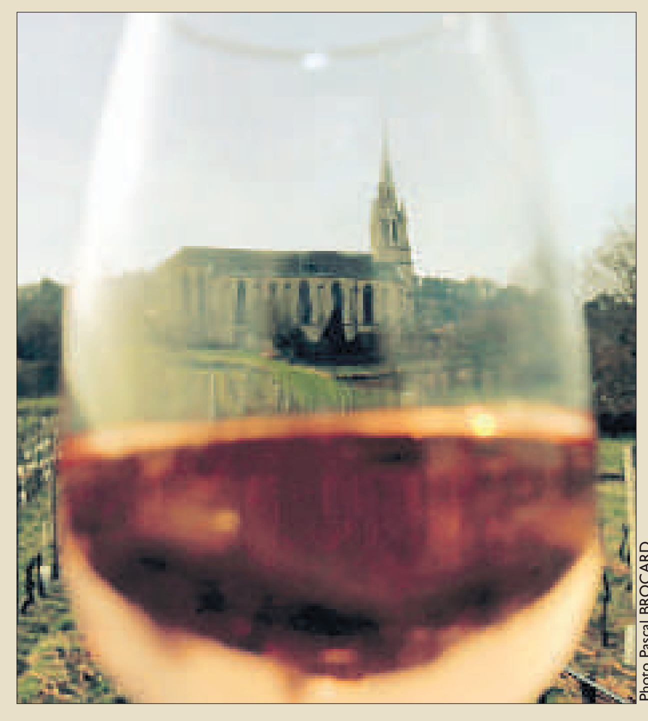


Photo Pascal BROCARD

Le projet de la Commission européenne d'autoriser le mélange de vin rouge et de vin blanc pour produire du rosé met vent debout les détenteurs d'une AOC (Appellation d'origine contrôlée). Dans les Côtes de Toul (ici le village de Bruley), où est produit le plus pâle des rosés, les viticulteurs pestent contre une mesure qu'ils jugent purement commerciale.

> En page 9 le dossier de Bernard Kratz et Philippe Marque

JOURNÉE NATIONALE DU SOMMEIL

Bien se lever pour mieux dormir



Photo MAXPPP

Apnée nocturne, insomnie, narcolepsie, les troubles du repos, qui vont d'un extrême à l'autre, peuvent être pris en charge dans l'un des cinquante centres spécialisés de France. A l'occasion de la 9e journée nationale du sommeil, aujourd'hui, le professeur Hervé Vespignani, du CHU de Nancy, détaille les bonnes attitudes à adopter pour aider son corps à bien dormir.

> En page 10 Le Fait du Jour par Marie-Odile Nicolas



Photo AFP

> En page 13



éditorial

Pays à vendre

Crise politique mais surtout explosion liée aux difficultés économiques de la Grande Ile, la séquence que connaît actuellement Madagascar trouve sa source dans un phénomène nouveau, celui du « néocolonialisme agraire ». Révélé en novembre par un article du Financial Times, ce qui est désormais appelé là-bas l'affaire Daewoo a largement alimenté la colère populaire contre le gouvernement, accusé de spolier les intérêts d'un peuple d'agriculteurs.

De quoi s'agit-il ? De la signature d'un protocole d'accord qui céderait à la société Daewoo Logistics 1,3 million d'hectares de terres pour produire à l'horizon 2025 près de dix millions de tonnes de maïs et d'huile de palme pour les besoins du marché sud-coréen. Cet investissement se chiffrant en milliards de dollars aurait dû – car rien n'est bien net – générer infrastructures et dizaines de milliers d'emplois. Un projet colossal, puisqu'il aurait touché l'équivalent de la moitié des terres cultivées à Madagascar. Le rejet a été massif, eu égard au caractère sacré du sol sur la Grande Ile.

Mais la réaction n'est pas identique partout. Pour répondre à l'appétit de la Chine, où les besoins en matières premières ont explosé avec les exigences d'équipement du pays et où les habitudes alimentaires tendent à s'aligner sur les standards occidentaux, l'Asie du Sud-Est est l'objet d'une pénétration systématique de l'Empire du socialisme de marché, attiré par l'hévéa, le maïs et le riz du Laos ou le gaz, les minerais et les bois précieux de Birmanie.

Les pays du Golfe ne sont pas en reste, qui cherchent à garantir leurs approvisionnements par le biais de fonds souverains. Et la spéculation sur les denrées a rendu attractif un secteur agricole qui, après les professionnels de l'agroalimentaire et les producteurs de biocarburants, a vu, avant la crise, des fonds d'investissement s'intéresser à cette nouvelle source de profits générée par le besoin de nourrir neuf milliards d'humains à l'horizon 2050. Ainsi se profile le danger de ce que les Nations unies qualifient de pacte néocolonial, conduisant à ce que des pays riches achètent aux pauvres leurs terres et leurs matières premières, sans valeur ajoutée pour les producteurs.

Philippe WAUCAMPT.

> Lire en page 4.

l'image



Photo REUTERS

La chanteuse britannique Amy Winehouse a plaidé non coupable, hier devant un tribunal londonien, d'agression sur une fan lors d'un bal de charité organisé l'an dernier. Le procès aura lieu en juillet, ce qui n'a pas l'air d'inquiéter la diva de la soul : avant de faire son entrée au palais de justice, elle a gratifié les photographes de moult mimiques.

zoom

La survie de l'ours polaire passe par un fort engagement des Etats de l'Arctique dans la lutte contre le réchauffement.

Climat : l'ours polaire en sursis

Cinq pays de l'Arctique se sont réunis hier à Tromsoe, dans le Grand Nord de la Norvège, afin de plancher sur la protection de l'ours polaire face au réchauffement planétaire qui menace la survie même de l'espèce.

Les ONG ont cependant vivement critiqué la décision d'exclure tout observateur des débats à la demande de certains participants, un geste qui augure selon elles d'une absence de volonté réelle d'aborder les questions les plus délicates.

Pendant trois jours, les représentants des cinq pays où vit l'animal (Etats-Unis, Canada, Russie, Norvège et Danemark/Groenland) doivent faire le point sur un accord pour la conservation de l'ours blanc remontant à 1973, qui visait surtout à limiter la chasse.

« *Cette menace est maintenant réduite de façon spectaculaire* », a déclaré le ministre norvégien de l'Environnement, Erik Solheim, à l'ouverture de la rencontre. « *La principale menace qui pèse aujourd'hui sur les ours polaires vient du changement climatique* », a-t-il dit.

Extrêmement dépendant de la banquise sur laquelle il chasse le phoque, son mets de prédilection, l'ours blanc pâtit du recul de plus en plus précoce des glaces marines à la fin du printemps et de leur arrivée de plus en plus tardive en automne.

Or, sous l'effet du réchauffement planétaire, les glaces marines pourraient complètement fondre en été dans l'Arctique aux alentours de 2020, selon certaines estimations.

La réunion de Tromsoe se tient neuf mois avant la conférence de Copenhague sur le climat, qui tentera d'accoucher d'un accord post-Kyoto sur les émissions de gaz à effet de serre et qui devrait, à ce titre, largement décider du sort de l'ours.

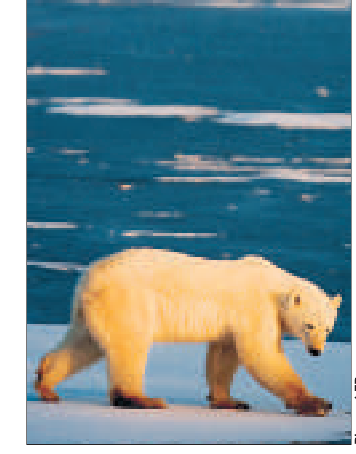


Photo AFP

On ne compte aujourd'hui plus que 20 à 25 000 ours polaires.

SOCIÉTÉ

Caméras de surveillance : le gouvernement fait le forcing

Le gouvernement veut augmenter et simplifier l'installation des systèmes de vidéoprotection en France. Michèle Alliot-Marie en fait une priorité de sa politique de sécurité publique.

L'objectif fixé en novembre 2007 par le ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, était de tripler en deux ans le nombre de caméras installées sur la voie publique en France, pour passer de 20 000 à 60 000.

DOSSIER

En 2007, 10 000 demandes d'autorisation ont été recensées, contre environ 4 000 l'année précédente, a indiqué Philippe Melchior, président du comité de pilotage sur la vidéoprotection, lors d'une conférence de presse avec le porte-parole du ministère, Gérard Gachet.

Aucun chiffre sur le nombre de caméras actuellement installées n'est disponible. Dans une circulaire aux préfets, Alliot-Marie a réaffirmé que la vidéoprotection restait « *une des priorités* » de sa politique de sécurité. Elle va connaître un « *nouvel élan* », a assuré Gachet, soulignant qu'« *il ne s'agit pas d'espionner les Français, mais de les protéger de la délinquance et du terrorisme* ». Melchior a ajouté que des outils, notamment « *juridique et financier* », seraient mis en place dans un cadre juridique bien précis.

Les procédures vont être simplifiées pour faciliter la décision de ceux (maires, centres commerciaux, commerces de proximité) qui veulent installer « *ce qui correspond à leurs besoins* », a-t-il poursuivi. Ainsi, une messagerie (videoprotection@interieur.gouv.fr) est créée pour répondre à « *toute question* » par courriel « *sous huitaine* ».



Photo JF MAJCHER

Aucun chiffre sur le nombre de caméras actuellement installées n'est disponible.

A partir du 27 mars, un site sera accessible à tous sur lequel, dès le 15 mai, pourront être adressées les demandes d'autorisation.

Délinquance en baisse à Strasbourg

Sur le plan financier, le fonds interministériel, doté de 35 millions d'euros, permet de participer de l'ordre de 20 à 50 % aux projets acceptés. En outre, la future loi de programmation de sécurité intérieure (LOPSI) prévoit « *555 millions d'euros pour les nouvelles technologies, la police technique et scientifique et aussi la vidéoprotection* », a rappelé Gachet.

Le ministère de l'Intérieur, qui affirme que la vidéoprotection recueille l'approbation d'une très grande majorité de Français, assure qu'elle constitue un « *instrument d'enquête et d'élucidation* » des crimes et délits. Elle contribue également, selon lui, à la baisse de la délinquance enregistrée dans certains quartiers, comme le centre-ville de Strasbourg, avec -29,1 % de délinquance générale et -52,4 % de délinquance de voie publique contre respectivement -13,4 % et -27,6 % dans l'ensemble de la circonscription.

La vidéoprotection connaît des succès mais montre également ses limites dans de nombreux domaines de la délinquance, selon des experts, qui soulignent notamment qu'une « *caméra n'a jamais arrêté seule l'auteur d'un délit* ». C'est la thèse du criminologue Alain Bauer et du conseiller en sûreté urbaine François Freynet : « *Ces images doivent être regardées 24 heures sur 24* », ce qui est selon eux impossible, « *sauf à disposer d'effectifs pléthoriques* ».

Violence des bandes : le phénomène s'accroît

La région parisienne concentre à elle seule les trois quarts des quelque 200 groupes violents recensés en France.

Les bandes dans les quartiers sont au nombre de 222 en France, dont 79 % en région parisienne, a déclaré hier sur Europe 1 la ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie, après les incidents de samedi soir aux Mureaux, dans les Yvelines.

Dix policiers avaient été légèrement blessés par des tirs de plombs lors d'un « *guet-apens* », selon la police. « *On est monté d'un cran* », avait souligné le « patron » de la police des Yvelines, Christian Loiseau, en évoquant ces tirs, intervenus après la mort d'un jeune agent de prévention urbaine, originaire des Mureaux, tué le 8 mars en Seine-et-Marne par des policiers, en situation de légitime défense, selon la police.

Sur les forums de discussion de policiers, ou dans les commissariats, les incidents des Mureaux suscitent des interrogations sur la provenance des armes. Certains policiers expriment leur angoisse ou leur peur, refusant d'être pris pour cibles.

Les syndicats de policiers ont relayé ces interrogations. Alliance (2e syndicat de gardiens de la paix) a réclamé des « *peines plancher* » pour les agresseurs de policiers, tandis que Synergie-officiers veut une « *loi anticasseurs* ».

53 % des membres de ces bandes « *sont majeurs et la grande majorité d'entre eux, des gens désocialisés* », a précisé Alliot-Marie «, faisant état de « *2 500 "membres" permanents et 2 500 occasionnels* ». Leur action se traduit « *par des attaques contre tout ce qui représente l'autorité, l'Etat et notamment les policiers* », selon elle. » Il y a des territoires « *et certains voudraient qu'ils échappent aux policiers, entre autres ceux où il y a des trafics de drogue* ».

Cap franchi en 2007

Mais, relève Christophe Soullez, de l'Observatoire national de la délinquance (OND), les statistiques et études sur ce sujet manquent en France pour bien évaluer le phénomène.

La ministre met en avant la récente réforme du renseignement ayant créé les sous-directions de l'information générale (Sdig, ex-renseignements généraux) qui « *vont dans les quartiers et ont arrêté en six mois un quart des membres permanents de ces bandes* ». En novembre 2007, de hauts responsables policiers et politiques avaient affirmé qu'« *un cap a été franchi* » après les blessures infligées à une centaine de policiers à Villiers-le-Bel (Val d'Oise) par des tirs de grenaille ou de plomb lors de violences urbaines. C'était la première fois que les policiers essuyaient des tirs de cette ampleur.

222 bandes en France

Selon Michèle Alliot-Marie

79 % en région parisienne

2 500 membres permanents

2 500 membres occasionnels

47 % de moins de 18 ans

idé

ADN : une nouvelle piste pour les enquêtes

Une méthode inédite permet d'identifier un profil ADN à partir d'une seule cellule.

Un laboratoire de médecine légale a présenté lundi à Bordeaux les résultats d'une méthode inédite qui permet d'identifier un profil ADN à partir d'une seule cellule. Une avancée scientifique sur laquelle comptent magistrats et policiers pour élucider les crimes.

Au terme de quatre ans de recherche, le laboratoire privé du Pr Christian Doutremepuich, spécialisé dans les empreintes génétiques, a mis au point une technique de microdissection laser pour déceler le profil ADN d'un individu à l'échelle cellulaire, contre 30 à 100 cellules en méthode classique d'analyse.

Le recours à cette technologie depuis un an sur des scellés comportant potentiellement peu de cellules, comme des munitions, a permis d'obtenir « *30 % de résultats supplémentaires* » sur des scellés n'engendrant aucun résultat en méthode classique, a souligné le Pr Doutremepuich lors d'un colloque réunissant magistrats, policiers et gendarmes. « *Nous avons récemment reçu une aiguille de couturière dans le cadre d'une affaire de viol. Nous avons trouvé sur le chas trois cellules qui nous ont permis d'identifier un profil* », a-t-il expliqué.

Comme dans les séries télé

« *Ce que montrent les séries télé aide les malfrats à agir différemment. Nous devons donc avoir des analyses de plus en plus performantes face à des personnes qui portent gants et cagoules pour laisser le moins d'empreintes* », souligne Ingwild Roca, responsable du département de recherche du laboratoire.

La microdissection laser a déjà fait rouvrir certaines affaires. Grâce à des liens retrouvés après un homicide vieux de cinq ans, le laboratoire a ainsi pu identifier huit cellules qui ont désigné un profil génétique.

Mais cette technique nécessite encore davantage de vigilance car en travaillant sur peu de cellules, il existe un risque de contamination de l'analyse par des cellules extérieures à la scène de crime.

le chiffre

17

Un couple de jeunes retraités, détenteur du record des gains au Loto depuis le tirage du 14 février, a reçu hier un chèque de 17 millions d'euros. Les gagnants, qui habitent les Alpes-de-Haute-Provence depuis plusieurs années, jouent les mêmes numéros depuis 25 ans. Le couple avait une chance sur 19 millions de trouver les six bons numéros pour empocher l'équivalent de quatorze siècles de Smic. Le précédent record du Loto s'élevait à 14 millions d'euros.

la phrase

« Si on est malhonnête, je vois pas pourquoi la société viendrait vous aider. »



Photo AFP

Nicolas Sarkozy a fait savoir hier qu'il était opposé à toute mesure de relogement concernant les « *locataires de mauvaise foi* » menacés d'expulsion. La semaine dernière, la ministre du Logement Christine Boutin a promis que plus aucune expulsion locative ne serait exécutée « *sans solution de remplacement* ».

les insolites

L'Italie « en slip »

Une actrice porno italienne s'est dévêtue hier en pleine Bourse de Milan pour dénoncer les pertes de leurs économies par les épargnants. L'actrice, Laura Perego, est entrée recouverte d'un manteau noir qu'elle a enlevé pour se retrouver seulement vêtue d'un slip, le corps peint d'un drapeau italien. Montée sur la table des huissiers qui ont essayé en vain de la faire se rhabiller, elle a crié à plusieurs reprises « *l'Italie se retrouve en slip* », avant de se laisser emmener par la police au commissariat.

Des ânes au tribunal

Un éleveur d'ânes de la Sarthe s'est présenté hier devant la cour d'appel d'Angers avec cinq équidés, lui-même coiffé d'un bonnet d'âne. Il avait été condamné en première instance à retirer ses ânes d'une prairie en raison de troubles auditifs et olfactifs causés à ses voisins. La décision a été mise en délibéré au 12 mai mais la chambre commerciale de la cour d'appel a encouragé les deux parties à trouver un terrain d'entente d'ici au 1er avril.

Bouclier fiscal : Sarkozy tranche

Nicolas Sarkozy a renvoyé dans les cordes ceux de sa majorité qui souhaitent remettre en cause le très controversé bouclier fiscal.

Profitant d'un déplacement dans le Doubs, le chef de l'Etat a riposté aux élus de son camp qui recommandent depuis quelques jours à haute voix des mesures exceptionnelles visant les plus fortunés au nom de la « justice sociale » en temps de crise en disant qu'il n'avait « *pas été élu pour augmenter les impôts* ».

« *S'il y en a que ça démange d'augmenter les impôts, ils oublient qu'on est dans une compétition. Mon but, c'est de faire venir en France, faire investir en France des gens qui ont de l'argent dans nos usines et dans nos entreprises, ce n'est pas de les faire partir* », a-t-il poursuivi.

« *Je ne veux pas enrichir Monaco, moi. Je ne veux pas enrichir la Suisse, je ne veux pas enrichir l'Autriche. Je veux que les gens viennent dépenser leur argent en France et investir en France* », a ajouté le président. Il a dit qu'il avait voulu le bouclier fiscal « *pour que la France puisse être dans la compétition avec les Allemands* », qui en disposent aussi.

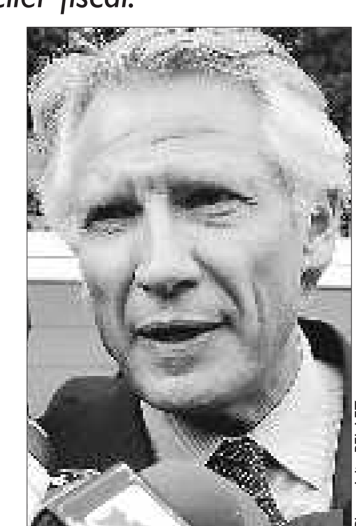


Photo Julio PELAEZ

L'ex-Premier ministre Dominique de Villepin a rejoint les opposants au bouclier fiscal au nom de « la justice sociale ».

Mesure emblématique

Violemment critiqué par la gauche et le MoDem de François Bayrou, le bouclier, qui limite le montant de l'impôt à 50 % des revenus, agite les rangs de la majorité depuis plusieurs jours.

Pour la première fois depuis son adoption en 2007, cette mesure emblématique de la politique de Nicolas Sarkozy a été remise en cause par un député UMP, René Couanau, qui a annoncé son intention d'en demander la suspension. Jamais en retard d'un coup de griffe contre le président, l'ex-Premier ministre Dominique de Villepin l'a rejoint, au nom de « *la justice sociale* ».

Dans la foulée, le président UMP de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée Pierre Méhaignerie a évoqué l'idée d'une taxation exceptionnelle, pour les mêmes motifs, des revenus supérieurs à 300 000 euros.

Devant les salariés d'Alstom, Nicolas Sarkozy a brocardé ces «*amis politiques*» dont il a raillé «*la colonne vertébrale*». «*Quand il y a des grosses vagues, ils ont l'impression d'avoir le mal de mer*», s'est-t-il moqué.

« *Ça commence toujours pareil, on dit "il faut augmenter les impôts sur les riches" et puis ça finit toujours par tomber sur les classes moyennes* », a-t-il insisté. S'il a redit son refus de supprimer l'impôt sur la fortune, le chef de l'Etat a conseillé à ceux qui le paient « *d'investir dans nos entreprises* ».

19 mars : l'exécutif ne lâchera rien de plus

S'appuyant sur les mesures anticrise déjà adoptées, l'exécutif prévient qu'il ne remettra pas la main au porte-monnaie.

Face à une nouvelle journée de mobilisation, François Fillon a par avance annoncé la couleur : il n'y aura pas d'« *enveloppe supplémentaire* » après les 2,6 milliards d'euros accordés lors du sommet social du 18 février. Préfigurant certainement le message qui sera relayé par la majorité dès demain soir, le Premier ministre a insisté sur le dispositif d'urgence applicable dès le 1er avril et notamment un impôt allégé en 2009 pour les ménages les moins aisés, une revalorisation de 7 % du minimum vieillesse ou encore le versement d'une prime de solidarité de 200€ pour 3,8 millions de personnes.



Photo AFP

Le conseiller spécial du chef de l'Etat Henri Guaino n'exclut rien, y compris des dispositions pour booster la consommation, écartées jusque-là.

L'opinion dubitative

En voulant éviter de creuser encore le déficit public, l'exécutif réduit du même coup sa marge de manœuvre. Il n'envisage pas de revenir sur des piliers de sa politique depuis 2007. Ainsi la remise en cause, comme le demandent les syndicats et l'opposition, du « paquet fiscal » ou l'augmentation de l'impôt sur les revenus pour les plus fortunés ne sont pas d'actualité. « *Je n'ai pas été élu pour augmenter les impôts, moi. Si on veut augmenter les impôts dans notre pays, il y a tellement de candidats pour les augmenter, vous aurez l'embarras du choix aux prochaines élections !* », a tempêté hier Nicolas Sarkozy.

Mais le président doit aussi composer avec une opinion de plus en plus dubitative sur sa politique économique, 62 % la jugeant mauvaise selon un sondage BVA-BPI-France Info-les Echos, soit deux points de plus qu'il y a un mois. Selon un sondage Ifop, 78 % des Français considèrent comme « justifiée » la journée de grève de jeudi. Alors qu'un sondage CSA avance qu'un Français sur deux juge nécessaire un remaniement.

Débordée, la Caf ferme l'accueil

La Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis a fermé temporairement ses centres d'accueil pour résorber un retard de traitement des dossiers représentant 13 jours de travail, une situation jugée « *inacceptable* » par le Conseil général. Fermées depuis le 12 mars, les quatre agences famille de ce département gérant près de 290 000 allocataires devraient le rester jusqu'au 31 mars. Les permanences téléphoniques restent assurées ainsi que le traitement des situations d'urgence. Confrontée fin décembre à une erreur informatique qui a retardé la saisie des ressources des allocataires et le versement de milliers de prestations, la Caf de Seine-Saint-Denis explique la situation par un « *cumul de facteurs* », parmi lesquels la mise en place du fichier national unique, et l'application en janvier, au lieu de juillet, du nouveau barème de prestations.

La situation est « *d'autant plus préoccupante* » que la Caf « *aura à prendre en charge l'instruction des demandes de Revenu de Solidarité Active à compter du 1er juin 2009* », s'inquiète Claude Bartolone, député PS et président du Conseil général qui demande au Premier ministre « *de renforcer en urgence les moyens de la Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis, nettement insuffisants* » malgré le renfort de 24 salariés promis pour le RSA.

Retour complet dans l'Otan : l'Assemblée vote la confiance

L'Assemblée nationale a accordé hier soir sa confiance au gouvernement de François Fillon, qui a défendu le retour complet de Paris dans l'Otan face aux critiques de l'opposition.

C'est la deuxième fois, après la déclaration de politique générale en juillet 2007, que le Premier ministre demandait la confiance aux députés depuis son arrivée à Matignon. Celle-ci a été votée hier soir par 329 voix contre 238. La majorité a quasiment fait le plein des voix à l'exception de 10 députés UMP. Un seul, Franck Marlin, a voté contre, les neuf autres n'ayant pas pris part au scrutin. A gauche, le rejet a été unanime.

Ce débat intervenait une semaine après l'officialisation par Nicolas Sarkozy d'un retour de Paris dans le commandement militaire intégré de l'Alliance atlantique, qui sera effectif lors du sommet de l'Otan les 3 et 4 avril à Strasbourg et Kehl.

«*En 1966, en plein coeur des tensions Est-Ouest, notre retrait de l'organisation constitua un choc. Mais en 2009, notre retour ne constitue qu'un ajustement qui, de ce fait, ne provoque aucun émoi dans le concert international*», a fait valoir François Fillon. Le chef du gouvernement a multiplié les assurances sur «*l'indépendance*» de la France qui «*agit et agira toujours selon ses convictions*». Selon lui, loin de constituer un tournant stratégique et diplomatique, ce retour total dans l'Alliance atlantique, dont le général de Gaulle avait claqué la porte il y 43 ans, n'est qu'un «*ajustement*» de la position de la France. A l'adresse de l'opposition, Fillon a ironisé sur son «*art d'être en retard d'une révolution stratégique*».

De son côté, la gauche a vigoureusement manifesté sa désapprobation. Faisant référence elle aussi à de Gaulle, l'ex-Premier ministre Laurent Fabius a vu dans le rapprochement avec l'Otan la reconstitution de «la logique des blocs», selon lui «*complètement à contre-courant du monde multipolaire*» d'aujourd'hui. Rejoignant l'opposition, François Bayrou (MoDem) n'a pas voté la confiance au gouvernement.



Photo REUTERS

Fillon a appelé aussi à «l'héritage» et aux Mémoires de Guerre du Général, assurant qu'il s'agissait de «servir une certaine idée de la France».

Quand Mitterrand accusait de Gaulle de poujadisme

En 1966, François Mitterrand fustigeait à l'Assemblée le retrait de la France du commandement militaire intégré de l'Otan comme relevant d'« *une sorte de poujadisme aux dimensions de l'univers* », formule que François Fillon a renvoyée hier à l'opposition. Le futur président socialiste défendait alors une motion de censure contre la politique du gouvernement de Gaulle, notamment le retrait de la structure militaire de l'Alliance atlantique.

43 ans plus tard, le Premier ministre a répliqué en engageant la responsabilité de son gouvernement à une opposition qui dénonce la réintégration complète dans l'Alliance atlantique : « *ce prétendu poujadisme d'hier est devenu votre code de bienséance d'aujourd'hui* ».

Quand de Gaulle annonce, le 21 février 1966, sa volonté de retirer la France du commandement intégré, le parlement n'est pas en session. C'est à la reprise des travaux parlementaires que l'opposition dépose, le 13 avril, une motion de censure contre le gouvernement Pompidou. Le président « *a décidé de retirer les forces françaises de l'Otan sans consulter le gouvernement, ni le parlement français et sans que des négociations aient été engagées avec tous nos partenaires* », dénonce la motion.

« *Tout est présenté dans cette affaire comme si l'Alliance ne jouait qu'à notre profit, comme si l'Amérique entendait protéger l'Europe par bonté d'âme !* », rétorque le Premier ministre Georges Pompidou. Le 20 avril, la motion recueille 137 voix, loin des 242 nécessaires pour renverser le gouvernement.

Discordances en série

Quand un gouvernement engage sa responsabilité sous la Vème République, c'est pour se dégager du risque de dissidences dans sa majorité parlementaire. A l'exception de Lionel Jospin, tous les Premiers ministres ont eu recours à cette procédure, le plus souvent à la demande du président de la République.

François Fillon, hier, n'a pas dérogé à la règle, en mettant au pied du mur les députés réfractaires à la réintégration de la France dans le commandement intégré de l'Otan. Le dernier carré de « chiraquiens », la poignée de « villepinistes » et le quarteron de « souverainistes », ne prendraient pas le risque de voter une éventuelle motion de censure de la gauche. Le débat sur cette question majeure de politique extérieure, s'est donc résumé à une succession d'interventions, sans surprises, des porte-paroles de groupes. Nul doute que si la liberté de s'exprimer avait été laissée aux parlementaires, la remise en cause d'un choix fait par le général de Gaulle en 1966 aurait donné lieu, parmi les élus UMP, à des analyses moins lapidaires que celle de François Fillon voulant simplement voir un « *ajustement* », dans la décision de Nicolas Sarkozy.

Ce dernier, au demeurant, avait une occasion toute trouvée de mettre en pratique son intention, affichée lors de la révision constitutionnelle, de revaloriser le rôle du Parlement. Depuis le 1er mars, l'article 50 alinéa 1 permet au gouvernement de soumettre aux deux Chambres une déclaration donnant lieu à débat et à vote, sans engager sa responsabilité.

Mais l'Elysée, pas plus que Matignon, n'a envie d'offrir une tribune trop voyante aux discordances de sa majorité qui se multiplient actuellement. En réclamant une majoration de l'impôt sur le revenu pour les contribuables les plus fortunés, le centriste Pierre Méhaignerie a exprimé tout haut une inquiétude partagée par nombre d'élus UMP sur les effets dévastateurs, dans l'opinion, du sentiment d'iniquité fiscale face à la crise.

Nicolas Sarkozy a opposé, hier, une fin de non-recevoir à une quelconque augmentation des impôts,. Mais ce débat resurgira forcément dans un Parlement où le gouvernement a les moyens de faire plier sa majorité, mais pas de la rendre muette.

Jean-Michel HELVIG.



Xavier Fortin condamné à deux mois de prison ferme

Fortin, condamné pour soustraction d'enfants à deux mois ferme, déjà purgés en détention provisoire, a quitté la prison de Draguignan.

Arrêté après onze années de fuite avec ses deux fils, Xavier Fortin a été condamné à deux ans de prison dont 22 mois avec sursis. Le procureur de la République avait requis une peine de 2 ans de prison dont 18 mois avec sursis, soit six mois ferme à l'encontre de Xavier Fortin pour soustraction d'enfants. Le tribunal correctionnel de Draguignan a décidé finalement d'une peine de prison ferme de deux mois et de ne pas le maintenir en détention, contrairement aux réquisitions du procureur de la République. qui l'avait expressément demandé. « *Il n'y a ni vainqueur ni vaincu, la justice a ouvert les yeux, elle a fait ce qu'il fallait faire*», a déclaré après le jugement l'aîné des fils, Shahi Yena, 18 ans. Le jeune homme a indiqué que son frère et lui allaient désormais se partager entre les domiciles de leurs grands-parents paternels, en Normandie, de leur mère, à Saint-Raphaël, et de leur père, dans l'Ariège ou dans les Cévennes.

La mère des deux enfants avait maintenu sa constitution de partie civile afin de «*faire entendre sa vérité*», selon son avocat, Me Renaud Arlabosse. Ce dernier avait demandé au titre des dommages-intérêts un euro symbolique que le tribunal lui a accordé. Pour Me Pascaline Saint-Arroman Petroff, avocate de Xavier Fortin, «*c'est une bonne décision puisque la juridiction a couvert sa détention, c'est ce qu'on demandait*». «*Ça ne règle pas le problème de fond entre un père et une mère quand ils se séparent. Il faudrait toujours avoir droit à ses deux parents*», a-t-elle dit.



Photo REUTERS

«Pour moi, c'est un grand pas pour la justice en France par rapport à l'écoute des enfants», a déclaré Shahi Yena, 18 ans, au côté de son frère, Okwari, 17 ans.

Bruxelles veut envoyer les eurocrates à la ferme

Une « expérience de la moisson » pourrait bientôt être proposée aux fonctionnaires de la Commission européenne.

Les campagnes françaises vont-elles voir bientôt débarquer des cohortes de fonctionnaires bruxellois armés de fourches et chaussés de bottes ? La Commission veut en tout cas les envoyer en stages de « *rééducation* » à la ferme pour les rapprocher des réalités du terrain. Baptisée « expérience de la moisson », cette initiative fait partie des propositions que doit présenter aujourd'hui la commissaire européenne à l'Agriculture, Mariann Fischer-Boel, sur la simplification de la Politique agricole commune (Pac) et la réduction des charges bureaucratiques pesant sur les paysans.

« *La perception générale est que Bruxelles vit un peu comme dans une bulle* », souligne Pekka Pesonen, secrétaire général de la Copa-Cogeca, la confédération des coopératives agricoles européennes à Bruxelles.

L'initiative vise aussi à faire en sorte « *que les paysans et les fonctionnaires parlent le même langage* », souligne-t-on à la Commission. Ce qui ne s'annonce pas comme une mince affaire eu égard au jargon de mise à Bruxelles, particulièrement sur les dossiers agricoles. Ces initiatives laissent toutefois sceptiques les agriculteurs.

Un économiste du PS en garde à vue

L'économiste Thomas Piketty, a été placé en garde à vue hier matin à la Brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP) à Paris dans le cadre d'une enquête préliminaire après une plainte de sa compagne, la députée socialiste de Moselle Aurélie Filippetti, pour violences entre conjoints. Il a été remis en liberté en fin d'après-midi. Proche du Parti socialiste, Thomas Piketty, 37 ans, a été conseiller économique de Ségolène Royal lors de la campagne présidentielle 2007. Le parquet de Paris a ouvert mi-février une enquête préliminaire à la suite d'une plainte déposée par Aurélie Filippetti, porte-parole du groupe PS à l'Assemblée nationale, à l'encontre de son conjoint.

REPÈRES

Fratrie condamnée pour esclavage domestique

Quatre frères et sœurs accusés d'avoir fait travailler deux femmes au domicile de leur mère malade et âgée dans des conditions de travail et d'hébergement indignes ont été condamnés hier à Bobigny à des peines d'un à deux ans de prison avec sursis. Entre 2006 et 2008, Djamila A, 49 ans, Algérienne à l'époque sans-papiers, et Amourdame V., 54 ans, Française, ont été successivement employées dans le pavillon familial d'Aulnay-sous-Bois pour s'occuper de leur mère de 80 ans atteinte de Parkinson et incontinente.

Un gendarme blessé à l'arme blanche

Un gendarme a été blessé d'un coup de couteau au cou lors d'un contrôle routier dans la nuit de lundi à mardi à Canéjan, en Gironde. L'auteur des faits a été « *immédiatement maîtrisé* » alors que son complice a pris la fuite avant de se présenter hier en fin de matinée au commissariat de police de Talence. La victime a été hospitalisée mais son pronostic vital n'est pas engagé.

Mureaux : un mis en examen en fugue

Un mandat d'arrêt a été lancé par le tribunal de Versailles hier à l'encontre de l'adolescent mis en examen pour jets de pierre lors des échauffourées aux Mureaux après que ce dernier eut pris la fuite. L'adolescent de 14 ans a échappé à la garde de l'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse lundi, alors qu'il venait d'être mis en examen pour « violences volontaires sur agent de la force publique » assorti d'un contrôle judiciaire.

Six ans de prison pour avoir congelé son bébé

Une Toulousaine de 42 ans a été condamnée en appel à six ans de prison pour avoir étouffé son nouveau-né en juillet 2004 et l'avoir placé dans son congélateur, où il avait été découvert en novembre 2006. Dominique Laudet-Sansuc avait été condamnée en mai 2008 à 10 ans de réclusion criminelle. La mère a indiqué avoir par ailleurs subi deux avortements et donné naissance sous X à deux bébés, à la demande de son compagnon qui ne voulait pas de ces enfants.

Russie : un réarmement pour contrer l'Otan

Le président russe a ordonné hier un réarmement « à grande échelle » à partir de 2011 en visant notamment l'Otan.

A partir de 2011 débutera un réarmement à grande échelle de l'armée et de la marine russes », a annoncé hier Dmitri Medvedev, lors d'une réunion avec des hauts représentants du ministère de la Défense. « *L'analyse de la situation politico-militaire dans le monde a montré qu'il restait un potentiel de conflit sérieux dans certaines régions, alimenté par des crises locales et les tentatives incessantes de l'Otan de développer son infrastructure militaire près de la Russie* », a ajouté Dmitri Medvedev. « *La principale tâche est d'augmenter la capacité de combat de nos forces, avant tout celle de nos forces stratégiques nucléaires* », afin d'être « *capables de remplir toutes les tâches indispensables pour assurer la sécurité de la Russie* », a-t-il souligné.


Photo Reuters

Dmitri Medvedev a annoncé hier vouloir « augmenter la capacité de combat de nos forces, avant tout celle de nos forces stratégiques nucléaires ».

Fiodor Loukianov, soulignant que la Russie avait besoin de moderniser son armée « *pour la rendre plus compacte et plus efficace* ».

« *Toutes les spéculations sur l'élargissement de l'Otan n'ont rien à voir avec les menaces réelles* » pour la Russie, relève pour sa part l'expert militaire indépendant Alexandre Golts. « *Les démarches récentes de l'Alliance prouvent qu'elle ne prévoit pas d'invasion en Russie* », souligne l'analyste.

Aux yeux de Fiodor Loukianov, les déclarations du président visent le « *potentiel négatif de l'Otan* », dans la mesure où « *les trois grandes guerres des dix dernières années – en Yougoslavie, en Afghanistan et en Irak – ont été initiées par les pays de l'Alliance* ».

« Spéculations »

Le chef de l'Etat russe n'a fourni aucune précision chiffrée sur le réarmement ni sur son financement. A travers ses propos, Dmitri Medvedev a davantage cherché à « *montrer aux militaires qu'il comprenait leurs problèmes* », alors que nombre d'entre eux sont opposés à une réforme de l'armée russe qui se traduira par une diminution des effectifs, estime Fiodor Loukianov, rédacteur en chef de la revue *La Russie dans la politique mondiale*. Moscou n'a « *pas l'intention de mener une guerre contre l'Otan comme à l'époque soviétique* », affirme

Madagascar : l'opposition obtient les pleins pouvoirs

Le président malgache a démissionné hier. Il a confié ses pouvoirs à un directoire militaire qui les a transmis à son tour au chef de l'opposition Andry Rajoelina, dorénavant à la tête d'une « transition ».

Face aux appels de plus en plus musclés de l'opposition et de l'armée, le président malgache a démissionné hier et confié ses pouvoirs à un « *directoire militaire* ». Par ordonnance, ce dernier les a transmis au maire déchu d'Antananarivo Andry Rajoelina. « *Nous avons refusé catégoriquement le directoire (militaire) que le président (Ravalomanana) nous a demandé de mettre en place après sa démission ; nous l'avons refusé depuis toujours ; nous conférons totalement le pouvoir à Andry Rajoelina pour présider la transition* », a déclaré le vice-amiral Hippolyte Rarison Ramaroson, qui avait été désigné chef du directoire quelques heures auparavant par Marc Ravalomanana.

Départ précipité

Le maire de la capitale, qui avait entamé il y a trois mois un bras de fer avec le président, semble désormais solidement installé à la tête de la Grande Ile de l'Océan indien pour ce que les militaires ont appelé une « *transition* » politique. Il a indiqué hier que son gouvernement de transition préparait « *à l'élection présidentielle anticipée qui se déroulera d'ici à 24 mois* ».

Accompagné par une marée de sympathisants l'acclamant aux cris « *TGV président* » et salué par les militaires brandissant leur fusil en signe de victoire, Andry Rajoelina avait auparavant fait une entrée triomphale dans les bureaux de la présidence dans le centre d'Antananarivo, pris d'assaut la veille par l'armée pour « *précipiter le départ* » du chef de l'Etat. « *Je déclare solennellement que j'irai jusqu'au bout de mes forces. On est libre maintenant mais la route sera encore très difficile* », a lancé le jeune opposant, arrivé depuis la place du 13-Mai, où ses rassemblements quasi-quotidiens ont rythmé la crise malgache.

A une douzaine de kilomètres de là, Marc Ravalomanana s'était retranché ces derniers jours au palais d'Iavoloha, protégé par la garde présidentielle et ses partisans. Dimanche encore, il assurait qu'il ne démissionnerait « *jamais* » face à la contestation menée par Andry Rajoelina, qui s'est fait le porte-voix des frustrations de nombreux Malgaches touchés par la hausse des prix, et de leur ressentiment contre le président, décrit comme coupé de la population et affairiste.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est dit « *gravement préoccupé* ». La France a de son côté appelé les Malgaches à trouver entre eux une sortie de crise, et annoncé l'envoi d'un ambassadeur prochainement à Madagascar.

Photo Reuters

Des partisans du leader de l'opposition Andry Rajoelina se réjouissaient hier de la démission du président malgache. Ils lui reprochent notamment d'être coupé de la population.

Le Pape conteste l'efficacité du préservatif

Le pape Benoît XVI, qui a entamé hier au Cameroun son premier voyage en Afrique, a abordé d'emblée le sida, en campant sur la position de l'Eglise catholique contre l'usage du préservatif. Dans l'avion qui le menait dans la capitale camerounaise depuis Rome, le Pape a estimé que l'on ne pouvait « *pas régler le problème du sida* », pandémie dévastatrice en Afrique, « *avec la distribution de préservatifs* ». « *Au contraire* (leur) *utilisation aggrave le problème* », a-t-il affirmé. Le Vatican est opposé à toute forme de contraception autre que l'abstinence et réprouve l'usage du préservatif, même en prévention de maladies.

REPÈRES

Espagne : avion chargé de drogue intercepté

Un avion de tourisme chargé de plus d'une tonne de haschisch a été intercepté près de Valdepeñas, au centre de l'Espagne, après avoir dû se poser d'urgence en raison de problèmes mécaniques et alors qu'il était pris en chasse par les douanes. Les deux Mexicains qui étaient à bord ont été interpellés.

Les reins de leurs enfants à vendre

Deux pères de famille roumains ont été arrêtés pour avoir tenté de vendre des organes de leurs enfants. Les deux hommes ont été interpellés alors qu'ils négociaient la vente d'un rein de deux de leurs enfants âgés de 7 ans. Le prix proposé pour un rein était de 12 000 euros. Selon des images filmées à caméra cachée, les deux hommes étaient prêts à accepter le prélèvement d'un autre organe.

Bruxelles : un spectacle de Dieudonné menacé

Un spectacle de l'humoriste français controversé Dieudonné, programmé la semaine prochaine dans un quartier pauvre et multiculturel de Bruxelles, pourrait être interdit. « *A ce stade-ci, je pense qu'il serait préférable que les organisateurs trouvent un lieu plus neutre que le tissu urbain et humain* » de Saint-Josse, a expliqué le maire de cette commune bruxelloise, Jean Demannez.

Violée par son père elle veut garder le bébé

Dix jours après la polémique provoquée par l'excommunication de la mère d'une enfant de 9 ans ayant avorté de jumeaux à la suite d'un viol, une adolescente brésilienne de 13 ans souhaite garder le bébé qu'elle porte après avoir été violée par son père. Enceinte de quatre mois, elle doit encore être soumise à un examen médical. S'il n'y a aucun risque pour sa santé elle pourra garder le bébé.

Secret bancaire : pertes envisagées en Suisse

Des banquiers suisses réclament des mesures pour compenser d'éventuelles pertes causées par l'évolution du secret bancaire.

La brèche ouverte par le gouvernement sur le secret bancaire pourrait faire fuir de nombreux clients et constituer un sérieux manque à gagner pour le secteur bancaire. L'Association suisse des banquiers privés a réclamé hier des mesures compensatoires.

« *La nouvelle politique d'entraide en matière fiscale va, dans une certaine mesure, priver notre centre financier d'un avantage compétitif important* », souligne l'association. « *Il est désormais essentiel pour la Suisse d'agir vite et d'adopter de nouvelles mesures* (fiscales, de régulation...) *destinées à restaurer sa compétitivité* », ajoute-t-elle, prévenant : « *Si nous échouons à faire cela, le pays tout entier en paiera le prix.* »

Selon les estimations du ministère suisse des Finances, la place financière helvétique, première au monde pour la gestion de fortune, pourrait au pire être privée de 14,5 milliards de francs (9,45 milliards d'euros) en cas de départ de tous ses clients domiciliés à l'étranger.

Sous la pression internationale et à l'approche de la réunion du G20 le 2 avril à Londres qui a fait de la lutte contre les paradis fiscaux une de ses priorités, la Confédération helvétique a décidé d'élargir les échanges d'informations avec ses partenaires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur des cas avérés d'évasion fiscale.

La principauté de Monaco a par ailleurs confirmé hier être déterminée à adopter les normes de l'OCDE en matière fiscale et espère en conséquence disparaître de la liste noire des « *paradis fiscaux non coopératifs* ». Deux autres Etats figurent encore sur cette liste : le Liechtenstein et Andorre.

Autriche : Fritzl confronté au témoignage de sa fille

Le père accusé d'inceste et de séquestration pourrait connaître le verdict dès demain. Le témoignage de sa fille était entendu hier.

Le tribunal devait terminer hier le visionnage à huis clos des onze heures de témoignage d'Elisabeth. La fille de Josef Fritzl, jugé depuis lundi, a vécu 24 ans dans un cachot de 40 m2 sans fenêtres ni ventilation où elle a mis au monde, seule, sept enfants nés de l'inceste.

Les débats devraient s'achever avant la date prévue de vendredi et le verdict pourrait être rendu dès demain après-midi, selon le porte-parole de la Cour, Franz Cutka. L'avocat de Josef Fritzl, Rudolf Mayer, a indiqué peu avant l'ouverture de l'audience : « *Josef Fritzl a déjà tout dit.* » Il a aussi indiqué que Josef Fritzl, qui bénéficie de l'aide d'un psychothérapeute en prison, n'avait pas arrêté de « *stratégie* » particulière pour se défendre lors du procès.

Outre la vidéo de la déposition d'Elisabeth, le Tribunal a également visionné une heure de témoignage de l'un de ses frères, Harald. Les jurés devront se contenter de ces vidéos, aucun autre témoignage de victimes ou de proches de Josef Fritzl n'étant prévu.

Responsabilité pénale

Tous les autres membres de la famille, y compris l'épouse de l'accusé, et les six enfants de l'inceste, ont refusé de témoigner, comme le Code pénal autrichien les y autorise.

La psychiatre Adelheid Kastner doit exposer demain un rapport dans lequel elle conclut à la responsabilité pénale de Josef Fritzl, tout en soulignant qu'il souffre de troubles graves de la personnalité. Deux autres expertises sur le dispositif de verrouillage électronique des portes de la cave-cachot installé par Fritzl, ingénieur de formation et bricoleur passionné devraient aussi être présentées.


Photo Reuters

Alors qu'il se cachait derrière un classeur lundi, Josef Fritzl est entré hier dans la salle d'audience à visage découvert.

Primes : la colère monte contre AIG

Le gouvernement américain cherchait hier un moyen de récupérer les millions de bonus reçus par des dirigeants d'AIG.

Les cadres d'AIG se réfugiaient derrière un important service de sécurité au quartier général de l'assureur hier. L'entreprise, sauvée de la faillite par les pouvoirs publics qui ont dû y injecter plus de 170 milliards de dollars, a provoqué les foudres des contribuables américains et même de la Maison Blanche lorsque l'annonce du versement de primes massives aux cadres a filtré.

Hier, le ministre de la Justice de l'Etat de New York Andrew Cuomo a révélé que certains dirigeants avaient quitté AIG malgré le versement, pour les retenir d'après leur PDG, d'énormes primes qui ont atteint 42 millions de dollars cumulés pour dix dirigeants.

L'administration Obama et les parlementaires américains continuaient hier de chercher un moyen de récupérer les millions de dollars offerts en bonus alors que de nouvelles révélations alimentaient encore l'exaspération générale. Le chef de la majorité démocrate au Sénat Harry Reid a lancé un ultimatum à AIG, lui enjoignant de renégocier les contrats des primes accordées à ses cadres, sous peine de lancement d'un texte législatif destiné à imposer ces primes. Du côté de la Chambre des représentants, le leader de la majorité démocrate, Steny Hoyer, a estimé que « *la solution la plus adaptée est tout simplement qu'ils rendent l'argent* ».

L'Etat américain veut absolument garder l'assureur en vie afin de ne pas provoquer par sa chute une onde de choc se répercutant dans le monde entier. Mais AIG, qui a accusé des pertes vertigineuses en 2008, est tout sauf tiré d'affaire malgré quatre plans de sauvetage gouvernementaux.

L'Eglise se mobilise en Espagne contre l'IVG

Un projet de légalisation de l'avortement a déclenché cette semaine de nombreuses réactions de la part des milieux catholiques.

L'Eglise et les milieux catholiques multiplient les initiatives pour contester une réforme sur l'IVG que le gouvernement socialiste de José Luis Rodriguez Zapatero prévoit de présenter d'ici à l'été. Les évêques ont lancé lundi une campagne anti-avortement polémique, diffusée sur 1 300 panneaux à travers le pays, pour dénoncer le fait que les espèces animales menacées sont, à leurs yeux, mieux protégées que les embryons humains.

Hier, les milieux anti-avortement ont déclenché un nouveau tir par le biais d'une pétition contre le projet socialiste, signée par un « *millier de scientifiques, professeurs et intellectuels* » qui jugent que la vie humaine commence dès « *le moment de la fécondation* ».

Officiellement le gouvernement ne réagit pas à ces campagnes. Mais au ministère de l'Egalité, chargé d'élaborer la nouvelle loi, on confie que ce type de réactions était « *prévisibles* ». « *Notre objectif est pourtant d'élaborer une loi à mi-chemin entre deux extrêmes : ceux pour un avortement libre et ceux contre tout avortement* », explique-t-on.

Actuellement, la loi espagnole autorise les avortements jusqu'à 12 semaines en cas de viol, 22 semaines en cas de malformation et sans limitation de temps en cas de danger physique ou psychique pour la mère, ce qui donne lieu parfois à des avortements très tardifs. Le gouvernement veut rendre l'interruption volontaire de grossesse (IVG) pleinement légale dans un délai de grossesse limité, comme c'est déjà le cas dans la plupart des pays européens.

Les homosexuels danois peuvent adopter

Le Parlement danois a donné son feu vert hier à l'adoption d'enfants danois et étrangers par les couples homosexuels. « *C'est un grand pas de fait, et l'avant-dernier obstacle qui est levé sur la voie de l'égalité entre les couples homosexuels et hétérosexuels* », a déclaré Simon Emil Ammitzboell. Le député qui a déposé le projet de loi espère que « *dans un avenir pas trop lointain, le Danemark autorisera les homosexuels à se marier à l'église* ».

La Bourse de Paris n'est pas tirée d'affaire

Malgré cinq séances consécutives de hausse, le marché parisien reste très fragile.

La Bourse de Paris a enchaîné cinq séances de hausse jusqu'à lundi. Mais cette performance pourrait tourner court, selon les professionnels qui estiment que les valeurs bancaires restent fragiles et que le marché n'a pas encore touché le fond.

Pour preuve, hier le CAC 40 repartait à la baisse, clôturant à -0,87 %. Un recul qui réduisait un peu les gains engrangés depuis une semaine : entre le 9 et le 16 mars, l'indice vedette de la place parisienne a pris 10,91 %.

« *Sur le plan macroéconomique comme du côté des sociétés, il n'y a rien qui indique une reprise* », commente Jean-Bernard Parenti, gérant chez Swiss-Life Gestion Privée. Pour lui, le rebond du marché parisien n'est qu'un « *faux départ* ».

En réalité, la Bourse a connu un petit regain d'optimisme parce que « *la dégradation économique est un peu moins dramatique* » qu'attendu, dit Jean-Louis Mourier, économiste chez le courtier Aurel.

Deux défis

Les présidents des banques centrales américaine et européenne, Ben Bernanke et Jean-Claude Trichet, ont ainsi tour à tour affirmé attendre une reprise début 2010. Des déclarations qui ont « *contribué à affaiblir un petit peu le scénario noir que le marché avait adopté, sans le remettre complètement en cause aujourd'hui* », d'après Mourier. Toutefois, si les investisseurs ne croient plus en « *une dégradation supplémentaire* », ils ne misent pas non plus « *complètement sur la reprise* », note-t-il.

Le marché parisien semble donc avoir peu de cordes à son arc pour maintenir son rebond d'autant qu'il devra relever deux défis.

Le premier sera de contredire les prévisions pessimistes des analystes qui pensent que le marché ne peut pas rebondir durablement car il n'a pas encore touché le fond.

Selon Alexandre Le Drogoff, qui scrute à la loupe les indices boursiers pour Aurel, « *le CAC devrait toucher un plus bas fin mars début avril, entre 2 200 et 2 400 points en séance* ».

Les valeurs bancaires, à l'origine du rebond de la semaine passée, vont devoir aussi convaincre qu'elles sont sorties d'affaire. De bonnes nouvelles venant de leurs homologues américaines leur ont permis de se requinquer. Citigroup, qui avait enregistré de lourdes pertes en 2008, a notamment annoncé un retour aux bénéfices en janvier et février.

Mais, ce qu'attendent avec impatience les investisseurs, ce sont des précisions concernant le problème des actifs toxiques dans le plan américain de soutien au secteur financier.

Placements hasardeux : Eco-Emballages veut rassurer

La société Eco-Emballages, au cœur d'un scandale pour avoir fait des placements financiers hasardeux aux îles Caïman, a affirmé hier avoir récupéré une partie des sommes bloquées. « *Treize millions d'euros sont revenus au mois de février et neuf millions vont rentrer dans quelques mois* », a assuré Olivier Desforges, membre du comité exécutif de cet éco-organisme. « *Il sera cependant nécessaire d'établir une provision de 50 millions d'euros sur les comptes 2008* », a-t-il précisé. Agréé par les pouvoirs publics, Eco-Emballages a pour rôle d'aider financièrement la collecte sélective et le tri des déchets d'emballages ménagers. La société a placé une part importante de sa trésorerie sur des fonds spéculatifs. Une partie (environ 70 millions d'euros) s'est retrouvée bloquée en raison de la crise financière.

Grèves des équipementiers : les constructeurs lèvent le pied

Les mouvements de grève des équipementiers automobiles se répercutent chez les constructeurs, avec des ruptures d'approvisionnement qui bloquent la production de certains modèles.

Les ruptures d'approvisionnement actuelles chez les constructeurs illustrent la dépendance des grands groupes envers leurs sous-traitants. L'usine PSA de Sochaux, touchée par une grève chez un sous-traitant, n'a ainsi pu produire aucun véhicule pendant trois jours, de mercredi à vendredi ainsi qu'hier matin, soit un total de 3 400 véhicules, selon un porte-parole du site.

L'usine du constructeur était bloquée en raison de la grève de son fournisseur Key Plastics, qui a entraîné une rupture d'approvisionnement en pièces pour des conduits d'air et des aérateurs destinés à l'ensemble des modèles produits sur place (Peugeot 308 berline, coupé-cabriolet et break et le nouveau crossover Peugeot 3008).

PSA avait déjà été affecté en février par les problèmes rencontrés par l'un de ses sous-traitants, la société Lear, qui ne pouvait plus lui fournir de sièges conducteur, mais « *cela n'avait alors pas arrêté la production des véhicules* », tempère un porte-parole du groupe.

De son côté, Renault a connu des arrêts de production en février dans ses usines de Douai et de Sandouville, en raison des grèves du personnel chez Plastic Omnium et Eurostyle, qui fournissent respectivement des pare-chocs et des éléments en plastiques comme des garnitures de tableau de bord.

« *A Douai, l'arrêt de travail a duré trois jours, pour une production quotidienne de 1 000 Scenic. A Sandouville, la production des 350 véhicules quotidiens (260 Laguna et 90 Espace et Vel Satis) a été interrompue durant six jours* », selon un porte-parole de Renault.

Dépendance assumée

La production en flux synchronisés, la production de chaque pièce répondant à une commande du constructeur pour éviter l'accumulation des stocks, est l'une des principales causes du blocage des chaînes de production, selon les analystes.

« *Actuellement, les constructeurs essaient de faire baisser leurs stocks. Avec cette production à flux tendus, la production des pièces n'est relancée qu'une fois qu'une commande a été passée. Cela se répercute aussi sur les sous-traitants* », commente Guillaume Mouren, analyste du cabinet Xerfi responsable du secteur automobile.



Chez PSA, on assure que « ces difficultés n'ont pas d'impact sur les délais de livraison. La plupart des ventes se font sur stocks, même s'il peut toujours y avoir une demande spécifique pour une couleur ou des options, ce qui occasionne un petit délai. »

Chez Renault, on assume cette dépendance, expliquant qu'il y a un « *principe de solidarité* » : « *Quand la production du constructeur est impactée, celle de tous les fournisseurs l'est aussi et inversement.* » « *Aujourd'hui, 70 % de la valeur d'un véhicule provient des pièces des équipementiers. Les constructeurs travaillent principalement sur le moteur et font figure d'assembleurs* », souligne Mouren.

Du côté des constructeurs, on affirme que ces retards sur les chaînes n'ont aucune incidence pour l'acheteur final, les stocks étant suffisants.

Les grandes fortunes fondent

Le patrimoine professionnel des dix plus grandes fortunes françaises a fondu de 37 milliards d'euros depuis l'été 2008, selon un classement établi par le magazine Challenges. Si la majorité des plus grandes fortunes françaises ont perdu « *de 25 à 35 % depuis l'été* », estime *Challenges*, tous les milliardaires ne sont pas égaux devant cette baisse. Les frères Wertheimer, propriétaires de la marque Chanel, ont perdu 10 % de leur fortune avec la crise et sont désormais à la sixième place, avec un patrimoine de 4,5 milliards. Gérard Mulliez, fondateur du groupe Auchan, conserve la première place des plus grandes fortunes professionnelles, même si son patrimoine a perdu 29 % depuis juillet et atteint désormais 14,9 milliards. Il est suivi par Bernard Arnault (LVMH, Carrefour) qui a vu son patrimoine reculer de près de 33 % en neuf mois, Liliane Bettencourt (L'Oréal, -31 % en 9 mois) et Bertrand Puech (Hermès, -27 %).

Forfaits mobiles et numéros surtaxés

Le ministre du Budget Eric Woerth et le secrétaire d'Etat à la Consommation Luc Chatel ont écrit aux opérateurs télécoms pour leur demander d'inclure dans les forfaits mobiles et internet les appels vers les numéros surtaxés. Il s'agit notamment des numéros courts, à trois ou quatre chiffres, pour joindre des entreprises ou des services publics. Interrogés, SFR et Bouygues n'ont pas souhaité faire de commentaire, tandis qu'Orange a souligné qu'inclure ces appels dans les forfaits aurait « *des impacts financiers sur l'économie globale des services à valeur ajoutée* ».

Continental : vers une reprise du travail

Les salariés en grève de Continental, à Clairoix, envisagent de reprendre le travail sous conditions.

En grève depuis l'annonce le 11 mars par le fabricant de pneus allemand de la fermeture prochaine de leur usine, les salariés ont annoncé hier envisageaient qu'ils allaient reprendre « *tout doucement* » le travail. Quelque 400 salariés réunis en assemblée générale ont adopté le principe d'une reprise du travail sous conditions. « *Il faut que la reprise se fasse, mais pas dans n'importe quelles conditions* », a déclaré devant les salariés Xavier Mathieu, délégué CGT, en pointe dans le mouvement depuis l'annonce de la fermeture, d'ici 2010, du site qui emploie 1 120 personnes, la plus importante en France depuis le début de la crise.

Les délégués syndicaux ont remis dans la matinée à la direction un protocole d'accord sur les conditions d'une reprise, qui demande notamment : « *pas de pression inutile pour faire du volume de production* », « *paiement du salaire jusqu'à lundi prochain pour le personnel* » et « *pas de chômage partiel* ».

Aucune date précise de reprise du travail n'est évoquée dans le document. Une réunion syndicats-direction devait se dérouler dans l'après-midi hors de l'usine.

Beaucoup de salariés s'accordent sur la nécessité – financière notamment – de reprendre le travail, mais entendent le faire à leur rythme, et sans abandonner la lutte pour la sauvegarde de l'usine.

Voulant croire à une solution politique, Antonio Da Costa, secrétaire CFTC du CE, entretient un « *petit espoir* ». « *Peut-être y aura-t-il un nouveau président chez Continental prochainement, et de nouvelles négociations...* »

Jean-Marc Todeschini, sénateur (PS) de la Moselle, a pour sa part ironisé hier sur la promesse de Nicolas Sarkozy de faire respecter leurs engagements aux dirigeants de Continental. « *On a vu avec Lakshmi Mittal et les dirigeants du groupe ArcelorMittal à quel point la parole de notre président porte auprès des tenants du capitalisme le plus débridé.* »

BOURSE DE PARIS — SÉANCE DU 17 MARS 2009

-0,87%

Consolidation : Au regard de la progression des cinq précédentes séances, le CAC40 se replie légèrement. La bonne orientation de Wall Street, aujourd'hui, lui a permis de limiter ses pertes dans des volumes toujours restreints. En sus de prises de bénéfices légitimes, le CAC40 a pâti de la chute d'Arcelor-Mittal, -11,77 %, sur des rumeurs de recapitalisation. A contrario, il a été épaulé par les valeurs bancaires, le secteur automobile et quelques actions «utilities». L'euro s'effrite également à 1,2960 USD.

LES 10 + FORTES VARIATIONS

Hausses	en %	€	Baisses	en %	€
Thomson	+42,11	0,54	Crosswood	-62,50	0,66
FIPP	+32,98	15,24	Mb Retail Europe	-40,14	0,88
Plastic Omnium	+12,40	5,62	FSDV	-26,35	26,52
Infogrames (Reg)	+11,91	3,10	Ricoh Company	-19,00	7,29
Poncin Yachts	+11,90	0,47	Marocaine (Cie)	-17,61	13,10

MARCHÉS DE L'OR

	Dernier €	%Var. Veille	%Var. 31/12
Lingot de 1 KG Env	22980,00	-0,04	+16,06
Pièce 20 F	145,10	0,00	+15,25
Pièce 20 $ américains	810,00	-4,71	+28,58
Pièce Suisse 20 F	143,20	-1,31	+14,56
Souverain	170,20	0,00	+13,61
Pièce 10 florins hollandais	137,00	-2,14	+13,98

DEVISES

	Achat €	Vente €	Taux change
Dollar américain	0,76	0,79	0,7716
Dollar Canadien	0,59	0,62	0,6054
Franc Suisse (CHF)	0,64	0,66	0,6518
Livre Sterling (GBP)	1,06	1,10	1,0796
Yen (100)	0,76	0,80	0,7802

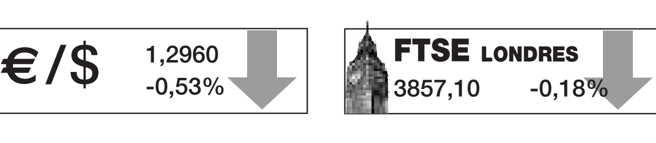
INDICES

	Pts	% Veille
SBF 80	3073,87	-0,36%
SBF 120	1996,02	-0,81%
SBF 250	1946,24	-0,81%
CAC Next20	3169,45	-0,65%
CAC Mid100	3977,09	-0,30%
CAC Small90	3614,53	-0,21%
CAC Mid&Small190	3956,14	-0,29%
IT.CAC	623,60	+0,09%

LES TAUX :		
3 mois	1,6138 / 40	
1 an	1,9088 / 90	
10 ans	3,7082 / 84	

CAC 40 : M10 2663,68 — M11 2674,20 — J12 2694,25 — V13 2705,63 — L16 2791,66 — M17 2767,28 (échelle 2300 à 3000)

CAC40 PARIS	2767,28	-0,87%
DAX FRANCFORT	3987,77	-1,40%
NIKKEI TOKYO	7949,13	+3,18%
DOW JONES NEW YORK	7231,39	+0,20%
€/$	1,2960	-0,53%
FTSE LONDRES	3857,10	-0,18%
STOXX 50 EUROPE	2012,25	-1,06%



PETROLE — BRENT 45,43 $ | Baril NEW YORK 46,84 $

CHIFFRES CLÉS...

Indices INSEE des prix à la consommation : Février 2009 hors tabac **117,59** (+0,88% en un an), indice avec tabac **118,84** (+0,87% en un an) • **Indice INSEE de référence des loyers :** quatrième trimestre 2008 : **117,54** (+2,83% en un an), base 100 au deuxième trimestre 2004 • **SMIC : 8,71**€/h brut depuis le 01-07-2008, base 151,67 h par mois 1 321 € • **Taux d'intérêt : Euribor** 3 mois **1,88%** - **TMO** (secteur privé) **4,90%**

L'INFO DU JOUR : RETOURNEMENT DE L'IMMOBILIER AMÉRICAIN

Le département du Commerce américain vient d'annoncer une nouvelle attendue, mais inespérée, depuis des mois. il s'agit du renversement de tendance du secteur immobilier. Pour la première fois depuis plus d'une année, les mises en chantier et les permis de construire progressent nettement en février. Les mises en chantier enregistrent une progression de +22 % et les permis de construire rebondissent de +3 %. Pour les maisons individuelles, les permis de construire ont bondi de +11 %. La corrélation de ces deux indicateurs est un signe encourageant car il correspond à un retour de la demande et, par conséquent, à un retour haussier de l'offre. Si ces chiffres de février devront être confirmés en mars et durant les mois qui suivent, ils constituent un pas majeur vers l'expansion de ce secteur. Ils ont également une forte probabilité de signer la fin d'un mouvement baissier infernal. En effet, la hausse des mises en chantier est la plus importante enregistrée depuis janvier 1990.

A SURVEILLER : SWATCH

Swatch Group a pâti de la crise au second semestre 2008 et affiche un résultat annuel de 838 millions de francs suisses, en chute de -17,4 %. La direction reste confiante pour l'année en cours.

LA QUESTION DU JOUR

Que signifie "back to basics" ?

Ce terme anglo-saxon signifie qu'il est parfois bon, voire salvateur, de revenir à des principes simples, basiques comme les fondamentaux. La crise économique et financière rend toute sa valeur à ce propos.

LE CHIFFRE DU JOUR...

-1,3 % Les premières estimations de la croissance islandaise pour le 4e trimestre 2008 évaluent la chute du PIB à -1,3 %, en rythme annuel. Par rapport au 3e trimestre, le recul ressortirait à -0,9 %. Cette contraction de l'activité économique en fin d'année ramène la croissance annuelle du pays en 2008 à +0,3 % par rapport à celle de 2007.

VALEURS DU CAC 40

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Accor	27,41	-2,31	-21,92
Air France - KLM	7,07	-1,53	-22,86
Air Liquide	60,84	-3,59	-7,04
Alcatel-Lucent	1,25	+0,80	-18,46
Alstom Regroupement	40,69	-0,76	-3,02
Arcelor Mittal	12,66	-11,77	-25,52
AXA	8,18	+0,76	-48,37
BNP Paribas	31,70	-0,87	+4,83
Bouygues	27,63	+0,52	-8,49
Cap Gemini	25,00	+1,50	-9,06
Carrefour	26,60	+1,19	-3,32
Credit Agricole	8,10	+1,83	+1,36
Danone	35,99	-2,95	-16,63
Dexia	2,17	+3,87	-32,02
EADS	9,80	-0,30	-18,53
EDF	28,29	-0,98	-31,81
Essilor Intl.	28,42	+0,70	-15,33
France Telecom	17,73	+0,31	-11,17
GDF SUEZ	25,58	-2,49	-27,57
Lafarge	33,31	-3,72	-23,12
Lagardere S.C.A.	19,43	-2,63	-32,95
L'Oreal	51,52	-1,24	-17,28
LVMH	47,69	-2,57	-0,15
Michelin	28,21	+1,32	-24,91
Pernod Ricard	42,65	-3,94	-19,45
Peugeot	15,33	+3,47	+26,13
PPR	50,78	-0,57	+9,03
Renault	14,15	+4,12	-23,72
Saint Gobain	20,79	-2,57	-38,12
Sanofi-Aventis	41,76	-0,09	-8,00
Schneider Electric	49,38	+2,07	-6,82
Societe Generale	26,86	+3,90	-25,40
Stmicroelectronics	3,44	-1,62	-28,00
Suez Environnement	10,52	+1,59	-12,70
Total	37,83	-0,91	-2,75
Unibail-Rodamco	100,68	-1,71	-5,49
Vallourec	60,64	-1,45	-25,04
Veolia Environ.	17,04	+3,46	-23,25
Vinci	28,80	-0,46	-3,93
Vivendi	19,20	-1,25	-17,42

COTATIONS

• **Arcelor Mittal**.– Des rumeurs d'augmentation de capital troublent le cours du sidérurgiste ArcelorMittal : le titre plonge de 11,78 % à 12,66 euros. Le Financial Times a indiqué que le groupe a mandaté les banques JPMorgan et Deutsche Bank pour réaliser l'opération. La direction a pourtant démenti ces informations, et affirme qu'elle n'a mandaté aucune banque sur ce sujet.

• **Safran**.– Le groupe d'aéronautique et de défense Safran est pénalisé par des craintes d'annulations de commandes. La veille, le délégué général à l'armement, Laurent Collet-Billon, a déclaré que la France réfléchissait à une éventuelle réduction de commandes de l'A400M, l'avion militaire du constructeur européen EADS. Safran est l'un des fournisseurs de l'avion. L'action recule de 5,95 % à 7,11 euros.

• **Plastic Omnium**.– L'action du plasturgiste Plastic Omnium bondit de 12,40 % à 5,62 euros. Malgré l'annonce d'un exercice en pertes, le premier de son histoire (-65,4 millions d'euros), le groupe a rassuré les marchés, qui saluent le maintien d'une marge opérationnelle positive tout au long de l'année (2,6 %, en baisse de 1,2 point) et surtout au quatrième trimestre, alors que sur la même période, l'activité a plongé de 22,9 %.

• **Zodiac**.– L'équipementier aéronautique Zodiac a dévoilé un chiffre d'affaires semestriel de 1,1 milliard d'euros, en progression de 12,7 %. Cependant, la direction a revu à la baisse son objectif de résultat opérationnel courant en 2008/09 : il « restera en forte croissance mais pourrait être inférieur d'environ 5 % à l'objectif » de l'entreprise, à cause du recul de l'activité dans les airbags et du décalage dans les sièges et cabines. Le cours cède 14,82 % à 21,03 euros.

• **NextradioTV**.– Le résultat net du groupe de médias NextradioTV est repassé dans le vert en 2008. L'an passé, la société a réalisé un bénéfice net de 900 000 euros, contre une perte nette de 11,7 millions d'euros en 2007. Le chiffre d'affaires progresse de 14,8 % à 122 millions d'euros. Hier l'action valait 9,74 euros, en hausse de 8,58 %.

Le conseil du jour

En une semaine, la valeur du spécialiste de la prise en charge de la dépendance Orpea a gagné 11,13 % à 26,67 euros hier. Le consensus des analystes recommande de se renforcer, avec un objectif de 31,75 euros. Nous conservons le titre, que nous avons acheté en novembre 2007 à 30,54 euros.

EUROLIST

Valeurs françaises

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
ABC Arbitrage	5,65	-0,70	+14,12
Acanthe Develop.	1,17	-2,50	-5,63
ADA	8,41	0,00	-15,87
ADP	40,00	-4,39	-17,31
ADT	0,02	0,00	0,00
Affine	9,59	+7,15	-26,17
Agricole de la Crau	103,00	0,00	-28,47
Altamir Amboise	1,19	+0,84	-52,96
Altran Technologies	2,22	+4,03	-18,48
ANF	21,65	-0,23	-16,70
Arbel	0,32	0,00	-15,79
Areva CI	325,60	-1,24	-6,97
Arkema	11,73	+1,91	-4,17
Artois Indust.Fin	2000,00	0,00	-0,24
Atos Origin Sa	21,22	+3,43	+18,42
Autor.Paris-Rhin-Rhône	46,12	+0,69	-7,28
Bac Majestic	0,08	0,00	-33,33
Baccarat	107,03	0,00	-2,77
Bains Mer Monaco	45,00	0,00	-17,40
Banque de la Réunion	93,66	+1,80	-37,55
Banque Tarneaud	81,80	0,00	-12,20
Beneteau	6,05	+0,83	-10,36
Bic	38,16	-0,17	-7,28
BioMérieux	59,06	+1,72	-1,54
Boiron	20,19	+2,27	+16,34
Bolloré Invest	78,01	-1,68	-8,25
Bongrain	35,86	+2,42	-24,96
Bull Regroupement	1,50	0,00	+30,47
Bureau Veritas	26,75	+0,88	-6,90
Burelle Sa	24,00	+6,66	-52,45
Business & Décision	2,78	0,00	-26,81
Canal+	4,60	+0,54	+11,53
Capelli	1,00	0,00	+11,11
Carbone-Lorraine	16,70	-3,77	-6,16
Casino Guichard ADP	43,15	-1,25	+14,20
Casino Guichard Perr	49,50	-1,39	-8,86
Catering Intern Services	49,21	-1,58	+7,44
Cegid	8,28	+2,85	+4,38
CGG Veritas	9,20	-0,97	-13,19
Chargeurs	4,99	+0,40	-28,63
Christian Dior	40,99	-1,20	+1,85
CIC A	80,00	+1,27	-19,94
Ciments Francais	57,50	-2,50	-4,61
Clayeux	2,78	0,00	0,00
Club Méditerranée	10,06	-3,27	-16,03
CMT Medical Tec.	5,60	0,00	+3,34
CNP Assurances	43,99	+3,25	-15,15
Cofigeo Financière	195,94	0,00	+19,48
Colas	144,00	+1,19	+1,45
Compagnie Cambodge	2300,00	0,00	+16,80
Courtois	85,00	0,00	+6,50
CRCAM ATL.VEND.CCI	31,80	0,00	-23,81
Créd.Fonc.Als-Lor.	51,00	-0,01	+0,96
Crosswood	0,66	-62,50	-59,99
CS Comm. & Syst	5,95	0,00	+19,09
Dassault Aviation	308,00	-2,22	-23,35
Dassault Systèmes	28,40	-0,19	-12,10
Derichebourg	1,49	-1,71	-7,63
Dév Rég.N.P.D.C	20,63	0,00	-6,23
DMC	1,16	0,00	0,00
Du Pareil au Même	39,85	0,00	0,00
Dynaction	4,35	+4,56	-20,87
EDF Energies Nouv.	29,87	+0,50	+18,27
Eiffage	34,08	+1,76	-8,77
Elect De Strasb	88,49	+0,22	+6,03
Elect Eaux Madag.	7,50	0,00	-16,45
Elf Aquitaine	179,10	-1,86	+3,29
Eramet	140,28	-1,22	+1,78
Esso	65,00	-0,03	-9,59
Euler Hermes	20,70	+2,27	-40,94
Eurazeo	19,01	-4,01	-43,29
Euro Disney	2,74	+1,48	-23,85
Eurotunnel Units	0,08	0,00	-27,27
Exacompta Clairef.	64,01	0,00	-22,87
Faurecia	8,07	-2,77	-18,33
Fimalac	21,98	-1,94	-1,84
Fonc.Fin.Particip	29,39	+4,53	+26,64
Foncière 7 Invest	1,51	0,00	-42,14
Foncière Atland	64,99	0,00	0,00
Foncière Lyonnaise	21,99	+1,80	-13,76
Foncière Régions GFR	36,41	-1,92	-25,68
Fromageries Bel	86,50	0,00	-14,48
FSDV	26,52	-26,35	-45,31
Gantois	2,00	0,00	+110,50
Gaumont	44,00	0,00	-3,26
Gds Moulins Strasb	390,00	0,00	-7,14
Gecina	27,15	+1,06	-45,27
Gevelot	15,20	+8,57	-5,65
Gfi Informatique	2,07	+0,97	-19,41
Groupe Eurotunnel	3,70	-1,59	-3,90
Groupe Gascogne	17,96	-0,11	-44,80
Groupe Open	4,73	-0,42	+14,01
Groupe Partouche	1,84	0,00	-33,07
Groupe Steria	9,96	+1,32	+24,95
Guyenne & Gasc.	54,63	-3,42	-11,14
Havas	1,84	+2,44	+25,61
Hermes Intern	71,01	-2,86	-28,88
Iliad	67,09	+1,80	+8,19
Imerys	27,54	+0,51	-15,23
Infogrames Entert	3,10	+11,91	-23,08
Infotel	31,85	0,00	-6,01
Ingénico	12,84	+3,42	+15,71
Inter Parfums	15,55	-0,63	-13,79
Jacques Bogart	73,10	0,00	+1,52
J-C Decaux	7,79	-1,39	-36,60
Kaufman & Broad	6,10	0,00	-23,40
Klépierre	12,41	-1,66	-29,03
Laurent Perrier	38,62	+0,10	-34,51
Lebon	56,90	0,00	-15,06
Legrand Promesses	13,06	-0,34	-4,45
LISI	24,00	-0,99	-2,04
Locindus	16,66	-0,05	+23,93
M6-Metrologic TV	11,73	-0,67	-15,23
Maurel Et Prom	8,28	-1,31	+1,22
Montupet S.A.	1,70	0,00	-52,21
Natixis	1,25	+9,84	0,00
Neopost	54,00	-1,62	-16,67
Nexans	30,83	+0,43	-27,55
Norbert Dentressangle	21,00	-2,37	-23,63
Nord-Est	18,43	0,00	0,00
NRJ Group	4,69	-0,08	-11,02
NSC Groupe	38,00	0,00	-35,46
Oberthur Card Syst	6,72	0,00	0,00
OL Groupe	6,35	+0,79	-23,54
Olitec	3,20	0,00	0,00
Oxymetal - Laser Tech	3,79	+4,98	+1,96
Pages Jaunes	6,29	-1,25	-10,49
Pharmagest	36,00	+0,05	-2,17
Plastic Omnium	5,62	+12,40	-23,47
Provimi	8,18	+2,12	+12,84
PSB Industries	11,60	-0,85	-6,45
Publicis Groupe SA	20,22	-0,07	+9,85
Recylex (ex Métaleurop)	2,98	-3,24	+19,72
Rémy Cointreau	17,64	-0,50	-40,44
Rexel	3,91	-1,51	-17,84
Rhodia	2,37	+0,16	-47,35
Rocamat	0,85	0,00	-56,39
Rougier	23,00	0,00	-0,62
Safran	7,11	-5,91	-26,19
Salvepar	45,00	+0,69	-16,48
Scor Reg	15,48	+2,58	-5,47
SEB	19,47	-2,79	-9,22
Sequana Capital	3,66	-2,37	-15,45
SIIC de Paris	196,01	0,00	-17,60
Silic	54,59	-1,39	-17,92
Sodexho Alliance	35,71	-2,69	-9,72
Somfy International	91,00	-3,18	-20,16
Sopra	24,23	-3,08	-2,92
Sperian Protection	21,00	+2,73	-53,01
Spir Comm	12,00	-1,88	-39,34
Sr. Téléperf	23,01	-0,86	+15,52
Sucrière De Pithi.	485,00	0,00	+5,42
Suez	24,80	-0,24	-28,28
Supra	14,40	0,00	+1,49
Technip	27,01	+1,46	+23,89
TF1	5,77	-0,74	-44,69
Thales	29,40	-0,70	-1,46
Thomson	0,54	+42,10	-43,71
Tonna Electronique	0,55	0,00	-34,51
Trigano	4,65	-1,06	+5,24
Ubi Soft Entert	12,65	0,00	-9,35
Union Fin. De France	21,10	+2,37	+3,48
Valeo	10,51	+0,09	-1,04
Wendel Investissement	17,78	-1,63	-49,76
Zodiac	21,03	-14,82	-19,11

Valeurs étrangères zone euro

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Abn Amro Hdg	35,30	0,00	0,00
Allianz	59,67	+1,96	-19,36
Altadis	50,00	0,00	0,00
Banco Popular Espanol	11,14	0,00	0,00
Bayerische Hyp & Ver	42,05	0,00	0,00
Completel Europe	32,20	0,00	+0,63
Corio	37,49	0,00	+20,93
Gemalto	18,91	+1,23	+5,59
ING Groep Nv Cva	3,43	-0,38	-53,19
NYSE Euronext	13,59	-3,06	-24,90
Robeco Nv	13,76	-3,50	-11,53
Rodamco Contin Eur	83,21	0,00	0,00
Rolinco Nv	12,05	+0,41	-2,80
SES Global FDR	14,39	+2,56	+4,13
Telefonica	19,36	0,00	0,00
Trader Classified Media	0,03	0,00	0,00

Valeurs internationales

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Adecco Sa	22,05	-2,30	-4,17
Agta record	16,50	0,00	-1,78
Altria	46,79	0,00	0,00
American Express	44,95	0,00	-2,94
Anglogold	26,10	-1,13	+43,36
Atmel	2,43	-0,81	+20,91
AVIVA	11,10	0,00	0,00
Barrick Gold	22,80	0,00	0,00
BP PLC	5,17	+5,51	-3,19
Caterpillar Inc	20,28	-9,86	-33,52
Colgate Palmolive	45,00	+2,06	+2,21
Diageo Plc	8,52	+0,23	-13,66
Dow Chemical	6,10	-3,48	-46,09
Dupont De Nem.	15,42	+2,66	-10,62
Ford Motor	1,60	-10,11	-5,28
General Electric	7,58	-2,19	-33,39
General Motors	1,95	0,00	-31,05
Gold Fields	12,85	0,00	0,00
Harmony Gold	8,52	-4,26	+18,51
HSBC Hdg	4,99	+4,39	-27,98
Ito-Yokado	30,40	0,00	0,00
ITT Industries	28,42	+1,75	-9,52
KESA Electricals	1,06	+4,95	+26,17
Kingfisher Plc	1,45	-0,68	+1,40
Norsk Hydro Asa	2,55	-2,67	-5,53
Philip Morris Intl	28,40	+1,42	-3,37
Procter & Gamble	36,78	-2,41	-10,28
Ricoh	7,29	-19,00	+1,24
Rio Tinto	21,30	-6,04	+40,12
Rorento Nv	40,79	0,00	-2,92
Schlumberger	31,96	-0,06	+9,27
Total Gabon	208,93	-0,03	+20,79
United Technologies	52,50	0,00	0,00
Zambia Copper Inv.	0,73	0,00	+14,05

Alternext

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
1000 mercis	21,00	-2,32	+22,79
1855	0,04	0,00	+100,00
Adomos	0,37	0,00	-13,94
Adverline	2,95	-1,00	0,00
Brossard	2,65	-11,37	-17,93
Cellectis	5,50	+1,10	-20,87
Demos	10,15	0,00	-7,34
Emailvision	1,45	0,00	+0,73
Entreparticuliers.com	5,72	-3,70	-13,36
Environnement SA	19,75	+0,10	+9,77
Freelance.com	0,81	0,00	+3,85
Groupe Promeo	7,80	-2,25	-42,66
Harvest	18,02	0,00	-1,53
Laroche Sa	7,40	0,00	-6,44
Leguide.Com	13,28	-3,06	+24,44

	Type	VL € 31/12	% var.
Logic Instrument	2,32	-0,42	+10,53
MAESA	12,00	0,00	-3,92
Mastrad	1,82	-0,54	-34,97
Maximiles	6,20	-1,58	-17,33
Piscines Groupe GA	10,50	0,00	-14,58
Poweo	13,69	-0,65	+39,76
Press Index	5,05	0,00	-23,35
Satimo	2,98	-5,39	-13,62
Seloger.com	12,30	+0,49	+17,13
Sidetrade	14,25	0,00	+1,78
Sporever	2,77	0,00	-4,16
Voyageurs du monde	10,10	0,00	-15,83
Weborama	5,57	+1,45	+11,41

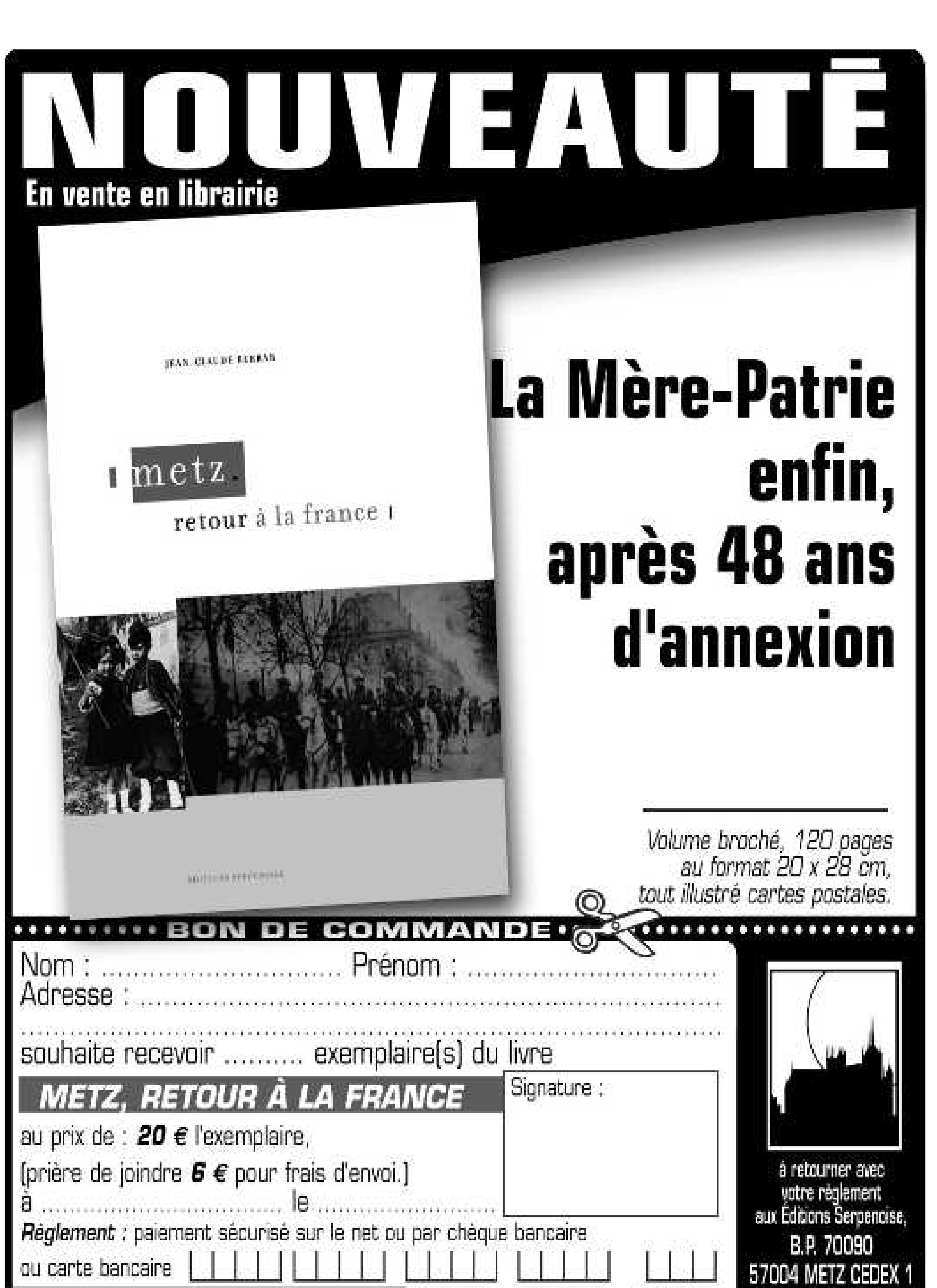
SICAV et FCP (Dernier Cours Connu)

CAISSE D'ÉPARGNE

	Type	VL € 31/12	% var.
Ecur. Trésorerie C	F	66,64	+0,42
Ecureuil Capitalisation C	F	58,68	+1,65
Ecur. Dynamique D +	F	23,23	-12,44
Ecureuil Actions Europ. C	F	9,95	-12,10
Ecur.Energie D	F	28,71	-11,85
Ecur. Investissements D	F	32,14	-12,00
Ecureuil Trimestriel D	F	267,18	+1,36

CRÉDIT MUTUEL

	Type	VL € 31/12	% var.
CM CIC Dyn. Europe C	F	23,27	-10,19
CM CIC Equilibre C	F	53,50	-5,41
CM CIC Euro Actions C	F	13,27	-15,64
CM CIC France C	F	21,83	-13,79
CM CIC Mid France	F	19,80	-9,84
CM CIC Tempéré C	F	145,02	-2,58
CM CIC Europe	F	15,28	-12,59





Grand jeu 90ème Anniversaire du RL

Appareils photos numériques : 37 gagnants !

ALTPETER Béatrice (GUENVILLER)
ANGELETTI Marie (HOMECOURT)
BASSO Lydie (METZ)
BOOS Christel (SARRALTROFF)
BROGGIO Denise (CLOUANGE)
BRUCK Patrick (VERNY)
CESARONE Antoine (PIERREVILLERS)
DIETSCH Frédéric (METZ)
DILLMANN Gisèle (YUTZ)
DUBOIS Jean-Marie (TALANGE)
FLORY Sylviane (KESKASTEL)
GASSERT Yvonne (MAIZIERES-LES-VIC)
GUELEN Pierrette (THIONVILLE)
GUTH Raymond (MONTIGNY LES METZ)
HENRY Nicole (BEUVEILLE)
HERGAD Arlette (TERVILLE)
HOULLE Paul (ELLVILLER)
IOCHUM Emmanuelle (CORNY SUR MOSELLE)
JAXEL Marise (AUDUN LE TICHE)
KOEPPEL Thibault (AMANVILLERS)
LAMBING Roger (SERROUVILLE)
LAMPE François (WOIPPY)
MASSI Michele (WOIPPY)
MICHAELIS Rose-Marie (STIRING WENDEL)
MONSEL Giselle (BARONVILLE)
PERON Christian (FORBACH)
REEB Annie (REDING)
ROLLIN Gérard (MONTIGNY LES METZ)
ROTH Claudie (DELME)
RUSSO Nathalie (LANDRES)
SAUDER Edgard (THEDING)
SCHAEFFER Victor (PETIT REDERCHING)
SCWALLER Adrien (CHÂTEAU SALINS)
SOUMANN Simone (WALDWEISTROFF)
WARCZAK Laurent (MONTOIS LA MONTAGNE)
WOLF Gustave (PUTTELANGE AUX LACS)
ZANELLO Charlie (METZ)

Un écran plat offert par SATURN pour Sandra

Dans la vie, il faut persévérer. Sandra Fourrier, domiciliée rue de Saintonge à Créhange, ne dira pas le contraire. La chance vient enfin de sourire à cette « habituée des jeux de grattage, mais qui perd toujours ». Participant au Grand jeu 90ème anniversaire du RL, elle a envoyé ce lundi un SMS au jeu audiotel du Républicain Lorrain, et a eu « la surprise de gagner un téléviseur écran plat offert par notre partenaire Saturn ». Ce cadeau lui fait vraiment plaisir. La jeune femme âgée de 34 ans, aime regarder la télévision après une longue journée de travail. Responsable de magasin dans le domaine de la boulangerie, elle ne manque aucun épisode de la série américaine Les experts. Les documentaires comme Capital ou Zone interdite l'intéressent aussi.



LE GROS LOT DE LA CARTE n°3

Une voiture Suzuki Swift offerte par le Républicain Lorrain et son partenaire Bailly Car Avenue est toujours en jeu. Alors tous à vos cartes !

NOTEZ-LE :
Une petite précision semble nécessaire après ces quelques semaines de jeu. Pour gagner, il y a deux conditions : 3 symboles identiques dans la MÊME COLONNE (verticalement) et votre appel au 08 92 39 09 19 de 9h à 14h précises, le jour même de la parution, dans le Républicain Lorrain, de la dernière date vous ayant permis de gagner.

CARTE N°3

du dimanche 15 mars au samedi 21 mars 2009

100 000 € de CADEAUX à GAGNER

Jouez chaque jour avec Le Républicain Lorrain





Mercredi 18 mars 2009

GRATTEZ sur la carte N°3 LES DATES CI-DESSOUS

1932	1944	1965	1958	1921

Si vous avez découvert 3 symboles identiques dans la même colonne (verticalement) VOUS AVEZ GAGNÉ LE LOT INDIQUÉ EN HAUT DE CETTE COLONNE
Appelez le : 08 92 39 09 19 (0,34€/minute)
AUJOURD'HUI DE 9 h à 14 h

GAGNEZ AUSSI PAR TÉLÉPHONE
grâce à votre CODE DU JOUR situé sur votre carte en bas à droite
Ce code est valable uniquement pour le jour indiqué
1 gagnant toutes les 7 minutes !
au **08 97 78 10 10** (0,56€/appel)

Bailly · Luxair · cora ·   · Centre Saint Jacques · SATURN

AU FIL DES DATES

Dimanche 28 décembre 1958 :
Mise en place du Nouveau Franc


Le Républicain Lorrain
Le franc dévalué de 17,55 % et rendu convertible

1921 : Création de la ligue Lorraine de football
1932 : Découverte des thermes à Metz, près de la place Sainte-Croix
25 août 1944 : Libération de Paris
21 février 1965 : assassinat de Malcom X des Black Panthers à Harlem (USA)

JUSTICE

nancy

Raflatac et son CE se querellent

Depuis l'annonce en novembre dernier du licenciement de 90 salariés, les relations entre les organisations syndicales et la direction de Raflatac, implantée à Pompey, transitent depuis quelques semaines par les tribunaux.

Hier, en référé, le TGI de Nancy a examiné la requête des élus du comité d'entreprise pour délit d'entrave. Au cœur du problème : la dernière réunion du CE, le 6 mars. Les élus devaient donner un avis sur ce que la direction nomme pudiquement « *la compression du personnel* ». Faute de réponses à leurs questions, les élus « *n'ont pas pu le donner* », constate Me Michel, le conseil du CE. « *La direction leur a demandé de voter sur ces licenciements, cela n'a pas été possible, ils ont été incapables de le faire* ». Pour lui, l'entrave existe bien. « *Depuis novembre, le CE a posé 114 questions, elles sont restées sans réponse. Une usine se construit en Pologne avec les bénéfices de celle de Pompey* », rappelle l'avocat. Pour lui, il est légitime que les élus s'en inquiètent par le truchement de questions précises.

Dernier à prendre la parole, l'avocat de Raflatac, Me Hemon Hilaire, fait d'abord du droit en demandant l'irrecevabilité de la demande des élus, car elle serait hors délai. Puis il aborde le fond du dossier. « *Nous ne sommes pas dans le livre IV mais dans le livre III. Nous ne parlons pas de licenciements mais d'une consultation générale du CE pour une compression de personnel. Depuis novembre, nous avons remis 246 pages d'information, un rapport d'expert, il y a eu 19 réunions du comité d'entreprise, 23 heures de réunion et 117 pages de procès-verbaux* ». Pour Me Hemon Hilaire, la stratégie des élus du CE repose sur un « *abus des demandes. Le comité d'entreprise aura tout le temps de poser ses questions lorsque le livre III sera ouvert* ». Décision le 31 mars.

M.-O. N.

Raflatac produit des complexes adhésifs et des étiquettes.

FAITS DIVERS

Ouvrier coincé sous deux tonnes de coffrage

Un accident du travail s'est produit hier, peu avant 11 h 30, sur le site des Ponts et Chaussées à Bertrange, dans la proche banlieue de Luxembourg-Ville. Un salarié était occupé à des travaux sur un important coffrage, lorsque ce dernier a cédé et est tombé du haut du chantier. Un ouvrier, qui se trouvait à ce moment à côté du bâtiment en construction, a été coincé sous l'ensemble d'un poids total de deux tonnes. Le Samu de Luxembourg a été appelé sur les lieux. Grièvement blessée, la victime a été héliportée à l'hôpital du Kirchberg. Son pronostic vital est engagé. Le parquet de Luxembourg a demandé une enquête.

Un Boeing 747 de Cargolux sort de la piste

Un avion-cargo de la compagnie luxembourgeoise Cargolux s'est retrouvé dans le gazon, après avoir atterri sur la piste de l'aéroport de Maastricht aux Pays-Bas, hier peu avant 9 h. Le Boeing 747, chargé de 100 tonnes de fruits et légumes, venait de Nairobi au Kenya. La position instable de l'avion, qui bloquait la piste d'atterrissage, a nécessité la fermeture de l'aéroport durant les opérations de sauvetage. L'équipage, composé uniquement de deux personnes, est sorti indemne de l'incident. Le trafic aérien a été dévié vers l'aéroport de Liège Bierset.

assises de meurthe-et-moselle

La « prison psychologique » des prostituées albanaises

Les enquêtes de personnalités des huit accusés ont commencé à montrer comment fonctionnait le clan réuni autour de la famille Perlesi. Les trois femmes, co-accusées, se sont posées hier comme victimes.

Quand l'appartement vous est prêté pour trois semaines, cela laisse le temps de s'installer, quitte à pousser les meubles. Les avocats des huit accusés, jugés aux assises pour proxénétisme en bande organisée, ont obtenu de changer d'endroit dans la salle. La présence de l'avocat général dans leur dos ne leur convenait pas. Une fois cela arrangé, le procès a repris son cours.

Les huit accusés, tous Albanais, âgés de 23 à 40 ans, ont défini leurs positions hier matin, au deuxième jour du procès devant les assises de Meurthe-et-Moselle. Les trois femmes, qui avaient collecté de l'argent pour les proxénètes, ont reconnu leur responsabilité, parfois avec des nuances, comme Elona Matraku. « *J'étais sous la contrainte* », dit-elle. Les hommes ont reconnu *a minima*, pour les frères Perlesi, Xhevahir et Dritan, voire ont nié toute implication comme Ded Gjindodaj : « *Je n'accepterai jamais de ma vie quelque chose que je n'ai pas fait* ».

Le trottoir pour acheter une voiture

Le reste de la journée a été consacré aux enquêtes de personnalité. Les frères Perlesi ont tenté de contrer les aspects dérangeants de leur carrière. Xhevahir, un colosse malgré sa taille moyenne, a expliqué qu'il vivait en Belgique de ventes de voitures. Kristina Dema se prostituait par amour pour lui ? « *Je n'ai jamais forcé une fille à travailler. Nous étions toujours en couple, nous partagions tout.* »

Dritan Perlesi, petit frère à peine moins costaud, reconnaissait du bout des lèvres avoir bénéficié de l'argent gagné par Ilona Matraku, folle amoureuse de lui. Sa cloche a le même son : « *C'était une décision commune* ».

Les trois femmes sont plus prolixes. Elles racontent toutes une espèce de dépendance amoureuse. La défense des hommes a bondi quand elle a entendu Vitore Gjoka, divorcée du père des frères Perlesi, dire qu'elle avait été violée par lui. Les larmes aux yeux elle raconte comment elle a été obligée de se prostituer, quasiment « *otage* » de cet homme trente ans plus âgé, décrit comme le chef du clan. Condamné en Albanie, il ne peut plus être jugé en France.

« *Avec lui, j'étais en prison psychologiquement* », ajoute Vitore Gjoka, qui a refait sa vie en France. Malgré les nuits à 700 €, pendant quatre ans, elle avoue : « *Je ne suis propriétaire de rien du tout. L'argent, c'était pour lui.* » La petite brunette ajoute : « *Je lui ai demandé jusqu'à quand il faut que je travaille. Il m'a répondu : jusqu'à ce qu'on devienne riches !* » Elona Matraku ne dit pas autre chose. « *J'étais manipulée, je ne me rendais pas compte de ce que je faisais.* » Quand elle a commencé le trottoir, il s'agissait juste d'acheter une voiture...

Le procès doit se poursuivre aujourd'hui avec les expertises psychologiques avant que le directeur d'enquête ne soit entendu vendredi.

Julien BÉNÉTEAU.

metz

Salut nazi à Gerland : six mois avec sursis

Un supporter du FC Metz, membre du groupe non-officiel La Faction, a été condamné, hier, par le tribunal correctionnel de Metz pour provocation à la haine ou à la violence lors d'un match à Lyon, le 23 février 2008.

Il y a deux prévenus mais le chauffeur-livreur messin de 36 ans est seul à la barre, hier, pour répondre de son comportement et de son ivresse, lors du match de football qui a opposé, le 23 février 2008, les Grenats à l'OL au stade de Gerland. À l'issue de la rencontre, les joueurs messins avaient distribué des tee-shirts portant le slogan « *Racisme, plus jamais ça !* » dans les tribunes. Plusieurs supporters les avaient jetés au sol en chantant en allemand et en faisant le salut nazi.

Supporter des Grenats depuis vingt ans, le prévenu avoue son état d'ébriété et les chants en allemand, mais nie farouchement tout geste à caractère extrémiste. « *C'est vrai qu'il m'arrive de boire vingt à trente bières* », explique-t-il à la présidente Miceli. Son comportement lui a déjà valu à l'époque quatre mois d'interdiction administrative de stade.

Avocat du FC Metz, Me Mehdi Zouaoui fustige « *ces chants qui rappellent des périodes sombres de notre histoire* ». Déplorant le préjudice subi par le club, il réclame un euro symbolique de dommages et intérêts.

« Condamnation exemplaire »

Conseil de la Ligue professionnelle de football et de la Fédération française de football, Me Laurent Petreschi sollicite « *une condamnation exemplaire* ». Il réclame également l'euro symbolique pour les deux parties civiles qu'il représente.

« *Notre tribunal a déjà connu ce genre de dossier, mais pour des affaires moins graves que celle d'aujourd'hui*, rappelle Pierre Esper. *Le football est-il malade de ses supporters ? Là, ce ne sont pas des violences ou des fumigènes que l'on poursuit mais une idéologie xénophobe.* « Un con reste un con », *aurait dit Brassens* », conclut-il en rappelant que La Faction a été dissoute par le ministre de l'Intérieur en avril 2008. Il requiert 2 000 € d'amende, dix mois de prison avec sursis et interdiction d'entrer dans une manifestation sportive pendant deux ans.

Me Dieudonné Amehi, conseil du prévenu, souhaite « *relativiser cette affaire. Mon client ne doit pas être le bouc émissaire de tout ce qui se passe dans les stades de France.* » Le prévenu a été condamné à six mois de prison avec sursis assorti d'une mise à l'épreuve de trois ans avec une obligation de soins. Il devra, en outre, s'acquitter d'une amende de 700 € et n'a plus le droit de pénétrer dans une enceinte sportive pendant deux ans. Les trois parties civiles percevront un euro de dommages et intérêts.

Delphine DEMATTE.

REPÈRES

Bombe de 250 kg désamorcée

Les ouvriers communaux de Nommern, au Luxembourg, ont connu une surprise de taille, hier. Ils étaient occupés, peu avant 10 h, à creuser un trou pour planter un arbre, à la sortie du village, au bord de la route menant de Cruchten à Schrondweiler, et tout près des dernières maisons d'habitation de Cruchten. C'est là qu'ils ont trouvé une bombe de belle taille, lâchée d'un avion lors de la Seconde Guerre mondiale.

La patrouille de police du commissariat de Mersch, appelée sur place, a pu constater que la bombe, la tête en l'air, était encore partiellement enterrée, mais que son diamètre était de 30 à 40 centimètres. Le service de déminage de l'armée a alors été sollicité et le site a été évacué dans un rayon de 400 mètres. La bombe pesait 250 kg. À 13 h 30, l'engin était désamorcé. Il comprenait deux détonateurs, ce qui a rendu les opérations de sauvetage plus difficiles. Vers 14 h, la fermeture de la route a pu être levée, et les habitants ont pu regagner leurs domiciles.

32 tonnes de surcharge

Vers 13 h 50, hier, l'Unité centrale de la police de la route (UCPR) grand-ducale a effectué un contrôle sur l'A4 Luxembourg-Esch-sur-Alzette, à hauteur de Pontpierre. Un attelage routier, composé d'un camion et d'une remorque, a été stoppé. Sur la remorque se trouvait une excavatrice de 32 tonnes. Le conducteur et la firme ne disposaient pas de l'autorisation spéciale pour une longueur dépassant les normes (22,67 m au lieu de 18,75 m), la largeur étant de 3 m au lieu de 2,55 m.

De plus, l'ensemble routier pesait un total de 75,9 tonnes au lieu des 44 autorisées, soit une surcharge de 31,9 tonnes, ou de 72,5 %. La poursuite du voyage a été interdite, le conducteur et le gérant de la firme se sont vu dresser un procès-verbal.

REPÈRES

Reprise chez PSA Sochaux

L'usine PSA de Sochaux a repris hier après-midi sa production stoppée depuis près d'une semaine en raison de la grève de son fournisseur local Key Plastics, qui a entraîné la perte de 3 400 véhicules. La reprise du travail votée dans la matinée par les salariés de Key Plastics à Voujeaucourt (Doubs) a permis le redémarrage dès l'après-midi de l'usine de Sochaux que l'équipementier fournit en éléments de conduits d'air et aérateurs, a indiqué la direction sochalienne.

En raison de la grève, l'usine n'a pu produire aucun de ses modèles (Peugeot 308 berline, coupé-cabriolet et break et le nouveau crossover 3008) pendant trois jours complets de mercredi à vendredi ainsi qu'hier matin, soit un total de 3 400 véhicules, a précisé un porte-parole du site. L'usine avait programmé un jour d'arrêt lundi avant le déclenchement du conflit.

La production perdue sera rattrapée selon un calendrier à définir dans le cadre d'un prochain comité d'établissement, a précisé le porte-parole. Les salariés de Key Plastics à Voujeaucourt ont voté la reprise du travail par 77 voix contre 11, a indiqué la section CFDT.

Premières pertes dePlastic Omnium

Pour la première fois depuis sa création en 1947, le plasturgiste Plastic Omnium a enregistré des pertes, essentiellement dues au plan de restructurations mis en place l'an passé. « *Nous avons réalisé un résultat net négatif de 65,4 millions d'euros* », a expliqué le président du groupe, Laurent Burelle. Le chiffre d'affaires est lui en légère hausse de 0,4 % à 2,69 milliards d'euros. La crise économique a perturbé la croissance de l'entreprise, présente en Moselle à Sarreguemines et Boulay. Le groupe réalise en effet 80,5 % de son activité avec l'automobile à 2,24 milliards d'euros. Au total, l'entreprise compte 2 000 employés de moins en un an. Elle va fermer deux usines en France cette année, dont le site de Sandouville.

L'année 2009 n'a pas non plus bien commencé puisque le groupe a subi un recul de l'activité de 40 % au premier trimestre. Sur l'ensemble de l'année, le recul de l'activité devrait s'établir aux alentours de 25 %.

L'entreprise continue néanmoins d'investir. Elle va ouvrir six nouvelles usines cette année, trois en Chine et une en Russie sont déjà opérationnelles ; deux autres, en Inde, doivent démarrer en août.

Alsace : 5e édition d'*Augenblick*

La 5e édition du festival de cinéma en langue allemande *Augenblick*, qui s'est ouvert hier soir à Altkirch (Haut-Rhin), proposera jusqu'au 3 avril 36 longs métrages, dont plusieurs inédits, projetés dans une trentaine de salles dans toute l'Alsace. Disséminé dans 27 salles indépendantes de 23 villes de la région et initialement consacré au cinéma allemand, *Augenblick* a élargi en 2007 sa programmation à l'ensemble du cinéma germanophone (Allemagne, Autriche, Suisse et Luxembourg). Depuis la même année, le festival s'est également doté d'un prix de 2 000 euros destiné à aider la distribution du film lauréat en France.

En 2009, six films, tous inédits en France, seront en compétition dont *Chicken Mexicaine* (Suisse) de Armin Biehler ; *Ein Freund von mir* (Allemagne) de Sebastian Schipper ; *Luftbusiness* (Suisse/Luxembourg) de Dominique de Rivaz ou encore *Cet étranger en moi* (Allemagne) d'Emily Atef. Le prix sera décerné le 3 avril à Obernai (Bas-Rhin) par un jury composé d'une centaines de cinéphiles.

Plusieurs événements ponctuels sont également prévus pendant le festival, comme les « cartes blanches » données à l'agence de promotion du cinéma helvétique Swiss Films qui présentera plusieurs productions de Suisse alémanique ainsi qu'à *Arte*, partenaire d'*Augenblick* et coproducteur de plusieurs films programmés dans le cadre de la manifestation.

SOCIAL

arcelormittal

Reclassements à Gandrange : une solution pour 454 salariés

ArcelorMittal annonce qu'une solution a été trouvée pour plus de 80 % des salariés de l'usine de Gandrange. Les syndicats estiment que 64 aciéristes n'ont toujours pas de proposition, à quelques jours de l'arrêt de l'aciérie.

« *Nous avons beaucoup progressé le dernier mois pour apporter une solution à 80 % des salariés de l'usine de Gandrange.* » A quelques jours de l'arrêt définitif de l'aciérie de Gandrange, le 31 mars, et alors qu'il y a un mois le reclassement du personnel était jugé « *catastrophique* » par les syndicats, au point de déclencher une action des salariés, Evie Roose, en charge des ressources humaines au sein des Aciers longs carbone Europe d'ArcelorMittal, se dit satisfaite du chemin parcouru dans le cadre du PSE (Plan de sauvegarde de l'emploi) de Gandrange. « *Je pense que nous avons respecté nos engagements* », dit-elle. « *On comprend l'impatience des salariés, mais la crise et la conjoncture actuelle ne nous ont pas aidés. Le contexte était difficile* », poursuit-elle, en confirmant que sur les 575 suppressions d'emplois prévues à Gandrange, une solution avait été trouvée pour 454 d'entre elles.

Alors que 128 salariés partiront sur des « mesure d'âge », 17 ont été « accompagnées » pour accomplir des projets externes, environ 123 reclassements se feront vers l'unité des aciers plats de Florange, 9 autres étant en cours de validation. 69 salariés devraient être mutés vers des usines luxembourgeoises du groupe, sur les 105 programmés. Néanmoins, quelque 64 aciéristes sont actuellement sans aucune proposition alternative. « *Ce personnel restera sur le site et se verra confier des travaux à l'usine. Ils continueront à travailler en attendant de leur trouver une solution. Aucun ne restera à la maison* », assure Evie Roose. « *Dans les semaines qui viennent, nous allons mener à bien les derniers reclassements* », promet la DRH.

La formation pour le personnel du LCB

« *Ces 80 % sont le résultat de notre action. La lutte finit par payer.* » Marcel Thil, de la CFDT Gandrange, est sorti partiellement rassuré de la commission de suivi du PSE d'hier. Son homologue Pierre Sutter, de la CFE/CGC, est visiblement étonné que la direction soit parvenue à trouver autant de solutions de reclassement en si peu de temps. « *En un mois, ils sont allés chercher plus de 100 offres valables d'emploi* », constate le délégué CFE/CGC. « *Mais à ce jour, nous ne comptons que 46 véritables mutations réalisées. Nous en sommes à seulement 25 % de reclassement* », estime de son côté Jacky Mascelli, de la CGT. Selon lui, « *les offres valables d'emploi proposées par la direction passent d'abord par une période de détachement qui n'aboutit pas forcément à une mutation définitive.* » Et pour ceux de l'aciérie qui restent, « *l'attente d'une solution pourrait encore durer longtemps* », craignent les syndicats.

Du côté du LCB (Laminoir à couronnes et à barres), les 200 salariés initialement « condamnés » à 13 jours sur 20 de chômage partiel les prochains mois, ont eux aussi obtenu gain de cause. Ils auront la possibilité, sur la base du volontariat, de convertir le chômage partiel en journées de formation via un DIF (droit individuel à la formation). « *On l'a obtenu encore une fois grâce à l'action des salariés* », se félicite Marcel Thil.

Bernard KRATZ.



« Dans les semaines qui viennent, nous allons mener à bien les derniers reclassements », promet la DRH, Evie Roose.

ÉDUCATION

pays messin

Forte mobilisation pour la défense les collèges

Les opérations « collège mort » dans les collèges Bernanos de Montigny-lès-Metz et Georges-de-La-Tour de Metz ont été très suivies hier, tout comme l'assemblée générale au collège des Hauts-de-Blémont.

Un élève. C'était l'effectif du collège Georges-Bernanos de Montigny-lès-Metz, hier matin. Les représentants des parents d'élèves, les enseignants et le maire avaient demandé aux familles de ne pas envoyer leurs enfants en classe, en signe de protestation contre la menace de fermeture qui plane sur l'établissement.

Le succès de cette opération « collège mort » a été encore plus grand au collège Georges-de-La-Tour de Metz, où aucun élève n'a franchi la grille. De leur côté, les défenseurs du collège des Hauts-de-Blémont, situé en zone d'éducation prioritaire à Metz-Borny, avaient organisé une grande marche dans le quartier, avant une réunion publique au centre social. Toute la matinée, ils ont fait signer des dizaines de pétitions.

La mobilisation continue

Des pétitions, il y en a aussi à Marly, où le collège La Louvière est toujours menacé. Vendredi, le maire Thierry Hory organise une action « ville morte ». C'est justement le jour où la troisième commission du conseil général donnera son avis définitif au sujet de la fermeture de deux collèges dans l'agglomération messine, après le conseil départemental de l'Education nationale. Le président du Département, Philippe Leroy, devrait ensuite s'appuyer sur cet avis pour proposer deux fermetures à la commission permanente, le 30 mars.

D'ici là, la mobilisation va continuer. Les défenseurs du collège des Hauts-de-Blémont organisent un débat à l'hôtel de ville aujourd'hui même. Ils seront rejoints par ceux de Georges-de-La-Tour, qui manifesteront un peu plus tôt. Et tout le monde se retrouvera demain dans les rues de Metz à l'occasion de la grève unitaire. « *Nous défilerons ensemble*, explique David Carrara, enseignant à Georges-de-La-Tour. *Pour montrer que nous réclamons le sauvetage de tous les collèges et que nous ne rentrons pas dans la logique du conseil général, qui oppose les collèges les uns aux autres.* »

A. V.

lunéville et niderviller

Faïenceries de Saint-Clément : la porcelaine pour s'en sortir

Former des faïenciers à l'art de la porcelaine, c'est le défi que se lance la direction de Faïence et Cristal de France, qui choisit de répondre à l'effondrement du marché par une attitude offensive.

Un comité central d'entreprise s'est tenu aux Faïenceries de Saint-Clément, hier à Lunéville. La direction du groupe a présenté son plan aux représentants du personnel, dont des salariés du site de Niderviller. Le plan de la direction est une opération à plusieurs bandes. Pour limiter la casse sociale, et faire baisser le nombre de licenciements qui est théoriquement de 25 sur 121 postes dans le groupe, la direction demande à la Région et à l'Opca Forcemat, organisme collecteur dans la branche céramique, de l'aider à financer un plan de formation destiné aux faïenciers. Il vise à leur permettre d'acquérir un savoir-faire dans la porcelaine de luxe.

Si ce plan est accepté, cela permettrait de sauver dix équivalents temps plein aux Faïenceries. A cela s'ajouteraient trois départs volontaires, ce qui ramènerait à douze le nombre de licenciements.

Incertitude

Une proposition accueillie favorablement par les salariés. « *Tout ce qui permettra de sauver un maximum d'emplois et de préserver le site est bon à prendre. Mais attendons pour voir* », confiait en fin de journée Jean-Jacques Lemoine, délégué FO, secrétaire du comité d'entreprise.

Le salut des Faïenceries, celle de Saint-Clément et de Niderviller, passe en partie par un rapprochement avec un porcelainier haut de gamme et une reconfiguration du groupe Faïence et Cristal de France (FCF), et une adaptation des personnels. « *C'est un tournant à prendre*, reconnaît le délégué syndical, *mais on est partant pour cette mutation* ». « *Le plan de formation pour lequel nous demandons de l'aide a pour but d'approfondir les compétences des faïenciers, notamment dans la statuaire, la réédition des pièces historiques. Et en même temps, il s'agit de faire une entrée dans les métiers de la porcelaine* », déclarait Jean Jacquet, le PDG du groupe. Celui-ci négocie l'opération avec le porcelainier en espérant que pour fin avril, les choses seront actées. Il souhaite que le Plan de sauvegarde de l'emploi, retoqué par la direction départementale du travail qui le considère encore trop imprécis, soit accepté rapidement.

Pour l'instant, la répartition des licenciements entre les sites de Moselle et de Meurthe-et-Moselle n'est pas connue. L'attente et l'incertitude éprouvent cruellement les nerfs des salariés.

ÉCONOMIE

exportations en recul de 1,7 %

Le commerce extérieur lorrain en demi-teinte

Septième du classement français pour les exportations et neuvième pour les importations, le commerce extérieur lorrain n'échappe pas au fléchissement de ses ventes à l'étranger. L'automobile et la sidérurgie, qui ont fait sa force, sont les secteurs les plus exposés. Le solde demeure néanmoins positif.

Joseph Schwartz, directeur régional des douanes, et Jean-Paul François, directeur régional de l'Insee, ont présenté hier leurs visions croisées du commerce extérieur lorrain en 2008.

La région accuse un recul qui s'est accentué au dernier trimestre. Les exportations ont présenté un important fléchissement en fin d'année, conséquence directe de la baisse brutale de la demande mondiale, même si la très grande majorité des échanges s'opère au sein de l'Union européenne. Les exportations ont baissé de 1,7 % par rapport à 2007, année exceptionnelle (+ 7 %). Les importations se caractérisent par leur stabilité alors qu'en 2007, elles avaient augmenté de 10 %. « *Pour l'instant, la consommation des ménages stimule les importations, mais si elle chute il y aura un impact fort sur la production industrielle*, constate jean Paul François. *Les exportations sont un indicateur de compétitivité. Quant aux importations, elles mesurent notre capacité à défendre notre marché intérieur. Un pays ne peut pas tout produire. On a intérêt à importer nos tee-shirts et à exporter nos Airbus !* »

En 2008, la Lorraine a exporté pour 20 milliards d'euros. Le département de la Moselle arrive largement en tête grâce à ses grosses implantations industrielles (12 mds€), la Meurthe-et-Moselle se classant en 2e position (4 mds€). Les produits qui soutiennent le marché de l'exportation sont issus de la sidérurgie, s'y ajoutent l'automobile et ses équipements. A elle seule, l'automobile représente plus du quart des exportations. Ce sont aussi ces secteurs qui font le marché de l'importation (15,7 mds€ en 2008).

Tentations protectionnistes

La Lorraine est victime notamment de ce que Jean-Paul François qualifie « *d'exposition sectorielle et géographique* ». La région est un important producteur dans les secteurs les plus sensibles aux retournements de conjoncture : automobile et métallurgie de haut niveau. Le dévissage de l'industrie automobile affecte fortement la région dont 70 % des exportations concernent justement ce marché et celui des biens intermédiaires. Les trois premières entreprises exportatrices lorraines sont Continental France (pneus), Saint-Gobain PAM (tuyaux fonte) et Arcelor-Mittal (sidérurgie).

L'autre spécificité régionale est géographique : 90 % des exportations se font vers l'Europe, dont un tiers vers l'Allemagne, premier pays importateur de produits lorrains (31 %) devant l'Italie et l'Espagne. L'Allemagne est aussi notre premier fournisseur avec 32,66 % des importations, suivie par la Belgique, les Pays-Bas. La Lorraine se fournit aussi en Chine (3,13 %, à la 7e place). L'Empire du milieu a sérieusement régressé, puisqu'en 2007, il se trouvait à la 4e place.

Un sujet de satisfaction toutefois, la bonne évolution de l'agroalimentaire (+ 32 %), les boissons augmentant de 22,6 %. Les principaux clients sont l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et la Suisse. Mais ce marché est tout petit et « *ne représente que 4 % des exportations régionales* », tempère Loulia Sauthier, directrice adjointe du commerce extérieur de Lorraine. Pour cette dernière, qui insiste sur la nécessité de sécuriser les financements des exportations, « *les plans de relance massifs des gouvernements européens ont permis de stabiliser le système. La prochaine réunion du G20 devra combattre les tentations protectionnistes de certains Etats et de ceux qui songent à dévaluer leur monnaie.* »

M. R.



L'agroalimentaire (+ 30 %) constitue l'une des satisfactions de la balance commerciale régionale en 2008 : les boissons progressent de plus de 20 %.

AGRICULTURE

la vinification à la française menacée

Bruxelles veut un rosé coupé

La Commission européenne nous concocte un rosé coupé à partir de vin rouge et blanc. Le rosé de Barroso passe mal en France, premier producteur mondial. En Provence comme en Lorraine on y voit une menace pour un vin qui séduit de plus en plus les consommateurs.

C'est une hérésie ! Une décision de technocrate. Ça voudrait dire que le rosé n'est pas un vin à part entière. Alors que depuis des années on fait des efforts pour encadrer la production de ces vins à partir de la macération, d'un cépage, d'un terroir. »

DOSSIER

Jean-Marie Leisen, président des syndicats de viticulteurs de Moselle ne comprend pas cette proposition. Il parle de l'idée saugrenue qui a fermenté dans les esprits de la Commission européenne qui suggère d'autoriser de produire du rosé à partir d'un mélange de vin blanc et de vin rouge pour les vins de table. De fait, selon Bruxelles, « *le coupage est un principe œnologique reconnu par l'Office international pour la vigne et le vin* », et cite les Etats-Unis, l'Australie ou l'Afrique du Sud qui n'hésitent pas à y recourir, avec succès.

En vertu de la sacro-sainte loi du marché, il serait bon, selon nos technocrates, que les viticulteurs européens y viennent aussi afin de mettre leurs pratiques œnologiques à jour et d'être plus compétitifs. L'objectif de la Commission européenne est de libérer « *l'Union européenne de ses entraves œnologiques* » pour lui ouvrir de nouvelles opportunités de marché. Quitte à aller à l'encontre de la législation actuellement en vigueur qui interdit cette pratique, à l'exception de l'Espagne, seul pays autorisé à produire son Mescla, à condition de ne pas l'exporter.

« Un revers terrible »

Curieusement, début janvier 2009, la France approuve la proposition bruxelloise lors d'un vote indicatif qu'une consultation de 60 jours doit valider d'ici avril. Une position qu'elle a nuancée depuis la levée de boucliers des viticulteurs français, de Provence notamment. Aujourd'hui, le ministère de l'Agriculture réclame une distinction claire entre vin rosé coupé et rosé traditionnel pour, « *établir la confiance des consommateurs sur des bases sincères.* » En l'inscrivant, par exemple, sur les étiquettes.

« *On peut, à la limite, l'accepter pour les vins de table ou les vins de pays pour mieux faire face à la concurrence. Mais pas pour les appellations contrôlées. La qualité de ces rosés s'est beaucoup améliorée. Ils s'apprécient de plus en plus hors des repas, à l'apéritif. Ce n'est plus du tout un vin secondaire, les ventes ne cessent d'augmenter* » explique Robert Wagner de Spicheren, spécialiste de la vente de vin à l'export.

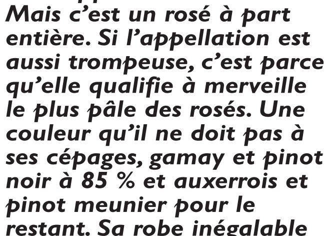


Photo MAXPPP.

Les rosés, aujourd'hui, représentent 10 % de la consommation mondiale du vin.

Les rosés, aujourd'hui, représentent 10 % de la consommation mondiale. En France, premier producteur mondial avec 6 millions d'hectolitres, leur part est passée de 8 à 22 % « *Ce serait un revers terrible, alors que la consommation se développe considérablement depuis dix ans* », s'insurge François Millo, directeur du conseil interprofessionnel des vins de Provence (CIVIP) dont 85 % des rosés, sous appellation contrôlée, sont élaborés de façon traditionnelle, par macération plus ou moins longue, à partir de cépages locaux (grenache, cinsault, tibourin et syrah). En réponse, nos viticulteurs n'auront d'autre choix que de redoubler d'imagination pour mieux vendre leur rosé authentique. Question de marketing.

B. K.



Secret de fabrication

On l'appelle le Gris de Toul. Mais c'est un rosé à part entière. Si l'appellation est aussi trompeuse, c'est parce qu'elle qualifie à merveille le plus pâle des rosés. Une couleur qu'il ne doit pas à ses cépages, gamay et pinot noir à 85 % et auxerrois et pinot meunier pour le restant. Sa robe inégalable est donc plutôt liée à sa technique d'élaboration. Le Gris de Toul est issu d'un pressurage direct du raisin. La macération y est donc de 6 h au maximum. Le jus est alors aussitôt retiré et fermenté à part. Plus le temps de contact avec la pulpe est court, plus le vin se rapprochera de cette couleur saumon qui fait sa spécificité. Reste à connaître l'origine de cette technique. Michel Laroppe, viticulteur à Bruley, croit en avoir la réponse : « Cela vient de l'époque où la vigne lorraine était à son apogée, c'est-à-dire vers 1860.» Deux gros marchés, l'allemand et le champenois, se disputaient alors le vin lorrain pour en faire du mousseux : « Ils voulaient quelque chose de clairet, de pas trop coloré. »

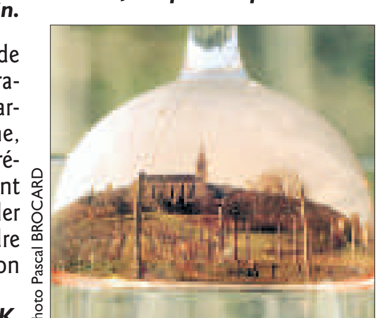


Photo Pascal BROCARD

Les Côtes de Toul font grise mine

Au milieu de sa parcelle dénudée par l'hiver, Michel Laroppe est aux anges. Un rayon de soleil printanier vient caresser ses pieds de vigne. Un fait suffisamment rare ces derniers temps pour être souligné. Le viticulteur s'agenouille et regarde avec joie une goutte pendue au bout d'un cep : « *Regardez, c'est la première sève. Ça veut dire qu'il fait plus de 10°C et que ça repart* », se réjouit le passionné. L'homme a 59 ans, dont 36 passés dans la vigne. Mais au moment de redémarrer une saison viticole et de se remettre à travailler ses raisins noirs à jus blanc, l'enthousiasme est intact.

A lui seul, Michel Laroppe, qui travaille avec son neveu Vincent, totalise pratiquement la moitié de la production des Gris de Toul. Implantés à Bruley, dans le fief des Côtes de Toul, ses 20 hectares de terre donnent vie à un peu plus de 200 000 bouteilles. Dans la seule journée d'hier, l'homme et son équipe en ont embouteillé 7 000, soit la dernière cuve du millésime 2007.

Un travail colossal

L'homme n'est pas peu fier de produire le plus pâle des rosés. Une robe couleur pêche, melon ou litchi, selon les millésimes. Aux antipodes des nuances de groseille ou de mandarine proposées par les vins du sud.

Très fier de sa profession « *paysanne* », le vigneron explique le travail colossal que représente l'élaboration de son vin : « *On travaille la terre et le sol, mais à la différence des agriculteurs, on est très peu mécanisés. La taille doit se faire manuellement. On s'arrête devant chaque cep, et on réfléchit. Le palissage aussi* (action de lier les branches contre un support). *Tout comme la récolte qu'on ne peut pas automatiser car la spécificité du Gris est d'éviter au maximum la macération, afin d'obtenir sa couleur pâle* (lire par ailleurs). »

N'allez donc surtout pas parler à ce puriste de mélanger du vin rouge et du vin blanc pour faire du rosé : « *Techniquement, ça me heurte. Ce sont deux produits faits différemment. L'un est sans tanin, l'autre avec. Mais c'est la solution de facilité. Ils vont pouvoir jouer sur la couleur et l'intensité. Alors que nous, on s'efforce d'avoir un raisonnement inverse. Notre produit est tel qu'il est. On n'y déroge pas.* » Et le Meurthe-et-Mosellan de citer Pasteur pour rappeler l'essence même de son métier : « *Il faut garder l'esprit du vin, qui consiste à fermenter du jus de raisin. Le reste c'est du traficotage.* » Le professionnel, dépité, va même plus loin : « *Ce mélange va donner une image péjorative du rosé. Pour nous, c'est totalement contre-productif.* »

Philippe MARQUE.



Photo Pascal BROCARD

Face au travail que représente l'élaboration de son vin, Michel Laroppe, principal producteur de Gris de Toul, s'insurge contre cette mesure permettant de mélanger vins blanc et rouge pour faire du rosé.

« C'est comme faire du Coca-Cola »

Jean-Michel Mangeot, président de l'organisme de défense et de gestion de l'AOC Côtes de Toul, estime que mélanger vin rouge et vin blanc pour faire du rosé est une hérésie.

Que vous inspire la décision de l'Union européenne visant à autoriser le mélange entre vin blanc et rouge pour faire du rosé ?

Jean-Michel MANGEOT : « Venant des technocrates de Bruxelles, ça ne me choque pas car, ce n'est pas la première fois. Mais en tant que viticulteur, au niveau déontologique, cette manière de procéder me heurte. On n'est plus dans la tradition vigneronne française. On est plutôt dans l'approche des vins du nouveau monde, avec comme arrière pensée, de faire du marketing. Cette technique ne fera jamais de grands vins, même si ça peut donner des vins corrects. Le but est uniquement de faire des vins compétitifs. C'est de l'industrie, c'est comme faire du Coca-Cola. Alors que nous, on reste dans une optique AOC (Appellation d'origine contrôlée), où seul prime le travail de la vigne, du chai, de la cave. »

Pensez-vous que l'émergence de ce nouveau marché puisse avoir un impact sur celui des Gris de Toul ?

« Je ne crois pas car, une petite AOC comme la nôtre, qui sort 500 000 bouteilles par an, constitue plutôt un marché de niche. Par contre, je comprends l'inquiétude des confrères provençaux. Des multinationales du vin vont créer des produits avec un bel emballage et une belle bouteille, vendus à un prix attractif. Ça peut leur faire du tort. Tout cela dévalorise notre travail. Le risque, c'est aussi que ça tire tout le monde vers le bas, tant au niveau des prix que de la qualité. On se bat depuis des années pour dire que le vin, c'est autre chose que de l'alcool. Mais les décideurs ont l'air d'avoir une approche contraire. Autant faire de la vodka ! »

Justement, souvent raillé pendant des années, le rosé semble revenir au goût du jour. Comment expliquez-vous ce retournement de situation ? « C'est vrai que c'est un vin en plein essor. Des études prévoient une croissance du marché de 3 % par an pendant les cinq années à venir. Cela s'explique par l'air du temps. Aujourd'hui, les gens sont à la recherche de vins plus légers, moins alcoolisés, fruités, frais, agréables à boire et pas forcément compliqués. »

Ph.M.



Photo Pascal BROCARD

Jean-Michel Mangeot est viticulteur à Bruley, près de Toul, où il dirige le Domaine Regina.

POLITIQUE *matinales du flo*

A 31 : les camions en file indienne

Deuxième invité des Matinales du Flo, hier à Metz, le préfet de Région s'est exprimé sur la crise, les restructurations militaires et l'A32.



Bernard Niquet : « L'A 32 ? Après les aménagements prévus sur l'A 31, on verra... »

Photo Marc WIRTZ

Cette région a des atouts formidables. Mais pour relever les défis de demain, elle doit en finir avec ses divisions territoriales. » En 19 mois à la tête de la préfecture de région, Bernard Niquet a depuis longtemps cerné la problématique régionale. Invité, hier, des Matinales du Flo, à Metz, il était interrogé par Sophie Mayeux, directrice de SDIC Conseil, Jean-Marc Lauer, rédacteur en chef du *Républicain Lorrain* et son homologue de *France Bleu Lorraine Nord*, Cyril Destraque.

« Le compte y sera »

Interrogé sur les restructurations militaires, Bernard Niquet confirme qu'une étude est en cours de réalisation au sujet du maintien du 1er régiment médical de Châtel-Saint-Germain. Ce régiment de 1 100 hommes devait initialement rejoindre une unité similaire à La Valbonne. La fusion pourrait finalement se faire sur le site de Châtel-Saint-Germain. « *Nous n'avons pas les résultats de l'étude*, a indiqué le préfet. *Mais de leur côté, les élus de la Valbonne espèrent que les choses ne bougeront pas.* »

Pour compenser les pertes militaires, Nicolas Sarkozy a promis la délocalisation de 1 500 fonctionnaires à Metz. « *Nous en sommes aujourd'hui entre 800 et 1000*, a calculé le préfet. *Mais je suis persuadé que dans les mois qui viennent, le compte y sera.* » Même optimisme concernant la création d'un centre de formation militaire à Dieuze : « *Les études sont en cours. Les élus seront informés de l'évolution du dossier le moment venu.* » En revanche, la visite présidentielle au cours de laquelle Nicolas Sarkozy devait officialiser le détail des compensations n'est toujours pas inscrite à l'agenda du préfet.

La salle ne l'a pas laissé partir sans l'interroger sur le devenir du projet d'autoroute A32. Dans quelques jours, Bernard Niquet va proposer l'interdiction de doubler pour les poids lourds sur une portion de l'A31, à titre expérimental. « *Quand nous aurons fait tous les aménagements possibles sur l'A31, la réflexion sur l'A32 pourra reprendre*, a-t-il déclaré. *Peut-être l'utilisation de l'automobile sera-t-elle totalement différente dans quelques années. Moi, je suis de la génération bagnole, mais nos enfants ont une tout autre approche.* »

A. V.

SANTÉ *9e journée nationale aujourd'hui*

Les pathologies du sommeil de mieux en mieux comprises

Une insomnie tenace, une apnée ou encore des envies de dormir irrépressibles dans la journée : depuis quelques années, les différentes pathologies du sommeil sont explorées dans des centres spécialisés, une cinquantaine en France, au grand soulagement des patients.

Un sommeil non récupérateur, un ronflement, une somnolence diurne, sont autant de symptômes fréquents qui peuvent témoigner d'un sommeil pathologique. « *Nous voyons ici des patients adressés par leur médecin et tous ont droit à un bilan* », résume le Pr Damien Léger, responsable du centre du sommeil de l'Hôtel-Dieu, à l'occasion de la 9e Journée nationale du sommeil qui se tient aujourd'hui.

LE FAIT DU JOUR

L'occasion pour le président du conseil scientifique de l'Institut national du sommeil et de la vigilance (INSV) de pointer le nombre insuffisant de ces centres qui font face à une demande croissante. « *A l'Hôtel-Dieu, il faut compter près d'un an d'attente pour un rendez-vous, en dépit d'une fréquentation en augmentation de 10 à 15 % chaque année* », souligne-t-il.

Outils précis

De causes diverses, les pathologies du sommeil sont de gravité variable. Des outils simples tels que l'agenda du sommeil ou l'échelle de somnolence d'Epworth sont utiles au diagnostic et au suivi. Plus objectif encore, l'actinométrie, un petit appareil de la taille d'une montre, porté au poignet jour et nuit, permet de repérer les horaires d'endormissement et de réveil, d'apprécier les siestes et les périodes de somnolence, tout comme les réveils pendant la nuit. C'est ce qui a permis d'aider une jeune patiente qui se plaignait d'une insomnie depuis deux ans. « *Elle ne pouvait pas se lever le matin, mais se sentait bien le soir et restait éveillée assez tard* », résume le Pr Joël Paquereau, président de l'INSV. Tracés en main, les médecins ont pu constater que « *cette patiente n'était pas insomniaque, mais en retard de phase* », explique Joël Paquereau, par ailleurs responsable du centre du sommeil de Poitiers.

Examen plus poussé mais indolore, l'enregistrement du sommeil par la pose d'électrodes (polysomnographie) livre des informations précieuses sur « *la durée et la qualité de son sommeil, les facteurs qui peuvent le perturber, notamment une apnée ou des mouvements périodiques des jambes* », explique le Pr Léger. Autant de « *données objectives de départ qui facilitent les orientations thérapeutiques* », ajoute-t-il. Car les troubles du sommeil peuvent être liés à des pathologies organiques ignorées du patient.

En dix ans, la reconnaissance du sommeil et de ses troubles par les médecins et le grand public comme facteur de santé publique, s'est améliorée. « *Il y a 25 ans, le sommeil bénéficiait d'une demi-heure d'enseignement durant le cursus médical* », se souvient Damien Léger. « *Aujourd'hui, cet enseignement est de douze heures. Mais nous ne sommes pas des mages* », prévient-il. « *On ne guérit pas souvent du jour au lendemain.* »

Renseignements : www.journeedusommeil.org



Insomnies, apnées, somnolence diurne et ronflements sont autants de symptômes qui jouent sur la qualité du sommeil.

Photo Julio PELAEZ

Bien se lever pour mieux dormir

Le professeur Hervé Vespignani, chef de service de neurologie au CHU de Nancy, est responsable du centre du sommeil.



Hervé Vespignani : « Le lever doit se pratiquer à la même heure, les grasses matinées surtout longues ne sont pas propices à un bon sommeil. »

Photo Anthony PICORE

Que cache l'appellation troubles du sommeil ?

Hervé VESPIGNANI : « Les troubles du sommeil sont fréquents mais souvent minimisés et banalisés. Après la douleur, c'est la pathologie qui a l'automédication la plus importante. Soit il s'agit d'une pathologie respiratoire, type syndrome d'apnées, et il existe des explorations facilement réalisées même au domicile, soit il s'agit d'une autre pathologie. »

La demande de consultations pour ces troubles augmente-t-elle ?

« La pression est énorme. Actuellement dans notre service les délais d'attente pour un enregistrement du sommeil sont de six à huit mois. Nous réalisons 2 000 consultations par an, soit 8 % des consultations du service de neurologie. Nous sommes au taquet, nous n'avons que deux lits d'enregistrement du sommeil. »

Quels sont les facteurs qui doivent alerter ?

« La somnolence est la fatigue qui paraît en rapport avec un manque de sommeil. Les gens qui viennent nous voir parlent d'une fatigue inappropriée, qui peut être dangereuse. »

Ces troubles se soignent-ils bien ?

« Les effets les plus remarquables concernent la somnolence. Pour le " mal dormir ", un diagnostic correct doit être réalisé avant de traiter pour faire la distinction entre une cause organique, un dysfonctionnement du cerveau, et une cause psychologique. L'essentiel de la prise en charge réside dans l'écoute, l'interrogatoire du malade, l'examen clinique. »

Quelques conseils pour bien dormir ?

« Le sommeil demande le respect d'une certaine hygiène. Gérer son sommeil s'apprend en commençant la journée. Le lever doit se pratiquer à la même heure, les grasses matinées surtout longues ne sont pas propices à un bon sommeil. Le matin, l'exposition à la lumière sera rapide. Celle-ci empêche la sécrétion de mélatonine, la substance qui permet le sommeil. Le petit-déjeuner est important pour les enfants et les adolescents, car il convient de créer des rythmes avec des rites du réveil. Le cerveau doit se mettre en marche à la bonne heure. En fin d'après-midi, éviter les excitants, les bains chauds qui augmentent la température corporelle, la douche froide est plus appropriée. »

Propos recueillis par Marie-Odile NICOLAS.

Enregistrements à domicile

Dans le cadre d'une hospitalisation à domicile, le centre du sommeil du CHU de Nancy a obtenu quatre lits d'enregistrement du sommeil en plus pour les patients atteints de troubles neurologiques : deux lits seront sur Nancy, les deux autres sur Metz. Il a fallu assurer la formation des infirmières qui viendront à domicile pour s'occuper de l'installation et du fonctionnement du nouvel outil. Un matériel spécifique a été créé pour l'occasion. Il évite que le malade soit relié par des fils à toute une machinerie, le système fonctionne par wifi. Le patient a quelques capteurs sur le crâne et un boîtier en bandoulière, le reste passe par des ondes qui sont directement en relation avec le système informatique. Avec cet équipement de pointe, la file d'attente du centre du sommeil devrait être divisée par deux.

Euthanasie légale au Grand-Duché

Le Luxembourg est devenu, hier, le troisième pays de l'Union européenne à légaliser l'euthanasie, après les Pays-Bas et la Belgique, avec l'entrée en vigueur d'une loi à l'origine d'une réduction des pouvoirs du souverain luxembourgeois.

« *N'est pas sanctionné pénalement et ne peut donner lieu à une action civile en dommage et intérêts le fait par un médecin de répondre à une demande d'euthanasie ou d'assistance au suicide* », stipule la loi promulguée lundi par le chef de l'Etat, le grand duc Henri, et publiée hier au journal officiel luxembourgeois.

En décembre, le texte avait suscité l'opposition du grand duc, qui avait menacé de ne pas le signer en raison de ses profondes convictions catholiques. Pour contourner ses réticences, le Parlement luxembourgeois a modifié la Constitution et réduit les pouvoirs du souverain.

REPÈRES

J.-F. Kahn : « Un autre monde possible »

Jean-François Kahn et Nathalie Griesbeck tenaient une réunion de militants et sympathisants, hier soir, à Vandœuvre-lès-Nancy. Les deux têtes de liste Grand Est du MoDem aux prochaines européennes sont pour l'instant dans une campagne d'explications. Une campagne tournée vers le plus grand nombre doit démarrer à Pont-à-Mousson, mais la date n'a pas encore été définie. Les « *explications* » du duo portent sur la crise et les moyens d'en sortir.

Le MoDem préconise notamment un « *emprunt européen, à taux dégressif en fonction des moyens des emprunteurs* » et une instauration de la taxe sur les mouvements de capitaux. Jean-François Kahn, principal animateur, a souligné que l'une des raisons de la crise était qu'on avait fait entrer dans les têtes des gens qu'ils n'avaient pas droit à une société plus juste. « *Il faut réhabiliter ce qui a porté la civilisation, il y a un autre monde possible* », n'hésite pas à dire l'éditorialiste. Le slogan est plutôt connu à l'extrême-gauche...

Ju. B.

ÉDUCATION — sciences

Les Cafés de l'université à l'échelle lorraine

Fruit de la collaboration avec Nancy-Université qui "pratique" depuis plusieurs années et de l'université Paul Verlaine-Metz (UPV-M), les *Cafés* de l'université sont l'occasion de débattre de sujets d'actualité scientifique durant une heure et demi, toujours dans un cadre convivial. Médecine, environnement, nouvelles technologies... quel que soit le domaine, désormais à Metz, à Nancy ou ailleurs en Lorraine, des professionnels sont là pour répondre à vos questions. Première rencontre-débat à Metz se déroulera le mardi 24 mars prochain à 18h30 au café Rubis, sur le thème Y a-t-il une vie après la déchetterie ? En, effet, on compte plus de 2000 déchetteries sur le territoire dont une centaine en Lorraine. Même si l'on peut noter une augmentation de la fréquentation de ces équipements, se rendre dans une déchetterie n'est pas totalement entré dans les mœurs des Français. On peut s'interroger sur les raisons profondes : manque de civisme, je-m'en-foutisme... ou bien est-ce tout simplement une méconnaissance de ces installations et de leur intérêt en matière de recyclage ou de gestion des déchets dangereux des Ménages ? Les participants auront l'occasion d'en débattre avec Éric Meux, maître de conférences à l'UPV-M et Patrick Vouriot, ingénieur Qualité Hygiène Sécurité et Environnement, société Cédilor.

Les prochains thèmes explorés seront, le mardi 14 avril à 18h30 (Nancy), A quoi sert la conquête spatiale ? ; le mardi 12 mai à 18h30 (Nancy), Évolution : qui doute encore ? ; le mardi 19 mai à 18h30 (Metz), Les nouveaux explorateurs : l'homme est-il fait pour les voyages spatiaux ? ; le mardi 9 juin à 18h30 (Nancy), Hommes/femmes : de quel sexe êtes-vous ?

Renseignements : tél. 03 87 31 54 65 ou 03 54 50 54 70.

CULTURE — concert aux arènes de metz

Bonne fête Patriiiiick

A peine le temps de leur dire qu'il les aime et les voilà déjà agitant 3 000 cœurs rouges. Patrick Bruel était hier soir en acoustique aux Arènes de Metz

« *C'est vrai que la fête c'est ce soir* », leur murmure-t-il, l'air suffisamment sincère pour être crédible. Parce qu'il est comme ça Patrick Bruel. « *Il a ce côté romantique qui nous fait pleurer* », assure Marie, 30 ans, venue assister, hier soir à la salle des Arènes de Metz, au concert acoustique de la star française des années quatre-vingt-dix. « *C'est notre parcours de jeunesse* », reconnaissent Jennifer, Johann et Sophie, toutes trentenaires, toujours autant séduites par le « *beau mec.* » Et c'est visiblement à elles, en priorité, qu'il s'adresse en leur offrant ce concert qu'il veut intime. « *Cela me permet de revisiter mes chansons et d'interpréter aussi celles que vous ne connaissez pas encore et puis, de vous parlez de moi, de mon parcours.* » Alors, après plus de 2 h 30 de tubes - Qui a le droit, Place des grands hommes, Alors Regarde, J'te le dis quand même, Marre de cette nana-là, Casser la voix...- et des extraits de son dernier album *Des souvenirs devant*, l'artiste a demandé à son public de danser sur sa reprise de Mon amant de Saint-Jean. Lequel, cette fois, s'est mis à agiter 3 000 cœurs rouges.


Photo Pascal BROCARD

Patrick Bruel était de retour hier soir à Metz pour un concert acoustique, pour le plus grand bonheur de son public.

sarreguemines

Le romani invité du festival du platt

Ancrée dans un territoire transfrontalier, la langue francique est encore largement parlée, écrite, chantée et contée dans une grande partie du département de la Moselle, dans les proches Länder allemands de la Sarre, du Palatinat, mais également au Grand-duché du Luxembourg et dans le sud de la Belgique (région d'Arlon).

En Moselle, Sarreguemines est l'un des derniers bastions où le francique est parlé couramment. S'il est un endroit où la création d'un festival du platt se justifiait, c'est bien à Sarreguemines. L'idée est née en octobre 1998, et s'est imposée depuis comme un événement culturel. A double titre : elle s'affirme comme une spécificité locale et pose avec acuité un regard sur l'avenir de cette langue régionale. A la fois ancré dans ses racines et sa tradition, ouvert au plus grand nombre, à la réflexion sur les identités en présence et aux spécificités transfrontalières de cette culture francique, le festival favorise des rencontres originales avec le public.

Avec le soutien du ministère de la Culture (Délégation générale à la langue française et aux langues de France et Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine), de la région Lorraine et du département de la Moselle, la Ville de Sarreguemines développe un projet singulier, ouvert et dynamique, autour du platt. L'an dernier, pour ses 10 ans, le festival a réuni près de 2 000 personnes.

Du 18 mars au 4 avril, le festival "Mir redde platt" fait son retour. Avec comme langue invitée le romani. Conférences, expositions, chanson, musique, danse, salon francique du livre, théâtre, atelier d'écriture, la diversité est au rendez-vous. Inauguration ce soir soir à la médiathèque communautaire de Sarreguemines.

Renseignements au 03 87 98 93 58.


Photo RL

Le festival de platt est un événement très prisé dans le pays de Sarreguemines.

REPÈRES

De Meisenthal au Grand Palais

Deux ans durant, Fabien Verschaere a façonné un service de table au Centre international d'art verrier de Meisenthal. 40 pièces en noir et blanc exposées au Grand Palais, à Paris, dans le cadre de la triennale intitulée "La Force de l'art". Des pièces qu'il imagine depuis deux ans. « *Le travail sur les formes, sur les moules a duré un an*, confie l'artiste parisien, *celui sur le décor aussi.* » Sur les verres, l'amateur de BD trace au feutre les parties à émailler. Des pigments de couleur noire, sorte de pâte épaisse, sont appliqués avec un pinceau. Ou par aérographe. « *La technique a été utilisée par Emile Gallé* », rapporte Yann Grienenberger, le directeur du centre. Anges et elfes prennent vie ainsi, en noir et blanc. Les pièces façonnées à Meisenthal seront exposées sous la splendide verrière du Grand Palais, à Paris du 24 avril au 1er juin.

Alsace 100 % numérique

L'Alsace sera la première région de France à basculer dans la télévision 100 % numérique, le 2 février 2010, dans le cadre du schéma national d'arrêt de la diffusion analogique prévu dans l'ensemble du pays d'ici fin 2011. Il s'agit d'une « *étape décisive dans le processus du passage de la France au tout numérique qui interviendra après l'organisation, en 2009, de trois opérations pilotes à Coulommiers, à Kaysersberg et dans le Nord-Cotentin* », explique le CSA.

Dans les deux départements d'Alsace, plus de 1,8 million d'habitants sont concernés par cette opération de « *grande ampleur* ».

Les prochaines régions concernées seront la Basse-Normandie, la Lorraine, la Franche-Comté et la Bretagne, correspondant aux zones de couverture des stations régionales de France 3.

Le signal analogique, un mode de diffusion aussi vieux que la télévision elle-même, a été éteint pour la première fois en février dans la zone test de Coulommiers où il a été remplacé par un signal numérique.

coup d'essai

A votre bon cœur…

Qui a dit que « pour deux euros, t'as plus rien ». Assurément pas le manageur général du Bayern Munich, Uli Hoeness. Comme Jean-Michel Aulas chez nous, l'absence au plus haut niveau de la Ligue des champions ne manque pas de soulever les questions. Et les réponses sont parfois étonnantes ! L'ancien international a avancé l'idée de demander à chaque contribuable deux euros par mois dans le cadre de la redevance télé pour financer les retransmissions des matches de la Bundesliga sur les chaînes publiques. « Première », la chaîne à péage qui détient les droits a modérément apprécié et les commentaires sont allés bon train sur le sujet. Et Hoeness de préciser, pour ceux qui n'auraient pas bien compris : « *Deux euros, c'est une petite bière au troquet du coin, ou un demi-paquet de cigarette* ». Cette taxe généreuse, mine de rien, 888 millions d'euros par an à partager entre les 36 clubs professionnels allemands, contre 412 millions cette année. En Bavière, tout finit par une bière...

P. DEL.

l'image



Photo Thierry NICOLAS

Outre Hugues Dubosc, la "Nuit du palmarès sportif", organisée à Sarreguemines hier soir, a accueilli un autre grand champion, ou plutôt une championne en la personne de Coralie Balmy. La nageuse toulousaine, qui efface régulièrement des tablettes une certaine Laure Manaudou et qui a battu en fin d'année dernière, aux championnats de France, le record du monde du 200 mètres NL en petit bassin, était l'invitée d'honneur d'une soirée organisée par la ville.

vite dit

« Je suis très surpris »

«Je suis très surpris que le staff me rappelle. Je suis très content de pouvoir être avec l'équipe de France. C'est un peu surprenant, ça fait un moment que je n'étais pas revenu.» De l'ouvreur ou demi de mêlée **Frédéric Michalak**, convoqué au sein du XV de France pour le dernier match du Tournoi des Six nations, samedi à Rome contre l'Italie, après dix-sept mois d'absence sous le maillot bleu.

« Je n'ai jamais dit que je ne reviendrai pas »

«Si Florentino arrive et dit "Roberto, reviens", il faut y penser et en parler. Je n'ai jamais dit que je ne reviendrai pas.» Du latéral gauche brésilien **Roberto Carlos** (Fenerbahce, Turquie), qui laisse la porte ouverte à un éventuel retour au Real Madrid, dont il a porté le maillot pendant onze saisons, si l'homme d'affaires Florentino Perez revenait à la présidence du club espagnol.

c'était un 18 mars

2000 : Calais dans l'histoire

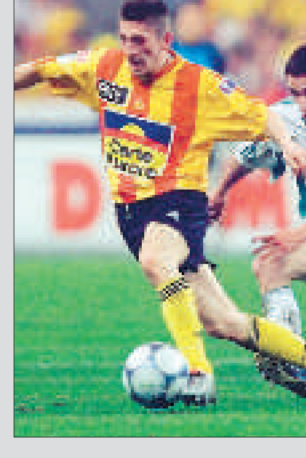


Photo AFP

Calais (CFA, équivalent de la quatrième division), cendrillon de la Coupe de France de football, obtient une qualification historique pour les demi-finales en battant Strasbourg 2-1. Jusque-là, jamais une équipe amateur de ce niveau ne s'était encore hissée à ce stade. Les amateurs de Quevilly étaient allés jusqu'en demi-finale en 1968, mais le CFA, à l'époque, constituait le troisième rang des divisions. Ce soir-là, pourtant, tout a commencé au plus mal pour les Calaisiens quand le Strasbourgeois Echouafni ouvre la marque dès la 6e minute. Loin d'abattre les joueurs de Ladislas Lozano, ce but les galvanise. Après plusieurs occasions, le milieu de terrain Hogard ***(photo)*** ne manque pas l'égalisation. Mieux, les Calaisiens prennent l'avantage juste avant la pause, sur un coup franc lointain de Merlen et grâce à une maladresse du gardien Debes. Les Calaisiens, dont le but est gardé par Cédric Schille, formé à la RS Magny, gèrent leur avantage tout au long de la seconde période, face à des Alsaciens incapables de hausser leur jeu. Le Stade de France les attend.

notre sélection télé

FOOTBALL. 17 h : Grenoble - Monaco (quart de finale de la Coupe de France) en direct sur France 2 et Eurosport. **19 h** : Rennes - Rodez (quart de finale de la Coupe de France) en direct sur Eurosport. **20h45** : Ajax Amsterdam - Marseille (huitième de finale retour de la Coupe de l'UEFA) en direct sur M6. **20h45** : Saint Etienne - Werder Breme (huitième de finale retour de la Coupe de l'UEFA) en direct sur Canal Plus Sport.

TENNIS.19 h : Master 1000 d'Indian Wells en direct sur Sport+.

NATATION — de passage hier à forbach et sarreguemines

Duboscq, fils d'aquaphobe

Triple médaillé olympique, Hugues Duboscq s'est offert une séance d'entraînement décentralisée, hier, à Forbach. L'occasion de rencontrer le sportif et de découvrir l'homme. De la brasse des grands.

C'est la peur. Une peur bleue qui l'a conduit à embrasser le destin de champion qu'on lui connaît. Hugues Duboscq s'en amuse aujourd'hui. « *J'ai commencé la natation sous l'insistance de ma mère. Mon père était aquaphobe, et elle ne voulait surtout pas que ma sœur et moi devenions comme lui ! Elle nous a donc inscrit dans un club, pour apprendre à nager. J'avais cinq ans.* » L'enfant de Saint-Lô en compte vingt-deux de plus aujourd'hui. L'histoire d'eau, elle, suit toujours son cours. Une médaille de bronze à Athènes en 2004, deux autres de la même veine à Pékin en 2008... En attendant Londres, en 2012. « *J'espère finir en beauté.* »

GRAND ANGLE

Sur le chemin de sa « *troisième olympiade, la dernière, ça c'est certain* », ce géant bleu était hier matin à Forbach. Avant de filer du côté de Sarreguemines, en début de soirée, pour y parrainer "La nuit du palmarès sportif" organisée par la municipalité – aux côté de Coralie Balmy – il s'est attardé sur le carrelage de la piscine olympique communautaire à l'issue de sa séance d'entraînement. Le sourire aux lèvres. Le temps pour lui d'exprimer son approche de la discipline. « *C'est sûr, je suis professionnel dans ma démarche, mais j'ai toujours pris la natation comme un loisir. J'ai eu le déclic vers dix-sept ans. J'ai eu une blessure au dos qui m'a éloigné des bassins pendant six mois et ça m'a manqué à un tel point....»* Le temps pour lui d'avouer son plaisir incommensurable pour l'eau. Où le trouve-t-il au juste ? « *En compétition, il est dans la maîtrise du sujet. A l'entraînement, je le puise dans la sensation de glisse, de puissance. Oui, c'est un rapport assez sensitif et presque émotionnel.* »

« Tout un symbole »

Spécialiste de la brasse – « *j'ai très vite compris un truc qui m'a permis de progresser dans cette nage* » – Hugues Duboscq a collectionné les médailles. Son talent est reconnu. Mais son nom, lui, n'a sans doute jamais atteint la cote de popularité d'un Alain Bernard ou d'un Amaury Leveaux, exemples parmi d'autres de la médiatisation des spécimens de la natation. « *C'est un peu normal*, dit-il, *ils sont tous les deux recordmen du monde. Mon problème, c'est que j'ai toujours fait mes médailles avant que les autres n'en fassent de plus importantes. Mais c'est bien comme ça, on peut dire que je donne des idées aux copains !* » De quoi confirmer le propos d'Olivier Antoine. Entraîneur d'un jour du champion français, hier, le responsable du Cercle nautique de Sarreguemines l'avait dépeint ainsi : « *Hugues a autant de qualité dans l'eau que d'humilité en dehors. C'est tout un symbole pour la natation française.* »

Un œil sur Montpellier, où se dérouleront les Championnats de France le mois prochain, l'autre sur Rome, cadre des prochains Championnats du monde, cet été, Hugues Duboscq n'en reste pas moins attentif à ce qui l'attendra au sortir de sa dernière longueur. A vingt-sept ans, le nageur a déjà ficelé sa reconversion. « *Je serai dans la gendarmerie. Je suis d'ailleurs déjà sous contrat. Avant les prochains Jeux, il faudra que je passe le concours de sous-officiers pour intégrer l'école. Mais j'ai encore le temps. Aujourd'hui, j'ai les Mondiaux en vue. Et je suis remonté à bloc.* »

Cédric BROUT.



Photo RL

Hugues Duboscq, triple médaillé olympique : «J'ai toujours pris la natation comme un loisir.»

« Ce n'est pas un mercenaire »

Hugues Dubocsq prépare sa prochaine échéance, les Championnats de France, sous un ciel serein. A l'instar d'Alain Bernard et Amaury Leveaux, le nageur n'aura, en effet, pas besoin de forcer son talent à Montpellier, au mois d'avril, pour décrocher son billet pour les Mondiaux de Rome. « *Nous sommes déjà présélectionnés*, explique-t-il, *nous devons simplement participer au Meeting de Strasbourg, aux Championnats de France et à l'Open EDF.* »

Ce "confort" n'empêche pas le champion de s'entraîner avec l'assiduité requise. Sa venue à Sarreguemines était d'ailleurs liée à la possibilité pour lui de profiter des installations de Forbach pour avaler ses longueurs quotidiennes. Sa séance a été dirigée par Olivier Antoine, lequel n'a pas tari d'éloge sur les valeurs humaines de son élève d'un jour : « *Ce n'est pas un mercenaire. Il est fidèle à son entraîneur depuis douze ans. Il ne l'a jamais remis en cause, même lorsqu'il a traversé deux années blanches après les Mondiaux de Montreal en 2005. Il est resté dans son club, alors qu'il aurait pu gagner deux fois plus en signant à Clichy ou chez Lagardère.* »

C. B.

sa fiche

Hugues Duboscq
Né le 29 août 1981 à Saint-Lô (Manche)
Spécialité : brasse
Club : Cercle nautique havrais
Entraîneur : Christos Paparrodopoulos
Palmarès. Médaille d'argent du relais 4 x 100 4 nages et médaille de bronze sur 100 m aux Championnat d'Europe de Berlin (2004) ; médailles d'argent sur 50 m brasse, 100 m brasse et relais 4 x 100 4 nages aux Championnats d'Europe de Madrid (2004) ; médaille de bronze sur 100 m aux J. O d'Athènes (2004) ; médaille de bronze aux Championnats du monde à Montréal (2005) ; médaille d'argent sur 100 m brasse et médaille de bronze sur 200 m brasse aux Championnats d'Europe d'Eindhoven (2008) ; médailles de bronze sur 100 m et 200 m aux J. O de Pékin (2008), médaille d'or sur 200 m brasse et médaille d'argent sur 100 m brasse aux Championnats d'Europe en petit bassin à Rikeja (2008)…
Records. Record d'Europe en petit bassin (PB) sur 200 m brasse (2'04"59) ; record de France en grand bassin (GB) sur 100 m brasse (59"37) ; record de France (GB) sur 200 m brasse (2'08"94) ; record de France sur 50 m brasse (PB° (27"03) ; record de France sur 100 m brasse (PB) (57"14).

CYCLISME — tour de france

Armstrong donne rendez-vous

Actuellement à Nice où il s'entraîne, Lance Armstrong espère atteindre son pic de forme lors du départ du Tour de France, le 4 juillet, à Monaco.

Lance Armstrong, qui effectue cette année son retour à la compétition après trois et demi d'absence, a fixé son «*pic de forme*» au 4 juillet, le jour du départ du Tour de France, la plus grande épreuve du monde qu'il va chercher à remporter une huitième fois. «*Je veux être fort au Giro. Mais pas à mon pic*», a déclaré l'Américain dans un long entretien publié hier par le journal L'Equipe, à propos de sa participation au Tour d'Italie en mai. «*Je veux être à 90%. Le but est de faire un bon Giro, de finir dans le top dix ou le top cinq. Top trois si tout se passe très bien!*»

ZOOM

Avant de participer samedi à Milan-San Remo, sa première course européenne, puis au Tour de Castille et Leon en Espagne (23 au 27 mars), le Texan a fait le point sur sa situation: «*Je dois encore perdre du poids. Je dois encore gagner en force, faire de longues ascensions comme sur Castille et Leon (...) Je dois aussi régler un problème de dos qui ne va pas très bien depuis le Tour de Californie.*» A propos de sa performance moyenne dans cette dernière course, le mois dernier, Armstrong, trente-sept ans, a expliqué que son changement de position n'avait pas été concluant sur le vélo de contre-la-montre: «*Depuis, j'ai repris mon ancienne position. On verra en Espagne, ça devrait être mieux. Le chrono fera 28 km, avec une petite bosse au milieu.*»

Le septuple vainqueur du Tour a fait part également de son programme entre la fin du Giro et le départ du Tour, période pendant laquelle il devrait être une nouvelle fois papa: «*On restera à Aspen* (Colorado) *pour accueillir le bébé le 5 ou le 6 juin. Là-bas, il y a l'altitude, de bonnes ascensions, une bonne météo. Ensuite, je reviens ici* (à Nice), *une semaine avant le départ.* »

Interrogé dans les environs de Nice où il s'est installé pour quelques jours et où il a retrouvé ses anciennes routes d'entraînement, Lance Armstrong s'est félicité de l'accueil en France: «*Je n'ai jamais eu un seul problème, que ce soit au restaurant, sur le vélo ou dans la rue.*»

Contador «trop nerveux»

L'Américain a commenté aussi la performance de son coéquipier, l'Espagnol Alberto Contador, le grand battu de Paris-Nice: «*Il est le meilleur au monde. Le seul trait négatif, et je le dis avec beaucoup de respect, c'est qu'il est trop nerveux (...) Il est trop fort pour être aussi nerveux.*» «*Il peut apprendre de moi, de Johan* (Bruyneel, manager de l'équipe Astana), *d'Ekimov* (autre directeur sportif). *Je sais beaucoup de choses sur le cyclisme. Et Johan aussi. La meilleure chose à apprendre, c'est de se relaxer (...) Il a quel âge? Vingt-cinq, vingt-six ans, il peut apprendre ces choses*», a poursuivi l'Américain à propos de son cadet, vainqueur du Tour de France 2007, du Giro et de la Vuelta 2008.

Quant à Milan-San Remo, samedi, le Texan a reconnu s'y présenter sans ambition: «*Ce qui m'inquiète le plus, c'est que c'est une course technique dangereuse.*» Mais, a-t-il ajouté, «*je voulais courir une classique. Et dans les classiques, c'est le moment le plus accessible*».

Lance Armstrong se prépare sur la Côte d'Azur, où il a ses habitudes.

tirreno-adriatico

Scarponi soigne son retour

L'Italien Michele Scarponi (Diquigiovanni) a remporté la 44e édition de Tirreno-Adriatico, hier, à l'issue d'une septième et dernière étape qui a vu le Britannique Mark Cavendish s'imposer nettement au sprint à San Benedetto del Tronto, à quatre jours de Milan-San Remo. Suspendu dix-huit mois en 2007 en raison de son implication dans l'affaire de dopage sanguin Puerto, Scarponi, revenu à la compétition en août, remporte à vingt-neuf ans la plus belle victoire de sa carrière, qui est plus est dans sa région d'origine, les Marches (centre-est). Son succès avait été acquis lundi à Camerino, avec sa victoire au sprint devant ses compagnons d'échappée Stefano Garzelli (Acqua e Sapone) et Ivan Basso (Liquigas) au terme d'une sixième étape accidentée. Hier, le parcours ne présentant aucune difficulté particulière, Scarponi n'a eu qu'à gérer tranquillement sa course au sein du peloton.

Du côté des Lorrains, le Sarregueminois Matthieu Sprick (Bbox Bouygues Telecom), qui estime que «*la forme arrive doucement*», termine au classement général à 50e place (à 32'13"). Anthony Roux (La Française des Jeux) fait à peine mieux: le Meusien se classe 44e (à 28'27").

l'info

Le retour de Manaudou

NATATION. Laure Manaudou, qui est partie aux Etats-Unis avec son petit ami Frédérick Bousquet après avoir mis un terme à sa saison fin janvier, sera samedi soir à la piscine de Dunkerque pour la deuxième édition de "la Nuit de l'eau", une opération destinée à recueillir des fonds pour l'UNICEF et dont elle est la marraine.

télex

Gaultier

SQUASH. Grégory Gaultier va tenter de devenir le premier joueur en huit ans à conserver son titre dans les Super Series Finals, le "master" du squash, où il affrontera en finale son compatriote Thierry Lincou, à Londres.

France

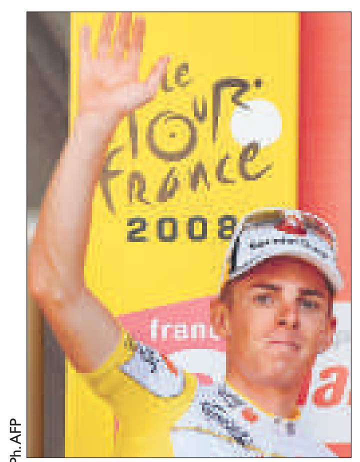
RUGBY. Le demi de mêlée Sébastien Tillous-Borde (déchirure au biceps du bras gauche) et le talonneur Benjamin Kayser (entorse cervicale), qui ont déclaré forfait pour le déplacement du XV de France dimanche en Italie, seront absents environ trois semaines.

La Plagne

FREESTYLE. Le local Kevin Rolland et Xavier Bertoni, à la lutte pour décrocher le globe de cristal de half pipe, et Ophélie David, reine incontestée du skicross, sont les attractions françaises des finales de la Coupe du monde à La Plagne.

Ricco

CYCLISME. Le Tribunal arbitral du sport a partiellement admis hier l'appel déposé par l'Italien Ricardo Ricco contre le Comité olympique à la suite de son contrôle antidopage positif à l'EPO lors du Tour de France 2008. Le coureur avait été initialement suspendu pour une durée de deux ans par le Tribunal antidopage italien. La sanction a été ramenée à vingt mois.



Ph. AFP

Riccardo Ricco.

Toulon

RUGBY. Le deuxième ligne sud-africain du RC Toulon (Top 14), Ross Skeate, sera absent des terrains pour une durée d'un mois en raison d'une fracture du plancher orbital droit contractée samedi lors du match Toulon-Perpignan.

Rice

NATATION. Stephanie Rice s'est montrée à Sydney très convaincante lors de la première journée des Championnats d'Australie, qualificatifs pour les Mondiaux 2009, en remportant le 200 m quatre nages, dont elle est championne olympique et détentrice du record du monde.

Gibernau

MOTO. Trois nouveaux pilotes (Kallio, Takahashi, Canepa) et un ancien qui effectue son retour (Gibernau) sont inscrits au Championnat MotoGP pour 2009, selon la liste des engagés publiée hier par la Fédération internationale. La saison débutera le 12 avril au Qatar.

Kiel

HANDBALL. Une première expertise indépendante du match de finale retour de la Ligue des champions 2007 a conclu à l'absence de partialité des arbitres, soupçonnés d'avoir été achetés par le club allemand de THW Kiel.

résultats

• BASKET

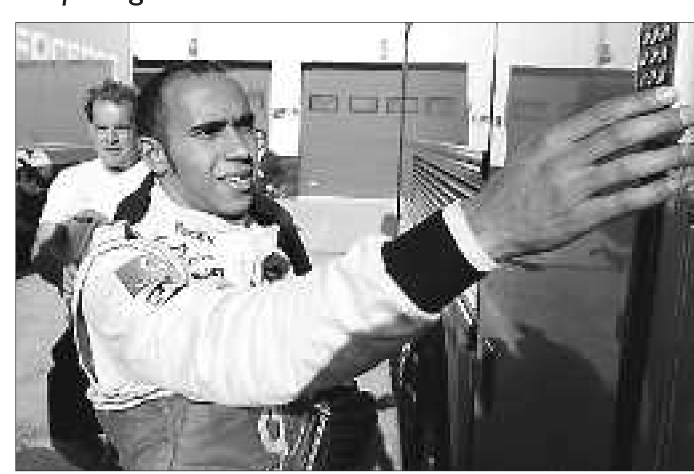
NBA

Charlotte - Toronto 112-86
Oklahoma City - San Antonio .78-76
Memphis - Portland 92-103
La Nouvelle Orléans - Houston84-95
Denver - New Jersey 121-96

AUTO *formule 1*

La FIA change les règles de jeu

Le titre pilote sera attribué au vainqueur du plus grand nombre de courses.



Appliqué l'an dernier, le nouveau règlement n'aurait pas été favorable à Lewis Hamilton.

La Fédération internationale de l'automobile (FIA) a modifié profondément les règles du jeu en Formule 1, en annonçant le possible plafonnement des budgets pour 2010 et l'attribution du titre pilote au vainqueur du plus grand nombre de courses dès 2009. Après plusieurs propositions de la FOM (Formula One Management, la société de Bernie Ecclestone gérant les droits de la F1) et de la Fota (Fédération des écuries de F1) pour réduire les coûts et renforcer l'intérêt de la discipline, la FIA, par le biais de son Conseil mondial réuni à Paris, a repris la direction des débats. La mesure la plus détonante concerne l'attribution du titre des pilotes. Plutôt que de primer la constance dans les courses et la fiabilité des voitures, la FIA a mis l'accent sur le nombre de victoires acquises, afin de pousser les pilotes à se battre pour la "gagne" lors de chaque Grand Prix.

Appliquée l'an passé, une telle décision aurait inversé l'issue du championnat, qui s'était pourtant conclu sur un splendide finish. Lewis Hamilton (McLaren, cinq victoires) remportant le titre sur un dépassement pour la cinquième place dans l'ultime virage de la saison. Felipe Massa (Ferrari), vainqueur de six Grand Prix, dont le dernier, l'aurait emporté. *« Si deux pilotes ou plus terminent la saison avec le même nombre de victoires, le titre sera attribué à celui qui aura le plus grand nombre de points »*, précise toutefois la FIA. Le reste du classement, de la deuxième à la dernière place, sera calculé par rapport au nombre de points, comme cela se faisait jusqu'à présent.

Réduction des coûts

L'autre mesure annoncée, selon laquelle les budgets des écuries des Formule 1 pourront être plafonnés à 30 millions de livres (environ 33 millions d'euros) dès 2010 en échange d'une plus grande liberté technique, apparaît au moins aussi importante. *« Les voitures seront moins retouchées dans le détail, car les écuries ne seront pas capables de dépenser d'énormes sommes d'argent pour des avantages minuscules par exemple, 1200 dollars (environ 920 euros) pour un écrou de roue qui ne sera utilisé qu'une fois »*, a déclaré Max Mosley, le président de la FIA.

Les budgets des écuries pour 2009, qui ne sont pas rendus publics, sont évalués entre 100 et 450 millions d'euros, soit trois à quatorze fois plus que celui proposé pour 2010. Même accompagnée d'une plus grande liberté technique, la réduction des coûts semble laisser peu de chance aux équipes qui la choisiront. Cette mesure pourrait néanmoins permettre à de nouvelles équipes, comme l'écurie américaine US F1, au budget modeste, d'intégrer le Championnat, réservé jusqu'à présent aux plus riches.



FOOTBALL *huitièmes de finale de la coupe de l'uefa*

Par tous les états d'âme

L'OM, qui dispose d'un léger avantage sur l'Ajax Amsterdam devra éviter de se laisser griser par son succès sur le PSG pour s'assurer une place en quart de finale de la C3, alors que les Verts, relégables en L1, reçoivent Brême sur la pointe des pieds.

La décompression... Voilà le plus grand danger qui guette les Marseillais avant ce 8e de finale retour. La victoire sur le Paris SG dimanche était primordiale pour l'avenir de l'OM et ce succès l'a totalement relancé dans la course au titre. Désormais dauphins de Lyon, à un point des septuples champions de France, les joueurs pourraient alors avoir le sentiment du devoir accompli.

De plus, les Marseillais se sont distingués cette saison par une inconstance chronique et n'ont pas forcément encore réglé ce problème. Ce match face à l'Ajax, que l'OM a battu (2-1) à l'aller au Vélodrome, a tout d'un match piège. Mais l'entraîneur phocéen Eric Gerets a préféré voir les choses sous un autre angle. *« Jouer en Coupe de l'UEFA dès mercredi, cela fait mes affaires. Nous quittons Paris pour Amsterdam sans revenir par Marseille où l'euphorie des supporteurs aurait pu contaminer mon groupe »*, se réjouissait-il lundi. Il a probablement raison, même si cet évitement ne garantit pas tout.

L'aveu de Perrin

Saint-Etienne a lui d'autres problèmes à gérer. En raison de sa situation difficile en championnat, relégable (18e) après sa défaite face à Grenoble (1-0) ce week-end, la Coupe de l'UEFA est devenu un problème selon son entraîneur. Alain Perrin n'a pu retenir un aveu coupable après Grenoble : il a en effet déclaré que les Verts *« n'allaient pas jouer pour se qualifier face à Brême »*, estimant une qualification *« dangereuse »* pour la suite du championnat. Des propos qui ont heurté les supporteurs stéphanois et qu'il a ensuite tenté de gommer. Mais le mal est fait. Battu à l'aller (1-0) par les Allemands, les chances de qualification de l'ASSE sont pourtant réelles mais un match engagé pourrait avoir des répercussions sur la forme d'un effectif décimé par les blessures (Matuidi, Dabo, L. Perrin, Landrin, Dernis). Bref ! Saint-Etienne ne part pas dans les meilleures dispositions, et pourrait, peut-être inconsciemment, suivre les conseils de son entraîneur.

Le Paris SG, troisième et dernier représentant français à ce stade de la compétition, jouera demain soir à Braga qui l'a tenu en échec à l'aller au Parc des Princes (0-0). Ce résultat n'est pas défavorable au PSG surtout si l'on songe que ce dernier n'a perdu qu'un seul de ses quatre matches à l'extérieur en UEFA pour deux victoires et un nul. Reste la fatigue d'un groupe qui disputera au Portugal son 45e match depuis août 2008 ainsi que les doutes nés de la défaite face à Marseille.

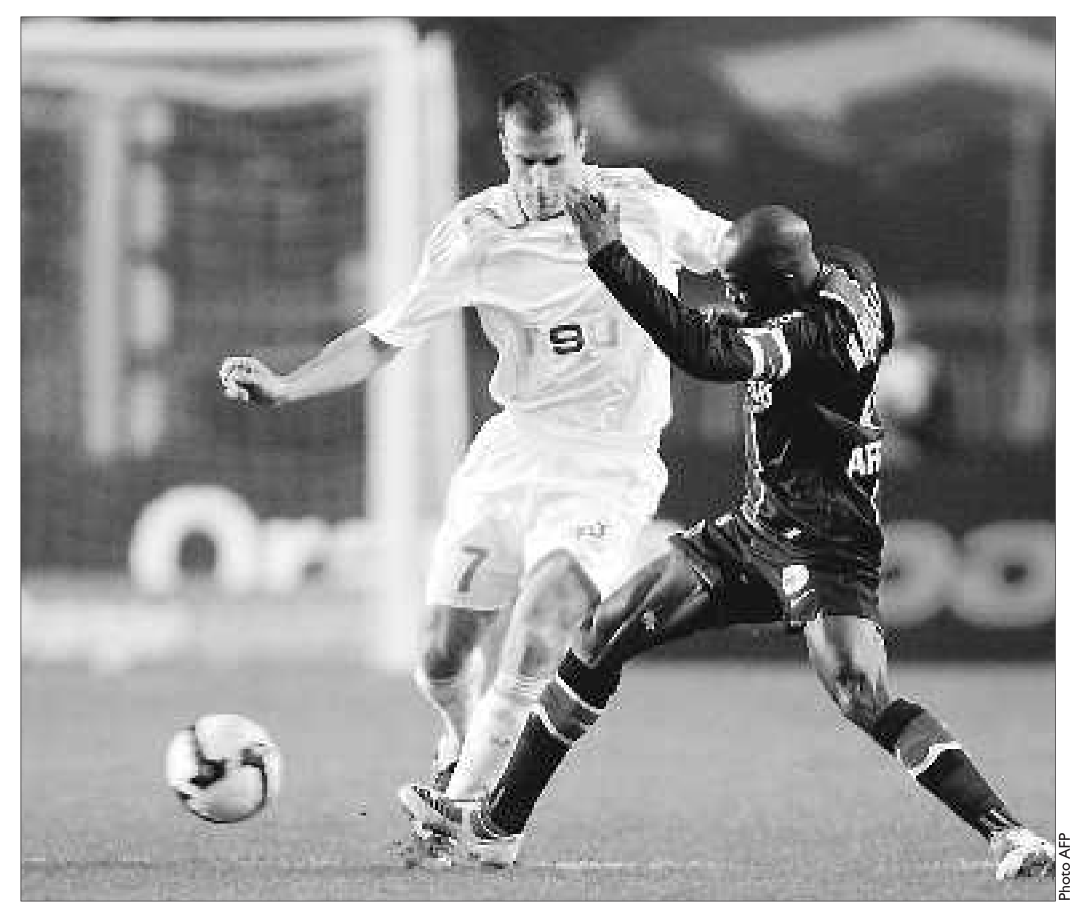


Photo AFP

Si Claude Makelele devra attendre demain pour aller défier Braga, Benoît Cheyrou et l'OM seront fixés dès ce soir.

programme

AUJOURD'HUI
Saint-Etienne (FRA) - Werder Brême (GER) (0-1) 20h30
Ajax Amsterdam (NED) - Marseille (FRA) (1-2) 20h45
DEMAIN
Metalist Kharkov (UKR) - Dynamo Kiev (UKR) (0-1)
Shakhtar Donetsk (UKR) - CSKA Moscou (RUS) (0-1)
Zenit Saint-Pétersbourg (RUS) - Udinese (ITA) (0-2)
Galatasaray (TUR) - Hambourg SV (GER) (1-1)
Aalborg (DEN) - Manchester City (ENG) (0-2)
Sporting Braga (POR) - Paris SG (FRA) (0-0) 21h30
Les scores des matches aller figurent entre parenthèses.

le chiffre

11

Onze pays ou paires de pays sont candidats à l'organisation des Coupes du monde 2018 et 2022, a annoncé hier la Fédération internationale de football (fifa) après la clôture des candidatures, lundi. Par ordre alphabétique l'Angleterre, l'Australie, la Belgique et les Pays-Bas (candidature commune), l'Espagne et le Portugal (candidature commune), les Etats-Unis, l'Indonésie, le Japon, le Mexique et la Russie postulent à l'organisation des Mondiaux 2018 ou 2022. La Corée du Sud et le Qatar n'ont eux fait parvenir de formulaire d'inscription qu'à l'organisation de la Coupe du monde 2022.

foot actu

Tigana

ARABIE SAOUDITE. Jean Tigana était attendu hier à Ryad pour négocier un éventuel engagement avec les responsables du club saoudien d'Al-Hilal. L'ancien entraîneur, le Roumain Cosmin Olaroiu, a été limogé et sommé de quitter le pays fin février pour avoir manqué de respect à la famille royale saoudienne.

Le Mans

INFRASTRUCTURES. Le nouveau stade du Mans (25 000 places), concédé à une filiale du groupe Vinci, sera prêt à accueillir le public *« pour le début du Championnat de France 2010-2011 »* dans dix-huit mois, a déclaré Xavier Lapeyraque, directeur général de cette filiale, Le Mans Stadium.

Pizzarro

PÉROU. Le procureur général du Pérou a ouvert une enquête préliminaire à l'encontre de l'international péruvien du Werder Brême Claudio Pizarro et de son agent Carlos Delgado pour blanchiment d'argent. Ils sont notamment soupçonnés d'avoir dissimulé d'importantes sommes d'argent au fisc par l'intermédiaire de la société Image lors de transferts de joueurs péruviens vers l'étranger.

Proment

LIGUE 1. Le président de Caen, Jean-François Fortin, a estimé que la suspension pour deux matches ferme de Grégory Proment par le Conseil national d'éthique (CNE) pour ses déclarations envers le corps arbitral après le match Grenoble-Caen du 7 mars était disproportionnée.

Ibrahimovic

MONDIAL. La Suède sera privée de son attaquant vedette Zlatan Ibrahimovic (Inter Milan), suspendu, pour la confrontation contre le Portugal de Cristiano Ronaldo, prochain match des qualifications du Mondial-2010, le 28 mars au Portugal. Tobias Linderoth et Daniel Andersson, blessés, seront également absents.

résultats

COUPE D'ANGLETERRE
Quarts de finale
Arsenal - Hull 2-1

fc metz

Bessat : « Ça me contrarie »

Nouveau couac pour Vincent Bessat ? Une douleur à la cuisse pourrait contraindre le joueur à renoncer à la réception de Châteauroux, vendredi. « Contrariant » pour celui qui croyait en avoir fini avec l'infirmerie.

Il a quitté la séance de lundi avant ses coéquipiers. La mine renfrognée et la main posée sur une cuisse douloureuse. Il n'a pas participé à l'entraînement programmé hier matin : pour Vincent Bessat, la journée s'est déroulée entre les murs de l'infirmerie. *« En début de semaine, j'ai ressenti quelque chose en haut de la jambe. Je ne comprends pas. Quand j'étais à Louhans-Cuiseaux, j'avais fait tout le championnat, disputé quarante-deux matches, sans me blesser. Et là, j'accumule les pépins. Alors c'est vrai, ce n'était pas le même niveau, mais là, je suis en train de passer pour un joueur fragile et ça ne me plaît pas. »*

Derrière l'appréhension avouée par ce bouffeur insatiable de ballon, le déroulé mouvementé d'une saison que le milieu de terrain n'a véritablement commencé qu'à la fin du mois de septembre, avec une première titularisation à Dijon. Auparavant, à l'heure où les joueurs d'Yvon Pouliquen affinaient leur condition physique, Vincent Bessat était, en effet, occupé à soigner un dos récalcitrant. La sentence était tombée le 16 juillet : *« Fracture de fatigue de la partie postérieure d'une vertèbre lombaire »*, le même type de blessure présentée aujourd'hui par Rudy Gestede. Arrêt total. Suivi du passage obligé par le travail en solo pour rattraper le temps perdu. *« C'est sûr, le fait de ne pas avoir fait l'intégralité de la préparation ne m'a pas aidé »*, reconnaît aujourd'hui l'intéressé. Revenu au premier plan dans le onze messin depuis le début de l'année – après une disparition de la circulation mal vécue fin 2008 –, Vincent Bessat avait notamment inscrit deux des quatre buts de son équipe sur le terrain de Tours, le 16 janvier dernier (1-4).

« Je n'ai plus à me plaindre »

Passeur décisif plus récemment, à Sedan, il affirme avoir oublié sa période de disette. *« Je n'ai plus à me plaindre, ces derniers temps, j'ai toujours joué. L'entraîneur m'a fait confiance, j'ai essayé de lui montrer qu'il avait raison. »* Sa prestation dans les Ardennes aurait logiquement dû lui ouvrir les portes d'une douzième titularisation. Mais cette douleur à la cuisse est venue jeter le voile de l'incertitude sur sa participation à la réception de Châteauroux, après-demain à Saint-Symphorien. Au-delà même de la déception liée au forfait qui pourrait être le sien, Vincent Bessat s'agace surtout de la répétition de ses passages par la case infirmerie : *« Une entorse avant Brest, une élongation avant Boulogne, une alerte avant Dijon qui m'a fait débuter sur le banc... Et maintenant cette cuisse. Ça commence à faire beaucoup. »*

Cédric BROUT.



Photo Pascal BROCARD

Passeur décisif à Sedan, Vincent Bessat manquera peut-être à l'appel, vendredi, contre Châteauroux. En raison d'une nouvelle blessure…

fc metz express

Tableau de bord. *Hier* : une séance d'entraînement. *Aujourd'hui* : une séance (10h, terrain du bord de l'Autoroute). *Demain* : une séance (14h30).

D'un match à l'autre. *Dernier match* : Sedan - Metz (27e journée de ligue 2), vendredi 13 mars : 3-2. *Prochain match* : Metz - Châteauroux (28e journée), vendredi 20 mars à 20h30. *A suivre* : Bastia - Metz (29e journée), vendredi 27 mars à 20h; Metz - Brest (30e journée), dimanche 5 avril à 17h.

A l'infirmerie. Outre Nenad Jestrovic (cervicales) et Matheus Vivian (cuisse), absents depuis le début de la semaine, deux autres joueurs manquaient à l'appel hier matin : Vincent Bessat, en raison de douleurs à la cuisse, et Cheikh Gueye, ménagé par précaution. Yvon Pouliquen a enregistré le retour de Guillaume Rippert, dispensé la veille pour un souci aux adducteurs.

Suspendu. Aucun pour Metz - Châteauroux.

Buteurs. Cissé (11), Mendy (7), Bessat, Rocchi (3)...

planète sport

Le plateau du Tour 2009

CYCLISME. Fidèles à leur ligne de conduite, les organisateurs du Tour de France ont retenu vingt équipes pour la prochaine édition de la Grande Boucle qui partira le 4 juillet de Monaco. Cette sélection sans surprise exclut la formation Fuji, la seule des dix-huit formant l'élite (ProTour) à rester sur la touche. Fuji, anciennement Saunier Duval, a payé les fautes répétées en matière d'éthique commises par ses coureurs. Trois d'entre eux, Iban Mayo (2007), Riccardo Ricco et Leonardo Piepoli (2008), ont été convaincus de dopage sur les deux derniers Tours de France. Outre les 17 formations de l'élite, les responsables du Tour ont retenu trois équipes de deuxième division (Continental Pro): la suissesse Cervélo qui compte dans ses rangs le vainqueur sortant de l'épreuve, l'Espagnol Carlos Sastre et le sprinter Thor Hushovd, la française Agritubel et la néerlandaise Skil. Par rapport à l'année passée, quatre nouvelles formations prennent place sur la ligne de départ en remplacement de Crédit Agricole et Gerolsteiner, disparues, Barloworld, non retenue, et Saunier Duval: Cervelo, Skil, Katusha et Astana avec Armstrong et Contador.

Y. Bertrand conserve son titre

SKI. Le Haut-Savoyard Yannick Bertrand a enlevé son deuxième titre national d'affilée en descente hier lors des Championnats de France de ski alpin, à Megève. Le skieur de Châtel, 28 ans, n'avait pas été retenu pour les Mondiaux de Val-d'Isère, faute de résultats probants en Coupe du monde cette saison. Il a devancé de 44/100 Adrien Théaux, auteur de la meilleure performance française de la saison dans l'épreuve reine avec une 5e place à Val-d'Isère. Théaux est le seul Français à avoir disputé la descente des finales de la Coupe du monde le 11 mars à Are. Pierre-Emmanuel Dalcin complète le podium.

Todt et Ferrari, c'est fini

AUTO. Le Français Jean Todt, ex-directeur général et ex-administrateur délégué de Ferrari, a quitté son poste au conseil d'administration, le dernier qui lui restait chez le constructeur automobile, a annoncé hier le président de la Scuderia, Luca di Montezemolo. *«Jean Todt a été un acteur fondamental de l'histoire de Ferrari au cours de ces quinze dernières années*, a indiqué le dirigeant. *Toutes ces années passées ensemble, avec les victoires mais aussi les moments difficiles, ont créé un lien entre Jean Todt et Ferrari qui demeurera pour toujours.»* Le Français avait quitté la direction sportive de l'écurie de Formule 1 fin 2007 pour se consacrer à son rôle d'administrateur-délégué (patron exécutif). En mars 2008, il avait ensuite renoncé à ce poste pour n'être plus que membre du conseil d'administration. Todt était arrivé comme directeur de la gestion sportive chez Ferrari en juillet 1993 avant de devenir directeur général en 2004. Il a notamment conduit Ferrari à six titres consécutifs de champion du monde des constructeurs en F1.



STF

Jean Todt.

coupe de france

Toulouse, 24 ans après

Deux arrêts de son gardien Cédric Carrasso ont permis à Toulouse d'éliminer Lille 7 tirs au but à 6 (1-1 à l'issue des prolongations), hier soir en quarts de finale de la coupe de France et de se qualifier pour le dernier carré de la compétition pour la première fois depuis 1985.

Monotone et sans véritable occasion, la première période a, seulement, été marquée par les deux cartons rouges brandis par l'arbitre successivement sous le nez du Lillois Ludovic Obraniak (32e) puis du Toulousain Alexandre Bonnet (36e). Après la pause, le rythme s'est accéléré dans les deux camps et plusieurs occasions sont venues émailler la partie. Bien que dominateur, Toulouse n'arrivait pas à faire la différence avant la fin du temps réglementaire et cela malgré l'expulsion de Yohan Cabaye qui laissait les Lillois à neuf sur le terrain (86e).

En prolongations, le téfécé continuait de peser sur des Lillois recroquevillés en défense. C'est au coeur de cette domination que sur un ballon perdu par Bergougnoux, Michel Bastos, le meilleur réalisateur lillois, venait crucifier Cédric Carrasso d'une frappe lointaine (106e). Mais Toulouse recollait au score sur un but contre son camp du Lillois Emerson qui contrait dans ses propres filets une frappe de Xavier Pentecôte (110e). La séance des tirs au but était tout aussi équilibrée que le match luimême mais le deuxième arrêt de Carrasso sur la frappe d'Emerson était décisif.

La surprise Guingamp

Un peu plus tôt dans la soirée, Guingamp, pourtant réduit à dix joueurs après l'expulsion de Koné, a réussi l'exploit de s'imposer (3-1) sur la pelouse de Sedan dans le seul de ce tour entre formations de Ligue 2. Sedan qui restait sur dix matches sans défaite et rêvait de disputer sa cinquième demi-finale depuis en dix ans est tombé de haut.

résultats

Quarts de finale
Hier
Sedan (Ligue 2) - GUINGAMP (Ligue 2) 1-3
Mi-temps : 1-1. Buts pour Sedan : Allart (18e) ; pour Guingamp : Eduardo (38e et 74e), Oruma (63e). Exclusion à Guingamp : B. Koné (58e).
TOULOUSE (Ligue 1) - Lille (Ligue 1) ....1-1 a.p.
(Toulouse qualifié 7-6 aux tab)
Mi-temps : 0-0. Buts pour Toulouse : Emerson (110e csc) ; pour Lille : Bastos (106e). Exclusion à Toulouse : Bonnet (36e) ; à Lille : Obraniak (32e), Cabaye (87e).
Aujourd'hui
Grenoble (Ligue 1) - Monaco (Ligue 1)....................17 h (France 2 et Eurosport)
Rennes (Ligue 1) - Rodez (National)..19 h (Eurosport)

HANDBALL coupe de france

Metz, parole à la jeunesse

Ce match de coupe de France sera un moment de détente entre deux tours européens. Les Messines ont l'occasion surtout d'oublier leurs déboires actuels.



Photo Pascal BROCARD

Parole à la jeunesse, ce soir à Valence. Metz donnera du temps de jeu à des espoirs comme Ringayen.

Se laver, un peu, l'esprit, afin d'apaiser le doute insidieux qui s'installe dans les rangs messins. Voilà résumé l'enjeu du huitième de finale de Coupe de France que disputeront, ce soir à Bourg-de-Péage, les partenaires d'Isabelle Wendling. Contesté sur ses terres (défaite à Nîmes), mal embarqué sur la scène européenne après le revers concédé dimanche aux Arènes face à Copenhague, le collectif mosellan vit actuellement des jours difficiles.

Inutile de s'appesantir sur la valeur de l'adversaire, modeste pensionnaire de deuxième division empêtré dans les bas-fonds du classement. *« On veut gagner ce match »*, insiste tout de même Sandor Rac. Personne n'en doute, mais plus que la qualification, assurée, le technicien en profitera pour soigner la manière : *« Ce match constituera une bonne séance d'entraînement avant le déplacement à Copenhague, samedi »*. Le rôle de sparring-partner semble dévolu aux Provençales.

La rencontre, qui se disputera à Valence, recèle un autre intérêt : à la faveur d'un large turnover, un temps de jeu conséquent devrait être offert à la jeune garde messine. Hamiti, Ringayen et Leythienne réintègrent l'effectif pro : *« Cela permettra à certaines joueuses de souffler, indique l'entraîneur. Mais aussi de se faire une idée pour l'avenir »*.

A noter enfin que Katty Piejos et Lenka Kysucanova, souffrantes, devraient être préservées en vue du quart de finale retour de Coupe des Coupes au Danemark...

J.-M. C.

De l'argent et des prostituées proposés à deux arbitres danois

HANDBALL. Deux arbitres danois ont refusé une offre de 30 000 euros chacun et les services de deux prostituées pour favoriser la Roumanie au détriment du Monténégro en juin dernier, a annoncé hier le président de la Fédération danoise, Per Rasmussen. Selon le quotidien danois Jyllands-Posten, les deux arbitres Martin Gjeding et Mads Hansen, désignés pour ce match de qualification au Mondial-2009, ont été accueillis à l'aéroport d'Oradea (Roumanie) par le sélectionneur roumain Omer Aihan et le vice-président de la Fédération roumaine Paleu Petre, qui leur auraient ensuite proposé l'argent. Les arbitres ont immédiatement rejeté la tentative de corruption et adressé un rapport à la Fédération européenne de handball (EHF). « Nous n'avons eu connaissance de cette affaire qu'hier, ce qui est très insatisfaisant car nous aurions dû être informés depuis longtemps », a déclaré M. Rasmussen, ajoutant qu'il avait ordonné une enquête. La Roumanie avait remporté le match 29 à 24 et s'était qualifiée pour le Mondial en Croatie.



GYMNASTIQUE interrégional

L'année de tous les records

Affluence à Pontarlier ce week-end pour les interrégionaux individuels. De nombreux Lorrains répondront à l'appel.

Françoise Dal-Zuffo, la présidente de la Ligue de Lorraine est fière de présenter la liste des Lorrains qualifiés pour les interrégionaux, dernière étape avant les championnats de France. *« On espère battre des records. Nous sommes en constante progression. Chaque année, il y a de plus en plus de Lorrains aux compétitions nationales. »* Preuve que la formation paye. Un tiers des gymnastes âgés de 11 ans en catégorie critérium est de la région. L'Alsace, la Franche-Comté et les autres n'ont qu'à bien se tenir. Tous les qualifiés pour Pontarlier ont oblitéré leur billet à Sarreguemines, c'était le mois dernier. Tous espèrent figurer parmi les sélectionnés pour les championnats de France de Nogent les 1,2 et 3 mai prochains. En critérium 11 ans, justement, Thomas Dillmann (Forbach) ; Cyril Busac et Omur Can (Sarreguemines) sont attendus. En 10 ans, treize clubs lorrains sont représentés. Du jamais vu. *« C'est la première fois et je n'espère pas la dernière »*, s'enorgueillit la présidente. Stéphane Pierron (Sarreguemines) et Yann Brunet (Metz) seront les chefs de fil.

En Fédérale 14 ans, Pauline Tousch (Forbach) devra se méfier des Messines Vilolaine Battistini et Ophélie Bolinard.

En Nationale B, la plus haute catégorie de ces championnats, il faudra compter sur Besançon mais Damien Barbier (Vandœuvre), Gianni Bartolomeo (Plombières) et Camille Hoelter (Tomblaine) sont armés. Reste à espérer que Maëva Da Cruz (Metz Gym) et Mariam Gebhardt (Forbach), en Nationale B 15 ans, confirment à ce niveau.

TENNIS indian wells

Des Bleus à la dérive

La France du tennis a vécu un véritable "lundi noir" au 3e tour, à Indian Wells, avec les éliminations sans gloire de Jo-Wilfried Tsonga, Gilles Simon, Richard Gasquet et Paul-Henri Mathieu. Après les dames, les messieurs…

Après la disparition de la dernière Française en lice, Amélie Mauresmo, dimanche, il reste un seul tricolore dans le désert californien. Et pas vraiment celui qui était attendu : Jérémy Chardy. Le Palois, 48e joueur mondial, devait rencontrer l'Espagnol David Ferrer, tête de série n°12 la nuit dernière.

La cote du tennis "Made in France", à la hausse ces derniers mois, avait pris un petit coup après l'élimination en Coupe Davis en République tchèque. Et visiblement, le revers d'Ostrava a laissé des traces. En deux jours, les Quatre Mousquetaire sont en effet pris la porte, Gaël Monfils n'ayant lui même pas gagné son premier match, face au 147e joueur mondial (John Isner), contrairement à Tsonga, Simon et Gasquet.

Tard dans la nuit lundi, après les sorties de piste de Mathieu, Gasquet et Simon, Tsonga n'est pas venu sauver l'honneur tricolore, battu par le Russe Igor Andreev (n°22) 7-5, 6-4 dans un match qui a paru à sa portée mais qui lui a échappé inexplicablement. *« Il y a des jours comme ça, le match passe et tu ne l'as pas vu passer*, a parfaitement résumé Tsonga. *Je ne sais pas dire pourquoi. C'est un coup de moins bien dans mon bon début de saison »*, ajouté le Manceau, double vainqueur sur le circuit (Johannesbourg, Marseille).

Comme Tsonga, Simon a été sorti par un joueur moins bien classé que lui, le serveur croate Ivan Ljubicic, 74e mondial, qui l'a littéralement assommé d'aces (13, dont 3 dans le jeu décisif) et de services gagnants pour s'imposer 6-3, 7-6 (7/3). *« Je n'ai jamais été en position de l'emporter*, a dit Simon. *Je n'ai pas retourné une seule fois, pas eu une balle de break... »*

Il a aussi confié une certaine lassitude qui fait qu'il *« ne prend pas énormément de plaisir sur le court en ce moment. J'ai un jeu exigeant mentalement et là j'ai besoin de repos pour être prêt dans la tête afin de rebondir à Miami (prochain tournoi) »*.

Verdasco "impressionne" Gasquet

Gasquet a lui été écarté sans ménagement par l'Espagnol Fernando Verdasco, tête de série n°10 (6-3, 6-2) après s'être montré défaillant sur sa mise en jeu et encore une fois fragile dans les moments critiques. Le Biterrois de 22 ans, 24e mondial, sortait pourtant d'une demi-finale à Dubaï mais Verdasco, demi-finaliste surprise à l'Open d'Australie, est un joueur en grande forme. *« Verdasco vaut mieux que sa 10e place mondiale en ce moment*, a dit Gasquet. *Je le mets dans le Top 5, il est impressionnant »*.

Mathieu a de son côté été sèchement éliminé par l'Ecossais Andy Murray, n°4 mondial, sur le même score que Gasquet et en à peine plus longtemps (1h15). *« Je joue moins bien qu'avant*, a concédé PHM, *il faut que je regagne en confiance et que je travaille mon physique pour revenir à mon niveau d'avant. »* Depuis sa demi-finale à Brisbane en tout début d'année, son premier tournoi de la saison, Mathieu n'arrive plus à remporter deux matches d'affilée. Indian Wells marque ainsi le sixième tournoi consécutif dans lequel



Photo REUTERS

Paul-Henri Mathieu, puni par Maurray: aucun 2e tour en six tournois pour le Français qui ne va pas très bien.

résultats

Simple messieurs (3e tour) : Murray (Eco/N.4) bat MATHIEU (Fra/n°32) 6-3, 6-2, Kohlschreiber (All) bat Lapentti (Equ) 6-2, 3-6, 6-3, Gonzalez (Chi/n°17) bat Blake (Usa/n°13) 7-5, 6-1, Verdasco (Esp/n°10) bat GASQUET (Fra/n°23) 6-3, 6-2, Federer (Sui/n°2) bat Karlovic (Cro/n°27) 7-6 (7/4), 6-3, Ljubicic (Cro) bat SIMON (Fra/n°8) 6-3, 7-6 (7/3), Robredo (Esp/n°15) bat Cilic (Cro/n°19) 7-5, 7-6 (7/2), Andreev (Rus/n°22) bat TSONGA (Fra/n°11) 7-5, 6-4.

Simples dames (3e tour) : Radwanska (Pol/n°7) bat Wozniak (Can/n°25) 6-1, 6-4, Szavay (Hon/n°22) bat Barrois (All) 6-3, 6-4, Pennetta (Ita/n°12) bat Haynes (Usa) 4-6, 6-1, 6-4, Pavlyuchenkova (Rus) bat Knapp (Ita) 6-2, 6-4, Llagostera (Esp) bat Kleybanova (Rus/n°21) 7-6 (7/2), 6-3, Ivanovic (Ser/n°5) bat Dulko (Arg/n°31) 6-3, 6-3, Bammer (Aut/n°23) bat Dushevina (Rus) 6-1, 6-3, Hantuchova (Slo/n°30) bat Cetkovska (Rt) 7-5, 7-5.

BASKET 8e de finale de coupe de france

Le SLUC sait encore gagner

Mené à la mi-temps, le SLUC a fini par faire parler sa puissance hier soir à Poitiers.

C'est l'inévitable Kenny Younger qui posa d'emblée problème au cinq majeur expérimental du SLUC avec Cox, Brun et Akingbala pour encadrer les frères Greer (7-4). Monschau comprit la menace et envoya fissa Cyril Julian au feu. "Wild thing" remis de l'ordre dans la boutique, Nancy profita aussi d'un repli défensif poitevin quelque peu suspect pour creuser un premier écart (7-12, puis 13-21, 8e). Un tir primé de Kanté limita la casse au buzze du premier acte, mais il était acquis que Poitiers, archi-dominé au rebond, devrait se faire violence pour croire en l'exploit (19-25, 10e).

Et cet espoir refit rapidement surface, Rasheed Wright puis Pierre-Yves Guillard enquillant deux tirs à trois points dans l'axe pour reprendre l'avantage sur des Nancéens dispendieux aux lancers francs (27-26, 13e). Ca-p'tain Maynier en rajouta une couche à neuf mètres et si Ricardo Greer empêcha à lui seul l'échapée poitevine (30-31, 15e), le coach du SLUC fit comprendre aux siens avec véhémence qu'il n'était pas ravi de la tournure des événements. Poitiers pris ses aises (36-31). Voilà comment le sociétaire de Pro B dompta à la pause des Couguars enquiquinés et perturbés par la blessure à la cuisse de Cyril Julian (41-39, 20e).

Julian blessé

Sans Julian, le SLUC s'en remis comme d'habitude à son Dominicain à tout faire pour retrouver de l'allant à la reprise. Mais c'est Wriht l'Américain de Poitiers qui le punissait en rentrant sept points d'affilée (48-43, 24e). Plus révoltés qu'abasourdis, les Nancéens firent alors parler leur orgueil, infligeant un cinglant 16-0 grâce à l'adresse de Cox et l'efficacité de Samnick (48-59, 28e). Le temps mort de Nelhomme et l'antisportive infligée à Brun ne changèrent strictement rien : Poitiers était dans le trou noir avant d'aborder le money time.

Rien ne semblait plus pouvoir empêcher le SLUC de filer vers les quarts de finale quand Samnick puis Brun déchiraient le filet (52-64, 32e). Ses Ricains sur le banc, contesté à chaque rebond, le PB 86 était presque résigné, constatant en prime l'impuissance de Devéhat face à Akingbala et le festival de Brun derrière l'arc (53-67, 35e). Il n'y avait plus que Rasheed Wright pour envisager l'impossible. Le sniper local y mis du sien mais c'était trop peu trop tard (58-71, 38e). Nancy mangea le chrono et déroula tranquillement pour enfin rompre sa mauvaise spirale actuelle (61-72).

Ludovic Lagasse.



Photo Anthony PICORE

Contrat rempli pour Akingbala et le SLUC.

POITIERS - SLUC NANCY : 61 - 72.

(25-19, 14-22, 20-7, 13-13). 2700 spectateurs. Arbitres : MM. Maestre et Karaquillo.

POITIERS : 21/57 aux tirs (dont 9/29 à trois points) ; 10/19 aux lancers francs ; 27 rebonds ; 8 interceptions ; 14 ballons perdus ; 16 passes décisives. Les points : Gomez (0), Wright (23), Guillard (8), Younger (12), Devéhat (3) ; puis Florimont (6), Kanté (6), Maynier (3), Zahoui, Baikoua.

SLUC NANCY : 31/62 aux tirs (dont 5/22 à trois points) ; 5/13 aux lancers francs ; 42 rebonds ; 13 interceptions ; 17 ballons perdus ; 19 passes décisives. Les points : Cox (14), Greer J. (3), Greer R. (13), Brun (13), Akingbala (10) ; puis Julian (9), Samnick (8), Morandais (2), Tchicamboud, Zaki, Njoya.

le point

Coupe de France
8e de finale
Besançon - Le Havre 94-68
Antibes (ProB) - Roanne 61-82
Limoges (ProB) - Chalon 86-83
Poitiers (ProB) - NANCY 61-72
Paris (ProB) - Villeurbanne 64-81
Le Mans - Rouen 71-62
Clermont (ProB) - Gravelines
Strasbourg - Cholet *14 avril*
Eurocoupe
1/4 de finale
CHOLET - Kiev 68-52

EQUITATION assemblée générale

Jean-Louis Pinon en selle

Après une vingtaine d'années à la tête de l'équitation Lorraine, l'emblématique Jean Collin a décidé de ne pas se représenter. Jean-Louis Pinon lui succède. Dans la confusion…

Pour succéder à Jean Collin, deux listes devaient être en lice. Mais finalement, il n'y avait qu'une liste conduite par Jean-Louis Pinon qui était soumise suffrage. Explications ? La liste dirigée par Nicolas Renda, Secrétaire Général du comité 57, avait été invalidée pour des raisons de délais après avis de la commission de surveillance des opérations de vote.

Une décision à laquelle ne s'est pas se plier le Mosellan qui saisissait l'arbitrage du Comité national sportif et olympique français (CNOSF). C'est accompagné de son avocat, qu'il s'est présenté le 5 mars à la réunion de conciliation face au comité régional. Le 6 mars, fut proposé à la Ligue de Lorraine *« d'annuler le processus électoral en cours et de le reprendre depuis son origine »*. Ce qui allait plutôt dans le sens de Nicolas Renda même si le président de la commission sportive du Comiré régional arguait d'une certaine dissonance au niveau des autorités fédérales et mettait en avant un autre point d'irrecevabilité. On est au cœur d'un imbroglio qui est loin certainement d'être fini.

Nicolas Renda ne compte visiblement pas en rester là. Il projette tout simplement de porter l'affaire devant un Tribunal. Mais en attendant, le quorum ayant été atteint, une élection a eu lieu et a porté à la tête de l'instance régionale Jean-Louis Pinon qui s'est inscrit d'emblée dans la continuité tout en promettant quelques ruptures : *« Je vais favoriser la proximité avec la mise en place d'un interlocuteur dédié mais aussi renforcer les liens avec les Comités Départementaux. Ensuite, je vais mettre les moyens nécessaires en œuvre développer le site Internet et favoriser une gestion claire et transparente »*.

A. D.

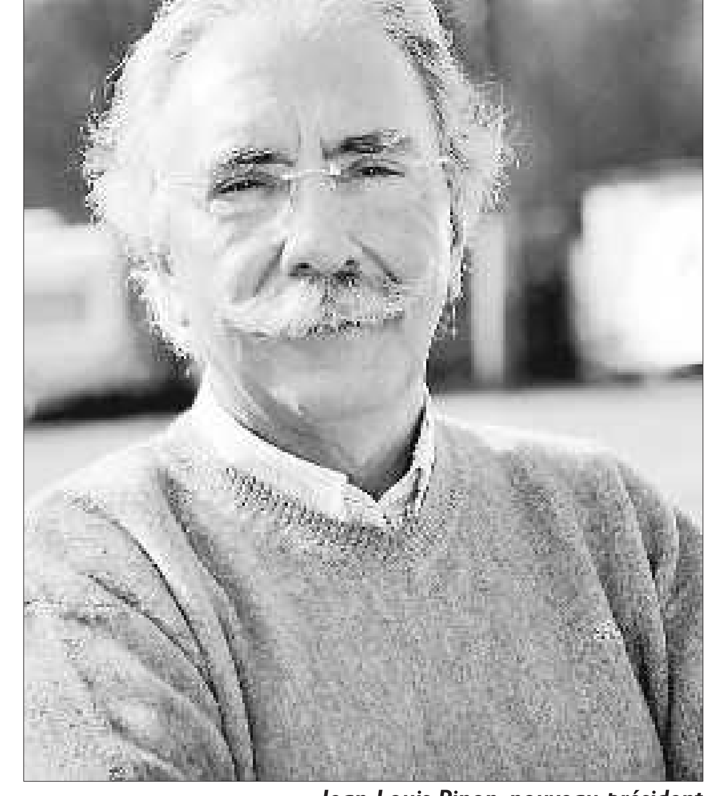


Photo Anthony PICORE

Jean-Louis Pinon, nouveau président du comité régional d' équitation. Une page s'est tournée.

Près de 23 000 licenciés

Licences. En 2008, le nombre de licenciés est passé de 20 995 à 22 689. Une progression importante du nombre de licenciés de 8,03 % contre 8,53 % au niveau national. Une particularité intéressante avec la forte proportion de femmes (80,74 %) et de jeunes (68, 41 %). Et au niveau du top 10 en fonction du nombre de licenciés, deux structures mosellanes (CEM 13e RDP de Dieuze et l'Ecurie Tilly de Bidestroff).

Résultats. A noter des podiums mosellans. En Endurance, aux championnats d'Europe Jeunes cavaliers en septembre à Oviedo (Espagne), une médaille d'or de Lucie Marin/Lamiah El Oued du CE du Patureau après s'être hissée sur la première marche au championnat de France à Ribiers en mai. En CSO, médaille d'or à l'open de France Poneys à Lamotte Beuvron : Johana Polo/Ketmie de Fey de EE Virginie Venon et Léa Fischer/Mouny du Ouchy de l'Etrier de Moselle.

Liste Elue. *Président :* Jean-Louis Pinon ; *Les spécifiques :* Girardin S. , Chiarotto J. P, Trimborn S. , Sabatier B. , Kirsten B., Collin J. ; *Les Agrées :* Seichepine M. , Pruvost B. , Jeandel S. ; *Les Affiliés :* Meng J-C., Loutz A. , Jeanmaire J. , Lefebvre J. , Macrez C. , Lorandini E.

l'info

JO-2018

Le Comité national olympique et sportif (CNOSF) décide aujourd'hui qu'd'Annecy, Grenoble, Nice ou Pelvoux portera, avec des chances de séduire le Comité international olympique, la candidature française pour accueillir les Jeux d'hiver 2018, pour lesquels la Sud-Coréenne PyeongChang est favorite. Echaudé par l'aventure avortée de Paris-2012, le CNOSF s'est toujours défendu d'organiser, via cette primaire inédite, un combat franco-français. Peu importe, finalement, les forces et faiblesses des dossiers. L'essentiel est de séduire suffisamment le CIO qui éliminera les candidats les moins aptes en juillet 2010, un an avant le vote final. Si aucune ville n'obtient la majorité absolue, faute de confiance en la victoire finale, il n'y aura pas de candidature française.

TENNIS

Constance Sibille débute en fanfare

Constance Sibille a idéalement démarré sa semaine anglaise au tournoi Future de Bath (10 000 dollars). La 746e joueuse mondiale, tête de série numéro 2 des qualifications, n'a pas perdu de temps sur le court en s'imposant aisément dans ses deux rencontres. Lundi, au premier tour, c'est l'invitée Helen Parish qui avait plié sous ses coups 6-2 6-0. Et hier, c'est l'Autrichienne Lisa-Maria Reichmann, non-classée mondiale, qui est tombée, là aussi en deux manches (6-1 6-3). Comme l'an passé, Constance Sibille rejoint donc le tableau final de Bath. En 2008, la joueuse du Smec était tombée au 2e tour mais puisse l'air anglais lui convenir comme au mois de janvier. A Wreham, la Mosellane avait atteint la finale... Depuis, Constance Sibille a aligné des résultats en dents de scie. Est venu le temps de redémarrer ! Mais ce rendez-vous de Bath n'est pas anodin puisque les meilleures têtes de série sont classées au niveau du 300e rang mondial.

JUDO

La Moselle devant

Dans un contexte relevé, avec des délégations du Nord-Pas-de-Calais, d'Alsace et de Picardie costaudes, la Lorraine a réussi à placer vingt athlètes sur les différents podiums de la demi-finale des championnats de France à Saint-Dié, le week-end dernier. Ce sont essentiellement les Mosellans qui ont permis à la Ligue de tirer son épingle du jeu, avec seize de ses représentants qui ont raflé des médailles. Mention bien à Sarrebourg (un titre, quatre médailles de bronze), qui recensent neuf qualifiés pour les championnats de France cadets-juniors. *«On en a jamais eu autant»*, se félicite Christophe Daas, l'entraîneur sarrebourgeois. Du côté du Comité de Moselle, Guillaume Fellini, affiche également son satisfecit. *«Nous avons deux types d'athlètes: il y en a un très grand nombre présent dans des structures* (pôles espoirs et France) *qui obtiennent des résultats et d'autres, hors structures, qui sont également à la hauteur, ce qui signifie que le travail dans les clubs est bien fait, notamment à Sarrebourg, à l'AJ Metz et à Montigny-lès-Metz.»*

Rorbach-lès-Bitche. Le Grand Prix benjamins de Rohrbach, dimanche, est la dernière étape sélective avant le Critérium régional à Pont-à-Mousson, le 9 mai.

Saint-Mihiel. Avant les championnats de Lorraine, le 3 mai, l'Open de Saint-Mihiel risque de ne pas attirer autant d'athlètes que le rendez-vous précédent à Hayange, nombreux d'entre eux étant déjà certains d'avoir leur billet pour les championnats de Lorraine, fin avril.

Petite-Rosselle. L'entraînement de masse dirigé par le Mosellan Alain Schmitt, champion de France des -81 kg, vendredi dernier à Petite-Rosselle a été un succès: 140 athlètes y ont participé!

M. R.

MERCREDI 18 MARS QUINTÉ À AGEN

Grand Prix «Paris-Turf», réunion I, 1re course

Course Européenne Attelé - 45.000 € - 2.650 mètres

Océane Drive, une jument de classe

Quinze concurrents bien connus des quintéistes vont se présenter au départ du Prix Paris-Turf, événement disputé mercredi sur les 2.650 mètres de la piste d'Agen. Remarquée à plusieurs reprises, **Océane Drive** a de la classe à revendre et semble pouvoir dominer ses adversaires du jour, si elle s'élance toutefois du bon pied. **Macbeth du Corta**, retrouvé, **Orage du Noyer**, en forme, et **Nyssia Volo** ne sont cependant pas les premiers venus. **Odyssée des Bordes** vient de gagner sur plus court à Cagnes mais il ne manque pas de tenue. **Le Bolide du Suret**, à racheter, **Odieux Danely**, minutieusement préparé pour ce bel engagement, et **Lucky d'Angis**, dur à l'effort, sont autant de candidatures à prendre en considération.

Les partants du quinté

N°	Cheval	Def	Driver	Dist.	Age	Dern. performances	Entraîneur	Propriétaire	Gains	C. Prob.
1	MEC DE FREIGNE	-	F. Clozier	2650	H 9	4a (08) 5a 6a 3a 5a 2a	C. Babu	C. Babu	156.145	87/1
2	LUCKY D'ANGIS	A-P	R. Lacroix	2650	H 10	3a Dm 2a 3a (08) 5a Da	Jac. Menand	Mme Y. Menand	189.290	48/1
3	MAGIC DE ASSIGNY	A-P	B. Goetz	2650	H 9	Da 7a 5a 0a 10a (08) 2a	B. Goetz	B. Goetz	195.040	33/1
4	NIGHT TURGOT	A-P	M. Messager	2650	F 8	7a Da 2a 2a 3a Da Da	B. Marie	M. Bouchakour	201.110	17/1
5	ODYSSÉE DES BORDES	-	R.-W. Denéchère	2650	F 7	1a 4a (08) 0a 6a 10a Da	R. Kuiper	Stall Escapade AB	210.498	7/1
6	LE BOLIDE DU SURET	-	T. Duvaldestin	2650	H 10	0a 2a 2m 2a Da Da 2m	B. Goetz	Ec. Danover	226.460	20/1
7	ODIEUX DANELY	A-P	A. Marasco	2650	M 7	Da 7a (08) Da 1a 2a 2a	A. Marasco	D. Chardon	226.470	9/1
8	MUSCADE BLONDE	-	Den. Brossard	2675	F 9	(08) 1a Da Da 3a 5a 6a	Den. Brossard	J.-P. Marchais	302.500	47/1
9	OCÉANE DRIVE	P	E. Audebert	2675	F 7	1a 3a 1a 7a (08) 1a 1a	B.-F. Rivière	B.-F. Rivière	311.200	3/1
10	LÉO JOSSELYN	-	J.-P. Treich	2675	M 10	0a 5a 0a (08) Da 7a 6a	J.-H. Treich	C. Amoros	342.770	51/1
11	NYSSIA VOLO	P	I.-P. Blanchon	2675	F 8	4a (08) 1a 2a 2Da Da 2a	I.-P. Blanchon	Ec. Grenerie	355.610	5/1
12	MANDARINO BLUE	A-P	D. Locqueneux	2675	M 9	8a 8m (08) 8a 7m 7m 5a	J. Vanhoucke	J. Vanhoucke	356.350	68/1
13	MACBETH DU CORTA	-	J.-H. Treich	2675	H 9	3a 2a 3a 1a (08) Da Da	J.-H. Treich	M. Lourmière	358.685	13/1
14	ORAGE DU NOYER	-	D. Cordeau	2675	M 7	2a 1a 4a 8a (08) 7a 1a	D. Cordeau	Ec. Saint-Hilaire	394.340	10/1
15	LE BIJOU DE BOOTZ	A-P	M. Criado	2675	H 10	5a 7a (08) 4a 2a 3a 5a	I.-P. Blanchon	Mme T. Fouassier	428.310	23/1

DÉPART PRÉVU À 13 h 50

LE PRONO

9 OCÉANE DRIVE
13 MACBETH DU CORTA
14 ORAGE DU NOYER
11 NYSSIA VOLO
5 ODYSSÉE DES BORDES
6 LE BOLIDE DU SURET
7 ODIEUX DANELY
2 LUCKY D'ANGIS

MATHEUX

9 OCÉANE DRIVE
15 LE BIJOU DE BOOTZ
13 MACBETH DU CORTA
11 NYSSIA VOLO
6 LE BOLIDE DU SURET
14 ORAGE DU NOYER
2 LUCKY D'ANGIS
5 ODYSSÉE DES BORDES

G. VIDAL

13 MACBETH DU CORTA
7 ODIEUX DANELY
9 OCÉANE DRIVE
11 NYSSIA VOLO
2 LUCKY D'ANGIS
6 LE BOLIDE DU SURET
14 ORAGE DU NOYER
15 LE BIJOU DE BOOTZ

SINGLETON

13 MACBETH DU CORTA

DERNIÈRE MINUTE

11 NYSSIA VOLO

Elle possède une première chance théorique et vient d'effectuer une rentrée pleine de promesses à Bordeaux. Sans minimiser l'opposition, elle a largement les moyens de s'emparer d'une place dans ce quinté.

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Seuls les documents publiés par le Pari Mutuel Urbain ont valeur officielle. Nous invitons les parieurs à s'y référer. La responsabilité du journal ne saurait, en aucun cas, être engagée.

Bonus 4sur5

Il faut avoir trouvé 4 chevaux parmi les 5 premiers de l'arrivée, quelque soit l'ordre.

A CHACUN SA NOTE

1•Mec de Freigne
Absent depuis le 24 décembre, ce sujet régulier vient d'effectuer une rentrée sur cette piste, se classant quatrième à l'issue d'une bonne fin de course.

2•Lucky d'Angis
Ce très bon élément du Sud-Ouest, plusieurs fois vainqueur sur cette piste, reste sur une heureuse troisième place dans un groupe III sur le tracé.

3•Magic de Assigny
Titulaire de plusieurs succès provinciaux l'an dernier, il a également fini quatrième d'un quinté à Vincennes. Il a en revanche raté son début de saison 2009.

4•Night Turgot
Elle a bien couru dans deux quintés à Vincennes cet hiver et a confirmé sa forme en province ensuite. Elle n'a pas eu un très bon parcours en début de mois.

5•Odyssée des Bordes
Quatrième d'un quinté à Enghien le 25 février, elle a ensuite confirmé sa forme en s'imposant à Cagnes-sur-Mer. Elle retrouve un lot à sa portée ici.

6•Le Bolide du Suret
Il s'est imposé, puis placé à plusieurs reprises sur la piste de Cagnes-sur-Mer depuis le début de l'année. Il n'est malheureusement pas toujours très sage.

7•Odieux Danely
Absent depuis le mois de mai dernier, après un très bon début de saison, il s'est imposé pour sa rentrée en novembre. Il a malheureusement déçu depuis.

8•Muscade Blonde
Toujours aussi délicate, elle n'a pas été revue depuis un succès obtenu sur ce tracé en octobre 2008. Elle risque par conséquent de manquer de compétition.

9•Océane Drive
Lauréate à deux reprises à Vincennes cet hiver, notamment dans un quinté, elle s'est depuis imposée sur ce tracé et à Bordeaux. Elle sera encore très en vue.

10•Léo Josselyn
Il connaît cette piste sur le bout des sabots mais il est désormais âgé de 10 ans et n'a plus le même punch que dans sa jeunesse. Il n'est cependant pas déchu.

11•Nyssia Volo
Elle a enlevé trois quintés en 2008, dont deux à Vincennes. Absente depuis fin décembre, elle vient de faire une très bonne rentrée à Bordeaux-Le Bouscat.

12•Mandarino Blue
Doué sous la selle, discipline dans laquelle il a obtenu ses plus beaux titres, il y a en revanche bien longtemps qu'il n'a été vu à son avantage à l'attelé.

13•Macbeth du Corta
Après plusieurs disqualifications, il s'est placé sur ce tracé le mois dernier, puis par deux fois à Bordeaux-Le Bouscat. Sage, il faudra compter avec lui.

14•Orage du Noyer
Excellent dans les quintés parisiens et provinciaux l'automne dernier, il a confirmé sa forme sur cette piste, puis à Bordeaux-Le Bouscat plus récemment.

15•Le Bijou de Bootz
Ce n'est plus un jeune homme mais il reste toujours aussi vaillant et régulier. Il retrouve un tracé sur lequel il s'est déjà imposé. Il est bien engagé.

LA PRESSE

	1	2	3	4	5	6	7	8
A.F.P.	14	5	13	11	9	15	7	6
Agence TIP	9	13	14	11	5	6	7	2
Bilto	9	14	11	13	6	7	5	15
Dauphiné Libéré	9	7	14	13	11	5	15	2
Le Courrier Picard	9	14	13	5	11	7	15	6
France Soir	9	11	14	6	13	5	7	15
Indépendant	9	7	13	11	14	15	6	4
Midi Libre	9	7	4	14	13	6	5	15
3262 Conf. Courses	9	7	6	5	14	11	15	13
N.R.C.O.	9	7	11	14	13	5	4	15
Ouest-France	9	11	14	5	13	6	7	2
Le Parisien	9	6	14	13	11	15	5	7
La Voix du Nord	9	13	5	11	14	7	2	15
Turf Dernière	9	11	14	6	13	5	7	15
Matin Courses	9	7	13	11	14	15	6	4
Progrès de Lyon	9	13	14	11	5	6	2	7
Tip sur les Pistes	9	15	5	6	14	13	11	4
D.N.A.	9	14	11	7	15	13	2	6
Télégramme de Brest	7	9	2	13	11	6	14	15
3615 Turf	9	6	11	5	4	14	13	15
Nice Matin	9	13	5	14	15	2	11	4
Tropic Courses	9	14	11	15	5	13	4	2

Récapitulatif de la presse

1 MEC DE FREIGNE........0
2 LUCKY D'ANGIS........9
3 MAGIC DE ASSIGNY........0
4 NIGHT TURGOT........8
5 ODYSSÉE DES BORDES........18
6 LE BOLIDE DU SURET........17
7 ODIEUX DANELY........18
8 MUSCADE BLONDE........0
9 OCÉANE DRIVE........22
10 LÉO JOSSELYN........0
11 NYSSIA VOLO........21
12 MANDARINO BLUE........0
13 MACBETH DU CORTA........22
14 ORAGE DU NOYER........22
15 LE BIJOU DE BOOTZ........19

LES REUNIONS PMU AUJOURD'HUI

À AGEN — RÉUNION I - 13 H 20

2 Prix Hippoforme
Attelé - 18.000 € - 2.575 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ - QUADRIO

1 Rosée du Dropt — C. Feyte — 2575
2 Rondina de Cormon — M. Abrivard — 2575
3 Rooper Erge — F. Janvier — 2575
4 Rhéa des Noues — J.-Y. Touillet — 2575
5 Rina de Cousserat — R.-W. Denéchère — 2575
6 Rushgold du Gilet — B. Vanacker — 2575
7 Rafale du Tounet — K. Yemeloun — 2575
8 Romandie — J.-A. Eliphe — 2575
9 Rêverie d'Avril — Mlle G. Héritier — 2575
10 Romebelle — M.-X. Charlot — 2575
11 Rosée du Médoc — N. Vimond — 2575
12 Reine d'Anjou — B. Muel — 2575
13 Rock Win — J.-H. Treich — 2575
14 Rio de Ligny — N. Langlois — 2575
15 Rita Dancer — J.-Y. Hurel — 2575
16 Reane du Jammot — M. Hanquier — 2575
Favoris : 2-6-4
Outsiders : 1-8-15

3 Prix de Lyon
Attelé - 23.000 € - 2.650 m
TRIO - COUPLÉ

1 Shérif du Tillet — K. Yemeloun — 2650
2 San Miguel — M. Messager — 2650
3 Slova — P. Lambert — 2650
4 Skagway — J.-J. Lepennetier — 2650
5 Siba de Jegun — Ph. Bertrand — 2675
6 Show des Sales — D. Cannillo — 2675
7 Star Ball — L. César — 2675
8 Salsa des Volcans — A. Rozzoni — 2675
9 Scarlet de Vandel — T. Duvaldestin — 2675
Favoris : 9-2-8
Outsiders : 7-6

4 Prix de la Ville Le Passage
Course Européenne - Monté - Apprentis et Lads-jockeys - 20.000 € - 2.650 m
TRIO - COUPLÉ

1 Quezon — A. Honoré — 2650
2 Prospère d'Isques — J. Poutrel — 2650
3 Pacha de Clerlande — F.-G. Héon — 2650
4 Prestige Royal — C. Petitdidier — 2650
5 Quelle Emotion — H. Rochette — 2650
6 Piana — T. Couvrechel — 2650
7 Orio de Marancourt — Mlle J. Benoît — 2650
8 Prince Rod — F.-E. Joseph — 2650
9 Pinerolo Viretaute — Mlle M. Bedouet — 2650
10 Orela des Carreaux — A. Dessartre — 2650
11 Océan de Fémisson — Mlle C. Beileard — 2675
12 Pacha de Noris — J. Matignon — 2675
13 Palita Quick — Mlle E. Dessartre — 2675
Favoris : 13-8-11
Outsiders : 12-10-4

5 Prix de Bordeaux
Attelé - 23.000 € - 2.650 m
TRIO - COUPLÉ

1 Rodgers — M.-P. Marie — 2650
2 Ramsès de Tyrole — D. Vallée — 2650
3 Roi des Ajoncs — E. Audebert — 2650
4 Rumba des Charmes — J. Paillé — 2650
5 Rackam Narcy — Den. Brossard — 2650
6 Ringo Ges — S. Marmion — 2650
7 Reflet du Terroir — F. Clozier — 2650
8 Royal Hidalgo — R.-W. Denéchère — 2650
9 Royskopp de Cuves — Y. Henry — 2675
10 Rush de Bériez — Ph. Bertrand — 2675
11 Rubis de Valsoiz — M. Messager — 2675
12 Ronsard — R. Lacroix — 2675
13 Radjah Man — M. Abrivard — 2675
14 Roquette — T. Duvaldestin — 2675
15 Reine de Loisel — E. Allard — 2675
Favoris : 14-11-8
Outsiders : 7-13-6

6 Prix de la Communauté d'Agglomération d'Agen
Course Européenne - Attelé - 26.000 € - 2.650 m
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Parfum des Brouets — M. Bachelot — 2650
2 Mealington — M.-P. Marie — 2650
3 Magico Bello — J.-A. Eliphe — 2650
4 Orage de Bailleul — M. Verneuil — 2650
5 Namado — C. Feyte — 2650
6 Onello — R. Lacroix — 2650
7 Qualisman — M. Abrivard — 2650
8 Mister Cadence — S. Mignot — 2675
9 Lutin Atout — E. Buttigieg — 2675
10 Millénium du Lion — B. Vanacker — 2675
11 Lise du Las Vegas — F. Jeanneau — 2675
12 Onelia Star — D. Cordeau — 2675
13 Lamier — Th. Mousseau — 2675
14 Quelle Aventure — R.-W. Denéchère — 2675
15 N'est Ce Pas — J.-P. Treich — 2675
16 Nuit Irisée — M. Criado — 2675
17 Mentor de l'Iton — J.-J. Lepennetier — 2675
Favoris : 7-14-15
Outsiders : 12-6-2-13

7 Prix de Chartres
Attelé - 23.000 € - 2.650 m
TRIO - COUPLÉ

1 Quicequi Thieben — M.-P. Marie — 2650
2 Qualine de l'Atome — M. Bachelot — 2650
3 Quartz de Bougy — M.-X. Charlot — 2650
4 Quartz d'Hilaire — J. Rivière — 2650
5 Quetzal de Narmont — Den. Brossard — 2650
6 Quéops d'Espiens — J.-P. Treich — 2650
7 Quintus du Vivier — D. Cordeau — 2650
8 Quissy — R.-W. Denéchère — 2650
9 Queila Benoit — M. Abrivard — 2650
10 Quivaldi du Boulay — D. Cannillo — 2675
11 Quiqui du Clos — C. Feyte — 2675
12 Quelly de Gravel — J. Paillé — 2675
13 Queen Schmar — M. Criado — 2675
Favoris : 9-7-8
Outsiders : 4-6-13

8 Prix d'Issigeac
Attelé - Amateurs - 6.000 € - 2.575 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ

1 Op Le Cosséen — M. F. Pithon — 2575
2 Miss Farchat — M. D. Pigoury — 2575
3 Mon Courtoux — M. J.-M. Freyssenge — 2575
4 Midoun du Home — M. T. Hernandez — 2575
5 Magical du Boulay — M. E. Landesque — 2575
6 Mittel — M. J. Allais — 2575
7 Maestro Bello — M. D. Bouyne — 2575
8 Muse du Bois Morin — M. F. Marty — 2575
9 Ne Va Pas Ailleurs — M. Cl. Ragueneau — 2575
10 Miss Gibus — M. J.-Y. Lansade — 2575
11 Meslay du Maine — M. S. Gaudard — 2575
12 Monsieur du Talai — M. A. Redon — 2575
13 Malik de Mai — M. C. Baty — 2575
14 Navy de Meslay — M. W. Babiel — 2575
15 Nuage Magister — M. A. Touzery — 2575
16 Majestic d'Ariane — M. J.-X. Aché — 2575
Favoris : 1-4-7
Outsiders : 8-5

À AUTEUIL — RÉUNION II - 13 H 35

1 Prix Turco
Haies - Femelles - 4 ans - 48.000 € - 3.600 m
TRIO - COUPLÉ

1 Rêve du Bourg — S. Paillard — 69
2 La Pampalina — R. O'Brien — 69
3 Kapmania — E. Lequesne — 68
4 Noble Beauty — D. Cottin — 68
5 Fol'allegria — G. Adam — 67
6 Love d'Or — F. Ditta — 67
7 Dilema — J. Ducout — 67
8 Antarès du Berlais — E. Chazelle — 66
9 Flaminia Sforza — Y. Lecourt — 64
10 Viva des Aigles — Y. Michaux — 63
11 Réalisation — D. Gallagher — 65
12 Rue des Vallées — M. Delmares — 65
13 Gloire Normande — N. Millière — 65
14 Cadousca — C. Pieux — 65
15 Palma du Charmil — A. Kondrat — 65
Favoris : 4-5-3
Outsiders : 15-13-8

2 Prix de Decize
Steeple-chase - A réclamer - 4 ans - 22.000 € - 3.500 m
TRIO - COUPLÉ

1 Radian — A. de Chitray — 68
2 Regard Sur Tout — B. Hardou — 67
3 Deliefure — J.-P. Priol — 67
4 City Sangh — G. Barbedette — 66
5 Bartalo — H. Huet — 66
6 Rubis des Fées — Y. Lecourt — 66
7 Didjeridoo — T. Cousseau — 66
8 Latino Lover — J. Rougier — 65
9 Strandes — G. Javoy — 64
10 Litta — B. Bourez — 63
11 Vicenzo Blue — A. Mercurol — 63
12 Wolcreek — Y. Michaux — 61
Favoris : 4-7-5
Outsiders : 2-10-9

3 Prix de l'Yonne
Haies - AQPS - Mâles - 4 ans - 44.000 € - 3.600 m
TRIO - COUPLÉ

1 Rhumato d'Or — J. Plouganou — 66
2 Rialto du Châtelet — R. Julliot — 64
3 Rubis du Bouchat — D. Devesse — 64
4 Ryes — C. Pieux — 65
5 Rameur — NON PARTANT — 64
6 Roidérère — J. Ricou — 64
7 Rocking'good Way — J. Ducout — 64
8 Rage de Vaincre — A. Lecordier — 64
9 Rendons Grâce — Cyr. Gombeau — 64
10 Rond de Cuir — C. Cheminaud — 64
11 Rififi du Bouchat — C.-E. Cayeux — 64
12 Requin — J. Guiheneuf — 64
13 Rural Mag — G. Adam — 64
14 Rennais — D. Berra — 64
15 Rhythm — D. Lesot — 64
16 Rubis d'Albain — D. Cottin — 64
17 Rafaël — R. Schmidlin — 64
Favoris : 4-6-17
Outsiders : 9-16-3

4 Prix Loreto
Steeple-chase - 5 ans et plus - 50.000 € - 3.700 m
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Nivose — R. Flament — 71
2 Quifapour — R. Julliot — 70
3 Notar — J. Jouin — 69
4 Try Turgeon — A. Kondrat — 69
5 Major de Glanville — Laur. Gérard — 69
6 Djoser Quercus — D. Berra — 68
7 Macrin de Neulliac — R. O'Brien — 68
8 Pion — G. Barbedette — 68
9 Anik de Maspie — A. Blais — 68
10 Nono des Ongrais — J. Ricou — 67
11 Fabulously — E. Chazelle — 67
12 Nomain — M.-O. Belley — 67
13 Prince d'Acadour — F. Dehez — 67
14 Yolaine — K. Guignon — 67
15 Popova — S. Dupuis — 65
16 Etoile de Kerbarh — H. Terrien — 64
Favoris : 10-15-3
Outsiders : 2-9-16-4

5 Prix Quomodo
Haies - 5 ans et plus - 46.000 € - 3.600 m
TRIO - COUPLÉ

1 Arapilis — H. Terrien — 69
2 Don Mirande — S. Massinot — 68
3 Cabari — M. Levent — 66
4 Le Surdoué — A. Thierry — 68
5 Rocky des Cotières — S. Colas — 67
6 Dahyasi — I. Siegl — 65
7 Point Break — T. Majorcryk — 67
8 Royal Surabaya — Cyr. Gombeau — 67
9 Homme de Juilley — J. Ducout — 67
10 Panda Deurie — S. Paillard — 67
11 Porto Rico — D. Berra — 67
12 Comaro — D. Cottin — 65
13 Smabelle — A. Kondrat — 65
14 Doctor Pat — C. Pieux — 65
15 Quaspia — M. Delmares — 64
Favoris : 15-2-10
Outsiders : 3-12-13

6 Prix Pamphilos
Steeple-chase - A réclamer - 5 ans et plus - 22.000 € - 3.500 m
TRIO - COUPLÉ

1 Miss Steel — A. Cordelet — 67
2 Fortsite — G. Barbedette — 67
3 Quel Beau Mec — G. Taupin — 66
4 Général Tête Jaune — F. Panicucci — 66
5 Pulp d'Argonne — E. Michel — 69
6 Sharaliya — G. Javoy — 65
7 Frenchy Dela Motte — S. Paillard — 68
8 Palk — J.-P. Priol — 64
9 Vallée d'Anjou — A. Acker — 63
10 Mango Bay — D. Gallagher — 67
Favoris : 1-7-8
Outsiders : 2-9

7 Prix de la Source
Haies - 5 ans - 48.000 € - 3.600 m
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Speed Fever — O. Jouin — 70
2 Safre — S. Paillard — 69
3 Maitre de Charme — A. Blais — 68
4 Monroyal — G. Adam — 67
5 Moneywise — C. Pieux — 67
6 Quadagold — Mlle A. Gadras — 66
7 Quitto Bleu — D. Berra — 66
8 Quakhdari — S. Colas — 66
9 Eclipse de Saturne — G. Brunot — 65
10 Mywind — C. Herpin — 65
11 Mortain — J.-L. Beaunez — 65
12 Royal Arcadia — G. Barbedette — 65
13 Ri Ri du Chêne — R. Chatel — 65
14 Petit Tranquile — M. J.-P. Mc Keown — 65
15 Loulia — S. Dehez — 64
16 Jasminette Dorée — J.-P. Priol — 63
17 Quolisée — D. Gallagher — 63
18 Montkalm d'Iéna — K. Guignon — 63
19 Bounasi — D. Cottin — 63
Favoris : 15-1-2
Outsiders : 5-3-4-7



Océane Drive comptera de très nombreux supporters dans le Grand Prix « Paris-Turf » disputé ce mercredi sur l'hippodrome d'Agen. Photo : ScoopDyga

LES RESULTATS

À SAINT-CLOUD - Mardi

TIERCÉ (pour 1 €)
6-4-9
Ordre........510,00
Désordre........102,00

QUARTÉ+ (pour €)
6-4-9-15
Ordre........19.442,41
Désordre........1.042,21
Bonus........27,82

QUINTÉ+ (pour 2 €)
6-4-9-15-16
Ordre........231.380,00
Désordre........4.627,60
Numéro Plus : 2615
Bonus 4........204,40
Bonus 4sur5........102,20
Bonus 3........11,80

1. PRIX D'AUXERRE
1 6 Smart One (D. Bœuf)
2 4 Mont Joux (G. Benoist)
3 9 Hekatompylos (M. Guyon)
4 15 Lorzane (Alxi Badel)
5 16 Molitor (S. Ruis)
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (6): 10,70 - Pl. (6): 3,70 - (4): 5,80 - (9): 3,60.
2sur4 : (6-4-9-15) (pour 3 €): 46,50 €.
Multi : (6-4-9-15) (pour 3 €). En 4: 7.875,00 €, en 5: 1.575,00 €, en 6: 525,00 €, en 7: 225,00 €.
Trio : (6-4-9) (pour 1 €): 195,30.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (6-4): 79,20 - Pl. (6-4): 23,40 - (6-9): 12,10 - (4-9): 26,10.

2. PRIX DE VERNOUILLET
1 2 Ardbeg (F. Prat)
2 7 Sham Risk (G. Masure)
3 12 King Like (T. Thulliez)
14 partants. Non partant : Mindbend (5).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (2): 3,90 - Pl. (2): 2,00 - (7): 2,50 - (12): 7,70.
Trio : (2-7-12) (pour 1 €): 176,20. Rapports spéciaux (5 non partant): Gag.(2-7): 13,20.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (2-7): 13,20 - Pl. (2-7): 6,10 - (2-12): 22,20 - (7-12): 22,70.
Rapports spéciaux (5 non partant): Gag.(2): 3,90 - Pl.(2): 2,00 - (7): 2,50 - (12): 7,70.
Quadrio : (6-4) et (2-7) (pour 1,50 €) Ordre: 13.535,25, Désordre: 2.820,00. 3 chevaux : 49,80.

3. PRIX DE LA MARCHE
1 1 Chopouest (C.-P. Lemaire)
2 3 Tryanon (T. Jarnet)
3 9 J'assume (S. Ruis)
14 partants. Non partants : Source Antique (7), Mirena (14).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 6,50 - Pl. (1): 2,30 - (3): 1,20 - (9): 2,60.
Trio : (1-3-9) (pour 1 €): 23,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-3): 5,60 - Pl. (1-3): 3,10 - (1-9): 10,30 - (3-9): 5,40

4. PRIX DE FRAUENFELD
1 9 Ile de Ré (D. Bonilla)
2 8 Diodoros (G. Benoist)
3 1 Soumayar (C. Soumillon)
10 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 7,70 - Pl. (9): 2,20 - (8): 4,70 - (1): 1,60.
Trio : (9-8-1) (pour 1 €): 121,50.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (9-8): 109,40 - Pl. (9-8): 21,40 - (9-1): 6,00 - (8-1): 14,50.

5. PRIX DUSHKA
1 13 Vellane (O. Peslier)
2 14 Nid d'Amour (T. Thulliez)
3 5 Sainte Adresse (I. Mendizabal)
14 partants. Non partants : War Queen (3), Miss Valcour (7).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (13): 7,40 - Pl. (13): 3,10 - (14): 5,10 - (5): 2,60.
Trio : (13-14-5) (pour 1 €): 143,90.
Rapports spéciaux (3 et 7 non partants): Gag.(13-14): 62,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (13-14): 62,60 - Pl. (13-14): 17,50 - (13-5): 8,40 - (14-5): 17,10. Rapports spéciaux (3 et 7 non partants): Gag.(13): 7,40 - Pl.(13): 3,10 - (14): 5,10 - (5): 2,60.

6. PRIX APOLLONIA
1 2 Light Green (C. Soumillon)
2 4 Antiquities (J. Victoire)
3 5 Wait And See (C.-P. Lemaire)
6 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (2): 1,80 - Pl. (2): 1,10 - (4): 1,40.
Trio : (2-4-5) (pour 1 €): 12,50.
Couplé : (ordre exact) (pour 1 €) : (2-4): 3,40.

7. PRIX DE MONTMAGNY
1 8 Saugère (S. Pasquier)
2 2 Shalamara (F. Leroy)
3 14 Lovely Lips (D. Bœuf)
15 partants. Non partant : Blue Gin (7).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (8): 7,20 - Pl. (8): 2,90 - (2): 2,30 - (14): 5,70.
Trio : (8-2-14) (pour 1 €): 173,00. Rapports spéciaux (7 non partant): Gag.(8-2): 17,90.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (8-2): 17,90 - Pl. (8-2): 7,40 - (8-14): 24,80 - (2-14): 26,70.
Rapports spéciaux (7 non partant): Gag.(8): 7,20 - Pl.(8): 2,90 - (2): 2,30 - (14): 5,70.

8. PRIX DE TROYES
1 3 PoinÇon de France (C. Soumillon)
2 6 Kohi Nor (J. Augé)
3 4 Toninho (D. Bœuf)
4 1 Pateese (E. Bureller)
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 3,20 - Pl. (3): 1,60 - (6): 2,00 - (4): 4,70.
Trio : (3-6-4) (pour 1 €): 70,10.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-6): 9,50 - Pl. (3-6): 4,20 - (3-4): 11,30 - (6-4): 20,20.
2sur4 : (3-6-4-1) (pour 3 €): 8,70 €.
Multi : (3-6-4-1) (pour 3 €). En 4: 378,00 €, en 5: 75,60€, en 6: 25,20 €, en 7: 10,80 €.

À LYON-PARILLY - Mardi

1. PRIX ANDRÉ CARRUS
1 9 Magiedela (J.-M. Breux)
2 1 Enrêve (N. Perret)
3 10 Baaliblue (F. Blondel)
12 partants. Non partant : Kauto Stone (12).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 5,70 - Pl. (9): 2,20 - (1): 2,60 - (10): 5,00.
Trio : (9-1-10) (pour 1 €): 186,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (9-1): 25,80 - Pl. (9-1): 9,70 - (9-10): 20,70 - (1-10): 20,90.

2. PRIX NOËL BIRON
1 1 Cirque Fernando (S. Colas)
2 2 Loup Dancer (S. Barbier)
3 4 Gamin du Bronx (J. Nattiez)
7 partants. Non partant : Sphinx du Berlais (3).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 2,30 - Pl. (1): 1,70 - (2): 2,40.
Trio : (1-2-4) (pour 1 €): 19,50. Rapports spéciaux (3 non partant): Gag.(1-2): 9,10.
Couplé : (ordre exact) (pour 1 €) : (1-2): 9,10. Rapports spéciaux (3 non partant): 2,30

3. PRIX LOUIS DUTEL
1 7 Majesty Davis (E. Lacaille)
2 4 Crackovia (F. Blondel)
3 3 Baligauth (Y. Fournand)
11 partants. Non partant : Dubai Rose (5).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7): 4,60 - Pl. (7): 1,30 - (4): 1,20 - (3): 1,70.
Trio : (7-4-3) (pour 1 €): 5,20. Rapports spéciaux (5 non partant): Gag.(7-4): 3,10.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (7-4): 3,10 - Pl. (7-4): 1,80 - (7-3): 2,80 - (4-3): 2,90.
Rapports spéciaux (5 non partant): Gag.(7): 3,10 - Pl.(7): 1,30 - (4): 1,20 - (3): 1,70.

4. PRIX DE BELLERIVE
1 2 Jolinoor (F. Spanu)
2 3 Holystorm (Y. Fournand)
3 1 Melcastle (A. Sanglard)
10 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (2): 3,60 - Pl. (2): 1,90 - (3): 3,30 - (1): 3,90.
Trio : (2-3-1) (pour 1 €): 47,80.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (2-3): 22,40 - Pl. (2-3): 8,30 - (2-1): 9,00 - (3-1): 17,90.

5. PRIX DE SATHONAY CAMP
1 2 Storming Spirit (A. Sanglard)
2 5 Fleur Enchantée (F. Forési)
3 1 Bernando (F. Blondel)
4 7 Toni Blue (Ronan Thomas)
14 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (2): 4,30 - Pl. (2): 1,80 - (5): 2,10 - (1): 2,30.
Trio : (2-5-1) (pour 1 €): 36,10.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (2-5): 14,60 - Pl. (2-5): 6,70 - (2-1): 8,10 - (5-1): 10,20.
2sur4 : (2-5-1-7) (pour 3 €): 9,90 €.
Multi : (2-5-1-7) (pour 3 €). En 4: 283,50 €, en 5: 56,70 €, en 6: 18,90 €, en 7: 8,10 €.

6. PRIX DE LA POSTE AUX CHEVAUX
1 4 Quickly du Yams (T. Fourcy)
2 3 Kaysadoun (Ronan Thomas)
3 8 Sea Sedan (A. Crastus)
9 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (4): 2,70 - Pl. (4): 1,20 - (3): 1,20 - (8): 1,90.
Trio : (4-3-8) (pour 1 €): 14,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (4-3): 2,90 - Pl. (4-3): 1,80 - (4-8): 5,70 - (3-8): 4,80.

7. PRIX HUBERT SEUTET
1 7 Salut Flo (C. Cheminaud)
2 6 Gandalfe (F. Estrampes)
3 1 English Way (L. Doreau)
11 partants. Non partant : Commissaire (4).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7): 8,90 - Pl. (7): 2,90 - (6): 2,90 - (1): 3,20.
Trio : (7-6-1) (pour 1 €): 204,50. Rapports spéciaux (4 non partant): Gag.(7-6): 39,40.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (7-6): 39,40 - Pl. (7-6): 12,30 - (7-1): 16,90 - (6-1): 16,30. Rapports spéciaux (4 non partant): Gag.(7): 8,90 - Pl.(7): 2,90 - (6): 2,90 - (1): 3,20.

8. PRIX DE RILLIEUX LA PAPE
1 9 Mount Kenya (A. Crastus)
2 4 Risky Argentin (A. Teissieux)
3 7 Capellane (Mlle A. Hirel)
3 10 Divin du Rheu (W. Mongil)
13 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 4,20 - Pl. (9): 1,90 - Gag. (4): 4,30 - Pl. (7): 2,50 - (10): 2,10.
Trio : (pour 1 €) (9-4-7): 33,30. (9-4-10): 80,90.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (9-4): 28,00 - Pl. (9-4): 9,00 - Pl. (9-7): 5,30 - (9-10): 4,40 - (4-7): 8,70 - (4-10): 16,60.
2sur4 : (9-4-7-10) (pour 3 €): 21,60 €.
Multi : (9-4-7-10) (pour 3 €). En 4: 1.071,00 €, en 5: .214,20 €, en 6: .71,40 €, en 7: .30,60 €.

Hier à Saint-Cloud, Prix d'Auxerre

Smart One, meilleure finisseuse

Cette compétition, support des paris à la carte et disputée par terrain très souple, a réservé des surprises. Après avoir galopé en retrait, **Smart One** (6) a terminé le mieux. En milieu de peloton durant l'épreuve, **Mont Joux** (4) et **Hekatompylos** (9) ont conclu de belle manière. Vite à la pointe du combat, l'outsider **Lorzane** (15) s'est bien défendu jusqu'au bout. Attentiste, l'inattendu **Molitor** (16) a bien réagi au moment décisif. Rapidement dans le groupe de tête, le favori **Frosted Aclaim** (5) a manqué de ressources dans les cent derniers mètres. Bien qu'ayant pu s'exprimer dans de bonnes conditions, **Excentrique** (8) n'a pas été en mesure de passer la vitesse supérieure. Aux avant-postes pendant le parcours, **Soledad** (2) et **Australian Fighter** (3) étaient déjà dominés à mi-ligne droite. Après avoir occupé l'arrière-garde, **Cloudor** (10) et **Kirov** (13) n'ont jamais pu se rapprocher utilement.

Les couleurs

La combinaison des motifs et des coloris des casaques (vestes) et des toques constitue les "couleurs" de chaque propriétaire. Elles permettent d'identifier, de suivre le parcours et les performances de chaque cheval durant la course.

La cote

La cote ou rapport probable est calculée en fonction de la masse des enjeux sur chaque cheval. Elle permet donc de connaître les chevaux les plus joués par les parieurs.
Un cheval très joué a une faible cote (par exemple 2 contre 1 - également écrit 2/1). C'est un favori. Ainsi, si vos chances de gagner sont grandes quand vous misez sur un favori, vous risquez en revanche de gagner peu.
Exemple : vous avez misé 2 euros gagnant sur un favori dont la cote est de 2 contre 1. S'il arrive premier, vous avez un gain net de 4 euros.
A l'inverse, un cheval peu joué a une grosse cote (par exemple 25 contre 1) : on dit que c'est un outsider. Vous avez donc moins de chance de gagner, mais si c'est le cas, vous pouvez remporter gros.
Exemple : vous avez misé 2 euros gagnant sur un outsider dont la cote est de 25 contre 1. S'il arrive premier, vous avez un gain net de 50 euros.

LE QUINTE DE DEMAIN

DEAUVILLE - 1re Prix des Falaises

N°	Cheval	Cde	Jockey	Poids	Age	Entraîneur	Propriétaire	Gains
1	THE DEVIL	7	J. Victoire	61	H 7	F. Monnier	P. Galerne	81.620
2	BYE BYE SICYOS	16	M. Guyon	59	H 6	A. Lamotte d'Argy	H. Frey	45.000
3	SUNRISE SPIRIT	14	D. Bœuf	59	H 8	F. Doumen	C. Botton	55.120
4	ORWAY	3	D. Bonilla	58,5	M 5	R. Rohne	Gestüt Mönchhof	19.000
5	SABOLIENNE	6	T. Jarnet	58	F 6	D. Sepulchre	Mme D. Sepulchre	53.560
6	BETCHEREV	2	T. Thulliez	56	H 5	S. Wattel	Horse Breeding Company	26.000
7	SALSA DE LA TOUR	9	S. Pasquier	56	H 5	P. Demercastel	F. Sauque	19.500
8	WILLOW WEEP FOR ME	8	G. Masure	55,5	H 6	J.-M. Lefebvre	Ec. J.C.Laisis	36.000
9	PRINCE DE VATI	10	O. Peslier	55,5	H 5	S. Wattel	G. Amsaleg	34.000
10	NARAMIX	4	C. Soumillon	55	H 5	L.-A. Urbano-Grajales	Lord M. Huntingdon	16.500
11	VOLUPTATIS	12	T. Huet	55	H 5	M. Boutin	D. Fernandez-Ortega	46.000
12	SUNNY ROCK	1	F. Blondel	55	H 5	J.-L. Gay	Mme J.A.M. Garnier	30.000
13	HEAVENLY LIGHT	11	I. Mendizabal	54,5	F 5	E. Libaud	J. Luck	12.000
14	AINEBE CROCUS	5	R. Marchelli	53,5	H 8	S. Wattel	L.H.	102.320
15	MONTMARIN	13	G. Benoist	53	M 7	Mlle V. Dissaux	M. Hovelacque	97.060
16	QUANITA PIERJI	15	C.-P. Lemaire	52	F 5	E. Leenders	P. Julienne	25.000

L'attrape cœur



Entre une carrière de chanteuse de jazz et sa fille handicapée mentale, Marion, incarnée par Michèle Bernier, a choisi. Ce sera la scène et rien d'autre. Elle place ainsi son enfant dans un centre spécialisé. Dix-huit ans plus tard, son choix pour le moins égoïste ressurgit. Ella, la délicieuse Sara Giraudeau, veut à tout prix connaître sa mère, quitte à ternir sa célébrité. Les premiers temps sont aussi délicats que maladroits et c'est à contre-cœur que la chanteuse part en vacances avec sa fille et ses amis handicapés. Mais bientôt, surmontant ses a priori, Marion entame une relation particulière avec ces adolescents pas comme les autres, grâce notamment à la musique. *Les Poissons marteaux* traitent avec justesse de l'insertion du handicap dans nos sociétés. Sans doute parce qu'ils s'inspirent de l'histoire vraie de Willy Gouders, un éducateur-musicien belge, créateur du groupe de rock qui a donné son nom au téléfilm. « *Au Creahm, ma fonction consiste à éveiller la créativité des personnes handicapées mentales par la musique* », explique-t-il. Une mise en lumière salutaire.

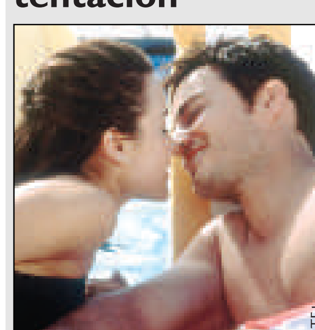
France 2, 20 h 35

Toujours pas couché



Un doute planait sur l'avenir de Laurent Ruquier à la tête de l'émission *On n'est pas couché* tous les samedis en seconde partie de soirée sur France 2. L'intéressé vient de le lever en annonçant qu'il était prêt à rempiler pour une nouvelle saison. Voilà qui promet de nouvelles nuits blanches et bon nombre de polémiques en compagnie des tontons flingueurs Zemmour et Nolleau.

L'île de la tentación



TF1 lève un peu le voile sur l'émission de téléréalité qui devrait remplacer cet été *L'île de la tentation*, le programme phare de la chaîne récemment annulé. Il s'agirait d'une nouvelle production Endemol qui se déroulerait dans une somptueuse hacienda en Espagne. Cinq hommes et quinze femmes se rencontreraient au cours de tête-à-tête pour former le couple de l'été.

Fantôme bien aimé



La carrière télévisuelle de Virginie Efira a connu un sérieux virage l'été dernier. Transfuge vedette de M6 à Canal+, l'ancienne animatrice de *Nouvelle star* n'a pas su imposer auprès du public son *Canal presque* censé renouveler le fameux humour de la chaîne cryptée. Mais la jolie Belge sait rebondir et s'engage désormais dans une carrière d'actrice. M6 donne l'occasion cet après-midi de se faire une idée sur ses talents de comédienne en diffusant *Mon amour de fantôme*. Elle y incarne Anna, un mannequin vedette des défilés parisiens qui achète une maison de campagne pour échapper à la ville et faire le point sur sa vie décousue. Mais son fiancé, Fabrice, créateur de mode, ne voit pas d'un bon œil l'éloignement de son égérie et future femme. Malgré tout, elle emménage dans la splendide demeure du défunt Jérémy, chanteur star des années soixante-dix qui va revenir sous forme de spectre...

M6, 15 h 20

Le temps ne fait rien à l'affaire

À 20 h 45, Canal+ nous rappelle une fois encore qu'on est toujours le con de quelqu'un. Les maîtres de l'humour américain déboulent sur nos petits écrans pour une nuit folle, folle, folle.



Le visage de diablotin de Jack Black est celui qu'a choisi la comédie américaine pour se renouveler une fois encore.

Quand ils sont tout neufs / Qu'ils sortent de l'œuf / Du cocon / Tous les jeunes blancs-becs / Prennent les vieux mecs / Pour des cons / Quand ils sont devenus / Des têtes chenues / Des grisons / Tous les vieux fourneaux / Prennent les jeunots / Pour des cons... Pour la quatrième année consécutive, Canal+ nous invite à méditer « *l'impartial message* » de Brassens au fil d'une soirée de gaudriole, de blagues potaches et gags aussi gras que jubilatoires. De l'outrance à l'absurde, les comédies ou *Les Films faits à la maison* réunis pour cette nouvelle *Nuit des cons* ont en commun une énergie burlesque qui balaie toute réserve. Du coup, ils se font pardonner (ou presque) de ne pas faire vraiment dans la dentelle. Que ce soit pour une étude sociologique, se gausser ou rire franchement, une sacrée soirée s'annonce. Commençons par un teen-movie déjanté qui, sans surprise, traite avant tout de jeunes garçons aux hormones déchaînées, bien décidés à perdre au plus vite leur virginité. Si, de prime abord, *Supergrave* ne porte que trop bien son nom, le spectateur patient pourrait être heureusement surpris par ce film qui, sous un déluge de grossièretés pour le moins imagées, dissimule pudiquement une vraie réflexion sur le passage à l'âge adulte. Âge bête oblige, ce film fait le malin devant ses copains afin de cacher une certaine sensibilité, dans laquelle beaucoup se reconnaîtront.

Poursuivons avec une comédie sportive, fruit des amours contre nature de *Dodgeball* et d'Hollyday on Ice. Dans *Les Rois du patin*, Will Ferrell et Jon Heder jouent sur les contrastes et rivalisent de bêtise pour mieux nous faire rire, sous la houlette d'un producteur qui a déjà fait ses preuves en matière de burlesque : Ben Stiller. Le dieu de l'absurde *made in America* conserve d'ailleurs ce costume de producteur pour le troisième et meilleur film de la soirée *Tenacious D in : The Pick of Destiny*, une comédie musicale sur fond de rock et de roll où Jack Black crève l'écran et nos tympans, s'affirmant comme l'incontestable star de demain. De quoi être fier d'être con !

Canal+, 20 h 45

They feel Goude

L'Olympique de Marseille se rend en Hollande pour y défier l'Ajax d'Amsterdam dans son antre. Un match retour décisif commenté avec passion par Alex Goude qui pour l'occasion renfile les crampons.

Alex Goude est un touche-à-tout. Sportif de haut niveau et comédien, il a su dépoussiérer la rigide présentation de la météo sur M6. Aujourd'hui, en présentant la rencontre capitale qui oppose les Hollandais de l'Ajax d'Amsterdam à l'Olympique de Marseille, il réalise un rêve de gosse : fouler la pelouse des plus grands stades d'Europe.

Comment s'est passé votre passage de la présentation de la météo au commentaire de match de football ?

Le plus naturellement du monde ! Pour présenter la météo que je prépare dès le petit matin, je passe beaucoup de temps à la rédaction de M6 et notamment au service des sports qui s'occupe du fameux *Sport 6*. Je parle de football avec eux toute la journée car c'est ma première passion : j'étais gardien de but et je souhaitais en faire mon métier avant de me blesser. Voyant cela, les responsables m'ont proposé de participer à la présentation des matchs de la coupe UEFA et c'est avec un grand plaisir et aussi une certaine angoisse que j'ai accepté.

Le premier match que vous avez commenté opposait les Anglais de Manchester City au PSG. Connaissant votre passion pour le ballon rond et votre amour du club de la capitale, cela a dû être un moment très particulier...

C'était un moment particulièrement émouvant. J'étais dans un somptueux stade anglais, à une place privilégiée pour voir une rencontre importante pour l'équipe que je supporte. Dans les tribunes il y avait Thierry Roland – pour qui j'ai un profond respect et qui m'a aidé quand j'étais plus jeune – accompagné de Jean-Marc Ferreri, une légende vivante au palmarès exceptionnel. Ce fut si intense que j'en avais les larmes aux yeux, incapable de parler quelques secondes avant de prendre l'antenne. Je ne me souviens pas du tout de ce que j'ai dit !

Vous aviez pronostiqué une victoire de l'Olympique de Marseille au match aller sur le score de 2-1 et vous aviez vu juste ! Un petit pronostic pour ce soir ?

C'est vrai que j'avais eu le nez creux ! Ce soir, je sens que ça va être difficile car les Hollandais jouent chez eux, devant un public venu fêter l'anniversaire du club ! Mais je pense que les Marseillais, après avoir battu Paris, décrocheront le match nul 1-1 et se qualifieront.

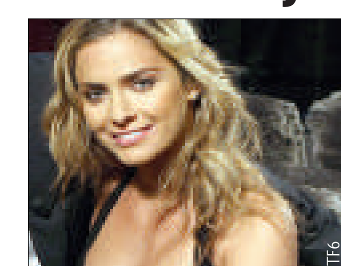
M6, 20 h 40



Aux côtés des légendes Thierry Roland et Jean-Marc Ferreri, Alex Goude a du mal à cacher son émotion.

LES CHAÎNES CÂBLÉES EN UN COUP D'ŒIL

NRJ 12



Après vous avoir fait rêvé à Los Angeles puis à Marrakech et à Paris, *Tellement people* cette fois-ci sur l'un des plus beaux archipels du monde : Tahiti. De Bora Bora à Moorea, vous saurez tout sur la vie trépidante de vos célébrités préférées. Potins de stars, anecdotes croustillantes, Clara Morgane mène l'enquête et vous révèle leurs secrets inavoués.

Tellement people, 15 h 25

Voyage



Le 20 janvier 2008, Benoît Albanel et Romain Benoît, deux amis d'enfance, montent à bord de NoCo2, un quadricycle tout-terrain, équipé d'une batterie rechargeable par panneaux solaires. Leur projet : pédaler jusqu'à Calcutta en partant de ... Paris. Après 8 000 km, leur étrange véhicule est retrouvé accidenté sur une route d'Iran. Depuis, les deux aventuriers sont portés disparuus.

Le Raid brisé, 20 h 40

Ciné Cinéma Premier



Avec *Contre-enquête*, Frank Mancuso, le scénariste de *36 quai des Orfèvres*, signe son premier film et offre à Jean Dujardin son premier grand rôle dramatique très éloigné de son registre habituel. Il y incarne Richard Malinowski, un flic dévasté lorsque sa fille est retrouvée assassinée après avoir été violée. Il va mener une contre-enquête entre doute et soif de vengeance.

Contre-enquête, 20 h 40

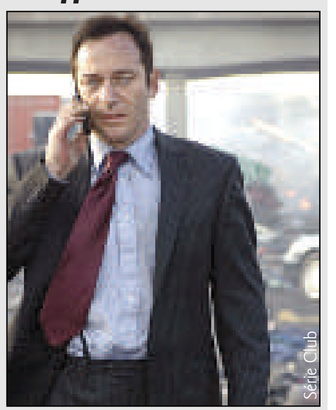
C'EST DIT



Seal aime la France et le fait savoir : « *Je viens en France depuis que je suis adolescent et c'est un pays qui me tient particulièrement à cœur. Ça me rend d'autant plus heureux de connaître un tel succès dans ce pays aujourd'hui. J'en suis très fier.* »

EN BREF

Des tas d'affaires



Série Club diffusera à partir du 5 avril 2009 l'excellente production anglaise *Affaires d'État*. À mi-chemin entre *24* et *Les Trois Jours du Condor*, cette série est une plongée fascinante dans les arcanes du pouvoir. Elle a été nommée deux fois aux Golden Globe l'an passé. Jason Isaacs, Sharon Gless et Lennie James vous montreront à quel point il faut transiger avec la vérité pour assurer la pérennité d'une nation.

Schwartz se met à l'heure

À l'heure où la diffusion sur internet fait débat, Josh Schwartz, le créateur de *Newport Beach*, *Chuck* et *Gossip Girl*, prend les devants et a décidé de programmer sa nouvelle création exclusivement sur la toile. Ainsi *Rockville, CA*, qui propose de révéler les dessous de l'underground musical de Los Angeles, n'est disponible que sur TheWB.com.

Les rois du patin



Le samedi 4 avril à 20 h 40, les plus grands noms du patinage investissent la glace du Palais omnisports de Paris Bercy avec à leur tête les champions du monde de danse Isabelle Delobel et Olivier Schoenfelder. Paris Première retransmettra ce show féerique où l'on pourra découvrir les étoiles montantes de la glisse et saluer la fine fleur de cette discipline délicate.

ARD

12.00 Tagesschau um zwölf **12.15** ARD-Buffet, Leben & genießen **13.00** ARD-Mittagsmagazin, mit Tagesschau **14.00** Tagesschau **14.10** Rote Rosen (537), Fernsehserie Deutschland 2009 **15.00** Tagesschau **15.10** Sturm der Liebe (807), Fernsehserie Deutschland 2009 **16.00** Tagesschau **16.10** Panda, Gorilla & Co. (131), Geschichten aus dem Zoo Berlin und dem Tierpark Berlin **17.00** Tagesschau um fünf **17.15** Brisant, Boulevard Magazin **18.00** Verbotene Liebe (3349), Fernsehserie Deutschland 2009 **18.25** Marienhof (3536), Fernsehserie Deutschland 2008 **18.50** Marienhof (3537), Fernsehserie Deutschland 2008 **19.20** Das Quiz mit Jörg Pilawa **19.45** Wissen vor 8 **19.50** Das Wetter im Ersten **19.52** Tor der Woche / des Monats **19.55** Börse im Ersten **20.00** Tagesschau

20.15 FUßBALL UEFA-POKAL

AS St. Etienne -Werder Bremen

21.20 Tagesthemen, Moderation : Caren Miosga

22.45 Hart aber fair, Moderation : Frank Plasberg

0.00 Sterbehilfe, Der Streit um den selbstbestimmten Tod

0.45 Nachtmagazin

1.05 60 x Deutschland -Die Jahresschau (13), Das Jahr 1961

ZDF

12.15 drehscheibe Deutschland **13.00** ARD-Mittagsmagazin mit Tagesschau **14.00** heute - in Deutschland **14.15** Die Küchenschlacht **15.00** heute - Sport **15.15** Tierische Kumpel **16.00** heute - in Europa **16.15** Alisa - Folge deinem Herzen **17.00** heute - Wetter **17.15** hallo deutschland **17.45** Leute heute **18.00** SOKO Wismar Die Möwe brennt **18.50** LOTTO Ziehung am Mittwoch **19.00** heute **19.25** Küstenwache Blackout

20.15 WIE SCHLAU IST DEUTSCHLAND?

Präsentiert von Johannes B. Kerner aus Köln

Wer weiß, was man wissen muss, wer Situationen am besten einschätzen kann und wer über den sprichwörtlichen siebten Sinn verfügt, werden vier prominente Mitspieler und ihre 49-köpfigen Teams in der Sendung zeigen.

21.45 heute-journal

22.15 Abenteuer Wissen mit Karsten Schwanke Leben! - Zeit des Erwachens

22.45 auslandsjournal

23.15 Indien - Zwischen Hunger und Überfluss

0.00 heute nacht

0.15 New York Update Menschen, Momente und Manhattan

0.45 Küstenwache

SWR

12.40 Rote Rosen **13.30** Der Seerosenteich Spielfilm Deutschland 2002 **15.00** Planet Wissen Belgien - Das genussfreudige Nachbarland **16.00** Aktuell **16.05** Kaffee oder Tee ? **17.00** Aktuell **17.05** Kaffee oder Tee ? **18.00** Aktuell **18.12** Wetter **18.15** Koch-Kunst mit Vincent Klink Frisches aus dem Meer **18.45** Landesschau Daheim in Baden-Württemberg **19.45** Aktuell **20.00** Tagesschau

20.15 BETRIFFT: A6 - DIE ACHSE DES BÖSEN

"Betrifft" begleitet die Autobahnpolizei auf der A6 zwischen der Fahndung nach Kriminellen und der Unfallaufnahme. Der Film zeigt, welche Kriminelle auf der A6 unterwegs sind und mit welchen Methoden die Autobahnpolizei erfolgreich ist.

21.00 Reisewege Das Ockerland der Provence

21.45 aktuell

22.00 Familie Heinz Becker Im Supermarkt

22.30 Auslandsreporter

23.00 Sexy Beast - Bankraub wider Willen (Sexy Beast) Spielfilm Großbritannien 2000

0.20 Leben live Am Feldberg in Schwarzwald ist ein Sessellift stehen geblieben.

0.50 Leben live

RTL TELEVISION

12.00 Punkt 12 -Das RTL-Mittagsjournal, mag. **14.00** Die Oliver Geissen Show, Divertissement **15.00** Mitten im Leben!, Divertissement **16.00** Mitten im Leben!, Divertissement **17.00** 112 -Sie retten dein Leben, Folge 29, série **17.30** Unter uns, Folge 3550, série **18.00** Explosiv - Das Magazin, mag. **18.30** EXCLUSIV - Das Star-Magazin, mag. **18.45** RTL Aktuell **19.03** RTL Aktuell -Das Wetter **19.05** Alles was zählt, Folge 638, série **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten, Folge 4201, série

20.15 TEENAGER AUßER KONTROLLE

-Letzter Ausweg Wilder Westen, Folge 4, doc.

21.15 Raus aus den Schulden, Francisco P. (Stuttgart), Divertissement

22.15 stern TV, mag.

0.00 RTL Nachtjournal

0.27 RTL Nachtjournal -Das Wetter

0.35 EXTRA -Das RTL-Magazin, mag.

1.40 Raus aus den Schulden, Francisco P. (Stuttgart), Divertissement

2.30 CSI : Miami, Ihre letzte Leiche, série

3.15 RTL Nachtjournal

3.42 RTL Nachtjournal -Das Wetter

3.45 Das Strafgericht, doc.

4.20 Mitten im Leben!, Divertissement

5.10 Staatsanwalt Posch ermittelt, série

RTBF1

13.00 JT 13h , Information **13.35** Météo, Information **13.45** Télétourisme quotidien , Année de la BD , mag. **13.55** Derrick VIII-IX, Un bon avocat, série **14.55** Quelques jours entre nous, téléfilm **16.35** Arabesque III, L'homme à la voix rauque, série **17.30** Arabesque III, Magnum à la une, série **18.24** Jamais sans mon livre **18.25** Chaud devant **18.26** Air de famille , C'est pas du jeu, Micro-programme **18.30** Le 6 minutes , Information **18.40** Météo , Information **18.45** Au quotidien, Information **19.22** Monsieur Dictionnaire, Micro-programme **19.25** Météo, Information **19.30** JT 19h30 , Information **20.10** Tirage lotto-Joker , Jeu **20.15** Météo, Information

20.20 QUESTIONS À LA UNE

Information présenté par Jean-Claude Defossé. Enquête n° 1- L'enseignement des langues en Belgique"Apparemment, les francophones ne sont pas en état intellectuel d'apprendre le néerlandais. Tout le monde se souvient de cette phrase assassine d'Yves Leterme publiée dans le quotidien français "Libération" en août 2006.

21.30 L'homme à l'envers, téléfilm

23.06 Questions d'argent, Emploi à temps partiel, Micro-programme

23.15 Un baril à hauts risques, doc.

RAI UNO

12.40 Rote Rosen **13.30** Der Seerosenteich Spielfilm Deutschland 2002 **15.00** Planet Wissen Belgien - Das genussfreudige Nachbarland **16.00** Aktuell **16.05** Kaffee oder Tee ? **17.00** Aktuell **17.05** Kaffee oder Tee ? **18.00** Aktuell **18.12** Wetter **18.15** Koch-Kunst mit Vincent Klink Frisches aus dem Meer **18.45** Landesschau Daheim in Baden-Württemberg **19.45** Aktuell **20.00** Tagesschau

20.15 BETRIFFT: A6 - DIE ACHSE DES BÖSEN

"Betrifft" begleitet die Autobahnpolizei auf der A6 zwischen der Fahndung nach Kriminellen und der Unfallaufnahme. Der Film zeigt, welche Kriminelle auf der A6 unterwegs sind und mit welchen Methoden die Autobahnpolizei erfolgreich ist.

21.00 Reisewege Das Ockerland der Provence

21.45 aktuell

22.00 Familie Heinz Becker Im Supermarkt

22.30 Auslandsreporter

23.00 Sexy Beast - Bankraub wider Willen (Sexy Beast) Spielfilm Großbritannien 2000

0.20 Leben live Am Feldberg in Schwarzwald ist ein Sessellift stehen geblieben.

0.50 Leben live

PARIS PREMIERE

12.45 Malcolm, 2 épisodes, série **13.40** Autant en emporte les Vamps, Spectacle **15.10** Pif Paf, mag. **16.15** Pierre Desproges : tout seul en scène, Spectacle **17.30** Malcolm, 4 ép., série **19.10** Caméra café, 7 épisodes, série **20.30** Cinéquin, mag.

20.40 LES GROSSES TÊTES

Invités : Gad Elmaleh, Valérie Mairesse, David Pujadas. Animé par Philippe Bouvard.

23.40 Championnat de France de magie 2009, Spectacle Commenté par Gilles Arthur et Jérôme de Verdière. Pour la 5e année consécutive, Paris Première vous offre le plus prestigieux concours de magie en France. Ce concours a pour but de révéler au grand public les nouvelles stars montantes de la magie devant les yeux fascinés d'un jury. Celui-ci est composé de personnalités renommées du monde de la magie et du spectacle. Après Gérald Le Guilloux en 2005, Pilou en 2006, devenu quelques mois après Champion du Monde, Pro Phyl en 2007 et Benji en 2008, qui recevra le titre de Champion de France de Magie 2009 ? Au programme, de la manipulation avec Désiré, Aymeric, Arnow, de la grande illusion avec Yogane, Gregory Del Rio, Ryth'Magic, de la poésie avec Bertox et de l'humour avec Fred Razon et Magic Phil.

1.30 Cactus, Emission

PLANETE

12.10 Les chemins du possible - Priscilla Telmon, Inde, doc. **13.05** Planète 2049, mag. **13.35** Vu du Ciel - Série 2, 6 milliards d'hommes à nourrir, doc. **15.25** Dans le secret des villes - S.2, Viêt-Nam : les tranchées de l'ombre, doc. **16.10** Dans le secret des villes, Berlin : l'empire souterrain d'Hitler, doc. **16.55** Super ver, doc. **17.50** Le Globe Cooker -Frédéric Chesneau, Inde, doc. **18.45** Que le meilleur gagne !, Aigles lutteurs en Mongolie, doc. **19.40** Les chemins du possible -Priscilla Telmon, Mali - Burkina, doc.

20.40 Kinshasa Beijing Story, doc. de Laurent Vedrine. Dans une Afrique où la Chine est de plus en plus présente, au grand dam de nombreux Congolais et notamment des Européens qui y vivent, ces six jeunes partagent leur culture, et particulièrement la musique rap.

21.40 Louis XVII, querelle pour un trône, doc. de Jean-Charles Deniau. Les organisateurs de la cérémonie sont formels : grâce à une analyse ADN un des plus grands mystères de l'histoire de France avec celui du Masque de fer, est résolu.

22.40 Faites entrer l'accusé, Khaled Kelkal, ennemi public n°1, doc.

0.10 Le Feu et la glace, la guerre russo-finlandaise, doc.

1.35 Design : Le Concorde, doc.

2.05 Les derniers traqueurs australiens, doc.

TF1



5.55 Bambou et compagnie, 2 épisodes, dessin animé **6.45** TFou, dessin animé **11.05** 7 à la maison, Tout pour mon frère, série **11.55** Attention à la marche !, jeu

13.00 Le journal
13.52 Ensemble contre le sida
13.55 Julie Lescaut
Cellules mortelles, téléfilm
15.40 Alice Nevers : le juge est une femme
Mince à mourir, téléfilm
17.35 Grey's Anatomy, série
Disparitions
18.25 À prendre ou à laisser, jeu
19.10 La roue de la fortune, jeu
19.50 Rallye Aicha des gazelles
19.54 La prochaine fois, c'est chez moi
19.55 Météo
20.00 Le journal
20.35 C'est ma terre
20.39 Courses et paris du jour, météo

SÉRIE



20.45
DR HOUSE
« Trois épisodes »
Série
Avec : Hugh Laurie (Docteur House), Robert Sean Leonard (Docteur James Wilson), Lisa Edelstein (Docteur Lisa Cuddy).
Les jeux sont faits.
Histoire : Cuddy menace House de lui reprendre sa place de parking s'il ne lui donne pas deux noms à la fin de la semaine.
Suivi de : **La vérité, rien que la vérité ?**
House soigne une mère célibataire souffrant d'une paralysie des mains. Cette femme se targue de ne jamais mentir, ce que House ne peut s'empêcher de juger suspect.
Et de : **Vivre ou laisser mourir.**

23.20
LIFE
« Double jeu »
Série
Avec : Damian Lewis (Charlie Crews), Sarah Shahi (Dani Reese), Adam Arkin (Ted Early).
Histoire : Un homme est retrouvé coupé en deux par l'explosion d'un four dans une maison vide. Reese et Crews découvrent qu'il menait une double vie : il était marié à deux femmes sous deux identités différentes.
Suivi de : **Confession d'un homme dangereux.**

0.55 Alerte Cobra, série **1.45** Appels d'urgence, Vols, agressions, braquages : Flics de chocs contre voyous prêts à tout, mag.

Demain soir
20.45 Téléfilm : Diane femme flic

France 2

6.30 Télématin, mag. **8.45** Dans quelle éta-gère... **8.50** Des jours et des vies, série **9.15** Amour, gloire et beauté, série **9.45** KD2A, jeunesse **10.50** Motus junior, jeu **11.20** Les p'tits Z'amours, jeu

12.00 Tout le monde veut prendre sa place, jeu
12.55 Météo
13.00 Journal, météo
13.55 Consomag
14.00 Toute une histoire, mag.
15.00 Un cas pour deux, série
17.00 Football : Grenoble / Monaco Coupe de France -1/4 finale sport
18.55 Côté match du jour
18.58 CD'aujourd'hui
19.00 N'oubliez pas les paroles !, jeu
19.45 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
19.55 Météo
20.00 Journal
20.30 Météo

TÉLÉFILM



20.35
LES POISSONS MARTEAUX
Téléfilm de André Chandelle Inédit.
Avec : Michele Bernier (Marion), Sara Giraudeau (Ella), Hervé Laudière (Johan), Isabelle Defosse (Anne), Wim Willaert (Tom), Lionel Leblanc (Pierre).
Histoire : Une chanteuse de jazz a abandonné sa fille handicapée mentale dans une institution dès sa naissance. 18 ans plus tard, Ella vient frapper à la porte de sa maman... et la célèbre Marion se retrouve confrontée à une adolescente pas comme les autres. C'est alors qu'embarquée malgré elle en vacance avec sa fille et ses amis de l'institution, la chanteuse établit progressivement le contact par la musique et le groupe de rock qu'elle crée avec eux.

22.10
ÇA SE DISCUTE
« Comment accepter le handicap mental de son enfant ? »
Présenté par Jean-Luc Delarue.
Jean-Luc Delarue reçoit toute l'équipe du téléfilm "Les Poissons marteaux". Avec les invités de "Ça se discute", la discussion sur le handicap mental continue. En France, 6 000 enfants naissent chaque année avec un handicap mental. Excepté pour la trisomie, le diagnostic n'est pas possible avant la naissance. Les parents n'ont aucun moyen de se préparer à accueillir cet enfant différent.

0.22 Dans quelle éta-gère... **0.25** Journal de la nuit, Météo **0.38** CD'aujourd'hui **0.40** Des mots de minuit, mag. **2.15** Les chemins de la foi, émission religieuse

Demain soir
20.35 Magazine : Envoyé spécial

France 3

6.00 Euronews **6.45** Toowam, jeunesse **10.55** Mercredi C sorties, mag. **11.10** Plus belle la vie, série **11.35** Consomag **11.40** Le 12/13, Météo

13.00 30 millions d'amis collector, mag.
13.45 Inspecteur Derrick, série
Le rôle de sa vie
14.50 Keno
14.55 Questions au gouvernement
En direct de l'Assemblée nationale
16.00 Zorro, série
Le nouveau régime
16.30 @ la carte, mag.
17.20 Un livre, un jour
17.30 Des chiffres et des lettres, jeu
18.00 Questions pour un champion, jeu
18.30 Fred et Jamy à la découverte du système immunitaire
18.35 Le 19/20, Météo
20.00 Tout le sport, mag.
20.10 Plus belle la vie, série

DOCUMENTAIRE



20.35
OBÉSITÉ, LE POIDS DE LA SOUFFRANCE
Documentaire
Véritable épidémie mondiale, l'obésité et les problèmes de surpoids constituent un enjeu de santé publique auquel la France n'échappe pas. L'an dernier, nous avions suivi Alain et Nathalie dans leur lutte contre l'obésité. Un an après, nous nous retrouvons à nouveau pour faire le point sur leur état de santé.
1re partie : **L'angoisse des lendemains.**
Alain (59 ans) avait atteint 207 kilos et était en insuffisance cardio-respiratoire. Il devait maigrir pour ne pas mourir. En un an, il a perdu 60 kilos...

22.35 Météo, Soir 3
23.05 Tout le sport, mag.

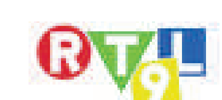
23.10
CE SOIR (OU JAMAIS !)
Présenté par Frédéric Taddeï.
Décrypter le monde contemporain à travers le prisme de la culture d'hier, d'aujourd'hui et de demain : un défi quotidien pour Frédéric Taddeï qui accueille, en direct, sur le plateau, plusieurs invités d'horizons divers artistes, auteurs, essayistes, romanciers, cinéastes, créateurs, pour échanger, comprendre et commenter les thèmes d'actualité, avec un ton libre et assumé.

0.20 Le mieux c'est d'en parler, mag. Sommes-nous tous des menteurs ?

1.00 Soir 3 **1.30** Plus belle la vie, série **1.55** Parlement hebdo, mag. **2.40** @ la carte, mag. **3.30** 30 millions d'amis collector, mag.

Demain soir
20.35 Téléfilm : La vérité vraie

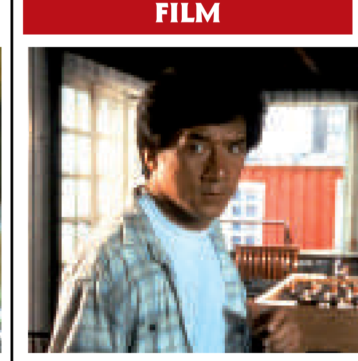
RTL9



6.00 Téléachat, mag.

12.00 Cas de divorce, série
Pappas contre Pappas
12.35 Demain à la Une, série
13.30 Toon express :
Jayce et les conquérants de la lumière
14.25 Les enquêtes de Kindaïchi
Suivi de : Dragon Ball Z
15.40 Un mariage de princesse
Film
17.35 Stars boulevard
18.10 Bienvenue chez vous, météo
18.15 Top models, série
5194
18.40 Friends, série
Ce qui aurait pu se passer -part 1
19.05 Friends, série
Ce qui aurait pu se passer -part 2
19.35 Friends, série
Celui qui avait l'unagi
20.00 Papa Schultz, série
Commandant Gertrude

FILM



20.45
JACKIE CHAN SOUS PRESSION★
Film chinois de Gordon Chan
Avec : Jackie Chan, Anita Yuen, Thorsten Nickel, Kenya Sawada.
Histoire : Mécanicien sur circuit et as du volant avant tout, Alfred Tung se voit confier par le gouvernement la dure mission d'arrêter un puissant groupe de terroristes. Ces derniers n'hésitent pas à kidnapper ses deux sœurs pour le dissuader de toute poursuite. Une seule solution se présente à lui pour les sauver : être le vainqueur d'une course automobile.
■ *Le milieu des courses automobiles aurait mérité d'être plus exploité, car c'est la seule originalité de ce classique film d'arts martiaux.*

22.20
COPS UNCUT -SERIES 1
Documentaire, 2005, 30 mn.

22.50 UFC unleashed 2008-2009, sport
23.40 Premiere League Poker 2, jeu
0.30 Série rose
Hercule aux pieds d'Omphale, série
Avec Sylvie Canape, Yves Pignot.
Histoire : Au début du XIXe siècle, Theophile, jeune collégien provincial, arrive à Paris pour passer quelques jours chez son oncle. Il découvre sa cousine (charmante) et sa tante (nouvelle épouse de son oncle) non moins charmante.

1.00 Libertinages, série **1.20** Cas de divorce, série **2.20** Poker After Dark, jeu **3.10** Peter Strohm, série

Demain soir
20.35 Film : Diablesse

M6



6.00 M6 Music **6.30** Météo **6.35** M6 Kid, jeunesse **9.00** Météo **9.05** M6 Boutique, météo **10.00** Star6 Music **11.25** La guerre à la maison, Vin sur vin !, série **11.50** Météo **11.55** Docteur Quinn, femme médecin, La cicatrice, série

12.50 Le 12 50 / Météo
13.10 Ma famille d'abord, série
Les dégâts des gars
13.35 Hôtel de rêve... en Chine, téléfilm
15.20 Mon amour de fantôme, téléfilm
17.15 Hit machine
17.20 Paris 16e, série
Épisode 13
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 100% mag, mag.
19.40 Météo
19.45 Six'
20.00 Malcolm, série
Je ne suis pas un monstre
20.30 Tongs & paréo, série

SPORT



20.40
FOOTBALL : AJAX AMSTERDAM / OM
8e de finale retour de la Coupe de l'UEFA
En direct du Stade ArenA d'Amsterdam
Commentaires de Thierry Roland et Jean-Marc Ferreri
Rencontre décisive ce soir pour l'Olympique de Marseille qui affronte les redoutables Hollandais de l'Ajax d'Amsterdam. Le match aller, véritable piège, s'était soldé sur une courte victoire des hommes d'Éric Gerets (2-1). La tâche s'annonce donc une nouvelle fois ardue pour des Phocéens qui se sont relancés ce week-end en dominant brillamment leurs rivaux du Paris Saint-Germain (1-3). Le public batave les attendra donc de pied ferme dans une ArenA chauffée à blanc pour l'anniversaire de la fondation du club en 1900.

22.40
ENQUÊTE EXCLUSIVE
« Jeunes et alcool : quand les fêtes dégénèrent »
Présenté par Bernard de la Villardière.
Le « binge-drinking », en français : le fait de se saouler le plus vite possible, est la dernière tendance qui fait des ravages chez les jeunes. Conséquence : l'ivresse est devenue la première cause de mortalité chez les 15-25 ans. Le gouvernement va prendre des mesures radicales : suppression des « open-bars » où bière et whisky étaient servis à volonté...

0.20 Enquête exclusive, mag.
Chasseurs de primes : le grand business des fugitifs présenté par Bernard de la Villardière.

1.35 Météo **1.40** M6 Music

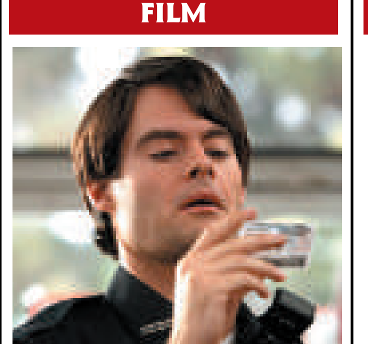
Demain soir
20.40 Film : Léon

Canal+

6.25 Ma tribu, Un conte de Noël 1re partie, série **6.55** La matinale (C) **8.28** SAV des émissions **8.30** Leroy & Stitch, téléfilm **9.45** Les Simpson, Aventures au Brésil, série **10.05** Robin des bois, Esprit de vengeance, série **10.50** NBA time

12.20 L'édition spéciale (C)
Magazine
1re partie
12.40 L'édition spéciale (C)
13.45 Le quinté + La grande course sport (C)
En direct de l'hippodrome d'Agen -Trot
14.00 Putain, 20 ans ! divertissement
Il était une fois des Guignols
18.05 L'album de la semaine (C)
18.15 Les Simpson, série (C)
Les muscles de Marge
18.40 Le JT de Canal + (C)
19.05 Le grand journal (C)
19.55 Les Guignols de l'info (C)
20.10 Le grand journal la suite (C)

FILM



20.45
SUPERGRAVE★
Film américain de Greg Mottola, 109 mn, 2007.
Avec : Jonah Hill (Seth), Michael Cera (Evan), Christopher Mintz-Plasse (Fogell), Seth Rogen (M. Michaels).
Histoire : Evan et Seth sont deux potes pas très futés et incapables de se passer l'un de l'autre. Il va pourtant falloir qu'ils apprennent parce que, l'an prochain, ils iront dans deux universités différentes. Evan est craquant mais constamment terrifié par la vie - par les filles en particulier... De son côté, Seth ne tient pas en place et est totalement obsédé par le sexe...
■ *L'humour ne vole pas très haut, mais ce n'est pas si grave, car les amateurs de comédie potache seront satisfaits.*

22.35
LES ROIS DU PATIN★★
Film de Josh Gordon et Will Speck, 2007.
Avec : Will Ferrell (Chazz), Jon Heder (Jimmy), Willl Arnett (Stranz), Amy Poehler (Fairchild).
Histoire : Rivaux de toujours, les champions de patinage artistique Chazz Michael Michaels et Jimmy MacElroy trustent tous les podiums. Parce qu'ils en sont venus aux mains publiquement lors d'une compétition officielle, la Fédération les radie.
■ *L'humour glisse tout seul, même si son second degré tout particulier ne récoltera jamais de médaille d'or.*

0.05 Les films fait à la maison, mag. **0.35** Tenacious D in : The pick of destiny, film **2.05** Le bénévole, film

Demain soir
20.45 Série : Dexter

Arte

9.10 Arte Rock & the city, 3. Paris **9.55** Le livre des morts des anciens Égyptiens, doc. **11.20** 360°-Géo, mag.

12.00 Chic ! mag.
12.30 Arte culture, mag.
12.45 Arte info
13.00 Chapeau melon et bottes de cuir, série
14.00 Le Nord et le Sud, série
14.45 Étoile sans lumière, film
16.05 L'invasion des espèces exotiques, doc.
16.55 X : enius : Les hommes et les femmes sont-ils faits pour vivre ensemble ? mag.
17.25 Chapeau melon et bottes de cuir, série
18.15 Gibraltar, la nature d'un détroit
19.00 Cuisines des terroirs : Le Pays basque, doc.
19.30 Arte culture - info
20.00 Le Nord et le Sud, série
15. Retour à Mont-Royal

DOCUMENTAIRE



20.45
LES DERNIERS JOURS D'ABRAHAM LINCOLN
« En 2 parties »
Documentaire, 2008, 104 mn.
1. L'attentat.
Avril 1865. Malgré la victoire imminente des Nordistes, Abraham Lincoln, abattu par la mort de ses deux fils et très dépressif, fait un cauchemar : il se voit dans un cercueil exposé devant la Maison-Blanche.
2. Naissance d'une légende.
Avec son complice, John W. booth s'est réfugié dans une forêt sur la rive nord du Potomac, en attendant de trouver un bateau pour passer en Virginie.

22.30 Zoom Europa, mag.
L'éducation et la culture : droit ou privilège ?

23.15
SI LE VENT SOULÈVE LES SABLES★★
Film franco-belge de Marion Hänsel, 93 mn, 2007.
Avec : Isaka Sawadogo (Rahne), Carole Karemera (Mouna), Asma Nouman Aden (Shasha), Emile Abossolo M'bo (Lassong), Marco Prince (l'officier).
Histoire : Un village d'Afrique est sous la double menace d'une guerre qui se rapproche et de la sécheresse qui se propage. Le puits est à sec et bientôt le bétail meurt.
■ *Marion Hänsel signe ici un film vrai et juste qui flirte avec le documentaire.*

0.50 Arte culture, mag. **1.05** Vénus et Apollon, série, Épisodes 7 & 8 **3.00** La lune en moi, doc. **4.20** L'art et la manière : Camille Vivier, doc.

Demain soir
20.45 Film : L'été où j'ai grandi

France 5

5.35 C dans l'air, mag. **6.45** L'emplo par le net, émission **6.50** Debout le Zouzous, jeunesse **11.05** Jane Goodall, retour à Gombe, doc. **11.55** Midi les Zouzous, jeunesse

13.35 Le magazine de la santé
Magazine
14.30 Allô, docteurs mag.
15.05 La grande route inca
Documentaire
Au cœur de l'Empire
15.35 Surprenants requins marteaux doc.
16.30 J'irai dormir chez vous doc.
Royaume-Uni
17.30 C à dire ?! mag.
17.45 C dans l'air mag.
19.00 Le magazine de la santé
Magazine
19.50 Allô, docteurs mag.
20.20 C à dire?!
Magazine

MAGAZINE



20.35
QUESTION MAISON
Présenté par Stéphane Thébaut.
Cette émission ne se limite pas à parler de décoration, mais arpente un territoire plus large en parlant de maison, d'aménagement, de mode de vie... le tout, de façon esthétique, originale, vivante et utile. Architecture, design, astuces, inventions, portraits de créateurs, visites, rubrique SOS maison : le magazine de l'habitat de France 5 se propose ainsi d'être la vitrine régulière du mieux vivre.
Tendances : design et nature.
Dossier : les plantes dépolluantes.
Rencontre : Félicité L. Meubles en fil de fer et textile.
Visite : chez Laurent Chapuis.
SOS maison : modifier un séjour en transformant une cloison.

21.25
SILENCE, ÇA POUSSE !
Cette semaine, *Silence, ça pousse* propose une émission spéciale pour fête l'arrivée du printemps. Le printemps dans la maison. Thierry Boutemy, un jeune fleuriste réputé pour sa créativité, installé à Bruxelles, nous révèle sa plus jolie façon de faire entrer le printemps dans la maison.

21.50 C'est notre affaire, mag.
22.30 C dans l'air, mag.
23.35 Les escapades de Petitrenaud mag.

0.05 Allô, docteurs, mag. **0.30** Palais d'europe, Les châteaux fous de Louis II de Bavière, doc. **1.25** Sourds et malentendus, doc. **2.15** Le clan des suricates, L'intrus, doc.

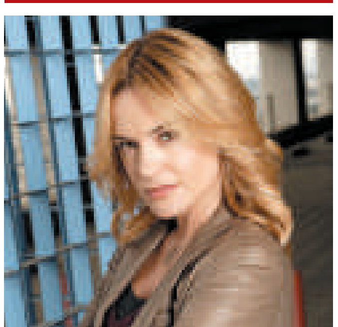
Demain soir
20.35 Magazine : La grande librairie

France 4



6.25 Plus belle la vie, série **7.20** C com c@, 2 épisodes, série **8.10** 15/A, 4 épisodes, série **9.55** Avis de sortie **10.05** Plus belle la vie, série **10.55** Consomag **11.00** Jag, série **11.45** Boston Public, série **12.35** Un gars, une fille, série Dans la vie de couple, on constate facilement que les hommes et les femmes ne se ressemblent pas, ce qui ne facilite pas toujours le quotidien ! **13.50** Plus belle la vie, série **14.40** CD'aujourd'hui **14.45** Will & Grace, 2 épisodes, série **15.30** Jag, 3 épisodes, série **18.00** Boston public, Chapitre 22, série **18.50** Plus belle la vie, 2 épisodes, série **19.45** Un gars, une fille, 8 épisodes, série

SÉRIE



20.35
DAY BREAK
« Et si elle était la clé »
Série
Avec : Taye Diggs, Victoria Pratt, Adam Baldwin.
Histoire : Hopper découvre enfin la vérité : sa petite-amie est directement impliquée dans le complot.
21.15 Day break
Série
Et si c'était demain

21.55 La route du rire, programme

22.00 Stéphane Rousseau au Bataclan
Spectacle.
Tantôt « lover », tantôt amuseur, Stéphane Rousseau se pose la vraie question : C'est quand le bonheur ? Préparez-vous pour deux heures d'un show où se mêlent performance vocale, délire culturiste et personnages azimutés.

23.45 Global resistance mag. **1.05** Pliés en 4, divertissement

TMC



7.00 Télé achat **10.10** Le tueur du vol 816, téléfilm **11.50** Alerte Cobra, série **13.30** TMC météo **13.35** Miss Marple, Némésis., série **15.15** Hercule Poirot, Mystère en mer, série **16.10** Incroyable mais vrai, le mag, mag. Passions singulières, miraculés, modes de vie surprenants, compétitions saugrenues, situations hors du commun... les séquences d'images qui ont fait le succès de l'émission sont au cœur de ce nouveau magazine, avec des reportages inédits, riches en situations plus inattendues et insolites les unes que les autres. **17.55** Alerte cobra, À chacun sa loi, série **18.45** Angel, Lignée, Une vraie famille, série **20.25** TMC Info -Météo

TÉLÉ-RÉALITÉ



20.40
LES MAÇONS DU CŒUR
« Extreme makeover home edition »
Télé-réalité
Famille Wilson. L'équipe a construit une nouvelle maison pour une grand-mère et ses quatre petits-enfants.
Famille Jones. Sabrena Jones est une mère célibataire de trois enfants. Elle est un modèle pour ses enfants.
Famille Goodale. Les maçons du cœur viennent en aide à Doug Goodale, pompier de la petite ville de Wells Harbot.

23.00 Trois vœux
3 épisodes, télé-réalité.
Dans chaque épisode de *Trois Vœux*, une équipe de télévision investit une ville des États-Unis avec une seule et unique mission : y réaliser trois vœux.
1.30 TMC charme, série
2 épisodes

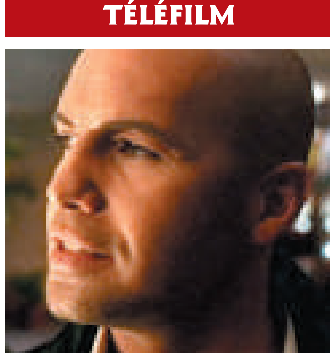
2.30 Les filles d'à côté, série, 9 épisodes

NT1



8.00 Initial D -4th Stage **8.50** Actu mangas NT1, mag. **8.55** Inuyasha **9.45** Naruto **10.40** Les enquêtes impossibles 2007-2008, mag. **11.35** Total déco, 500 euros plus tard, mag. **12.00** Les vacances de l'amour **12.55** Medicopter, Entre ciel et terre, série avec Hanno Pöschl. **13.50** Medicopter, Etat d'ivresse, série avec Hanno Pöschl. **14.45** On va tout vous dire, Une clinique de chirurgie esthétique, reportage **15.55** How I met your mother, Personne n'est parfait, série **16.20** How I met your mother, Soirée frappée, série **16.45** Invisible man, série **17.30** La guerre des bombes, mag. **18.00** Catch américain Smackdown **19.45** How I met your mother, 2 épisodes, série

TÉLÉFILM



20.35
MORT, IMPAIR ET PASSE
Téléfilm américain de Louis Morneau.
Avec : Sean Carrigan.
Histoire : Sonny Briggs, ancien quaterback dans une équipe professionnelle, a dû se reconvertir. Il est désormais chauffeur de limousine à Las Vegas, en attendant de trouver un travail plus rentable. Pour tenter d'arrondir ses fins de mois, il joue. Ses activités au casino lui valent bientôt une importante dette auprès de Joseph, un joueur professionnel.

22.15 Attack force
Film de Michael Keusch, 2006, 95 mn avec Steven Seagal.
Histoire : L'officier Marshall Lawson, agent des Forces spéciales et expert en arts martiaux, travaille pour le Majestic, un organisme dépendant de l'armée américaine.

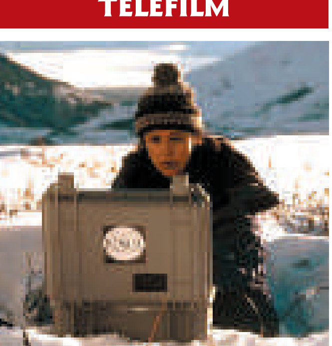
23.55 JT NT1 **0.05** Sex files, série **1.30** Les montagnes bleues -partie 1, téléfilm

NRJ 12



6.00 Télé achat **8.50** Hélène et les garçons, La tentation, 2 & 3/3, série **9.20** Hélène et les garçons, série **9.50** Tellement people Tahiti **11.20** Manatea : les perles du Pacifique, série **12.10** Maurad a ses règles **12.15** Friends, série **12.40** Friends, série **14.00** J'ai quelque chose à te dire **15.25** Tellement vrai **17.00** Friends, série **17.25** Friends, série **17.50** X-files aux frontières du réel, série **18.40** X-files aux frontières du réel, série **19.30** Central nuit, série Épisode 2 : La petite fille dans le placard -Un couple est tué par un tueur récidiviste et psychopathe. Sur les lieux du crime, Franklin retrouve une petite fille cachée dans un placard.

TÉLÉFILM



20.35
LA GRANDE AVALANCHE
Téléfilm américain de Steve Kroschel
Avec : Caroleen Feeney, Ian Thomas Griffith, R. Lee Ermey, C. Thomas Howell, John Ashton, Geoffrey Lower, Hilary Shepard, Gary Kasper, Bill Bacon, John Jabaley.
Histoire : Un pilote d'hélicoptère, Neal Meekin, travaille avec un couple dans le Nord afin de recenser les renards pour l'Agence de Protection Environnementale. Lorsqu'une avalanche frappe le groupe, le mari est tué, mais Neal réussit à sauver sa femme.

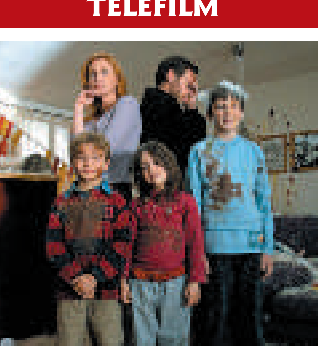
22.45 Volcano, la montagne de feu
Téléfilm américain de Graeme Campbell
Avec Dan Cortese, Cynthia Gibbs, Don Davis, Lynda Boyd, Colin Cunningham.
0.00 Peur blanche
Téléfilm américain de Greg Huson
Avec Scott Weinger, Brad Hawkins, Lindsey McKeon, Juleah Weikel.

1.30 Programmes de nuit

Direct 8

6.30 Gym direct **7.30** Les perles du net **8.30** Femmes d'exception, mag. **9.00** Morandini ! **10.00** Bien-être **11.00** À vos recettes **11.55** La pause actu **12.40** Starsky & Hutch, série **13.35** La tête haute, téléfilm avec Eddy Mitchell, Anna Galiena, Ticky Holgado. **15.10** Les Amazones, théâtre **17.00** Anne Le Guen, L'excursion, 7/8, téléfilm La journée plein-air de la classe de CM2 tourne au drame : le car scolaire qui emportait les enfants pour une excursion en forêt a disparu dans la nature et le chauffeur du car a été retrouvé assommé au dépôt des bus. **18.40** Flash info **18.45** Morandini !, mag. **19.45** Starsky et Hutch, série

TÉLÉFILM



20.40
JE HAIS LES ENFANTS
Téléfilm de Lorenzo Gabriele
Avec : Stéphane Freiss, Carole Richert, Thomas Doucet.
Histoire : Mais bien sûr que Bruno et Florence aiment leurs trois enfants! Simplement, au quotidien, les choses ne sont pas si faciles que ça avec trois charmants petits monstres qui multiplient les bêtises, au grand dam des voisins. Trop de bruit, trop de fureur, douze ans de mariage et Florence craque : le soir où elle demande à son mari de prendre en charge la maisonnée, il fuit...

22.20 L'oncle Paul
Téléfilm français de Gérard Vergez, 90 mn.
Avec Pascal Légitimus, Georges Du Fresne, Peter King Junior, Emilie Abossolo M'Bo, Eva Lonesco.
23.50 Morandini, mag.
0.45 Ça tourne, mag.

1.15 Politiquement parlant **2.10** Les enfants d'Abraham mag. **3.00** Voyage au bout de la nuit

W9



6.00 Wake up, mag. **9.00** W9 hits, musique Toutes les chansons que l'on fredonne, les meilleures ventes du moment, ainsi que tous les artistes qui font l'actualité, tant sur la scène musicale nationale qu'internationale. **11.40** E-Classement, émission Émission musicale présentée par Karima Charni. **12.35** Musicronik **12.40** Les Simpson, dessin animé **13.05** Les Simpson, dessin animé **13.35** The Sentinel, série **14.25** The Sentinel, série **15.15** W9 hits **16.05** @ vos clips **17.00** Un, dos, tres, série **17.50** Un, dos, tres, série **18.45** Le caméléon, série **19.40** Les Simpson, dessin animé **20.05** Les Simpson, dessin animé

MAGAZINE



20.35
ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS
« 2 ép. »
Présenté par Sidonie Bonnec.
La tuerie de Monfort Le 22 mai 1999, Monfort, un petit village tranquille du Gers, sort de l'anonymat à la suite d'un fait divers sans précédent : un quadruple meurtre particulièrement sauvage commis dans une maison isolée, sans aucun mobile apparent.
Péroline et Stéphane : les amants diaboliques.

22.30 Jail : destination prison doc.
W9 vous emmène au cœur d'une prison américaine pour découvrir le véritable quotidien des détenus. Loin des clichés et des images traditionnelles, vous découvrirez un univers haut en couleurs avec des personnages étonnants tour à tour effrayants et attachants.

23.25 Murder, émission **0.20** Tendances **1.50** Programmes de nuit

Virgin 17



8.30 Club 15 **9.00** Morning tubes **9.55** Digital 50 **10.55** Hip Hop 50 **12.00** Puissance tubes **12.25** Goldorama **12.55** Janice Dickinson Modeling Agency, téléréalité **13.35** Alias, série **14.20** Sexe et dépendances, 2 épisodes, série **15.10** Janice Dickinson Modeling Agency, téléréalité **16.00** Allez, ça va bien se passer..., série Le Dr Lambert, éminent psychanalyste, a un patient très particulier : Jonathan L. Lequel est le plus névrosé des deux ? **16.35** Le JT de la musique **16.55** Death note, série **17.20** One piece, série **18.15** Janice Dickinson Modeling Agency, téléréalité **18.45** Alias, série **19.30** Sexe et dépendances, série **20.00** Le prince de Bel Air, série **20.35** Zap 17'

MAGAZINE



20.40
FACE AU DANGER
Présenté par Alexandre Debanne.
Chaque émission sera articulée autour de 3 thèmes : histoire extraordinaire de survie, nature en furie, métiers à risque. Alexandre Debanne tentera de décrypter, d'analyser, de comprendre et d'expliquer la situation à laquelle ont été confrontés les protagonistes ainsi que le courage qui leur a permis d'éviter la catastrophe. D'incroyables aventures, des images inédites, spectaculaires, du jamais vu sur Virgin 17 !

22.15 Shameless, série
Épisode 6 : Le fugitif.
Histoire : Carl se plaint qu'aucune fille ne s'intéresse à lui. Jusqu'à ce qu'il rencontre Chloé. Lip se dispute avec Mandy quand il découvre qu'elle a entraîné Carl dans un trafic de drogue.
Épisode 7 : Dettes.

23.50 UK 15 **0.50** Cliporama **2.45** Goldorama **3.45** Virgin 17 découvertes

Eurosport

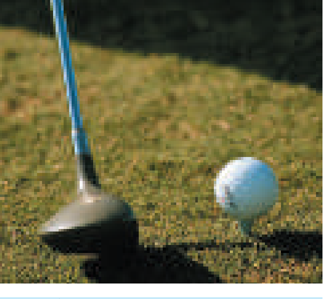




6.45 Informations : Eurosport Info **8.15** YOZ mag. **8.30** Saut à ski : Coupe du monde à Chypre **9.30** Rallye : Rallye Raid **10.00** Rallye : Championnat du monde à Chypre, résumé **11.00** Eurogoals **11.30** Omnisport : Watts **11.45** Omnisport : Game in Sport **12.00** Cyclisme : Tirreno-Adriatico **13.00** Tennis : tournoi WTA à Indian Wells **15.00** Tennis : tournoi WTA à Indian Wells **16.30** Football : Coupe nationale Coupe de France **17.00** Football : Grenoble (FRA) - Monaco (MCO), quarts de finale **19.00** Football : Rennes (FRA) - Rodez (FRA), quarts de finale **21.00** Eurogoals

SPORT





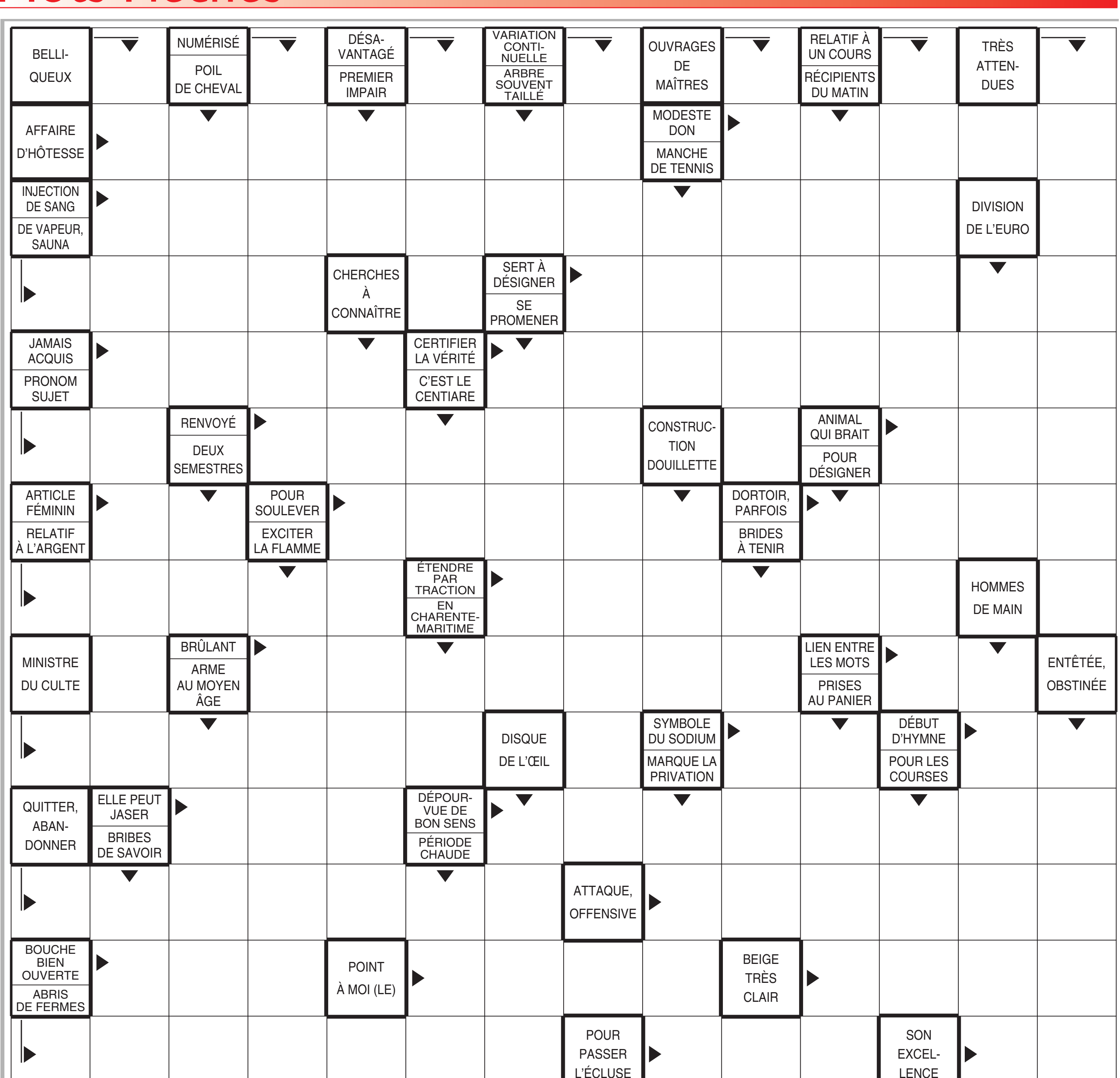
20.45
GOLF : WORLD CHAMPIONSHIP
Championnat du monde.
De retour à la compétition après son opération en juin, Tiger Woods n'a pas encore retrouvé son meilleur niveau pour espérer remporter ce championnat mondial. Du coup, Phil Mickelson, Jeev Miikha Singh, Retief Goosen et Prayad Marksaeng se partageaient la tête à l'issue du premier tour. Fallait-il trouver le vainqueur dans ce quatuor hétéroclite ? C'est ce qui est à découvrir dans les meilleurs moments du championnat du monde de golf.

22.45 Superbike
Championnat du monde à Doha, Qatar
23.45 Rallye : Championnat du monde
Championnat du monde, à Chypre
Temps forts
0.45 Fia wtcc : FIA WTCC

1.15 Jeux Olympiques, le magazine du mouvement Olympique, réalisé en collaboration avec le comité International Olympique.

Détente

Mots Fléchés



Horoscope

BÉLIER(21/03 - 20/04)
Amour : Avec la bénédiction de Jupiter et de Vénus, la journée sera calme comme la mer sous la brise. Vous savourerez pleinement la douceur de vivre, et tout vous paraîtra aimable et serein. **Travail :** Montrez que vous avez de l'ambition, en vous donnant un peu plus de mal dans le cadre de votre profession. Vous n'obtiendrez des succès valables qu'à ce prix. Vos supérieurs vous observeront de près.

TAUREAU(21/04 - 20/05)
Amour : Dans votre vie conjugale, vous rejetterez la routine, les habitudes, et vous compterez sur votre conjoint ou partenaire pour mettre de la fantaisie et du piment dans la vie commune, y compris côté câlins ! **Travail :** La routine et les habitudes risquent de dominer votre vie professionnelle. Si bien que vous irez votre petit bonhomme de chemin, sans anxiété mais aussi sans enthousiasme.

GÉMEAUX(21/05 - 21/06)
Amour : Vous pourriez être amené à modifier radicalement la conception que vous aviez de la famille, du couple et de vos options conjugales essentielles. Ce revirement, voulu par Mercure, maître de votre Ciel aujourd'hui, vous sera tout à fait bénéfique. **Travail :** Le climat astral d'aujourd'hui devrait vous aider à donner toute votre mesure. Votre sens de l'ordre fera merveille dans votre vie professionnelle.

CANCER(22/06 - 22/07)
Amour : La Lune mettra en avant les amitiés amoureuses et les relations tendres. Vous connaîtrez des moments de bonheur qui vous combleront. Vous serez moins prisonnier de vos principes, un brin plus romanesque que d'habitude, plein de charme et de séduction. **Travail :** Vous allez bénéficier d'aides importantes. Vous devrez beaucoup tenir compte des propositions de travail nombreuses.

LION(23/07 - 22/08)
Amour : Vous éprouverez le besoin de confier vos intentions à la personne qui partage votre vie. L'élu de votre cœur devra posséder les qualités intellectuelles requises pour pouvoir comprendre facilement votre attitude **Travail :** La journée verra le début d'une période de transition sur le plan professionnel. On vous demandera de faire des choix entre plusieurs activités. Ce sera à vous de prendre les initiatives

VIERGE(23/08 - 22/09)
Amour : Sous l'influence de Vénus en aspect favorable, il faut vous attendre à une remise en question concernant votre vie conjugale. Cette planète n'est pas mal disposée à votre égard, mais elle vous incitera à regarder en face une réalité que vous vous êtes souvent cachée. **Travail :** Avec la bénédiction des astres, vos projets professionnels auront de grandes chances d'aboutir dans les meilleurs conditions.

BALANCE(23/09 - 22/10)
Amour : Avec cet aspect de Vénus, votre vie conjugale sera placée sous le signe du bonheur. L'impact de cette planète sera d'autant plus efficace que Saturne aura cessé de contrarier vos amours. **Travail :** Des contretemps sont possibles dans votre travail. Avec la présence d'Uranus, vous risquez de devoir faire face à quelques imprévus désagréables. Gare à un malentendu avec un de vos collègues qui risque de dégénérer.

SCORPION(23/10 - 21/11)
Amour : Si vous vivez en couple, vous ferez bien des envieux. D'autant plus que vous romprez avec vos habitudes de discrétion, laissant éclater votre bonheur au grand jour. **Travail :** Ne soyez pas trop confiant dans la réalisation de vos projets. Il vaut mieux prévenir que guérir. En raison d'un renversement possible de situation dû aux influx chancelants d'Uranus, pensez à vous ménager une bonne issue de secours.

SAGITTAIRE(22/11 - 20/12)
Amour : Célibataire, votre jugement en matière amoureuse sera obnubilé au cours de cette journée par l'action insidieuse de la planète Pluton. Vous serez toujours enclin à vous enflammer sans discernement. Cela pourra vous valoir bien des déboires. **Travail :** Vous vous épanouirez dans le travail d'équipe, qui vous donne une plus grande confiance en vous-même. Mais méfiez-vous de votre excès d'humilité.

CAPRICORNE(21/12 - 19/01)
Amour : Vénus sera en bel aspect. Voilà qui donnera l'absolue priorité à vos amours. Bonheur à deux, rencontre importante ou, au contraire, séparation plus ou moins bien vécue seront au programme. **Travail :** Des projets professionnels intéressants devraient pouvoir se concrétiser. Si vous êtes encore étudiant et que vous souhaitez obtenir une bourse d'études ou faire un stage rémunéré, cette journée vous sera très favorable.

VERSEAU(20/01 - 18/02)
Amour : Avec la Lune en cet aspect, vous serez fortement enclin à vous replier sur vous-même, refusant la communication et le dialogue. Mais c'est justement cette attitude qui menacera les rapports de votre couple. **Travail :** Dans votre vie professionnelle, votre sang-froid et votre sérieux seront appréciés. Essayez de gérer votre temps avec plus de rigueur. Restez objectif et sachez vous entourer de personnes qui peuvent vous aider.

POISSONS(19/02 - 20/03)
Amour : «Amour, amour, quand tu nous tiens, on peut bien dire : adieu prudence !» (La Fontaine). Quoi qu'on puisse vous dire, vous ne voudrez pas résister aux plaisirs de l'amour. <**Travail :** Votre ambition risque de vous pousser cette fois à prendre des risques inconsidérés. Si vous souhaitez améliorer votre situation professionnelle, il faudra mesurer attentivement chacun de vos actes, chacune de vos paroles.

HAGAR DUNOR le Viking





PLUME D'ŒUF





Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III							■			
IV				■		■				
V		■								
VI						■		■		
VII							■			■
VIII			■							
IX		■						■		
X						■				

G-H 2008

HORIZONTALEMENT :
I. Coiffée... par un responsable. **II.** Pianiste ou danseuse. **III.** Moquerie. L'affaire des postes. **IV.** La grosse tue. Faisant partie de l'effectif. **V.** Pasteur semi-nomade. **VI.** Saoule. Agence d'État. **VII.** Neutralise un essaim. Tas de bois en raccourci. **VIII.** Arraché au quotidien ! Nom de gros-cul. **IX.** Les vergnes. Elle devint taure. **X.** Créateur de «la Femme 100 têtes». Signe mordant de sagesse.

VERTICALEMENT :
1. Meurtrière. **2.** Museau. Sigle de paix. **3.** Fatal au fœtus. La première bougie. **4.** Il est hérissé d'aiguilles. Vautours. **5.** Sorte de transport. **6.** Fétide, c'est une résine. Belle tranche d'histoire. **7.** Bas de la gamme. Minimum vital. Il a des effets stupéfiants. **8.** Principal souci d'un nourrisson. Pour rêver. **9.** Cinéaste «d'Octobre».**10.** Imiter la grenouille de la fable. Précocement.

Sudoku Junior

Complétez cette grille, de manière que pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés.



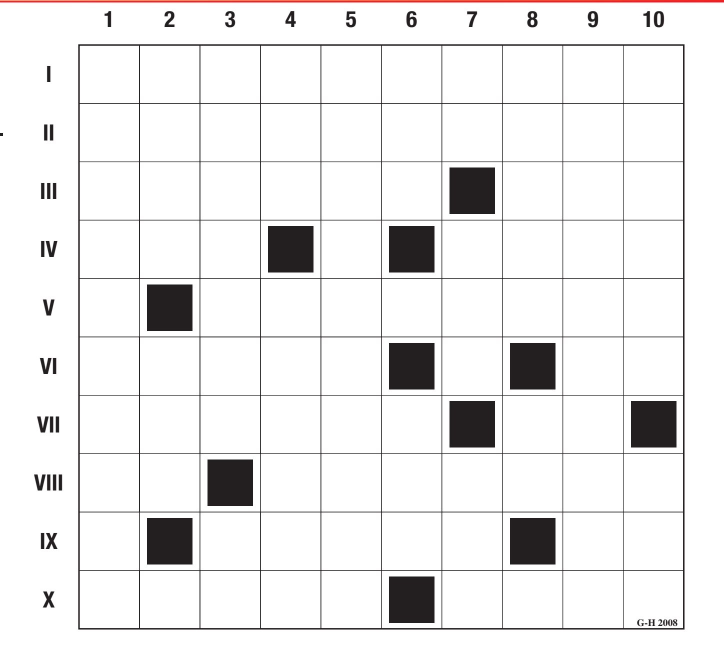
	4					3	2	1
					3	7		
	5	3	6		1	4		8
	2		8	4				6
4		9			5		3	
6	1				2		8	
	6	8	3		4		7	
2		1	5		6	8		3
			2					

		2				6	7	
		1			6			2
		7	1		8			
			4				8	
	4		2	7		1		
	7		6	8	9	2		4
				5	1			6
	5		3	6			1	8
		3	8				2	9

Jeux Junior

Points à Relier

Pour découvrir qui accompagne Tom, relie les points de 1 à 60 !

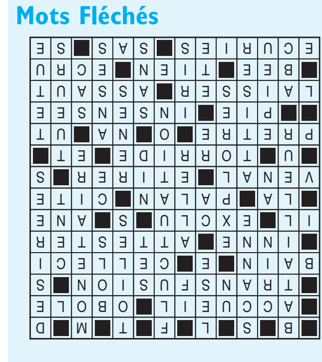


Rébus

Brrr, il fait froid ! Que dit Mina ?

Solutions

Mots Fléchés



Mots Croisés

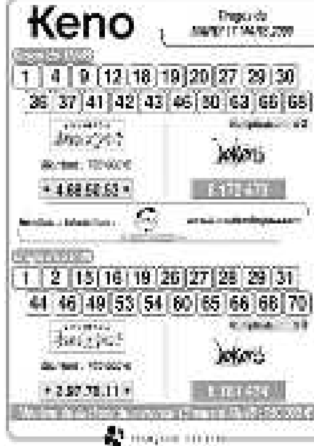
Sudoku Junior

Rébus

Pas facile de chanter dans la neige.
(pas - la - cis - 2 - champs - té - dent - la - nez - la)

Points à Relier

Pikachu



FEUILLETON 18/03

Annie Degroote — Un Palais dans les dunes — roman

Copyright ©Presses de la Cité, un département de Place des éditeurs, 2008

- 60 -

Mais tous, inévitablement, parlaient du Royal Picardy.
Laurette n'osa avouer son échec à ses parents.
Elle leur raconta que son poste était prévu pour la prochaine saison. Cette année, le personnel serait limité, peu de clients étaient attendus.
Oseraient-ils « essuyer les plâtres » ?
Quant à George, elle ne le revit guère. Il passait beaucoup de temps à l'hippodrome, où les courses se succédaient depuis juillet. Après la première des grandes épreuves, La Flèche d'Or, et le Grand Handicap de la Canche, le mois d'août s'ouvrit avec le Grand Steeple- Chase, puis se poursuivit par l'Etoile du Nord et le Grand Prix. Les courses valaient celles de Chantilly, d'Auteuil ou de Maisons-Laffitte. Et cette année-là, le Grand Steeple d'Auteuil fut remporté par un cheval nommé « Le Touquet », portant haut et loin les couleurs de la Perle d'Opale.
Au sein du « paradis des sports », il semblait improbable de ne pas participer au moins à l'un d'entre eux. Habituée indécrottable du casino en soirée, lady Eleonora Foster devint une adepte du tir aux pigeons. Elle concourut au Grand Prix des dames, ne remporta pas la coupe, mais au milieu d'une aristocratie française bien représentée elle fit très bonne figure, et son adresse au fusil fut remarquée. L'imagination des organisateurs semblait sans limites ni frontières.
Plus de dix mille spectateurs applaudirent un spectacle féerique à l'hippodrome : la venue du carrousel de spahis. Avec ce sixième régiment basé à Compiègne, ce fut toute l'Afrique du Nord qui débarqua sur la Côte d'Opale. L'escadron offrit un gymkhana équestre totalement dépaysant. Sous la direction de leurs cavaliers, cent vingt-cinq chevaux exécutèrent des figures prodigieuses et une fantasia effrénée. Ils croquèrent des scènes de la vie du désert.
— Vous attendez quelqu'un ? demanda lady Eleonora, surprenant George aux aguets.
— Non… mentit-il.
George se rendit compte que son regard cherchait Laurette. Il espérait lui faire partager ces moments d'exception.
— Il paraît qu'une seconde représentation de ce spectacle pittoresque est prévue, annonça-t-il.
— Pourquoi ? demanda lady Foster, égoïstement satisfaite de la première prestation.
— Voyons ! Mais pour contenter tout le monde ! répliqua son époux.
— Et pour achever ces parades en beauté, un gigantesque méchoui au son des tambours et flûtes sera offert en présence des personnalités.
— Désirez-vous y assister, Eleonora ? demanda lord Foster.
— Du moment que le champagne coule à flots !
Elle lança un clin d'œil complice à George, qui partageait son engouement pour cette boisson des dieux.
— Désolé ! Cette fois, vous n'y aurez pas droit, my dear. L'alcool est interdit chez les musulmans.

(A suivre)

Le Républicain Lorrain — FRANCE JOURNAL — Société Anonyme
Adresse postale : 57777 METZ CEDEX 9
Tél. 03 87 34 17 89
Fax : 03 87 34 17 90
Siège social : 3, avenue des Deux-Fontaines 57140 WOIPPY
C.C.P. Strasbourg 402.05 L
Télécopie 03 87 34 17 90
Services parisiens :
Rédaction : 14, rue de Bassano 75783 Paris Cedex 16
Tél. 01 53 05 95 03 - Fax 01 53 05 95 02
Publicité : Quotidiens associés 124, rue Danton 92300 Levallois-Perret
Tél. 01 41 34 97 27

ABONNEMENT PAR POSTE - FRANCE

	«Le Républicain Lorrain»	Avec «R.L.» du lundi
1 mois	24,40 €	28,00 €
3 mois	69,00 €	79,00 €
6 mois	135,00 €	155,00 €
12 mois	259,00 €	299,00 €

Les abonnements sont mis en service dès réception du règlement.

Directeur général
Directeur de la Publication : Pierre Wicker
Actionnaire principal : B.F.C.M.
N° Comm. parit. : 0410 C 86338

LES NOUVEAUTÉS DANS VOS SALLES

FOCUS



© StudioCanal

« Coco » : Gad Elmaleh

Coco

Comédie (1 h 35). Français. De Gad Elmaleh, avec Gad Elmaleh, Pascale Arbillot, Manu Payet
Samuel Bensoussan dit « Coco » a réussi et il faut que cela se sache. Ce nouveau riche veut le « top » pour la Bar-Mitsva de son fils, qui n'en demande pas tant. Pour en faire « l'évènement national de l'année », le Stade de France, c'est le minimum. Sa mégalomanie va finir par lasser sa famille... et le spectateur, qui assiste, consterné, à cette folie des grandeurs assez vulgaire. Après *Chouchou* platement mis en scène par Merzak Allouache il y a quatre ans, Coco est donc le deuxième personnage de *la Vie normale*, le spectacle joué en 2000 par Gad Elmaleh, à bénéficier d'une seconde vie au cinéma. Le côté « bling-bling », très caricatural, de ce juif séfarade est censé être excusé par un final voulu comme une ode à l'amour filial. Un « rachat » moral convenu qui plombe un peu plus cette première réalisation de l'humoriste, qui ferait passer *la Vérité si je mens* pour un sommet de subtilité. En effet, derrière la caméra, Gad Elmaleh ne fait pas de prodige : mise-en-scène atone, scénario décousu, blagues qui arrachent deux sourires. Bizarrement, le jeu avec les mots qu'Elmaleh maîtrise sur scène, ne fonctionne pas sur grand écran et rappelle plutôt le style Francis Veber, en moins bien (c'est dire !). Bref, une comédie très, très loin, de « l'éclate » annoncée.

♥♥ 24 city

Drame (1 h 47). Chinois. De Jia Zhang-Ke, avec Joan Chen, Zhao Tao, Lu Liping
Chengdu, aujourd'hui. L'usine 420 et sa cité ouvrière modèle disparaissent pour laisser place à un complexe d'appartements de luxe : « 24 City ». Huit personnages issus de trois générations différentes en sont les témoins.

♥♥ La Fille du RER

Drame (1 h 45). Français. De André Téchiné, avec Emilie Dequenne, Catherine Deneuve, Michel Blanc
Jeanne vit dans un pavillon de banlieue avec sa mère Louise qui gagne sa vie en gardant des enfants. Jeanne, sans trop de conviction, cherche un emploi. Un jour, en lisant une annonce sur le net, Louise croit que le destin frappe à sa porte. Elle nourrit l'espoir de faire engager sa fille chez Samuel Bleistein, un avocat de renom qu'elle a connu dans sa jeunesse. L'univers de Jeanne et celui de Bleistein sont à des années lumières de distance... Pourtant, ils vont se rencontrer à cause d'un mensonge inouï que Jeanne va échafauder.



© Paramount Pictures France

« La Fille du RER » : Emilie Dequenne

♥♥ The Chaser

Thriller (2 h 03). Coréen. De Na Hong-Jin, avec Kim Yoon-seok, Ha Jeong-woo, Yeong-hie Seo
Joong-ho, ancien flic devenu proxénète, reprend du service lorsqu'il se rend compte que ses filles disparaissent les unes après les autres. Très vite, il réalise qu'elles avaient toutes rencontré le même client, identifié par les derniers chiffres de son numéro de portable. Joong-ho se lance alors dans une chasse à l'homme, persuadé qu'il peut encore sauver Mi-jin, la dernière victime du tueur. **Interdit –12 ans**

♥ Une famille brésilienne

Drame (1 h 48). Brésilien. De Walter Salles et Daniela Thomas, avec Sandra Corveloni, Joao Baldasserini, Kaique Jesus Santos
Au cœur de Sao Paulo, quatre frères essaient de se réinventer de manières différentes. Reginaldo, le plus jeune, cherche obstinément son père ; Dario rêve d'une carrière de footballeur, mais l'âge, 18 ans, le rattrape ; Dinho se réfugie dans la religion tandis que l'aîné, Denis, déjà père d'un enfant, gagne difficilement sa vie. Leur mère, Cleusa, femme de ménage qui élève seule ses quatre enfants nés de pères différents, est à nouveau enceinte. A l'image d'un Brésil en état d'urgence et en crise identitaire, tous cherchent une issue. Prix de la meilleure actrice au festival de Cannes 2008.

♥ Une nuit à New York

Comédie romantique (1 h 29). Américain. De Peter Sollett, avec Michael Cera, Kate Dennings, Alexis Dziena
Nick qui est membre d'un obscur groupe de rock indépendant, vient de vivre une rupture difficile. De son côté, Norah a du mal à donner un sens à sa vie et à sa relation épisodique avec un musicien trop égoïste. Les deux jeunes gens n'ont rien en commun, sauf leurs goûts musicaux. Leur rencontre fortuite va les entraîner toute une nuit à New York vers le lieu mystérieux où doit se produire leur groupe préféré. Au cours de cette nuit de surprises et d'aventures, ils vont découvrir qu'ils ont peut-être plus en commun que leur seul amour de la musique...



© Sony Pictures Releasing France

« Une nuit à New York » : Michael Cera

TOUJOURS À L'AFFICHE

♥♥ 35 Rhums

Comédie dramatique (1 h 40). Français, allemand. De Claire Denis, avec Alex Descas, Mati Diop

♥ Ah ! La libido

Comédie (1 h 20). Français. De Michèle Rosier, avec Audrey Dana, Claude Degliame

♥ Les Ailes pourpres : le mystère des flamants

Documentaire (1 h 15). Américain. De M. Aeberhard et L. Ward

♥ Au diable Staline, vive les mariés !

Comédie (1 h 27). Roumain. De Horatiu Malaele et Vlad Paunescu, avec A. Potocean, M. A. Victor

♥♥ Le Bal des actrices

Comédie dramatique (1 h 45). Français. De Maïwenn, avec Maïwenn, Karin Viard



© SND

« Le Bal des actrices » : Maïwenn

♥ Le Bal des lucioles & autres courts métrages

Enfants. Film d'animation (0 h 43). Lettonien. De Dace Riduze, Maris Brinkmanis et Evalds Lacis

♠ Banlieue 13 : Ultimatum

Thriller. Français. De Patrick Alessandrin, avec C. Raffaelli, D. Belle

♥♥ Bellamy

Policier (1 h 50). Français. De Claude Chabrol, avec Gérard Depardieu, Clovis Cornillac
Comme chaque année à la belle saison, le commissaire Paul Bellamy vient séjourner à Nîmes dans la maison de famille de sa femme Françoise.

♥♥ Billy Elliot

Comédie dramatique (1 h 50). Britannique. De Stephen Daldry, avec Jamie Bell, Gary Lewis

♥♥ Boy A

Drame (1 h 40). Britannique. De John Crowley, avec Andrew Garfield, Peter Mullan
A 24 ans, Jack sort de prison où il a passé toute son adolescence pour un meurtre qu'il a commis lorsqu'il était enfant.

♥♥♥ Brendan et le Secret de Kells

Enfants. Film d'animation (1 h 15). Franco-irlandais-belge. De T. Moore

♥♥ Bug

Thriller (1 h 40). Américain. De William Friedkin, avec A. Judd, H. Connick Jr. Interdit –12 ans

♥♥♥ Casablanca

Drame (1 h 42). Américain. De Michael Curtiz, avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman

À VOIR ABSOLUMENT





© Surreal Distribution

Harvey Milk

Drame (2 h 07). Américain (Milk). De Gus Van Sant, avec Sean Penn, Josh Brolin
Le film retrace les huit dernières années de la vie d'Harvey Milk, élu de la mairie de San Francisco et premier homme politique américain ouvertement homosexuel. Avant d'être assassiné, avec le maire de la ville, en 1978, il lutta contre la proposition de loi numéro 6 qui interdisait aux enseignants gay d'exercer leur métier.

♥ Ce que pensent les hommes

Comédie Romantique (2 h 10). Américain. De Ken Kwapis, avec G. Goodwin, J. Aniston

♥ Le code a changé

Comédie dramatique (1 h 40). Français. De Danièle Thompson, avec Karin Viard, Dany Boon

♥ Cyprien

Comédie (1 h 38). Français. De David Charhon, avec Elie Semoun, Catherine Deneuve
Cyprien, 35 ans, introverti et timide, passe sa vie entre *Dress Code*, un magazine de mode où il est responsable informatique, et le cybercafé qu'il fréquente avec ses amis.

♥ Le Déjeuner du 15 août

Comédie (1 h 25). Italien. De Gianni Di Gregorio, avec Gianni Di Gregorio, Valeria De Franciscis
A Rome, la vie du vieux garçon Gianni consiste à prendre soin de sa vieille mère.

♠ L'Enquête - The International

Thriller (1 h 58). Germano-américain. De Tom Tykwer, avec Clive Owen, Naomi Watts
Un agent d'Interpol enquête sur l'une des plus puissantes institutions bancaires du monde.

♥♥ L'Etrange Histoire de Benjamin Button

Drame (2 h 44). Américain (The Curious Case of Benjamin Button). De David Fincher, avec Brad Pitt, Cate Blanchett

♥ Evangelion 1.0 You Are [not] Alone

Film d'animation (1 h 35). Japonais. De Hideaki Anno, avec K. Tsurumaki, M. Hayashibara
Après que la catastrophe baptisée le « Second Impact » a dévasté la planète, les survivants reprennent peu à peu leur vie quotidienne.

♥ Gerboise bleue

Documentaire (1 h 30). Français. De Djamel Ouahab

♥♥♥ Gran Torino

Thriller (1 h 55). Américain. De Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Bee Vang
Vétéran de la Guerre de Corée quelque peu raciste, Walt Kowalski reprend les armes pour ramener l'ordre dans son quartier.

♥ Je te mangerais

Drame (1 h 36). Français. De Sophie Laloy, avec Judith Davis, Isild Le Besco
Marie quitte sa famille pour aller vivre à Lyon et y étudier le piano au conservatoire. Pour des raisons économiques, elle partage l'appartement d'Emma, une amie d'enfance, qui y vit seule depuis la mort de son père et la désertion de sa mère.

♥ Last Chance for Love

Comédie romantique (1 h 33). Américain. De Joel Hopkins, avec D. Hoffman, E. Thompson

♠ La Légende de Despereaux

Enfants. Film d'animation (1 h 30). Britannico-américain. De Sam Fell et Rob Stevenhagen

♥♥ Leonera

Drame (1 h 53). Argentin. De Pablo Trapero, avec Martina Gusman, Elli Medeiros

♥ LOL

Comédie (1 h 47). Français. De Lisa Azuelos, avec Sophie Marceau, Christa Theret

♥ Made in Jamaica

Documentaire (1 h 50). Français. De Jérôme Laperrousaz

♥ Marley & Moi

Enfants. Comédie (1 h 40). Américain. De David Frankel, avec Owen Wilson, Jennifer Aniston
Jenny et John viennent tout juste de se marier. Alors que l'envie d'avoir un premier enfant se profile chez la jeune femme, John espère retarder l'échéance en lui offrant un chiot.

♥♥♥ Noblesse oblige

Comédie (1 h 46). Britannique. De Robert Hamer, avec Alec Guinness, Dennis Price

♠ Palace pour chiens

Enfants. Comédie (1 h 40). Américain (Hotel for Dogs). De Thor Freudenthal, avec Don Cheadle, Emma Roberts



© Paramount Pictures France

« Palace pour chien » : Emma Roberts et Jake T. Austin

♥ Les Passagers

Thriller (1 h 35). Américain (Passengers). De Rodrigo Garcia, avec Anne Hathaway, Patrick Wilson

♥♥♥ Persepolis

Film d'animation (1 h 35). Français. De Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud, avec Chiara Mastroianni, Catherine Deneuve

♠ Le Premier Cercle

Thriller (1 h 34). Français. De L. Tuel, avec J.Reno, G. Ulliel

♥♥♥ Razzia sur la chnouf

Policier (1 h 45). Français. De Henri Decoin, avec Jean Gabin, Magali Noël. Version restaurée numérique 2K.

♥ Revanche

Drame (2 h 01). Autrichien. De Götz Spielmann, avec Johannes Krisch, Irina Potapenko

♥ Ricky

Fantastique (1 h 30). Français. De F. Ozon, avec A. Lamy, S. Lopez

♠ Scar 3D

Thriller (1 h 30). Américain. De Jed Weintrob, avec Angela Bettis, Kirby Bliss Blanton
De son adolescence, Joan Burrows garde des traces profondes, traumatiques. La plus visible : une cicatrice sur le visage. **Interdit –16 ans**

♥♥♥ Séraphine

Drame (2 h 05). Français. De Martin Provost, avec Yolande Moreau, Ulrich Tukur

♥♥ Slumdog Millionaire

Comédie dramatique (2 h). Américano-britannique. De Danny Boyle, avec D. Patel, A. Kapoor

♥♥ The Wrestler

Drame (1 h 45). Américain. De Darren Aronofsky, avec Mickey Rourke, Marisa Tomei

♥ Tulpan

Drame (1 h 40). Kazakh. De Serguei Dvortsevoy, avec Ondas Besikbasov, Samal Esljamova

♥ Twilight - chap 1 : Fascination

Fantastique (2 h 10). Américain. De Catherine Hardwicke, avec Kristen Stewart, Robert Pattinson

♥ Un barrage contre le Pacifique

Drame (1 h 55). Franco-belge. De Rithy Panh, avec Isabelle Huppert, Gaspard Ulliel

♠ Unborn

Epouvante, horreur (1 h 27). Américain (The Unborn). De David S. Goyer, avec Odette Yustman, Gary Oldman
Casey Bell n'a jamais pardonné à sa mère de l'avoir abandonnée enfant. **Interdit –12 ans**

♠ Underworld 3 : le soulèvement des Lycans

Fantastique (1 h 25). Américain (Underworld : Rise of the Lycans). De Patrick Tatopoulos, avec Rhona Mitra, Michael Sheen

♠ La Vague

Drame (1 h 48). Allemand (Die Welle). De Dennis Gansel, avec Jürgen Vogel, Frederick Lau
En Allemagne, aujourd'hui. Dans le cadre d'un atelier, un professeur de lycée propose à ses élèves une expérience visant à leur expliquer le fonctionnement d'un régime totalitaire.





© Bac Films

« La Vague » : Jennifer Ulrich

♥ Volt, star malgré lui

Enfants. Film d'animation (1 h 35). Américain. De C. Williams et B. Howard. Existe en version 3D.

♥ Watchmen, les gardiens

Fantastique (2 h 43). Américain . De Zack Snyder, avec Jackie Earle Haley, Matthew Goode
Dans une Amérique alternative de 1985, les super-héros font partie du quotidien et l'Horloge de l'Apocalypse indique en permanence minuit moins cinq... **Interdit –12 ans**

♥♥ Welcome

Drame (1 h 50). Français. De P. Lioret, avec V. Lindon, F. Ayverdi
Pour reconquérir sa femme, Simon, maître nageur à la piscine de Calais, prend le risque d'aider en secret un jeune réfugié kurde qui veut traverser la Manche à la nage.

A ne pas manquer : ♥♥♥ bien : ♥♥ pas mal : ♥ A éviter : ♠

À VOIR ABSOLUMENT

Loin de la terre brûlée

Drame (1 h 48). Américain (The Burning Plain). De Guillermo Arriaga, avec Charlize Theron, Kim Basinger
Dans le désert du Nouveau Mexique, une caravane explose mystérieusement. A l'intérieur, Gina et Nick, son amant secret, meurent. Une quinzaine d'années plus tard, à Portland, Sylvia, jeune femme perdue qui multiplie les conquêtes amoureuses, est poursuivie par un homme étrange... Deux histoires de femmes se percutent à travers le temps, des vies s'entremêlent et les relations s'enflamment...



© Wild Bunch Distribution

EN AVANT-PREMIERE

Le Chihuahua de Berverly Hills

Comédie (1 h 32). Américain De Raja Gosnell
Chloé, une petite chienne Chihuahua de Beverly Hills se perd accidentellement dans les rues de Mexico...

FREYM.-MERLEB.-MEGA-KINE
•20h, 22h15 (mar)
LONGWY-UTOPOLIS
•20h (mar)

Duplicity

Comédie dramatique (2 h 02). Américain. De Tony Gilroy, avec Julia Roberts, Clive Owen

NANCY-UGC SAINT-JEAN
•20h (mar)

Humains

Fantastique (1 h 27). Franco-hélvético-luxembourgeois. De J.-O. Molon et P.-O. Thévenin, avec L. Deutsch, S. Forestier
Le professeur Schneider et son fils partent dans le Lötschental dans les Alpes suisses enquêter sur une découverte scientifique.

FREYM.-MERLEB.-MEGA-KINE
•22h15 (mar)
NANCY-KINEPOLIS
•20h15 (lun)
ST-JULIEN/METZ-KINEPOLIS
•19h45 (mar)
THIONVILLE-KINEPOLIS
•20h30 (mar)

Monstres contre Aliens

Film d'animation. Américain. De R. Letterman et C. Vernon

AMNÉVILLE-GAUMONT
•11h (dim)

La Véritable histoire du Chat botté

Film d'animation. Français. De Jérôme Deschamps, Macha Makeïeff et Pascal Hérold

FREYM.-MERLEB.-MEGA-KINE
•11h15 (dim)
METZ-CAMÉO-ARIEL
•10h30 (dim)
NANCY-CAMÉO ST-SÉBASTIEN
•10h30 (dim)

LES HORAIRES *

MOSELLE

AMNÉVILLE-IMAX
•Alien Adventure - 3D (vo) : 17h
•Fly Me to the Moon, 3 D (vo) : 14h, 16h
•Wild Safari - 3D (vo) : 15h, 18h

AMNÉVILLE-GAUMONT
•Banlieue 13 : ultimatum : 14h15, 16h45, 19h50, 22h15
•Coco : 14h, 14h30, 16h, 16h30, 18h, 18h30, 20h, 20h30, 22h, 22h30
•Cyprien : 14h15, 16h45, 20h, 22h20
•L'Enquête - The International : 19h45, 22h10
•Gran Torino : 14h15, 16h45, 19h50, 22h15
•LOL : 14h15, 16h45, 20h, 22h20
•Marley & Moi : 14h15, 16h45, 19h50, 22h15
•Les Passagers : 14h15, 16h45, 20h, 22h20
•Le Premier Cercle : 14h15, 16h45
•Slumdog Millionaire : 14h15, 16h45, 19h45, 22h10
•Une nuit à New York : 14h15, 16h45, 20h, 22h20
•Volt, star malgré lui : 14h15, 16h45
•Watchmen, les gardiens : 20h30
•Welcome : 14h15, 16h45, 20h, 22h20

ARS/MOSELLE-CINÉMA UNION
•Le code a changé : 20h45

FORBACH-LE PARIS
•Coco : 14h, 16h, 18h, 20h40
•L'Etrange Histoire de Benjamin Button : 17h55
•Evangelion 1.0 You Are [not] Alone : 14h, 16h
•Gran Torino : 14h, 16h, 20h40
•Issiz Adam (vo) : 18h
•Last Chance for Love : 16h, 20h40
•Razzia sur la chnouf, version restaurée numérique 2K : 18h
•Scar 3D : 14h, 16h, 18h, 20h40
•Twilight - chapitre 1 : Fascination : 14h
•Watchmen, les gardiens : 20h40

FREYM.-MERLEB.-MEGA-KINE
•Banlieue 13 : Ultimatum : 11h15, 13h45, 16h, 22h15
•Coco : 11h15, 13h45, 15h15, 16h, 17h, 18h, 19h, 20h, 21h, 22h, 23h
•L'Enquête - The International : 11h15, 13h45, 16h15, 19h45, 22h
•L'Etrange Histoire de Benjamin Button : 19h30
•Gran Torino : 11h15, 13h45, 16h15, 19h45, 22h
•Last Chance for Love : 20h
•Marley & Moi : 11h15, 13h45, 16h15, 19h45, 22h
•Palace pour chiens : 11h15, 13h20
•Le Premier Cercle : 11h15, 13h45, 20h
•Unborn : 11h15, 13h45, 16h, 18h, 20h, 22h
•Underworld 3 : le soulèvement des Lycans : 22h
•La Vague : 16h, 22h
•Volt, star malgré lui : 11h15, 13h45, 15h45, 17h45
•Watchmen, les gardiens : 13h45, 16h30, 20h15

HAYANGE-LE PALACE
•Petit Héros : 14h30

MARLY-MARLYMAGES
•Le Bal des actrices : 20h30

METZ-CAMÉO-ARIEL
•35 Rhums : 18h
•Billy Elliot (vo) : 13h50
•Brendan et le Secret de Kells : 13h35
•Le Déjeuner du 15 août (vo) : 19h20
•Harvey Milk (vo) : 15h15, 21h05
•Last Chance for Love (vo) : 16h05
•Loin de la terre brûlée (vo) : 13h35, 22h05
•Séraphine : 16h30
•Slumdog Millionaire (vo) : 22h10
•The Chaser (vo) : 14h, 19h30, 22h
•Une famille brésilienne (vo) : 13h35, 17h45, 19h55
•La Vague (vo) : 20h

METZ-CINÉMA PALACE
•Bellamy : 19h
•Coco : 13h50, 16h, 18h05, 20h10, 22h10
•L'Enquête - The International : 13h40, 16h15, 21h15
•La Fille du RER : 13h35, 15h45, 17h55, 20h05, 22h15
•Gran Torino : 14h, 16h30, 19h, 21h20
•LOL : 15h45, 22h15
•Marley & Moi : 13h40, 17h55, 20h05
•Watchmen... : 14h05, 17h30, 20h45
•Welcome : 14h, 16h30, 19h50, 22h10

ST-AVOLD/SALLE F.-TRUFFAUT
•Bellamy : 20h30

ST-JULIEN/METZ-KINEPOLIS
•Banlieue 13 : Ultimatum : 18h, 22h30
•Coco : 13h45, 16h, 18h, 20h15, 22h30
•Le code a changé : 13h45, 16h, 18h, 20h15
•Cyprien : 18h, 22h30
•L'Enquête - The International : 13h45, 16h45, 19h45, 22h30
•L'Etrange Histoire de... : 13h45, 17h, 20h15
•Gran Torino : 14h15, 16h45, 19h45, 22h15
•Harvey Milk : 13h45, 16h45
•Last Chance for Love : 13h45, 20h15
•La Légende de Despereaux : 13h45, 16h
•LOL : 14h15, 17h15, 20h15, 22h30
•Marley & Moi : 14h15, 16h45, 19h45, 22h15
•Palace pour chiens : 13h45, 16h
•Le Premier Cercle : 16h, 18h
•Scar 3D : 20h15, 22h30
•Unborn : 18h, 20h15, 22h30
•Underworld 3 : le soulèvement des Lycans : 22h30
•Une nuit à New York : 13h45, 16h, 18h, 20h15, 22h30
•Volt, star malgré lui, 3D : 13h45, 16h
•Watchmen... : 13h45, 17h, 20h15, 21h

SARREBOURG-LE LORRAIN
•Banlieue 13 : Ultimatum : 16h30
•Coco : 14h, 16h, 20h15
•Gran Torino : 17h45
•LOL : 15h55
•Marley & Moi : 14h, 20h
•Underworld 3... : 17h45
•Volt, star malgré lui : 14h
•Welcome : 20h

SARREGUEMINES-FORUM
•Banlieue 13 : Ultimatum : 14h
•Ce que pensent les hommes : 17h
•Coco : 14h, 16h, 17h45, 20h
•Le code a changé : 16h
•L'Enquête - The International : 16h30, 20h
•L'Etrange Histoire de... : 14h, 20h
•Gran Torino : 16h30, 20h
•Last Chance for Love : 16h30
•LOL : 14h, 17h45, 20h
•Marley & Moi : 14h, 20h
•Palace pour chiens : 14h, 16h
•Unborn : 17h45, 20h
•Volt, star malgré lui : 14h
•Watchmen, les gardiens : 14h
•Welcome : 17h, 20h

SERÉMANGE-GRAND-ÉCRAN
•Le Premier Cercle : 20h30

THIONVILLE-KINEPOLIS
•Banlieue 13 : Ultimatum : 16h, 18h05, 20h15
•Coco : 13h45, 16h, 18h05, 19h45, 20h15, 22h15, 22h30
•L'Enquête - The International : 14h15, 16h45, 19h45, 22h15
•L'Etrange Histoire de Benjamin Button : 17h, 20h15
•Gran Torino : 14h15, 16h45, 19h45, 22h15
•La Légende de Despereaux : 14h15
•LOL : 14h15, 16h45, 20h15
•Marley & Moi : 14h15, 16h45, 19h45, 22h15
•Le Premier Cercle : 13h45, 16h
•Scar 3D : 13h45, 22h30
•Unborn : 18h05, 20h15, 22h30
•Underworld 3 : le soulèvement des Lycans : 22h30
•Volt, star malgré lui, 3D : 13h45, 16h
•Watchmen, les gardiens : 13h45, 17h, 20h15

THIONVILLE-LA SCALA
•Ah! La libido : 20h30
•Au diable Staline, vive les mariés! (vo) : 18h
•Le Déjeuner du 15 août (vo) : 18h
•Ricky : 14h, 16h
•La Vague (vo) : 16h
•Welcome : 14h, 20h30

MEURTHE-ET-MOSELLE

CONFLANS/JARNISY CINÉ J.VILAR
•Coco : 20h30

LONGWY-UTOPOLIS
•Banlieue 13 : Ultimatum : 14h, 18h30
•Bellamy : 20h30
•Coco : 14h, 16h30, 18h30, 20h30, 21h
•L'Enquête - The International : 17h
•Gran Torino (vo) : 18h30, 20h30
•LOL : 16h30
•Marley & Moi : 14h, 16h30, 20h30
•Mother of Mine (vo) : 20h30
•Palace pour chiens : 14h, 16h30
•Le Premier Cercle : 16h30
•The Wrestler (vo) : 18h30
•Unborn : 18h30
•Volt, star malgré lui : 14h, 16h30
•Watchmen, les gardiens : 14h
•Welcome : 14h, 18h30, 20h30

NANCY-CAMÉO COMMANDERIE
•24 city (vo) : 13h45, 20h
•Le Bal des lucioles & autres courts métrages : 15h45
•Casablanca (vo) : 13h40
•Le Déjeuner du 15 août (vo) : 16h50, 20h55, 22h30
•Je te mangerais : 18h
•Last Chance for Love (vo) : 15h55, 17h55
•Revanche (vo) : 2h10
•Séraphine : 18h30
•Slumdog Millionaire (vo) : 22h10
•Tulpan (vo) : 15h55
•Une famille brésilienne (vo) : 13h45, 19h50, 22h05
•Welcome : 13h35, 15h40, 17h50, 20h

NANCY-CAMÉO ST-SÉBASTIEN
•La Fille du RER : 13h35, 15h45, 17h55, 20h05, 22h15
•Gran Torino (vo) : 15h35, 20h, 22h15
•Harvey Milk (vo) : 13h55, 16h30, 21h15
•Loin de la terre brûlée (vo) : 16h30, 19h
•The Chaser (vo) : 14h, 19h15, 21h45
•La Vague (vo) : 13h30, 17h50

NANCY-KINEPOLIS
•Banlieue 13 : Ultimatum : 16h15, 20h15, 22h25
•Coco : 10h45, 14h, 16h05, 18h10, 20h, 22h30
•Le code a changé : 17h45
•Cyprien : 10h30, 13h45, 15h45
•L'Enquête - The International : 20h, 22h25
•Gran Torino : 10h30, 14h15, 17h, 19h45, 22h15
•LOL : 10h30, 14h15, 17h, 19h45
•Marley & Moi : 10h30, 14h15, 17h, 20h, 22h25
•Le Premier Cercle : 10h45, 14h, 16h05, 18h10, 20h15
•Scar 3D : 18h10, 22h25
•Unborn : 10h45, 14h, 18h10, 20h15, 22h20
•Une nuit à New York : 10h45, 14h, 16h05, 18h10, 20h15, 22h20
•Volt, star malgré lui, 3D : 10h45, 14h, 16h05
•Watchmen, les gardiens : 10h15, 13h45, 17h, 20h30, 22h

NANCY-UGC SAINT-JEAN
•Coco : 10h05, 12h05, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h
•Gran Torino : 10h20, 12h40, 15h, 17h20, 19h45, 22h10
•Marley & Moi : 10h10, 12h30, 14h50, 17h15, 19h40, 22h05
•Les Passagers : 10h15, 12h10, 14h10, 16h10, 18h10, 20h10, 22h20
•Watchmen, les gardiens : 10h25, 13h30, 16h50, 20h15
•Welcome : 10h30, 13h05, 15h25, 17h40, 19h55, 22h15

PONT-À-MOUSSON-CONCORDE
•Coco : 14h, 20h45
•Le code a changé : 14h
•Watchmen, les gardiens : 20h30

*** Horaires valables uniquement le mercredi. Pour les autres jours, se référer aux éditions locales.**



Mercredi 18 mars
77e jour de l'année
Saint-Cyrille



Lever : **6H42**
Coucher : **18H45**



Lever : **2H33**
Coucher : **9H59**
Décroissante



Dicton du jour :
"Firmament très étoilé, changement de temps peu éloigné."

26 degrés hier midi à La Coruna, en Espagne

Aujourd'hui
Ensoleillé et très doux

Les rares brumes présentes au lever du jour dans les vallées et les campagnes se dissiperont rapidement pour laisser place au soleil. Quelques cirrus voilera à peine le ciel en journée. Il fera frais le matin avec quelques gelées blanches, mais les températures grimperont rapidement pour atteindre 15 degrés en milieu d'après-midi.

Arlon -2° 13° · Luxembourg -1° 13° / -1° 14° · Longwy -1° 14° · Thionville 1° 14° · Verdun 3° 15° · Metz 1° 14° · Sarreguemines -1° 14° · Sarrebruck -1° 14° · Bar-le-duc 1° 14° · Nancy 1° 14° · Sarrebourg -1° 14° · Toul 0° 15° · Strasbourg 0° 14° · Epinal -1° 11° · Colmar 1° 14° · Gérardmer · Mulhouse 1° 14°

Beau temps · Couvert · Neige · Brumes, brouillard · Variable, averses · Forte pluie · En partie ensoleillé · Orageux · Direction + force du vent

Prévision des précipitations

Nul · Faible · Modéré · Fort · Avec risque orageux · neige

Aujourd'hui (6h, 12h, 18h) · Demain (0h, 6h)

Metz · Thionville · Longwy · Luxembourg · Sarreguemines · Forbach · Sarrebourg · Nancy · Saint-Avold

Biométéorologie

Influence des conditions météorologiques sur la santé

Négatif · Neutre · Positif

Pollens · Refroidissements · Rhumatismes · Asthme · Migraines · Troubles du sommeil

Rétrospective 2007-2009

Comparatif des températures maximales à Metz

2007 · 2008 · 2009

Infos neige

Vosges	
1200 m	145 cm
1000 m	100 cm
700 m	0 cm

Jura	
1200 m	130 cm
1000 m	30 cm
700 m	0 cm

Alpes du Nord	
3000 m	270 cm
2000 m	170 cm
1000 m	90 cm

France

meteonews www.meteonews.fr

Lille 3° 14 · Paris 5° 16° · Brest 6° 18° · Nantes 7° 18° · Besançon 5° 15 · Bordeaux 6 22° · Lyon 5° 15° · Biarritz 6° 23° · Toulouse 5° 22° · Marseille 6° 20° · Nice 10° 18° · Perpignan 7 20° · Bastia 7° 18° · Ajaccio 5° 18°

Votre météorologue en direct au 0899 700 713 7/7 de 6h30 à 18h
1,34 € par appel +0,34 € la minute

Jeudi
Baisse du mercure

Le temps restera ensoleillé mais les thermomètres perdront quelques degrés.

Vendredi
Froid

Toujours beaucoup de soleil mais un net refroidissement se mettra en place.

Samedi
Sec et froid

Un temps peu nuageux et froid nous concernera.

Rodéo avec 300 g d'héro ?

> En page 3

MMN

Le journal
LE RÉPUBLICAIN LORRAIN
de Meurthe-et-Moselle

Mercredi 18 Mars 2009

www.republicain-lorrain.fr

Briey : quel cirque au plan d'eau !



Photo Frédéric LECOCQ

Un grand chapiteau implanté au beau milieu du plan d'eau de Briey : c'est bien le cirque Zavatta qui a fait escale dans la cité. Hier après-midi, animaux et artistes ont émerveillé quelque 700 écoliers du secteur en rendant hommage au cinéma. Ce sera encore le cas aujourd'hui.

> En page 10

CULTURE

Carl Wyatt : enfin un CD live



Bluesman à la renommée internationale, installé depuis quelques années dans le Pays-Haut, l'Irlandais Carl Wyatt sort samedi son nouvel album, *Live at the Entr'-Pot*, enregistré en novembre 2008 à Audun-le-Tiche. Avec son groupe *The Delta Voodoo Kings*, l'artiste offre une couleur plus rock à sa musique, tout en puisant toujours son inspiration dans l'ambiance Mississippi.

> En page 3

PATRIMOINE

Micheville : le pays des canyons



Ancien mineur, Aurélio Violoni montre l'emplacement de l'ancienne mine à ciel ouvert.

Si la mine de Bréhain-Micheville a acquis une certaine réputation, c'est à sa situation de mine à ciel ouvert qu'elle le doit. Même si, dans les premiers temps, une exploitation souterraine a été entreprise dans les flancs de Thil. A partir de 1974, ce fut le déclin. Une tentative de faire de ces canyons un décor grandiose pour un spectacle ne connut pas de lendemain. Il n'y a plus eu de projet depuis les années quatre-vingt-dix.

> En page 2

ÉCONOMIE

PME : l'union fait la force



Photo Etienne JAMINET

Groupement de onze entreprises lorraines, l'association LorrXport souhaite développer ses activités à l'international, en commençant par l'Europe centrale. Sa stratégie : proposer une offre unique en mutualisant les compétences.

> En page 2

> LONGWY

Bilan en demi-teinte pour le PED



Photo Etienne JAMINET

> En page 4

> HERSERANGE

Diversifier les animations de la ville

> En page 7

> MANCE

Les quatre taxes inchangées

> En page 10

> JŒUF

La voie de la créativité

> En page 11

> JARNISY

Mode de gestion : le SIAJ réfléchit



> En page 13

PATRIMOINE

sur les traces des carreaux de mine

Arthur Frigoli mineur et bureaucrate

Au sein de la société sidérurgique et surtout minière, c'est un parcours atypique qu'a mené Arthur Frigoli. Gamin encore, son premier emploi est garçon de course. En 1939, ses va-et-vient vont s'établir entre bureaux des mines et l'usine jusqu'à ce que, l'âge permettant, il puisse asseoir un emploi de bureau. En 1940, il rejoint les galeries de la mine et échappe au STO.

Durant ces années de guerre, il va œuvrer comme poseur de voies puis chargeur à la main des wagonnets avant de pouvoir maîtriser les chargeuses mécaniques Conway qui précèdent les futurs Scrapers des temps modernes. La promotion ne tarde pas, il devient accrocheur et est même autorisé, occasionnellement, à la conduite des locomotives. De cette époque il retiendra cependant un souvenir douloureux « *nous étions à la mine de Micheville, voisins de la mine du syndicat que les Allemands avaient réquisitionnée pour y construire les V2. Je me souviens de ces pauvres prisonnières russes sous-alimentées, amaigries et à la limite de la défaillance qui étaient astreintes au déchargement des sacs de ciment amenés par les wagonnets de la mine. Elles devaient transporter ces sacs jusqu'au pied des bétonnières.* »



Arthur Frigoli : « Je me souviens de ces prisonnières russes sous-alimentées ».

A la libération en 1945, un accident du travail lui permettra de réintégrer les services administratifs. Il entre dans l'équipe de direction.

Marcel Federici de la Houtte à Bréhain



Marcel Federici : « On kippait (basculait) les marnes stériles à Rédange. »

Marcel Federici, c'est un mineur qui ne concevait la mine qu'à une condition, qu'il ait le ciel sur la tête. De la Houtte, à l'à pic de Russange, aux falaises du front de taille de Bréhain, il a été servi dans sa vie professionnelle. Si à 16 ans il a commencé comme ajusteur à la Sollac, ça ne lui a pas tellement servi pour être accrocheur à 18 ans. Des berlines, il est passé au pupitre des locos électriques pour tirer les wagonnets que d'autres avaient accrochés dans les galeries.

Phase plein ciel quand le patron lui confie d'abord une pelle à vapeur et ensuite des pelles électriques qui chargeront la noria de camions évacuant le minerai vers le concasseur de l'agglomération de l'usine de Micheville. Les marnes et autres stériles à l'opposé du front d'exploitation rappellent à Marcel des souvenirs : « *On kippait* (basculait, N.D.L.R.) *ce stérile sur les côtés de Rédange, dans le vallon de la Sprett et là, il y avait des maisons. A vrai dire, une cité qui était du genre entrée de gamme. Ces maisons ont été ensevelies sous des millions de tonnes de terre après, bien entendu, avoir été évacuées. Et, de plus en plus rares sont les personnes qui se souviennent que là étaient des lieux de vie avant d'être réputé pour sa station de pompage.* » Et dire que maintenant sur le plateau constitué par ce méga-chamboulement terrestre, il y a un aérodrome !

Boleslaw Nedza abattait les montagnes

Boleslaw n'avait pas loin pour aller au labeur : suffisait qu'il grimpe la colline en face de chez lui, à Rédange, et il se retrouvait dans les canyons de la Heydt. Tellement voisine de la mine à ciel ouvert de Micheville que bien malin serait celui qui saurait définir la frontière.

Il a été conducteur de pelles durant presque toute sa carrière dans les affleurements du gisement lorrain venant mourir à la surface, aux marches du Luxembourg. Ses premiers pas se feront aux côtés des pelles à vapeur *Koppel* où sévissait déjà le futur beau-papa. Dans ce genre d'engin, pas moins de trois personnes étaient aux commandes de l'excavatrice : un chauffeur et deux mécaniciens qui devaient gérer les six moteurs à vapeur de la machine.

« *Il fallait charger le minerai émietté par les tirs de mines des mineurs mais devant nous, une falaise se dresse. Un à-pic qu'il valait mieux surveiller de très près car, quand quelques cailloux et des petites pierres venaient faire causette avec vous au poste de commande, ça voulait dire qu'il fallait s'attendre à prendre l'équivalent d'une maison sur la tronche. Moi, dans ces coups-là, je préférais reculer. Avec la pelleteuse de préférence* », évoque le machiniste qui a connu quelques engins sérieusement amochés par ce genre d'exploit.



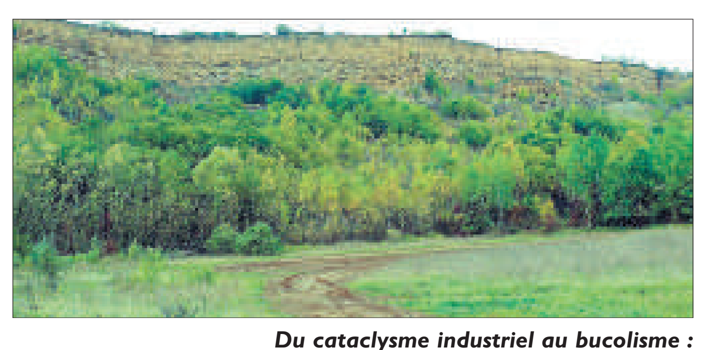
Boleslaw Nedza : « Il valait mieux surveiller le pic. »

Bréhain-Micheville : une situation à ciel ouvert

La mine de Bréhain-Micheville était judicieusement située au pied des hauts-fourneaux, à l'affleurement nord du gisement ferrifère lorrain, né des profondeurs nancéiennes du côté de Neuves-Maisons ou Pont-à-Mousson.

La mine à ciel ouvert de Bréhain-Micheville se situe à l'effleurement Nord du gisement lorrain, situation partagée avec le Luxembourg voisin. Aux Français, le minerai siliceux, les Luxembourgeois récupérant les filons calcaires, ce qui obligera des sociétés parfois concurrentes, à s'entendre entre elles pour la fourniture mutuelle de ces minerais réputés auto fondants aux creusets des hauts-fourneaux... à condition qu'ils soient mélangés dans des proportions idoines.

Si la mine de Micheville a acquis une certaine réputation, c'est à sa situation de mine à ciel ouvert qu'elle le doit même si, dans les premiers temps, une exploitation souterraine a été entreprise dans les flancs de Thil. Le minerai extrait des couches rouges et grises et la castine sortaient de terre sur les hauteurs et les côtés voisins de la mine du syndicat, qui elle est encore visible de nos jours, contrairement à l'intéressée enceinte dans une actuelle propriété privée. A peine sortie de là au moyen de chemin de fer à voies étroites, d'abord à traction hippomobile puis électrique, c'est par un tunnel que le minerai était dirigé vers sa destination finale, la mine de Micheville et les concasseurs de l'usine éponyme.



Du cataclysme industriel au bucolisme : la nature a repris ses droits à Micheville.

Le site a été condamné le 17 août 1974 avec une première fermeture des hauts-fourneaux. Les autres installations ont été démantelées.

La mémoire populaire retiendra cependant l'exploitation à ciel ouvert, là où les gigantesques pelles et excavatrices Marion ou CAFL mordaient de leurs dents d'acier le front de taille du gisement pour approvisionner ensuite la noria de camions, des petits *Berliet* et *Saviem* des premiers temps de ce genre d'exploitation aux monumentaux *Euclyd* de la phase finale.

Et le manège excavateur a duré jusqu'aux premières vagues de restructuration qui vont condamner les hauts-fourneaux villeruptiens le 17 août 1974, un répit à l'exploitation minière étant accordé pour alimenter l'agglomération de Micheville, chargée d'approvisionner les hauts fourneaux de Jœuf ou d'Uckange, accordant par la même occasion un sursis à la fermeture de la ligne de chemin de fer Villerupt-Tiercelet (Audun-le-Roman).

Micheville, c'était aussi un hôpital

L'hôpital de Micheville ! Certes, il ne supportait pas la comparaison avec Henri-Mondor ou La Salpetrière, mais il avait le mérite d'être. Pas franchement dans un endroit idéalement situé pour les visites dominicales, desservi par des chemins plutôt que des routes car situé au milieu des minières et des voies ferrées industrielles, sa vocation était dirigée vers les soins les plus immédiats à octroyer aux blessés de la mine et de l'usine. Le tout était dirigé dans un paternalisme d'une certaine époque patronale du XIXe siècle.

Les patients extérieurs à la mine avaient également la possibilité de venir s'y faire soigner et guérir dans cet hôpital de Micheville.

Michel, un ancien employé des pompes funèbres de Villerupt se souvient de la morgue de l'établissement. Pour lui, « *une morgue, ce n'est pas vraiment le genre d'endroit spécialement joyeux, mais à Micheville c'était à la limite du sinistre avec, à côté du cercueil en attente de livraison, la table de granit d'autopsie !* »



L'hôpital de Micheville n'est plus représenté que sur des photos d'archives ou des cartes postales. Les bâtiments ont été démolis.

En définitive, personne ne pleura la démolition de l'ancien hôpital de Micheville. En effet, les bâtiments qui se trouvaient sur la trajectoire d'exploitation et d'un programme ambitieux d'extension pour cette mine à ciel ouvert, Sidelor donna son consentement à la démolition complète. Le maître de forge avait estimé, dans un souci déjà de crise et d'économie, que les hôpitaux de Mont-Saint-Martin, de Hayange, Thionville et Briey étaient bien suffisants.

VU ET ENTENDU

Un projet mort né

Dans les années quatre-vingt, s'inspirant et enviant les spectacles du Puy-du-Fou en Vendée, un particulier de l'Alzette a trouvé l'inspiration médiatico-artistique dans les plaies encore béantes des fronts de tailles et des immenses déblais et remblais de la mine à ciel ouvert barrant l'horizon audunois et villeruptiens, pour faire le spectacle dont on parlerait longtemps.

La renommée d'Audun devait atteindre les firmaments de la célébrité. Les moyens à mettre en œuvre comptaient sur des metteurs en scène pleins d'initiatives et pétris de talent, une histoire bien charpentée sur la mémoire populaire et les combats de la classe ouvrière. Terrain réaménagé, chevalement minier dressé pour les besoins du scénario, tout ce que la vallée compte d'artistes, de chanteurs, de musiciens et de théâtreux est mobilisé pour assurer le succès.

C'était compter sans dame nature laquelle, dans un condamnable esprit de sabotage, a complété la mise en scène par des déluges et des températures innommables. Les quelques rares spectateurs pataugeant dans la gadoue et la froidure sur les hauteurs de Micheville se sont abstenus de faire un quelconque complément publicitaire pour cette manifestation qui aurait dû perdurer.

La semaine prochaine : la mine de Sexey-aux-Forges

RL SERVICES

Le Républicain Lorrain
Nancy : Rédaction et Publicité, 33, rue des Carmes, 54000 Nancy, bureaux ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, Tél. 03 83 35 50 48, fax 03 83 35 91 70, fax pub : 03 83 35 94 76.
Briey : 03 82 47 11 20
Longwy : 03 82 25 90 60

Médecin
Médecin de garde : tél. 08 20 33 20 20

Pharmacie de garde
Mme Kalinowski, Pharmacie du Point Central, 35, rue Saint-Dizier, Nancy.

Ambulances
Tél. 03 83 57 57 47.

CRS autoroute
Dépannage : PC Champigneulles, tél. 03 83 38 00 67.

Air santé
Tél. 03 83 85 29 29.

Allô maltraitance personnes âgées
Tél. 03 83 32 12 34.

SOS Futures Mères
Tél. 03 83 56 22 22.

SOS Amitié
Tél. de Nancy : 03 83 35 35 35 (24h/24)
Tél. de Metz : 03 87 63 63 63 (24h/24)

ÉCONOMIE

groupement d'entreprises

A la conquête de l'Est

L'association LorrXport, groupement de onze entreprises lorraines issues de la filière de la machine spéciale, part aujourd'hui à la conquête de l'Europe de l'Est. Le but : développer ses exportations.

S'il y a un nom à retenir aujourd'hui, c'est bien celui-là. LorrXport est un groupement de onze PME lorraines qui souhaite développer ses activités à l'international, en ciblant particulièrement l'Europe de l'Est. « *Là où ont délocalisé la plupart des grands donneurs d'ordre industriels dans les secteurs de l'automobile, de la plasturgie, de l'aéronautique et de l'agroalimentaire* », expliquent ses membres.

A l'occasion de la réunion mensuelle de la structure, créée en juillet dernier, son président Yvan Loth, directeur de l'entreprise LED à Villers-la-Montagne, est revenu sur les objectifs du groupement. « *Il s'agit de s'unir pour être plus forts et plus crédibles. Nous ne sommes pas concurrents mais complémentaires. Le but est donc de se positionner sur des marchés nouveaux tels que la Pologne, la Hongrie, la République tchèque ou encore la Turquie. Sans oublier la Slovaquie qui est aujourd'hui l'Etat où l'on fabrique le plus d'automobiles, en terme de voitures par habitant. Il s'agit de s'installer durablement dans ces pays.* »

La stratégie consiste à proposer, au travers de l'association, une offre unique en mutualisant les compétences, les expertises, les ressources et les réseaux déjà existants. Une solution qui tombe à point nommé en cette période de crise.

Le groupement représente avec ses onze adhérents, un chiffre d'affaires global de 22 millions d'euros et près de 200 salariés. Parmi ces entreprises, trois sont de Meurthe-et-Moselle, une de Moselle et sept des Vosges. Et toutes sont issues de la filière de la machine spéciale, ce qui signifie que le dispositif est développé pour le client en fonction de ses besoins et de ses contraintes.

Une bonne stratégie

Côté résultat, l'association se montre satisfaite. Les premiers contacts dans les pays de l'Est ont déjà été pris. Et force est de constater que ces onze entreprises bénéficient désormais d'une image dopée par la taille du groupement.

Jean-Yves Le Déaut, premier vice-président du conseil régional et député de Meurthe-et-Moselle, était lui aussi présent lors de cette réunion. « *La Lorraine ne peut se développer que si l'on accroît l'exportation. La région soutient LorrXport dans ses actions car leur souhait d'arriver à une offre unique en multipliant leurs compétences, est une bonne stratégie pour faire face à la crise.* »

La somme de 47 400 € avait d'ailleurs été allouée par la région lors du lancement de l'association. La Drire (Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement) avait cofinancé l'opération à hauteur de 44 400 €.

Une manière de montrer à ces dirigeants de PME que la Lorraine croit en eux...

M. C.



Photo Etienne JAMINET

LorrXport est un groupement de onze PME lorraines.

URGENCES

SAMU
15
Police-Gendarmerie
17
Pompiers
18
Dépannage EDF 24h/24, 7 J/7
0 810 333 457
Dépannage GDF 24h/24, 7 J/7
0 810 433 157

Allô… pompiers

Centre de secours de Briey

Lundi à **22 h 50**, les pompiers sont intervenus sur un malaise à domicile, rue Jules-Ferry à Avril. La victime a été transportée à Maillot.

Hier à **3 h**, un malaise à domicile les a sollicités rue du Douaumont à Mancieulles. La victime a été emmenée à l'hôpital Bon-Secours, à Metz.

A **8 h 40**, nouvelle intervention pour le même motif, cette fois rue du Général-Giraud à Briey. Pas de transport.

A **14 h 20**, nouveau malaise à domicile. Les pompiers se sont rendus rue du Maréchal-Foch à Mancieulles. La victime a été dépêchée sur Maillot.

A **18 h 45**, le véhicule léger de l'officier de garde est parti sur une fuite de gaz à Doncourt-les-Conflans. Fausse alerte.

Centre de secours de Longwy

Hier, à **11 h 35**, les pompiers ont porté secours à une personne, rue de Marseille, à Mont-Saint-Martin. A **14 h 37**, ils sont intervenus sur un feu de forêt à Thil.

Centre de secours de Jarny

Hier, à **9 h 25**, les sapeurs-pompiers ont été contactés pour une assistance à personne, rue du Moulin à Conflans-en-Jarnisy. La victime a été transportée au centre hospitalier de Briey. A **18 h 14**, les secours se sont rendus à Doncourt-lès-Conflans, rue Jean et Léon-Michel, pour une fuite de gaz. Un fourgon-pompe tonne et un véhicule léger tout-terrain ont été engagés pour ce qui s'est avéré être une fausse alerte.

Centre de secours du Val de l'Orne

Hier à **7 h 42**, les soldats du feu ont été appelés pour un relevage de personne, dans un domicile de la rue du Colonel-Fabien, à Homécourt. Aucun transport.

A **18 h 13**, le fourgon-pompe tonne s'est rendu à Doncourt-les-Conflans pour une fuite de gaz. Sur place, pas d'odeur suspecte. Fausse alerte.

VU ET ENTENDU

Le maire appelle à la manif

Cela va devenir une habitude chez lui : Christophe Caput, maire de Dommary-Baroncourt dans la Meuse, appelle ses concitoyens à manifester jeudi. Sur la mairie, il a placardé son message : « Soucieux du présent et fort préoccupé pour les jours, semaines, mois à venir », il invite la population « à manifester jeudi 19 mars à 14 h 30 à Briey ». Et de préciser que « par solidarité à ce mouvement et par fraternité pour toute une frange de plus en plus importante de la population qui souffre de cette crise financière, économique et sociale, la mairie sera fermée ce jour-là ». Dès l'été 2008, Christophe Caput avait lui-même organisé une manifestation dans sa commune pour alerter le gouvernement et le président Sarkozy, face à la baisse du pouvoir d'achat.

JUSTICE — *comparution immédiate*

Stupéfiants : les avocats contestent la procédure

L'arrestation de ces prévenus avait fait du bruit le 11 février dernier à Villerupt. Lundi dernier, ces trois hommes devaient comparaître devant le tribunal correctionnel de Briey pour trafic de stupéfiants. L'affaire a été renvoyée au 30 mars prochain. Leurs avocats ont soulevé plusieurs nullités de procédure.

Lundi après-midi, le tribunal correctionnel de Briey devait juger en comparution immédiate trois hommes poursuivis dans une affaire de stupéfiants. Mais leurs avocats ont soulevé des nullités de procédure.

Rappel des faits : le 11 février dernier peu avant midi à Villerupt, les occupants de deux voitures qui se suivent sont arrêtés par les forces de l'ordre. Au cours du contrôle, ces dernières tombent sur 300 g d'héroïne. S'ensuit une perquisition chez deux des prévenus qui permet de découvrir d'autres stupéfiants. Pour les policiers, les faits sont établis : il y a un trafic là-dessous. Dans leurs procès-verbaux, ils indiquent qu'un appel anonyme a permis l'arrestation du 11 février.

Ce jour-là, d'après le rapport, une personne appelle le commissariat de Villerupt pour signaler que des individus font du rodéo et des dérapages dans un quartier de la ville. Un équipage se rend sur place, repère deux véhicules suspects, contrôle leurs occupants, trouve la drogue et appelle les renforts. L'important dispositif ne passe pas inaperçu auprès des riverains (lire *RL* du 12/02/09).

Pour Me Thomas Kremser, avocat de l'un des prévenus, il n'y a jamais eu d'appel anonyme. Les agents de la force publique auraient inventé ce prétexte pour alpaguer les prévenus. « *Les policiers disent qu'ils reçoivent un appel anonyme pour un rodéo. Mais comme par magie, ils trouvent 300 g d'héroïne dans une des voitures. Les policiers affirment être intervenus dans le cadre d'une infraction de la route mais ne posent aucune question aux prévenus sur le rodéo.* »

Existe-t-il un flagrant délit ?

Le jeune avocat est rejoint par Me Iochum et Me Sutter. Me Iochum souligne plus particulièrement : « *Qu'on me dise quelle a été l'infraction initiale constatée par les policiers ? Ils sont appelés pour un rodéo mais ne constatent aucune trace de dérapages. Ils affirment avoir arrêté deux voitures circulant en sens inverse. Pas en sens interdit mais en sens inverse de leur marche de circulation. Où est l'infraction qui a permis de lancer toute la procédure ?* »

Le défenseur observe aussi que « *le magistrat de permanence a été averti trop tardivement. Cinquante minutes s'écoulent entre l'interpellation et l'information au parquet. Le Code de procédure pénale prévoit que le magistrat doit être prévenu immédiatement* ».

Toutes ces affirmations, la procureure de la République les rejettent en bloc. Pour Marie-Madeleine Alliot, la procédure a été respectée. « *Les policiers sont intervenus sur dénonciation anonyme. Cette dénonciation a été confortée par des constatations de traces de dérapages. Quant au parquet, il a été informé dès le départ. L'interpellation a eu lieu à 11 h 50, le parquet a été avisé à 12 h 15.* »

Le tribunal s'est laissé le temps de la réflexion en renvoyant l'affaire au 30 mars. Les trois prévenus restent sous contrôle judiciaire.

Grégory Ingelbert.

FAITS DIVERS

Petite pollution au grand étang de Bouligny



Un barrage a été installé sur l'étang.

Il était 17 h hier quand le garde de pêche de la Gaule boulinéenne, qui faisait le tour des étangs de Bouligny, a remarqué une petite tache brillante à la surface de l'eau, ainsi qu'une odeur suspecte de fuel.

Il a immédiatement prévenu les pompiers, le maire, la gendarmerie et le service de dépollution de Verdun. Des traces d'hydrocarbures ont été détectées à la sortie des eaux pluviales du quartier de Joudreville.

Ils se sont rendus rue Deschanel où se trouve une pompe de refoulement qui se met en route en cas de gros orage ou de trop-plein. La gendarmerie a fait une inspection dans les caves, sans trouver de fuite de fuel ou autre polluant. Le syndicat des eaux de Piennes, également sur place, n'a rien trouvé de suspect.

Le Siep va procéder au nettoyage complet des avaloirs des rues Deschanel et du Haut d'Orieux. Le service de dépollution de Verdun a installé un barrage sur l'étang afin d'éviter que le polluant fasse le moins de dégâts possible. Il n'y aurait aucune crainte pour la faune aquatique, mais une surveillance du site reste nécessaire.

audience correctionnelle

Passage en prison salutaire

Purgeant actuellement une peine de 4 ans de prison ferme au centre de détention à Montmédy pour diverses affaires de violences familiales et autres stups, un jeune homme de 27 ans comparaissait hier pour une conduite sous l'empire de l'alcool à Longuyon le 23 avril 2008.

Ce jour-là, un taux de 0,57 mg/l d'air a été relevé à l'éthylomètre par les gendarmes alors qu'il se trouve au volant de son véhicule. Le prévenu reconnaît les faits et avoue même la consommation de trois verres d'une boisson anisée bien connue.

Rappelant l'état de récidive légale, le parquet requiert une peine de 3 mois de prison ferme et une annulation du permis du conducteur. Dans sa plaidoirie, Me Thomas Kremser joue franc jeu avec le tribunal : « *Mon client a profité de son passage en prison pour se soigner. Il a même remercié le procureur en lui disant que sans cela, il aurait continué dans cette spirale et qu'il allait mourir !* » Le jeune homme a même entamé une formation de paysagiste qui pourrait lui offrir des opportunités de réinsertion à sa sortie. « *Il veut remonter la pente. Et ce n'est pas en lui mettant trois mois de prison ferme en plus que cela changera quoi que ce soit au niveau psychologique.* »

Après en avoir délibéré, le tribunal l'a tout de même condamné à un mois de prison ferme.

« Je conduis car je n'accepte pas l'annulation de mon permis »

Affaire n° 13 et n° 22. Deux affaires, à deux dates différentes (15 mai et 29 mai 2008), pour un seul et même nom et un même délit : "conduite d'un véhicule malgré l'annulation du permis de conduire".

A 34 ans, le prévenu arrive à la barre le cheveu ébouriffé. Cet ancien livreur aujourd'hui Rmiste est aussitôt catalogué par la présidente : « *Vous avez un beau petit casier, monsieur !* », lance avec un brin d'ironie, Marie-Edith Tomasini. Le palmarès entamé dès 1997 compte aujourd'hui 16 mentions : « *Il y en a trois pages complètes !* » Quelques affaires de stupéfiants, de vols, de violences mais surtout une ribambelle de délits routiers avec un dénominateur commun : "la conduite malgré l'annulation du permis de conduire".

« *Tout a commencé par une suspension administrative de trois mois prononcée fin novembre 2005. Puis une annulation alors que je n'ai même pas pu me défendre !* » « *S'il y a eu annulation de votre permis, c'est que vous avez récidivé* », rétorque la présidente. En fait, le trentenaire a longtemps continué sa route en faisant fi des diverses condamnations : « *C'est simple, je roule car je n'accepte pas cette annulation !* »

Le parquet n'apprécie guère cette défiance vis-à-vis de l'autorité judiciaire : « *Vous en avez visiblement rien à faire des décisions de justice* », s'insurge Caroline Dumain tout en requérant 5 mois de prison ferme. Me Pelas réclame, elle, l'indulgence du tribunal en indiquant que « *depuis mai 2008, son client a enfin accepté l'annulation de son permis. Il ne roule plus du tout ! Il est même conduit par des amis pour se rendre sur son lieu de travail dans le cadre de ses TIG* ». Le tribunal a été sensible à cet argument, condamnant le prévenu à 3 mois de prison ferme.

CULTURE — *musique*

Carl Wyatt en live : du blues plus rock

Enregistré en novembre 2008 à Audun-le-Tiche, le nouvel album du bluesman irlandais Carl Wyatt se retrouvera bientôt dans de multiples point de vente de l'Hexagone et dès samedi en avant-première en Lorraine. "Live at the Entr'pot" livre une version plus énergique de son blues.

Un look branché, une gentillesse palpable, une décontraction naturelle, Carl Wyatt est ainsi. Tout en simplicité. En ce début d'année 2009, le bluesman irlandais débarque avec son nouveau bébé sous le bras. Un CD-DVD live. « *C'est mon sixième album !* » Après ses deux premiers albums en Irlande, et deux autres au Etats-Unis, l'icône internationale du *slide guitar* revient donc sur le devant de la scène après une longue pause musicale. Ses nombreux fans, qui se retrouvent sur les cinq continents, attendent cet œuvre avec impatience.

En France, au cœur de son groupe les *Delta Voodoo Kings*, Carl Wyatt a en effet retrouvé une « *nouvelle énergie* » qu'il transmet visiblement dans une musique beaucoup « *plus rock, presque dansante* ». « *Avant, j'étais plus dans le registre du blues traditionnel, du boogie blues.* » Bref, un remarquable reflet des couleurs du Mississipi, berceau de cette musique aujourd'hui aussi intemporelle qu'indémodable. Avec Yves Deville, un Luxembourgeois, à la batterie, Alex Logel, de Strasbourg, aux claviers, Apollo Munyanshongore, bassiste belge et Dave White à l'harmonica, Carl Wyatt, l'Irlandais, offre une autre palette de couleur plus européenne.

Carl Wyatt a discrètement posé ses valises et son cœur dans le Pays-Haut en 2001.

Rencontres intimistes

Celui qui a discrètement posé ses valises et son cœur dans le Pays-Haut en 2001 devrait enchaîner les concerts au cours de cette année 2009. Une véritable tournée à la rencontre de son public qui le mènera notamment au Nancy Jazz Pulsation comme au Festival de Jazz à la Sangsue à Briey. Quelques points d'orgues parsemés de rencontres simples et uniques tant par la proximité que par l'intimité de certaines salles. Rares sont les stars du blues jouant dans un bar devant quelques dizaines de spectateurs. Effet garanti. A l'évidence, la renommée internationale de Carl Wyatt ne l'empêche pas de garder les pieds sur terre : « *Il ne sert à rien de prendre la grosse tête et de vouloir absolument jouer dans une grande salle de spectacle comme les stars du pop-rock !* » Et pourtant, Carl Wyatt, pourrait s'enorgueillir d'un parcours musical et géographique complètement atypique. Celui qui se considère comme un « *vagabond du blues* » sur cette planète semble avoir découvert un coin de paradis en France. Une France où il a su se ressourcer. Une France qui l'inspire.



Carl Wyatt, le bluesman, sort un nouvel album live en CD-DVD avec son groupe les Delta Voodoo Kings.

L. M.

Courrier service

Pour nous écrire :
Courrier service 57777 Metz cedex 9
courrier@republicain-lorrain.fr

Variante

« Je recherche une recette de quiche aux courgettes garnie de moules. »

R. T., Pont-à-Mousson

La pâte : versez 250 g de farine dans une terrine avec une pincée de sel ; faites un puits. Ajoutez 125 g de margarine en morceaux. Travaillez du bout des doigts en ajoutant un peu d'eau jusqu'à obtention d'une pâte souple et élastique. Formez une boule et laissez-la reposer au frais une heure environ.

La garniture : pendant ce temps, lavez et essuyez 600 g de petites courgettes dont vous couperez les deux extrémités. Sans les éplucher, coupez-les en fines rondelles. Faites-les dorer à la poêle dans 60 g de margarine. Elles doivent rester croquantes.

Nettoyez 800 g de moules bouchot. Déposez-les dans une casserole à fond épais. Couvrez-les et faites-les cuire à feu moyen. Retirez-les et décortiquez-les au fur et à mesure celles qui s'ouvrent.

La migaine : cassez 4 œufs dans un saladier. Battez-les en omelette puis incorporez 5 cuillérées à soupe de lait demi-écrémé, 1/2 cuillerée à café de curry ; ajoutez sel et poivre.

Après avoir préchauffé votre four à thermostat 7/8, abaissez la pâte. Tapissez-en un moule préalablement beurré. Disposez les rondelles de courgettes et les moules sur le fond de tarte. Recouvrez de migaine. Faites cuire la **quiche aux courgettes** pendant 25 minutes environ.

Locataires et propriétaires

« Je loue depuis trois ans un appartement de type F3. Je vais le quitter et je constate que le propriétaire le relouera en F2 à un prix inférieur. En a-t-il le droit ? »

E. S., Moselle

La superficie d'un logement mis en location n'est pas du tout garantie, ni même le nombre de pièces, puisqu'en général vous louez ce que vous avez visité ! Il faut toutefois que le logement réponde aux normes de décence imposées par décret.

De même, **le loyer** fixé pour le nouveau contrat de location est libre, de la même façon qu'il a été librement fixé entre vous et votre propriétaire.

Vous ne pourrez donc rien réclamer à votre bailleur.

--*-*-*

« Locataires depuis août 2008 d'un appartement rénové, le consuel (normes électriques) n'a toujours pas été effectué. Nous n'avons donc pu mettre le compteur électrique à notre nom. Le propriétaire a-t-il le droit de louer le logement dans ces conditions ? Que suis-je en droit de réclamer, s'il est dans son tort ? »

M. S., Moselle

Si votre logement répond aux normes de décence définies par le décret du 30 janvier 2002, votre propriétaire peut le louer sans être inquiété. En effet, ce décret précise, en ce qui concerne **l'électricité**, que les résaux et branchements doivent être en bon état d'usage. Si tel est le cas, vous ne pourrez rien réclamer à votre propriétaire.

• Cette rubrique a été préparée en collaboration avec le service Conseil Logement du CODAL.

Passif colonial

« Pouvez-vous nous présenter un bref historique de la Guadeloupe depuis la Révolution française ? J'aimerais en particulier des informations sur l'esclavage et son abolition. »

C. M., Saulny

La Guadeloupe, colonisée par les Français dès 1635, comptait, avant la Révolution, environ 90 000 esclaves noirs sur 100 000 âmes.

L'archipel connut de brèves mais violentes révoltes d'esclaves pendant la période révolutionnaire auxquelles s'ajouta un conflit avec l'Angleterre. Sous l'impulsion de l'Abbé Grégoire, député lorrain du clergé, la **Convention abolit l'esclavage le 4 février 1794** et envoya le sans-culotte Victor Hugues reconquérir la Guadeloupe occupée par les Anglais. En 1795, le Directoire la décréta département français *(à l'instar d'autres colonies françaises)*.

Le 20 mai 1802, le premier Consul Bonaparte ordonna le rétablissement de l'esclavage et de la traite *"conformément aux lois et règlements en vigueur avant 1789"*. Il chargea le général Richepance de réprimer le soulèvement du chef de bataillon Delgrès. La Guadeloupe perdit son statut de département que lui avait octroyé la Première République : l'élite révolutionnaire dut rendre leurs terres aux békés *(créoles blancs, descendants des colons)* qui reprirent ainsi leurs habitations et leurs plantations…

Le 27 avril 1848, un décret du Gouvernement provisoire de la Deuxième République **abolit l'esclavage** grâce, en particulier, à l'action de l'humaniste Victor Schœlcher. L'esclavage perdura toutefois sous une autre forme avec l'instauration d'un *Code de l'indigénat*, en vigueur de 1887 à 1946, dans les colonies françaises. Il s'agissait d'un recueil de mesures discrétionnaires destiné à faire régner le *bon ordre colonial*, celui-ci étant basé sur l'institutionnalisation de l'inégalité et de la justice. Les sujets français soumis à ce Code étaient privés de la majeure partie de leurs libertés et de leurs droits politiques ; ils ne conservaient au plan civil que leur statut personnel, d'origine religieuse ou coutumière.

Le 19 mars 1946, l'Assemblée nationale adopta la loi dite de *l'assimilation*, qui érigeait la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française en départements français, administrés par des préfets, dépendant du ministère de l'Intérieur, et non plus par des administrateurs coloniaux. C'était désormais le législateur qui décidait de l'application des lois de métropole, et non plus le gouverneur. En revanche, malgré les particularités reconnues de ces départements, leurs conseils généraux n'avaient pas plus de compétences que ceux de métropole. Il fallut attendre 1960, puis 1982, pour voir assoupli ce strict dispositif. La loi du 31 décembre 1982 érigea la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion en régions monodépartementales.

Au chant du coq

« Pourriez-vous m'expliquer pourquoi certains clochers de nos églises catholiques sont ornés d'un coq ? D'où vient cette tradition ? »

C. H., Rohrbach-lès-Bitche

Chez les peuples de l'Antiquité, le coq était considéré comme annonciateur de l'Aurore et suggérait l'idée de résurrection. Mais ce sont les Chrétiens qui ont été les premiers à placer cet emblème sur les temples où ils se rassemblaient dès le chant du coq.

On retrouve mention du coq à Jérusalem, aux IVe et Ve siècles comme signal du rassemblement des pèlerins. Saint Ambroise assimile le chant du coq à l'appel du Christ tirant les âmes du sommeil pour les appeler à l'activité spirituelle du plein jour.

Certains auteurs anciens ont également avancé l'hypothèse d'un symbole celtique.

Toujours est-il qu'au Moyen Age, la plupart des églises d'Occident possédaient au sommet de leurs clochers de bois **une croix de fer surmontée d'un coq** qui servait en même temps de girouette.

Mais comme le suggérait un lecteur il y a quelques années, sa présence avait peut-être pour seul but d'inciter les fidèles à ne pas renier le Seigneur comme l'avait fait l'apôtre Pierre.

Demain, jour de grève

Jour de mobilisation nationale oblige, le bassin de Longwy n'échappe pas à la règle.

• Le lieu de rendez-vous est la **place Darche, à partir de 14 h 30.**

L'appel à la mobilisation pour **ce jeudi 19 mars** émane de nombreuses organisations. La **FCPE Pays-Haut** s'associe au mouvement avec l'ensemble des organisations syndicales et lycéennes. Demandant notamment que « *la réforme Darcos repoussée, soit définitivement retirée* ».

Le **NPA Section transfrontalière** de Longwy ainsi que le **collectif PCF du bassin** de Longwy-Longuyon et Villerupt appellent tous les habitants du bassin à répondre à la manifestation.

Les organisations syndicales **CGT, CFDT, FO, Fédération autonome-FPT, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, UNSA,** de la Fonction publique territoriale considèrent elles aussi « *que les mesures annoncées sont trop parcellaires pour modifier le cap économique de la politique gouvernementale. Par ailleurs le président a refusé catégoriquement d'augmenter le Smic, de modifier sa politique d'emploi dans les fonctions publiques...* »

S'associent aussi **Attac Pays-Haut, la LDH** section de Longwy, **la CLCV, Femmes Solidaires** et la **MGTL-Providence** et **l'Association des paralysés de France.**

Le secteur Pays-Haut de la **7e circonscription du Parti socialiste** tient à « *s'associer aux organisations syndicales* », après la « *forte mobilisation du 29 janvier* », pour poursuivre ce jeudi 19 mars. Pour les socialistes, « *la crise nécessite des réponses d'une tout autre portée.*

Elles se trouvent dans nos propositions et notre plan de relance élaboré avec les partenaires sociaux. » Le Parti socialiste lance donc un appel « *à tous les oubliés du libéralisme à être présents ce 19 mars.* »

SOCIAL *grève du 19 mars dans les écoles primaires*

Ce qu'il faut savoir sur le service minimum

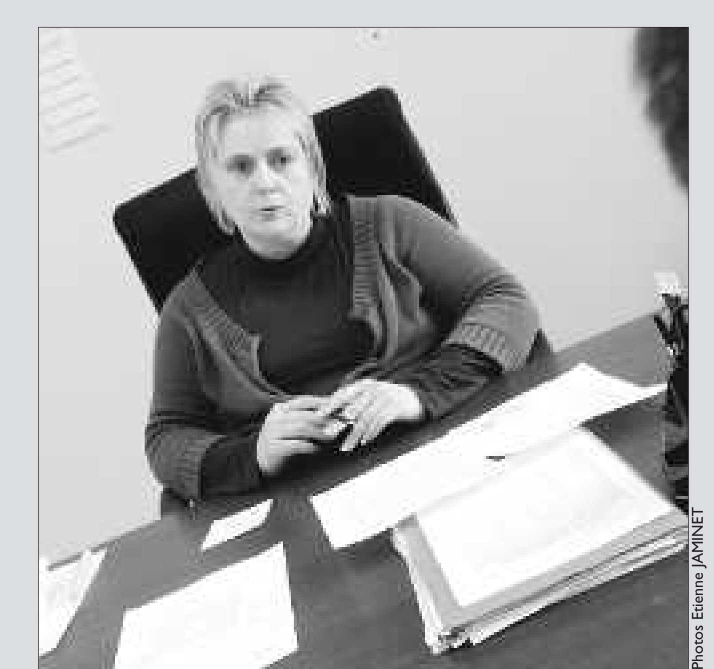
Jeudi 19 mars, les syndicats appellent à la grève. Une grève semble-t-il, massive et qui ne devrait pas être sans conséquence dans les services publics. Notamment dans les écoles primaires de la ville. En tout, ce sont 1 380 enfants qui sont concernés. La municipalité de Longwy instaure le service minimum. D'un point de vue réglementaire, il est assuré si le taux prévisionnel de grévistes est supérieur ou égal à 25 % des enseignants des écoles publiques maternelles et élémentaires, ce qui sera sans doute le cas. « *Concrètement, Longwy va au-delà en maintenant les services d'accueil périscolaires et de restauration de manière à apporter aux familles une réponse complète à leurs besoins* », précise Isabelle Herbin, adjointe à la petite enfance.

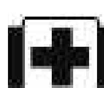
Ainsi pour ce qui est de la restauration et de l'accueil, les élèves seront concentrés en deux points (contre trois lors des précédentes grèves). À l'école **Porte-de-Bougogne** pour la vile haute et à la maternelle **Dartein** pour la ville basse et Gouraincourt.

D'un point de vue pratique, les parents déposent leurs enfants à leur école, ils seront ensuite **redirigés vers l'un de ces deux points via un ramassage en bus**. Par contre, pour ce qui est du **périscolaire**, aux parents d'emmener leurs enfants directement à Porte-de-Bourgogne entre 7 h et 8 h 30.

A noter que pour la première fois, **un courrier** a été envoyé aux parents afin de savoir si leurs enfants iront bien à l'école ce jour-là. Histoire d'obtenir un prévisionnel du nombre d'élèves à prendre en charge au niveau du service minimum qui s'arrête à 19 h, au terme du périscolaire. Et Isabelle Herbin de saluer le travail effectué par ses services pour la programmation d'une telle journée : « *Il faut penser à tout, s'assurer que la Semitul sera bien là, tout comme le Crous pour la fabrication des repas* ». Lors des deux dernières journées de grève, 50 puis 25 élèves ont été pris en charge sur Longwy par le service minimum.


Une quarantaine d'élèves sont attendus jeudi dans le cadre du service minimum.


Photos Etienne JAMINET
Isabelle Herbin, adjointe au périscolaire veille à la mise en place du service minimum.



URGENCES

Ambulances
Longwy : Servagi (tél. 03 82 24 29 15), Del Boccio (tél. 03 82 25 70 72), du Pays-Haut (tél. 03 82 23 42 64).

Hôpital
Mont-Saint-Martin : centre hospitalier, 4 rue Alfred-Labbé (tél. 0891 39 70 24), clinique du Mont-Saint-Martin (tél. 03 82 44 75 50), consultations médico-psychiatriques (tél. 03 82 44 75 45), centre de planification et d'éducation famille (tél. 03 82 44 72 61), consultations de dépistage anonyme et gratuit du virus du SIDA et de l'hépatite C (tél. 03 82 44 72 61).

Pharmacie
Longwy : pour connaître la pharmacie de garde, téléphonez au 03 83 76 44 48.

Soins infirmiers
Longwy-Haut : cabinet Vitali-Durieux, 5, rue Aristide-Briand, (tél. 03 82 23 57 05) ; Anne-Marie Moglia, 37 bis rue de Boismont à Longwy-Haut, (tél. 03 82 25 19 43) ; Alice Mercy, 5 avenue Raymond-Poincaré (tél. 03 82 24 01 49, 06 14 92 23 56).



CULTURE *conférence à l'iut*

Pôle européen : entre réussite et échec

Lancé en vue de stimuler la reconversion économique de la région des Trois-Frontières suite à la crise sidérurgique, le Pôle européen de développement a fait l'objet d'une étude. Nathalie Arnould a dressé le bilan de cette expérience transfrontalière lors d'une conférence qui s'est tenue à l'IUT de Longwy.

Le Pôle européen de développement (PED) a toujours fait parler, tant au niveau de ses réussites, que de ses échecs. Mercredi dernier, Nathalie Arnould, diplômée « maître en sciences économiques » de l'Université Notre-Dame de la Paix de Namur, a animé une conférence à l'IUT de Longwy. Avec pour thème : le PED, lancé en 1985 en vue de stimuler la reconversion économique et sociale de la région des Trois-Frontières suite à la crise sidérurgique. Elle a ainsi dressé un bilan mitigé de cette expérience transfrontalière.

« *Lorsque le Pôle européen a été lancé, l'objectif de départ était de créer 8 000 emplois. 1 500 en Belgique, 1 000 au Luxembourg et 5 500 en France. Or les résultats obtenus n'ont été concluants que pour les deux premiers pays. La France n'a bénéficié que de la création de 2 500 emplois. De plus, la zone a été victime de délocalisations et de fermetures répétées de la part de plusieurs entreprises* », a expliqué Nathalie Arnould.

Un échec qui s'explique par le choix des entreprises installées dans le secteur. « *Les Luxembourgeois et les Belges ont principalement attiré des boîtes américaines alors que les Français ont misé sur des entreprises asiatiques. C'était un mauvais choix sur le long terme car c'est essentiellement celles-ci qui ont fermé.* »

La jeune diplômée en a profité pour rappeler que la politique de l'Etat a alors consisté à l'octroi d'aides directes et indirectes aux structures d'accueil. « *L'Union Européenne a soutenu environ 50 % du projet. C'est pourquoi, au vu des résultats, il est intéressant de se demander dans quelle mesure cela a été efficace. D'autant plus qu'il existait des alternatives comme, par exemple, la création d'une zone franche pouvant passer par la mise en place d'une diminution temporaire du taux d'impôt des sociétés.* »

« Il fallait trouver une solution »

Dans le public, les réactions ne se sont pas faites attendre. Parmi eux, des élus de l'époque et des anciens sidérurgistes.

« *Il est très difficile d'aborder cette histoire que certains d'entre nous ont vécue. On se rappellera la violence et le désespoir que certains ont éprouvé à trouver une porte de sortie. Il est facile de dire aujourd'hui que ce n'était pas une bonne solution mais si on en est venu à faire cette coopération transfrontalière, c'est parce que les actions antérieures n'avaient rien donné. Le Grand-Duché avait pris en amont l'évolution de la sidérurgie. La Belgique n'a pas connu l'ampleur de la crise qui a touché le Bassin de Longwy. La préoccupation des acteurs économiques, sociaux et politiques à l'époque, a été de trouver une solution solide sur le plan humain. Sur le moment, il était important de créer des emplois.* », a rappelé Jean-Paul Durieux, ancien maire de Longwy. « *A trois, on était plus fort qu'individuellement* ».

M. C.


Au rond-point de l'Aimant au point triple France-Belgique-Luxembourg : le symbole de la rencontre des Trois-Frontières


Photo Etienne JAMINET
La conférence sur le Pôle Européen de Développement a fait venir beaucoup de monde. Elus, anciens sidérurgistes ou encore étudiants, tous sont venus écouter un pan douloureux de l'histoire de Longwy.

AUJOURD'HUI

Assemblée générale
Longwy : assemblée générale de l'Union locale des Retraités CFDT du bassin de Longwy à 9 h, au salon Vauban en mairie de Longwy-Bas.

Jeu de cartes
Longwy : cours de bridge gratuits pour tous débutants et entraînements, organisés par l'association MJC de 14 h à 18 h à la salle de réception de la Plaine des Jeux, rue de Lorraine, en face de l'IUT à Longwy-Haut.

Patrimoine
Longwy : ouverture du musée des émaux de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

POLITIQUE

La CCAL discute gros sous

Le conseil de la communauté de communes de l'agglomération de Longwy se réunira à l'HICI 2 rue de Lexy à Rehon le mercredi 18 mars à 18 h 15.

À l'ordre du jour des discussions concernant une hausse éventuelle des impôts. Nul doute que les débats seront ardus entre majorité et opposition.

Les élus vont évoquer le budget principal, budget annexe développement économique, budget annexe maison de la formation, budget annexe de l'eau, budget annexe zone industrielle de Mexy ; budget primitif 2009 : budget principal, annexe de l'eau et annexe *Zac* de Mexy.

En seconde partie, une solution financière pour un bâtiment cultuel (une mosquée) ; le contrat territorialisé de développement durable 2009-2011 ; convention avec le conseil général pour la réalisation d'un carrefour giratoire sur la zone du PED ; zone des Quémènes : vente d'une parcelle de terrain à la société Eurofioul ; acquisition d'un terrain à la ville de Longwy (rectification délibération du 12 décembre 2006) ; cession d'un terrain à la société *Immo Réalisation* (rectification délibération du 12 décembre 2006) ; travaux d'aménagement de la nouvelle déchetterie du Pulventeux. Informations : marchés publics passés en 2008, actions contentieuses en cours.

BOX-OFFICE

Un week-end fort en décibels

Vos sorties

Mercredi

The Ocean + Bison B. C (1ère partie) + Medeia (1ère partie bis) à la Kulturfabrik de Esch-sur-Alzette

Attention, une soirée qui va décoiffer sec à la Kulturfabrik avec la venue du groupe The Ocean, spécialiste du metal en la matière ! D'ailleurs, The Ocean est plus qu'un groupe. The Ocean est un concept, un collectif regroupant divers artistes, musiciens, créateurs de lumières et véhiculant son message à travers de sons metal puissants.

De retour à la Kulturfabrik, le groupe suédois Burst proposera un son post hardcore modern. En première partie, pour chauffer la salle, les Canadiens de Bison B. C offriront un savant mélange de heavy metal et punk hardcore qui fait rappel a des groupes comme Mastodon.

Prix : 13 et 15 €

Vendredi

Pierr'hard festival à l'Entrepôt d'Arlon, à 20 h

Plusieurs groupes vont participer à ce festival comme The Insane Killer, The grey Sky Felling, Glory Goes Down ou encore Do Or Die.

Prix : 8 € en prévente et 11 € sur place

Samedi

WOA, Metal Battle 2009 à la Kulturfabrik de Esch-sur-Alzette, à 19 h

Grand festival concours à la Kulturfabrik avec plusieurs groupes qui ont gros à gagner.

En effet, depuis ses débuts en 2004, le WOA Metal Battle est devenu le plus grand concours jeunes talents de musique metal. Les groupes gagnants viennent de l'Allemagne, du Brésil, d'Israël, et prouvent qu'il existe une ribambelle de groupes metal au talent manifeste. La finale internationale se déroulera sur la scène W.E.T du WOA du 31 juillet au 2 août.

Les gagnants nationaux décrocheront divers prix tel que Artist Price Endorsement Deals et le grand gagnant bénéficiera d'un contrat de disque avec Wacken Records. Cette année encore, l'Espagne, l'Irlande et l'Islande s'ajouteront aux 16 pays d'emblée en lice. Prix : 13 €.

Carl Wyatt à l'Entr'pôt d'Audun-le-Tiche, à 21 h 30

Carl Wyatt a vécu le vrai blues. Il a grandi dans un environnement de Jazz, de Blues et de Gospel, d'où proviennent ses principales influences : Muddy Waters, Lightning Slim, John Lee Hooker.

Carl Wyatt a développé son propre style au cours des années et à travers son jeu slide, qu'il applique à la guitare acoustique comme à la guitare électrique, on entend véritablement son amour pour le Delta Blues. Entrée gratuite

Box-Office Le Républicain Lorrain ; 11 rue Labro, Longwy.


Carl Wyatt sera à l'Entr'pôt d'Audun-le-Tiche, samedi à 21 h 30.

RL SERVICES

Agence
Longwy : 11, rue Labro, de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h (tél. 03 82 25 90 60) ; télécopie rédaction, 03 82 25 90 68 ; télécopie abonnements - annonces, 03 82 25 90 51 ; télécopie publicité, 03 82 25 90 57. E-mail : redaction.longwy@republicain-lorrain.fr.
RL Voyages : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, (tél. 0826 825 245, 0,15 €/mn ; E-mail : ag.ltlongwy@cwtfrance.com ; fax : 0826 825 345).

Distribution du journal
Dépositaire : tél. 03 82 24 48 07.

Eric Besson contre le cinéma hors-la-loi

A l'invitation de la section de Longwy de la Ligue des Droits de l'Homme, une soirée-débat aura lieu à l'occasion de la sortie du film *Welcome*, au cinéma Utopolis le vendredi 20 mars à 20 h 30.

C'est la présidente LDH de la section de Nancy, Frédérique Ferry, originaire de la région Nord Littoral et qui s'est rendue plusieurs fois à Calais, qui apportera son témoignage.

Le prix d'entrée est de 6,50 € par personne.



URGENCES

Ambulances

Gorcy : établissements d'Ascenzio (tél. 03 82 26 80 90).
Lexy : Lexy ambulances (tél. 03 82 23 20 84).
Mont-Saint-Martin : Nilles (tél. 03 82 23 31 41).

Soins infirmiers

Mont-Saint-Martin : Myrianne Paternot, 35, rue de Marseille, (tél. 03 82 23 41 58) ; Sandrine Bova, 250, boulevard de Metz, (tél. 03 82 23 41 19).
Rehon : cabinet Locatelli-André-Fernandes-Apolloni, 6 A, rue des Roses, (tél. 03 82 24 49 10) ; cabinet Annick Boarin, 24 bis, rue de Longwy, (tél. 03 82 25 67 05).
Gorcy : Christine Vigneul, 12, rue du Stade, (tél. 03 82 26 87 56).

Hôpital

Mont-Saint-Martin : centre hospitalier, 4 rue Alfred-Labbé (tél. 0891 39 70 24), clinique du Mont-Saint-Martin (tél. 03 82 44 75 50), consultations médico-psychiatriques (tél. 03 82 44 75 45), centre de planification et d'éducation famille (tél. 03 82 44 72 61), consultations de dépistage anonyme et gratuit du virus du SIDA (tél. 03 82 44 72 61).

COSNES-ET-ROMAIN

A vos marques prêts, mangez !



Les crêpes faisaient partie du menu et les jeunes s'activent à les préparer

Depuis quelque temps, les écoliers des classes de CP, CE2 et CM1 de l'école Jean-de-La-Fontaine et leurs enseignantes se sont intéressés à une action collective sur le thème de l'alimentation. Celles-ci ont travaillé en partenariat avec l'équipe du CMS de Mont-Saint-Martin, notamment Mmes Raxi et Coyard afin de promouvoir la santé autour de la nutrition.

Chaque classe a tout d'abord participé à une première série d'ateliers dans le but de connaître la diversité des aliments, apprendre à composer un repas équilibré, sensibiliser à l'importance du petit-déjeuner, mettre en valeur l'intérêt de l'alimentation faite maison, sensibiliser les enfants à la qualité nutritionnelle des aliments. Il s'agissait d'un moment fort, d'échanges entre les élèves et leurs parents invités à l'exposition ainsi nommée. Les enfants étaient les principaux acteurs de cet après-midi et guidaient les visiteurs afin de restituer les activités menées précédemment avec leur propre classe. Ceux-ci ont pu ainsi se prêter au jeu en dégustant les réalisations culinaires préparées à leur intention, participer à différents jeux, connaître les actions antérieures en découvrant l'exposition d'affiches et de photographies.

L'objectif final était de favoriser les échanges sur les habitudes alimentaires et de prendre conscience de l'importance de l'équilibre alimentaire. A n'en pas douter, vu l'enthousiasme des enfants et leur envie de le partager avec leurs familles, le pari est gagné.

A NOTER

Repas annuel

Lexy. — La passion des boules et la convivialité ne sont pas incompatibles et la Boule lexéenne va en faire la démonstration en organisant, comme chaque année, son traditionnel repas suivi d'une après-midi dansante. Il aura lieu cette année le dimanche 22 mars au foyer municipal, à partir de 12 h. La participation est fixée à 30 € par personne, apéritif et boisson compris. La partie musicale sera assurée par l'orchestre Beppy Zavattiero avec ses quatre musiciens et sa chanteuse. Les inscriptions sont ouvertes à tous, adhérents et non-adhérents. Réservations avant le 15 mars au local ou en retournant le coupon (pour ceux ayant reçu une invitation) aux adresses indiquées, ou encore par téléphone (heures de repas de préférence) à Marcel Antunès au 03 82 23 16 82, Walter Parigi au 03 82 23 60 45 ou Robert Georgel au 03 82 23 44 38.

GORCY

Réunion d'information

Le maire et les conseillers municipaux organisent une rencontre d'information vendredi 27 mars à 20 h 30 à l'Espace-Coulmy. Le point y sera fait sur le budget et d'autres questions intéressant la population.

VILLE-HOUDLÉMONT

Coupure de courant

En raison du renouvellement du réseau 20 kV, le courant sera coupé le mardi 24 mars entre 8 h 30 et 12 h, 1 au 5 rue des Chalets et 1 au 5, 11 au 23, 2 au 24, 28 au 38 rue Haute.

CULTURE

en souscription

Longwy la ville, le livre événement de Lucien Gastaldello

Un nouveau livre sur Longwy. Mais pas n'importe lequel. Paroles de Lorrains récidive ses coups d'éclat avec la sortie prochaine de "Longwy la ville". Lucien Gastaldello plonge au cœur des faits méconnus mais vérifiés. Le livre en souscription fera référence.

J'ai fait vérifier toutes les sources contenues dans mon livre. Cela m'a valu quatre ans de recherches. J'y ai associé l'archiviste de la ville, Alain Ducreuzet, dans ma collecte d'informations et dont certaines n'ont jamais été mentionnées à Longwy. J'ai procédé par chronologie des dates. Les chapitres se sont alors ouverts en 950 photos et 1 000 entrées possibles dans le livre. J'ai rédigé des livrets. La difficulté a été de tout réunir et je suis fier d'avoir réussi ce tour de force. Mon seul souhait c'est que mon livre soit destiné aux écoles et qu'il serve de référence historique ».

Lucien Gastaldello est une grande figure de la ville. Arrivé il y a quarante-deux ans à Longwy, le 1er avril 1967 dans le cadre de l'ouverture de la piscine olympique municipale, il travaillera finalement 36 ans au service de la ville et consacrera surtout plus de 50 ans à la vie associative. « *Le jour de ma retraite, je me suis mis à l'informatique, d'où l'idée de me rapprocher aussi de Robert Noël, le secrétaire général honoraire de la Ville, autre passionné de sports et d'histoire* ».

Les épreuves sont sorties et ont été présentées au maire Edouard Jacque qui a salué le travail, en acceptant de contribuer à la promotion de l'ouvrage. Celui-ci, mis en souscription, ne devrait sortir que le 1er octobre prochain, lors de la nouvelle édition des Ailes du livre. Pour Edouard Jacque : « *Le budget de la culture est le seul qui augmente cette année avec celui de la voirie. Nous sommes une ville ouverte. Il reste à faire le livre de ce que sera Longwy dans 20 ans avec nos projets et les changements. J'avais rencontré Lucien il y a quelque temps et je lui avais assuré de notre contribution pour la sortie de son ouvrage* ».

Guy Feller, pour Paroles de Lorrains, s'est fait le porte-parole de *Longwy la ville*, qui est associé à *Si Gouraincourt m'était conté*, écrit par Robert Noël. « *Lorsque j'ai vu le manuscrit dans son ensemble, je me suis rendu compte que c'était trop gros. Il y avait de quoi faire 500 pages. J'ai finalement accepté de tenter l'aventure. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de cet événement. Il est considérable. On prend par exemple l'année 1909. A cette époque on parlait de la création d'un nouveau département français englobant Longwy. On vient d'éditer 5 000 flyers pour la promotion de l'ouvrage. Il faut surtout savoir que ce livre sera vendu en priorité à Longwy et mis en librairie* ».



Photo Samuel MOREAU

Lucien Gastaldello, Denise Feller, montrent les épreuves au maire Edouard Jacque.

Des régiments au sport

13e livre aux Editions Paroles de Lorrains, *Longwy la ville*, suivi de *Si Gouraicourt m'était conté*, apporte toute la lumière sur des événements passionnants. On remonte le temps, en 511, pour replonger en 1883 au cœur de l'aventure sidérurgique. Place forte militaire, Longwy connaîtra 7 sièges et sera défendu par 80 régiments. Un livret de Lucien Gastaldello nous apprend le passage de 91 visiteurs illustres ainsi que de quelque 50 naissances prestigieuses. Le sport depuis 1879 laisse une belle place aux événements, aux créations et même aux champions de France issus du cru.

J.-P. R.

MONT-SAINT-MARTIN

Un moment de partage à renouveler

Le goûter des anciens de la ville a eu lieu à la salle Jacques-Callot, dans une ambiance conviviale, en présence des membres du conseil municipal avec à leur tête Serge de Carli, maire-conseiller général, des responsables du CCAS, et d'Arnaldo Schio, président de l'*Arpa*.

C'était un moment propice pour que chacun se retrouve en compagnie de ses proches autour d'une table festive. Le service était assuré par les jeunes de l'association *Portes Z'Ouvertes*, attentifs aux besoins de chacun.

Le premier magistrat de la ville n'a pas manqué de décrire la situation dans la ville qui évolue au fil du temps, bien que la météo socio-économique ne soit pas au beau fixe. Toutefois, de nombreuses réalisations voient le jour. Le projet *Anru* est l'épine dorsale de la métamorphose du tissu urbanistique. Serge de Carli a évoqué toutes ses prouesses, relevant de la volonté des élus « *qui ne lâcheront pas le morceau quant à l'avenir des citoyens* ».

La situation de l'hôpital a fait des vagues puisque son avenir est menacé par les fossoyeurs du service public. L'orateur en fait une priorité ardente dans sa commune : « *Il n'est pas question que les patients de tout âge aillent se faire soigner en courant les routes pour taper à la porte des établissements de soin à Thionville ou à Metz, quand ils peuvent le faire à deux pas de chez eux.* » D'autres sujets liés à la vie de chacun ont été mis en exergue, pour finir sur une note d'espoir.



C'est un moment propice pour que chacun se retrouve en compagnie de ses proches autour d'une table festive.

LEXY

La Boule Lexéenne fait le bilan

L'ambiance toujours aussi conviviale qui préside à chacune des réunions de la Boule Lexéenne n'a pas dérogé à la règle et les travaux de son assemblée générale ont recueilli un large consensus.

Interrogé à ce sujet, le président Marcel Antunès a rappelé l'implication sans réserve des boulistes qui savent apprécier l'avantage qu'il y a de partager les bons moments vécus en pratiquant une activité ludique.

Les gens ont l'air heureux, comment expliquez-vous cela ?

« Notre association met tout en œuvre pour que le jeu ne soit pas qu'une compétition. Il faut bien entendu avoir envie de gagner... Autrement à quoi bon jouer... Mais le souci de passer un bon moment doit prévaloir. Cela semble avoir été bien compris car nous faisons quasiment le plein tous les jours pour le plaisir de tous. »

Donc, vos adhérents ne viennent pas uniquement pour jouer à la pétanque ?

« Bien entendu et c'est heureux, ils viennent parce qu'on y est bien. Mais quand les pistes sont occupées, certains adhérents se rabattent sur une partie de tarot ou de belote. Généralement c'est quand même après les boules qu'ils se détendent en jouant aux cartes.

Mais notre activité ne s'arrête pas au jeu, nous entretenons aussi la convivialité en organisant tout au long de la saison une dizaine de tournois dont deux sont ouverts également aux épouses qui sont invitées au repas. Suite à ces dix concours, un classement a été établi et c'est Monique Righi qui a damé le pion à tous les messieurs, qui se croyaient plus chevronnés. Elle a remporté la première place devant Gérard Succi et Baptiste Ardenghi. Nous avons également reconduit notre repas annuel qui aura lieu le 22 mars et notre sortie à Charency-Vezin où les épouses sont également associées. Vous voyez que c'est un club familial. »

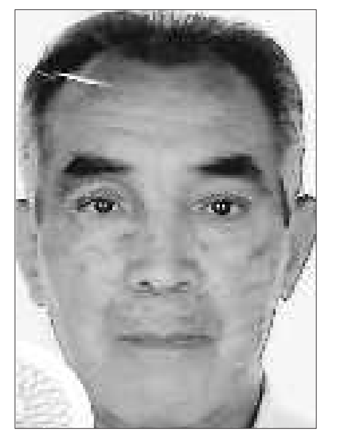
Avec un tel programme, l'avenir du club semble serein

« Il l'est, car notre effectif, est en augmentation de 6 membres avec 54 adhérents de Lexy et 31 hors Lexy soit un total de 85 adhérents, c'est plus que satisfaisant. Notre club familial est ouvert à tous et nous reconduirons les rendez-vous festifs indispensables au resserrement des liens entre adhérents. Nos installations sont ouvertes tous les jours de 15 h à 20 h sauf le dimanche, même en hiver car elles sont couvertes... mais quel plaisir quand le temps permet d'aller jouer dehors. A ce propos, un grand merci à tous pour leur contribution à maintenir notre point en parfait état avec une mention particulière à la municipalité qui répond à chacune de nos sollicitations. »

L'assemblée générale de la Boule Lexéenne a fait salle comble.

NECROLOGIE

M. Aomar Chabane Chaouche



Mont-Saint-Martin. — Nous apprenons le décès de M. Aomar Chabane Chaouche, survenu le 16 mars à Vandoeuvre-les-Nancy, dans sa 74e année. Le défunt demeurait 77, avenue de la Gare à Mont-Saint-Martin.

La levée du corps aura lieu le mercredi 18 mars, à 13 h, au stade rouge de Mont-Saint-Martin, suivie de l'inhumation dans son village natal à Ouadhia en Algérie.

Nos condoléances à la famille.

Le Chiffre du jour

21 sacs poubelles

Soit environ 2 m3 de déchets en tous genres. C'est le résultat de l'après-midi de nettoyage de la ville à laquelle une quinzaine d'élèves du collège Albert Lebrun ont participé mercredi dernier. Tous bénévoles, ces derniers avaient rejoint leur professeur d'allemand, Mme Wahl, dans son initiative de rendre la ville propre avant l'arrivée des jeunes correspondants allemands. Pour les remercier, Edouard Jacque, maire de Longwy, les a rencontrés autour d'un goûter au salon Vauban et leur a offert un billet pour le futur "Parc Aventure" qui sera réalisé dans les remparts de Longwy-Haut à l'arrière de la rue Ordener et dont l'ouverture est prévue en mai.

EN BREF

Fiscalité au Luxembourg

Mont-Saint-Martin. — L'OGBL organise une réunion d'information sur la fiscalité luxembourgeoise afin de permettre aux frontaliers français de remplir au mieux leur déclaration d'impôts et d'optimiser leur situation fiscale, à Mont Saint Martin demain à 18 h 30 salle Victor-Hugo.

La conférence débutera par un bref rappel des dispositions d'imposition en vigueur au Luxembourg. L'animateur, Patrick Van Landeghem, s'intéressera ensuite aux opportunités offertes par la demande de modération d'impôts et par la déclaration d'impôts.

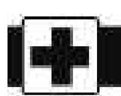
L'orateur abordera les réformes fiscales de 2008 et de 2009, y compris celle concernant le boni enfant, les différents types de ménages fiscaux frontaliers et insistera sur le cas du résident assimilé. L'intervenant passera ensuite en revue l'ensemble des déductibilités possibles. Il expliquera et illustrera chaque point à l'aide d'extraits de la fiche de déclaration d'impôts.

Une série d'exemples concrets illustreront aussi bien les économies d'impôts potentielles que peuvent réaliser différents types de foyers fiscaux que les possibilités d'optimisation fiscale qui sont à leur disposition. Les participants auront la possibilité de poser leurs questions au terme de la présentation.

RL SERVICES

Correspondants

Cosnes-et-Romain, Chénières, Gorcy, Ville-Houdlémont : Jean Coupette, (tél. 03 82 26 81 32).
Rehon : Gérard Marocchi (tél. 03 82 26 87 92).
Lexy : Mario Diana (tél. 03 82 23 49 45).
Mont-Saint-Martin : Nacer Boudjou (tél. 06 17 61 62 15, 03 82 25 23 70).
Cutry : Carole Avolino (tél. 03 82 25 70 08 ou 06 25 30 79 80).



URGENCES

Ambulances
Longuyon : Longuyon Ambulances, (tél. 03 82 39 30 90) ; Ambulances Kayser, (tél. 03 82 26 57 36).
Pierrepont : Chrétien, (tél. 03 82 89 75 08).
Ugny : Munaro (tél. 03 82 44 94 73).

Pharmacie de garde
Longuyon : jusqu'à 9 h, pharmacie Dorion, 21, rue de l'Hôtel-de-Ville à Longuyon, (tél. 03 82 26 50 60). Après 9 h et jusqu'à demain à 9 h, pharmacie Sauvage, 2 rue du Pâquis à Pierrepont (tél. 03 82 89 74 65).

Soins infirmiers
Longuyon : Véronique Boesler et Janine Théodore, 6, rue Joffre, (tél. 03 82 39 32 26). Pascal Didry et Catherine Maubeuge, 26, rue de Sète, (tél. 03 82 39 32 11). Elisabeth Didry-Pergent et Stéphanie Moineaux, 8 rue de Sète (tél. 03 82 26 50 95). Ginette Deville, 37, rue de l'hôtel de ville, (tél. 03 82 39 30 97).
Tellancourt : Catherine Mekrez-Liétard, 7 rue de la Douane (tél. 03 82 26 36 09).
Pierrepont : Florence Philippot, 3 rue Roger-Sommer (tél. 03 82 23 31 98).

LOISIRS *longuyon*

6e bourse d'échanges de l'UAICF



Philippe Collignon, un passionné de modèles miniature de la vie du chemin de fer, présente l'affiche de la bourse 2009.

Les membres de l'union artistique et intellectuelle des chemins de fer français, dont le président est Philippe Vibert, et dont le responsable de l'activité modélisme est Philippe Collignon, organisent le dimanche 29 mars à la salle Brassens de Longuyon à 17 h la 6e bourse d'échange de train et auto miniature de 9 h 30 à 17 h. Les amateurs pourront échanger ou acheter des miniatures (trains, autos, figurines, etc.) Ils seront environ 15 exposants qui se feront un plaisir lors de cette journée de montrer leurs modèles réduits. Ce sera aussi l'occasion pour ceux qui ont travaillé dans le chemin de fer de se souvenir et pour les visiteurs d'en apprendre un peu plus.

D'autres activités sont proposées au niveau de cette association comme la musique, la photo.

L'entrée est de 2 € pour les adultes et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Buvette et restauration sur place.

MARVILLE

Réunion du 4e festival

Les mois défilent aussi vite qu'une parade au milieu d'un festival : une réunion de prospection et organisation aura lieu ce jeudi 19 mars à 19 h 30 en mairie de Marville.

Ordre du jour : programme des festivités 2009, implantation et plan du festival, répartition des rôles et des postes, communication (confection, distribution), buvette (emplacement, matériel, moyens humains), exposants (choix, emplacements, stands).

Si vous avez des connaissances (bénévoles, exposants, troupes, figurants, sponsors), n'hésitez pas à communiquer leurs coordonnées, les responsables les contacteront.

Horaire d'ouverture de la piscine

Les horaires d'ouverture de la piscine de Marville pour le public sont les suivants : mercredi : 14 h à 16 h 30, samedi : 15 h 30 à 17 h 30, dimanche : 10 h à 12 h.

Visites guidées

Le syndicat d'initiative de Marville organise des visites guidées du village, église, cave, cimetière Saint-Hilaire, le dimanche et le mardi à partir de 10 h devant le syndicat d'initiative transfrontalier. 3 € par personne au profit de la restauration du patrimoine religieux.

ALLONDRELLE-LAMALMAISON

Comment soigner nos arbres ?

Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration des vergers, la communauté de communes propose à ses habitants des stages concernant la taille, la greffe et les soins aux arbres.

Ces stages seront animés par Thierry Paul, pépiniériste d'-Hannonville-sous-les-Côtes (55). Le stage concernant "les soins aux arbres" se déroulera à Allondrelle-Lamalmaison à la salle polyvalente, le samedi 16 mai de 10 h à 17 h. Le nombre de place est limité.

Contact auprès de "Meuse Nature Environnement", au 03 29 76 13 14.

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères se fait tous les lundis. Il est conseillé de sortir les poubelles la veille au soir.

VIVIERS-SUR-CHIERS

Nouveau berceau

Nous apprenons la naissance de Manon au foyer de Jean-Christophe Deschamps et de Marilyne Noël, domiciliés 7, rue des Ecoles à Braumont.

Nos félicitations aux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

Entretien des voies publiques

Toute personne est tenue de procéder au nettoyage des boues, terres, pierres, débris de démolition, paille, fumier, fourrage... répandus sur la chaussée par ses engins agricoles (ou non) ou ses troupeaux. Le nettoyage des rues ou parties de rues salies doit être opéré immédiatement par les soins des responsables, ou d'office à leurs frais, par ordre des services de gendarmerie, et sans préjudice des poursuites encourues. Tout contrevenant sera verbalisé.

MONTIGNY-SUR-CHIERS

Prochain mariage

Samedi 4 avril à 15 h sera célébré le mariage de M. Ernest Antonio Alves, magasinier, et de Mme Karine Isabelle Colle, vendeuse, domiciliés tous deux 24 rue Nouvelle à Montigny-sur-Chiers.

CHARENCY-VEZIN

Un projet de déchetterie intercommunale

La dernière réunion du conseil municipal a eu lieu sous la présidence de Pierre Perin, maire. On y a surtout parlé d'un projet d'implantation d'une future déchetterie. Mais aussi du contrat d'assainissement.

Comptes administratifs. — Le conseil a examiné et approuvé les comptes administratifs 2008 : commune en excédent global de 12 516, 92 € ; eau en excédent global de 24 400, 32 €; assainissement en excédent global de 207 242, 12 €; télédistribution en excédent global de 23 759, 82 €. Le conseil municipal, hors la présence du maire, à l'unanimité, adopte les comptes administratifs et les comptes de gestion 2008, et décide de virer les excédents sur BP 2009.

Déchetterie Intercommunale. — Le conseil municipal accepte, à la majorité (1 contre 2 abstentions) l'éventualité d'une déchetterie intercommunale sur le territoire de la commune. Un terrain sera mis à disposition gratuitement à la communauté de communes du Pays de Longuyon. Il autorise le maire à signer les actes nécessaires.

Second contrat d'assainissement. — Études préalables : le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'estimation prévisionnelle relative aux études préalables pour le second contrat, établi par la DDE pour un montant de 29 000 € HT. Il sollicite une subvention auprès de l'agence de l'eau et une seconde auprès du conseil général.

ZDE (zone de développement éolienne). — Le maire rappelle que le dossier de ZDE est prêt. La société *Juwi* a présenté ce dossier au conseil communautaire. Cependant, les délibérations votées par la CCPL et les communes membres ne paraissent pas assez précises quant à l'acceptation de la ZDE sur le territoire de la CCPL. En outre, les statuts de la CCPL sont assez flous sur la compétence relative aux études sur le développement des énergies renouvelables. Le conseil municipal à l'unanimité décide le transfert à la communauté de la compétence spécifique "création d'une zone de développement éolien" dans le cadre de la compétence plus générale "étude pour le développement des énergies renouvelables", et accepte la proposition de ZDE dans la communauté de communes du pays de Longuyon.

Divers. — Cotisation association des maires du canton de Longuyon : le conseil municipal décide à l'unanimité de verser la cotisation 2008 et 2009 à l'association des maires du canton de Longuyon. Une somme de 70 € par année, soit 140 €, sera prévue à cet effet à l'article 6574 du budget 2009.

Alevinage à l'étang Fontaine

Le 24 mars, l'étang Fontaine de Charency-Vezin ouvrira ses portes pour sa saison de pêche. Pour optimiser les prises, il a été effectué un premier rempoissonnement de 100 kg de carpe, 50 kg de gardon et 35 kg de carassin. Poisson de qualité, qui a pu être contrôlé par quelques membres du bureau de l'AAPPMA Longwy Meuse présents pour l'occasion. Ainsi le cheptel déjà bien fourni de l'étang de la Fontaine contentera les pêcheurs en quête de belles journées de pêche active. Pour les familles désirant passer une journée au bord de l'eau en pêchant la truite, il est possible de louer le petit étang pour une journée ou un week-end. Cet espace est pourvu d'un abri où vous pouvez manger. Ceci est également valable pour le tour de l'étang, des barbecues sont à votre disposition ainsi que des abris avec tables. Les cartes de pêche sont en vente à Charency et sur Longwy, contacter Joseph Dabrowski au 06 67 72 81 en journée ou au 03 82 23 65 41 le soir. L'année sera, grâce à cet alevinage et quelques travaux, une belle saison de pêche avec de beaux souvenirs familiaux. C'est ce que souhaite le président de l'AAPPMA Longwy Meuse Joseph Dabrowski.

Les pêcheurs ont effectué un rempoissonnement à l'étang de pêche Fontaine.

LONGUYON

Des nouveaux venus au Club Vosgien

Dernièrement le club Vosgien s'est réuni pour élire les nouveaux membres du comité : Chantal Jacque, Jocelyne Hoffmann, Josiane Olaire, Annie Marbehant, Rolande Vigneux, Claude Barbosa, Claude Beausir, Guy Coppey, Michel Henry, Jean Masini, Claude Maillard et a été réélue Danielle Dreyer.

A la réunion de comité qui a suivi ont été élus : président : Denis Rotty - vice présidente : Danielle Dreyer – secrétaire : Josiane Olaire - adjointe : Rolande Vigneux - trésorière : Chantal Jacque - adjointe : Jocelyne Hoffmann - assistant technique à la trésorerie : Claude Barbosa - déléguée aux randonnées : Danielle Dreyer – adjoint : Denis Rotty – chargé de la communication : Denis Rotty – responsable des sentiers : Michel Jacotot – adjoints : Michel Henry et Jean Masini – responsable du matériel : Michel Jacotot – adjoint : Guy Coppey – chargé des Relations avec l'office du Tourisme : Claude Maillard – responsable protection de la nature et des paysages : Michel Henry – responsable des cotisations : Colette Jacotot – responsable du local du club : Christiane Chaxel – adjointe : Danièle Rotty – chargée des fêtes et festivités : Danielle Dreyer. Tous les votes ont eu lieu à l'unanimité. Une grande équipe qui fera certainement du travail pour faire vivre le club. Le président Denis Rotty a remercié chacun d'eux pour son engagement.

Les nouveaux membres du comité tout fraîchement élus.

Sainte-Chrétienne à Contrexéville et à Vittel

Dans le cadre de la liaison grande section et CP, les élèves de Mmes Tucconi et Giorgi sont partis deux jours à Contrexéville et à Vittel, dans le cadre du projet : "L'eau et son utilisation dans différents domaines". Les enfants, se sont baladés le 12 mars autour du lac de Contrexéville après avoir pris un bon repas au restaurant du lac.

Dans l'après-midi, ils ont visité le centre de Contrexéville, guidés par Gilles Salvigny qui a présenté les thermes, les galeries thermales, les fontaines, une chapelle orthodoxe et un théâtre de la belle époque aujourd'hui transformé en une salle de cinéma. Puis les enfants ont rempli directement à la source thermale leurs petites bouteilles d'eau. Ils sont ensuite allés à Bulgnéville, à la Maison Familiale des Récollets où ils ont découvert leurs chambres pour la nuit.

Le vendredi, ils sont allés visiter une ferme biologique dont les pratiques respectent les nappes phréatiques de Vittel. Après un bon goûter, ils ont parcouru les rues de la ville de Vittel et au parc thermal, le repas de midi fut pris au collège de Vittel. L'après-midi, les sapeurs pompiers de Vittel ont ouvert leurs portes et différents ateliers ont été mis en place : utilisation de la lance à incendie, visite de la caserne et présentation des véhicules, certains enfants ont même eu la chance de monter dans la nacelle du camion à grande échelle. Puis ils ont repris le bus pour rentrer à Longuyon. Ce voyage, malgré sa courte durée, fut fort en émotion, en liens entre les élèves, les maîtresses et les accompagnateurs. Les enfants sont tous volontaires pour renouveler ce genre de sortie.



Les enfants sont heureux de leur voyage, car ils ont pu découvrir les bienfaits que pouvait procurer l'eau.

VILLERS-LA-CHÈVRE

RD 618

Une réunion publique organisée par l'association RD618 (www.rd618.eu) aura lieu le 28 mars à 10 h, à la salle des fêtes de Villers-la-Chèvre sur le thème "Longwy-Longuyon, une quatre voies pour quoi faire et qui financera ?"

VILLERS-LE-ROND

Commission culturelle

La commission culturelle de la communauté de communes du pays de Longuyon, CCPL, se réunira dans la salle de la mairie aujourd'hui mercredi 18 mars à 20 h.

Entretien des vergers

Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration des vergers, la communauté de communes du pays de Longuyon propose à ses habitants des stages concernant la taille, la greffe et les soins aux arbres. Ces stages seront animés par Thierry Paul, pépiniériste d'Hannonville-sous-les-Côtes. Le premier de ces stages sur la taille des arbres se déroulera ce samedi 21 mars de 10 h à 17 h à Villers-le-Rond. Rendez-vous devant la mairie. Prendre contact auprès de Meuse Nature Environnement au 03 29 76 13 14.

EPIEZ-SUR-CHIERS

Club bouliste

Le club bouliste organise un repas avec au menu tajine de poulet, le 21 mars à la salle des fêtes. Prix pour adultes : 18 €, enfants de 6 à 12 ans : 10 €, à emporter : 15 €. Réservations : Daniel Lefèvre au 03 82 26 38 56.

TELLANCOURT

SOS animaux

Une chienne, berger allemand, de couleur fauve et noire, a été perdue lundi soir dans les bois du Pas-Bayard entre Tellancourt et Villers-la-Chèvre. Répondant au nom de *Diane*, elle est très gentille. Elle porte un collier étrangleur et anti-puces et est tatouée. Son propriétaire attend de ses nouvelles au 03 82 26 72 03.

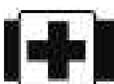
AUJOURD'HUI

Randonnée
Longuyon : promenade d'environ 2 h 30, 6 / 7 km au rythme de chacun organisée par les Randonneurs du pays-Haut.

Réunion
Villers-le-Rond : réunion de la commission culturelle de la communauté de communes du pays de Longuyon, CCPL, à 20 h, dans la salle de la mairie.

RL SERVICES

Correspondants
Longuyon : Marcel Roy (tél. 03 82 39 46 48, 06 30 03 45 39).
Montigny-sur-Chiers, Fresnois-la-Montagne, Arrancy-sur-Crusnes (Meuse), Sorbey, Viviers-sur-Chiers : Marie-Pierre Mangin (tél. 06 72 69 00 91).
Colmey-Flabeuville : Sabine Carballo (tél. 03 82 39 23 67).
Villette : Odile Hourlier (tél. 03 82 26 64 98).
Allondrelle-Lamalmaison : Anita Labbé (tél. 03 82 24 46 61).
Cons-la-Grandville, Saint-Pancré, Tellancourt, Ugny, Villers-la-Chèvre : Jean Coupette (tél. 03 82 26 81 32).
Doncourt-lès-Longuyon, Pierrepont, Beuveille, Han-devant-Pierrepont : Marie-Josephe Curé (tél. 03 82 23 16 53).
Charency-Vezin, Epiez-sur-Chiers, Marville, Saint-Laurent-sur-Othain, Montmédy : Geneviève Roy (tél. 03 82 39 46 48).
Grand-Failly, Othe, Petit-Failly, Saint-Jean-lès-Longuyon, Villers-le-Rond : Fabien Mangin (tél. 06 32 92 97 75).



URGENCES

Ambulances :
Herserange : Bugada (tél. 03 82 24 54 09).
Hussigny-Godbrange : Lacatena (tél. 03 82 22 25 10).
Villerupt et environs : Ottaviani (tél. 03 82 89 03 39) et Servagi (tél. 03 82 44 04 54).

Infirmiers
Saulnes : Annie Martin et Sacha Guettaf, 2 A, place du 8-Mai-45, (tél. 03 82 25 63 66).
Haucourt-Moulaine : Géraldine Michel-Framery et Anne Chanteur-Clarin, 6, rue de l'Ill à Saint-Charles, (tél. 03 82 24 33 34).
Herserange : Danielle Replinger, rue des Aisances, (tél. 03 82 44 01 66) ; Sylvie Bizot, 94 bis, rue de Liège, (tél. 03 82 24 71 46).
Longlaville : Michèle Dubur, 3 rue Sainte-Barbe (tél. 03 82 24 35 91).
Villerupt : Jean-Marc Tridente, Stéphane et Valérie Coner, 54 rue Foch (tél. 03 82 26 31 41). Michèle Bernard, Yolande Dezavelle, Eric Szylar, 6, rue Salvador-Allende (tél. 03 82 52 12 06).
Villers-la-Montagne : Dominique Bartel-Bertazzon, Catherine Bourgeois-Leclere, 118, rue Emile-Curicque (03 82 26 19 18).
Crusnes : Marielle Gross, Carine Pallotta, 4 Route Nationale (tél. 06 72 48 16 34).
Boismont : Vincent Vibert, 4 rue de la Mairie (tél. 03 82 89 85 95).
Morfontaine : Cristina Dos Santos (tél. 03 82 24 21 60).

Pharmacie
Villerupt-Thil-Hussigny : pour connaître la pharmacie de garde, s'adresser au 03 82 89 04 55, le 03 82 91 21 22 ne fonctionnant pas.

A NOTER

Crédit Mutuel

Herserange. — L'assemblée générale de la caisse du Crédit Mutuel se déroulera le vendredi 27 mars, à 18 h 30, à la salle polyvalente (ancienne patinoire), rue de Lorraine.

VILLERUPT

Conseil communautaire

Le conseil communautaire se réunira le jeudi 19 mars, à 19 h, salle Jean-Moulin à Audun-le-Tiche, rue Salvador-Allende. **A l'ordre du jour :** approbation du PV du 12 février 2009 ; compte administratif 2008 de la CCPHVA ; compte de gestion 2008 de la CCPHVA ; affectation du résultat du compte administratif 2008 de la CCPHVA ; vote du budget primitif 2009 de la CCPHVA et de l'état du personnel (annexe du budget) ; vote du taux de TPU ; vote des taux de TEOM 2009 ; création de poste ; remboursement de sinistre ; avenant à la convention EPFL ; écocité Alzette Belval ; contrat territorialisé de développement durable avec le CG 54 ; PDALP, représentant de la CCPHVA. informations générales et divers.

RL SERVICES

Correspondants
Herserange : Dominique Dimanche (tél. 06 77 46 82 31).
Mexy : Alexandre Jastrzebski (tél. 06 45 91 92 11).
Hussigny-Godbrange : Gilles Tarral (tél. 06 66 09 72 17).
Saulnes : Guy Gérard (tél. 03 82 24 37 31).
Haucourt-Moulaine, Villers-la-Montagne, Morfontaine : Denyse Norsa (tél. 03 82 44 07 34 ou 06 79 68 24 61).
Villerupt : Katia Revet (tél. 06 82 84 50 54).
Crusnes, Errouville, Fillières : Roseline Orlandini (tél. 03 82 89 30 05).
Boismont, Baslieux, Laix, Bazailles : Marie-Josephe Curé (tél. 03 82 23 16 53).
Tiercelet : Gaston Gérard (tél. 03 82 26 21 67).
Bréhain-la-Ville, Ville-au-Montois, Thil : s'adresser à l'agence de Longwy (tél. 03 82 25 90 60).

HERSERANGE

Coup de Flach sur la ville

Votre action est une réussite humaine. Et ce n'est pas toujours simple quand on connaît la diversité des idées de chacun d'entre vous et toutes les tâches que vous menez tout au long de l'année pour animer la ville », a déclaré Gérard Didelot, 1er magistrat venu encourager l'équipe d'adhérents, toujours plus importante, du *Fêtes loisirs et activités culturelles de Herserange*.

Pour cause, le rappel des animations jalonnant année après année les espaces culturels et festifs de la ville est éloquent. Au chapitre culture, le Flach accueille le théâtre des Rouvirois, le Centre d'art Lorrain. Il organise à son compte Hersamat Expo, couplé l'année dernière avec une soirée cabaret contes, le rallye lecture, l'aide aux devoirs, la bourse aux armes. Il joue son rôle incitatif dans le concert caritatif du mois d'octobre et le concert de l'Avent.

Le Flach est aussi à l'origine de nombreuses fêtes comme le carnaval enfantin, la course aux œufs de Pâques, le marché aux fleurs, la fête de la musique, la manifestation populaire du 13 juillet, le concours des maisons fleuries, la soirée Beaujolais, la Saint-Nicolas et le marché de Noël.

La présidente du Flach, Ghislaine Tozzo, l'a assuré : « *En 2009 nous reconduirons toutes nos animations déjà bien rodées. D'autres, des nouveautés, sont à l'étude.* »



Ghislaine Tozzo, présidente du Flach ; Jocelyne Mevelle, secrétaire ; Nicole Giardi, trésorière. Les trois drôles de dames de l'association !

Toujours plus nombreux et assidus, les adhérents actifs du Flach ont approuvé le bilan de leur année d'animations de la ville.

NECROLOGIE

Mme Nathalie Kempa

Mexy. — C'est avec peine que nous apprenons le décès de Mme Nathalie Kempa, survenu à Mexy le 11 mars, dans sa 87e année.

La défunte était entourée de l'affection de son fils, Gabriel, docteur en médecine. La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 14 mars en l'église de Mexy, dans la plus stricte intimité, suivie de l'inhumation au cimetière communal, dans le caveau de famille.

Nos condoléances à la famille.

AUJOURD'HUI

Assemblée générale
Bazailles : assemblée générale organisée par l'amicale des Aînés Ruraux, à 9 h 30 à Mainville.

Conférence
Villerupt : conférence-débat "Sécurité Sociale - Mutualité, quel avenir ?" organisée par la MGTL-Providence à 17 h, au cinéma Rio.

Sortie
Thil : sortie à Bertrange à l'attention des personnes âgées de la Ville organisée par la municipalité mercredi 18 mars. Le départ est fixé à 13 h 30.

CRUSNES

Les bons résultats du Karaté-club

Les championnats de Lorraine kumité senior, junior, cadet, benjamin, pupille et poussin se sont déroulés à Pont-à-Mousson. Le Karaté-club de Crusnes revient avec plusieurs médailles dont 5 en or, 3 en argent et 7 en bronze.

Les résultats sont les suivants :

Poussins : Alessio Bellocco 3e, Nicolas Ribeiro 1er.

Benjamins : Clément Chenot 1er, Laurinne Trinclet 1re.

Cadets : Lisiane Asnouni 2e, Quentin Di Gaspero 2e.

Juniors : Mathieu Canzerini 1er, Julien Chenot 3e, Céline Filippi 1re, Maxime Kabat 3e, Alexandre Sillitti 3e.

Seniors : Jonathan Perfetto 3e, Salvatore Sillitti 2e, Sébastien Turchini 3e, Stéphanie Voll 3e.

Les deux premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour les championnats de France qui se dérouleront à Paris.

Pour sa première sortie, l'équipe féminine de Crusnes (Céline Filippi - Lisiane Asnouni - Alexandra Casoni) termine 1re tandis que l'équipe masculine (Geoffrey Alves - Mathieu Canzerini - Julien Chenot - Maxime Kabat - Alexandre Sillitti - Jonathan Guglielmi - Aurélien Ubaldi) termine 2e.

Félicitations à tous ces karatékas et aux entraîneurs Raphaël Perfetto, Jonathan Perfetto, Sébastien Turchini et Francis Brodka pour les bons résultats.

Contact pour tous renseignements : www.kc-crusnes.fr



Le Karaté-club de Crusnes est revenu du championnat de Lorraine kumité avec plusieurs médailles.

EN BREF

Repas dansant

Longlaville. — Le comité *Fnaca* de Longlaville organise un repas dansant animé par Stéphane Courtot-Renoux, champion du monde d'accordéon et les accordéonistes Valérie et Emmanuelle, le samedi 28 mars à partir de 19 h 30 salle Alexeï-Leonov à Longlaville. Renseignements et réservations : M. René Burioni au 03 82 24 39 50.

Mairie fermée

Longlaville. — En raison de la grève interprofessionnelle et nationale, la mairie sera fermée le jeudi mars toute la journée.

LONGLAVILLE

Ambiance masquée au carnaval



De l'ambiance et beaucoup de monde pour un bal apprécié.

Attendu avec impatience chaque année, tant par la jeunesse que par les adultes, le traditionnel bal costumé enfantin, organisé par la section longlavilloise de l'UFF Femmes Solidaires n'a pas failli à la tradition. Des 15 heures, la salle Léonov; copieusement garnie, résonnait des rires d'une jeunesse toute prête à donner à ce rendez-vous annuel l'air de fête qui lui sied. La diversité des costumes montre à quel point la jeunesse longlavilloise répond présent chaque année, avec, il est vrai, la complicité des parents ou grands parents (nombreux dans la salle) qui à leur manière contribuent à la réussite de cette journée festive. Cela constitue le meilleur encouragement pour l'équipe; autour de la présidente Monique Frosio, à pérenniser ce bal costumé, mais c'est également une juste récompense de leur investissement pour préparer ce rendez-vous.

MEXY

Carton plein pour la brocante

Comme chaque année, et ce depuis plus de vingt ans, Mexy organise une des plus belles et des plus suivies des brocantes de la région. Un moment de convivialité toujours plus important, avec toujours plus de participants, d'exposants et de visiteurs. Le 8 mars, jour de la manifestation, plus de 400 entrées étaient à noter sur les coups de midi. Un début de journée enflammé surtout lorsque l'on regardait le temps maussade dehors. Mais finalement, quoi de mieux que de profiter d'une salle jonchée de belles et vieilles choses, de gâteaux et de bon café, alors que la pluie et le froid restaient à la porte de la salle des fêtes.



A midi, 400 entrées étaient déjà comptabilisées.

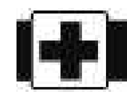
Mexy marque une fois de plus un bon point en matière de divertissement. Brocante, artisanat local, collections diverses, tout était présent pour le plus grand bonheur des visiteurs. Comme tous les ans, la brocante de Mexy fait carton plein, alors rendez-vous l'année prochaine, on peut déjà s'attendre à une nouvelle grande réussite.

Balade gourmande à Domrémy-la-Canne

Suite au franc succès des balades gourmandes l'an dernier (1 000 participants), les associations de Gouraincourt et Domrémy-la-Canne organisent la cinquième édition de cette manifestation sur le circuit pédestre de la Trapelle au ruisseau de Ruche. Soit une balade d'environ 12 km où il sera possible de déguster des produits du terroir.

Rendez-vous est donc donné dimanche 5 avril entre 10 h 30 et 14 h à l'entrée de Domrémy-la-Canne. Inscriptions : 15 €, enfants de moins de 5 ans, avant le 21 mars, auprès d'Erick Poteaux, 5 rue Basse à Spincourt ou Gilles Magny, 4 rue de Domrémy à Gouraincourt.

Petits conseils utiles pour une bonne randonnée : porter des vêtements adaptés en fonction du temps, de bonnes chaussures de marche, une casquette en cas de soleil, bien suivre le balisage et évidemment respecter la nature.



URGENCES

Ambulances
Landres : Suk (03 82 21 80 00). **Piennes** : Dupasquier, anciennement Pecci (03 82 21 74 33). Piennes ambulances (03 82 21 77 00). **Trieux** : Leclerc (03 82 20 47 92).

Médecins
Audun-le-Roman : régime général, appeler le 15. **Secteur de Piennes** : régimes général et minier, Meurthe-et-Moselle (08 20 33 20 20). Meuse (03 29 84 75 15). en cas d'urgence vitale appeler le 15.

Pharmacies
Secteur Audun-le-Roman : 03 82 91 21 22. **Secteur Piennes, Trieux, Tucquegnieux** : 03 82 21 07 07 (n° d'urgence).

Soins infirmiers
Audun-le-Roman : Mme Bombré (03 82 20 06 01) ; Mme Slimane-Reguieg (03 82 21 61 75 ou 03 82 91 80 21) ; Mmes Strubel et Barba (06 35 28 28 28). **Bouligny** : Carole Gricar-Marini (06 73 87 41 83). **Secteur de Piennes** : régime général, MM. Charpentier-Couturier (03 29 87 91 13) ; Mmes Boemo-Romiti et Bourgeois (03 82 22 27 04) ; Mme Hory (06 50 06 80 48) ; **Trieux, Tucquegnieux** : régime général, M. Becker (03 82 20 42 17).

EN BREF

Mathieu Servagi en campagne

Dans le cadre des prochaines élections européennes, Mathieu Servagi, conseiller municipal de Longwy, conseiller national et délégué DLR du Pays-Haut, sera présent dans les rues de Mercy-le-Bas et de Mairy-Mainville aujourd'hui, de Domprix et Saint-Supplet le jeudi 19 mars pour soutenir la liste gaulliste de "Debout La République"

SANCY

Au menu du conseil municipal

L'ensemble des membres du conseil municipal se réunira en mairie vendredi 20 mars à 20 h.

A l'ordre du jour : exonération de la redevance assainissement pour les cotisants au SDAA, renouvellement du bail « le Gaec du bois de l'abbé » ; adhésion des communes de Pierrevillers et Kuntzig au Sivu Fourrière du Jolibois ; contrat adjoint administratif 2e classe ; entrée et sorties du SDAA 54 (syndicat mixte départemental d'assainissement autonome) ; remboursement du repas des anciens 2008 à la commune d'Anderny ; vote du tarif de la redevance d'assainissement budget 2009 ; vote du taux des impôts ménage (3 taxes 2009).

Approbation des comptes de gestion du receveur : commune, assainissement, CCAS ; approbation des comptes administratifs 2008 : commune, assainissement, CCAS ; affectation des résultats 2008 : commune, assainissement, CCAS ; vote des budgets primitifs 2009 : commune, assainissement, CCAS ; dispositif de relance de l'économie relatif au FCTVA (fonds de compensation pour la TVA, demandes de subventions.

AUJOURD'HUI

Assemblée générale
Audun-le-Roman : de la section FGRCF des retraités du chemin de fer, à 10 h, salle du conseil municipal.

Bibliothèque
Audun-le-Roman : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. **Baroncourt** : de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h. **Bouligny** : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. **Mairy-Mainville** : de 9 h à 12 h. **Mont-Bonvillers** : 16 h 30 à 17 h 30. **Norroy-le-Sec** : de 13 h 30 à 15 h 30. **Piennes** : de 14 h à 17 h 30. **Trieux** : de 20 h à 21 h. **Tucquegnieux** : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Exposition
Piennes : exposition des poèmes du concours *Le printemps des poètes* à la bibliothèque.

Halte-garderie
Joppécourt : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la salle polyvalente.

Marché
Audun-le-Roman : de 8 h à 12 h, place de l'hôtel de ville. **Bouligny** : de 8 h à 12 h, place de la Mine. **Piennes** : à partir de 8 h, place Jean-Jaurès.

Permanence
Piennes : de la Caisse d'allocations familiales, de 13 h 45 à 16 h en mairie. **Trieux** : de la Fnath, association des accidentés de la vie, de 10 h à 11 h 30 au 37 bis, rue de la Libération.

Piscine
Bouligny : de 13 h 30 à 16 h.

Réunion
Tucquegnieux : des bénévoles travaillant dans le cadre de l'action gérontologique conduite par le centre communal d'action sociale de Tucquegnieux et l'Instance locale de gérontologie des cantons de Briey et Homécourt, à 17 h, en mairie.

Service
Audun-le-Roman : déchetterie ouverte de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. **Piennes** : déchetterie ouverte de 9 h à 12 h.

AUDUN-LE-ROMAN

Plongée dans les années folles

Les aînés audunois ont passé un agréable moment grâce au spectacle cabaret de Jean-Michel et Josette. C'est la première fois qu'un tel événement est proposé dans le chef-lieu de canton.

Quelque 130 personnes se sont retrouvées le temps d'un après-midi à la salle Louis-Aragon à Audun-le-Roman, invitées par la commission des fêtes pour un spectacle intitulé Les Années folles, assuré par Jean-Michel et Josette. Le couple de produit partout en France.

Le maire Marc Colin a accueilli ses administrés et leur a souhaité d'oublier leurs soucis et tracas grâce à la musique de leurs jeunes années. Dans un décor de cabaret, les seniors, accompagnés jusqu'à l'Espace Louis-Aragon par Valérie et Xavier Cianci, ont pu revivre les émissions phare de leur jeunesse.

Jean-Michel a tenu à dédier le spectacle à son ami Alain Bashung, disparu samedi. « *Nous sommes en deuil mais le spectacle ne s'arrête pas.* » L'assistance a replongé dans les feuilletons radiophoniques de la TSF : La famille Duraton, Sur le banc...



En habit queue-de-pie et smoking blanc, Jean-Michel a assuré le spectacle.



Plongé dans la musique de ses jeunes années, le public audunois a été conquis par la prestation de Jean-Michel et Josette.

« Petit coup de jeunesse »

Des hommages à divers artistes, Pascal Sevran et sa chance aux chansons, Jacques Martin et l'école des fans, Garcimore et deux ou trois tours de magie, ont conquis les spectateurs. Jean-Michel à la trompette et son assistante Josette ont fait revivre dans leur numéro de music-hall Edith Piaf ou encore l'orchestre de Ray Ventura...

Les artistes, accompagnés par l'orchestre d'André Rieu, ont redonné « *un petit coup de jeunesse* » à un public comblé et conquis. Jean-Michel a tenu à souligner qu'ils ont été « *très bien reçus par la municipalité. Les spectateurs ont été extraordinaires, ils ont parfaitement joué le jeu en participant avec nous* ».

Avant de se quitter, toujours avec en arrière fond musical des airs d'André Rieu, les aînés ont dégusté tartes au sucre et brioches, arrosées de café, thé ou chocolat. Pour une première, ce spectacle a été un succès.

BOULIGNY

Pluie de médailles au gala de judo

Six clubs ont répondu présent au gala de judo qui s'est déroulé dimanche au gymnase de Bouligny. La matinée s'est déroulée par une démonstration des petits judokas de Baroncourt. Yann Chozalski, Florian Rodriguez-Heintzmann et Jonathan Stocker, champions départementaux, ont présenté une séance d'échauffement applaudie les parents venus assister au gala.

Les combats étaient arbitrés par des bénévoles et la sécurité assurée par la Croix Rouge de Verdun. Une pluie de médailles a récompensé les judokas.

Au classement

1er Etain avec deux médailles d'or, trois d'argent et une bronze ; 2e Fresnes en Woëvre, trois or, une bronze ; 3e Belleville, une or, deux argent, une bronze ; 4e Vigneulles, une or, une argent, une bronze ; 5e Saint-Mihiel, une or, une argent ; 6e Jarny, une argent, une bronze.

Les judokas ont été médaillés. Les clubs participant au gala ont été récompensés par des coupes.

MONT-BONVILLERS

Encore un succès pour le Groupement artistique



L'exposition du Groupement artistique du Piennois a attiré 350 visiteurs cette année. Un succès !

Plus de 110 invités s'étaient rendus au vernissage de l'exposition du Groupement artistique du Piennois, à Mont-Bonvillers. Dimanche dernier, jour de clôture de l'exposition, le bilan a été positif : plus de 350 visiteurs sont venus contempler les œuvres exposées du 12 au 15 mars et ce, pour la troisième année consécutive. Robert Clesse, maire de Mont-Bonvillers, Oméro Paci, coordinateur associatif, Delphine Cecchini, directrice de l'école maternelle, Isabelle Mathieu directrice du primaire, se sont fortement impliqués pour ce que cette troisième édition soit un succès. Mission accomplie !

Il existe dans la commune des talents cachés, des passionnés qui anonymement exécutent pour leur plaisir de nombreuses œuvres, poteries, tapisseries, dessins, poèmes. Ils peuvent se faire connaître pour d'éventuelles expositions et rejoindre les associations en s'adressant à Oméro Pacci en mairie.

Le samedi 21 et dimanche 22 mars, le GAP présentera des ouvrages d'arts, réalisés par les membres du groupement, salle polyvalente à Landres de 14 h à 18 h. Restauration et buvette sur place.

LANDRES

Défilé sous le soleil



Jeunes comme moins jeunes, tous avaient revêtu leur plus beau costume pour le carnaval dans les rues de Landres.

Dimanche dernier dès 14 h 30, les rues ont été parcourues par une soixantaine d'enfants accompagnés par leurs parents pour fêter carnaval, au rythme de la musique interprétée par la fanfare *La piennoise*. Le tout sous un beau soleil. A la fin du parcours, ce sont plus de douze kilos de beignets qui ont régalé les participants, salle polyvalente. Des douceurs préparées par le foyer des anciens de Landres. Une façon sympathique pour les seniors de la commune de participer à ce défilé.

JOUDREVILLE

Repas italien

L'association Vive la Récré organise un repas italien, samedi 28 mars à la salle des Banquets, derrière la mairie de Joudreville, à partir de 20 h 30. Tarifs : 18 € par personne, 9 € pour les enfants âgés de 5 à 12 ans.

Attention, c'est aujourd'hui le dernier jour pour s'inscrire au 03 82 21 70 39 ou auprès de la présidente de l'association, Mme Bernard.

Retraités chemin de fer

La section FGRCF des retraités du chemin de fer tiendra son assemblée générale aujourd'hui mercredi 18 mars, salle Aragon à 10 h. Cette assemblée générale sera suivie de la traditionnelle choucroute servie au même endroit, salle Aragon, vers 13 h. Prix du repas 15 €, boisson comprise. Inscriptions auprès de Roland Lacroix au 03 82 20 45 65 ou Michel Rousseau au 03 82 21 53 99.

Loto du foot

Le Football Club du Pays audunois organise le dimanche 29 mars à la salle Louis-Aragon un loto doté de nombreux lots dont : une plaque de cuisson vitrocéramique, un ordinateur portable, une console de jeux Wii, un téléviseur écran plat, un robot ménager... Prix : 1 carton 2 €, 6 cartons 8 €, 13 cartons 16 €, 22 cartons 26 €. Ouverture des portes à 13 h, début des parties 14 h 30. Une tombola sera proposée. Buvette et restauration sur place.

TUCQUEGNIEUX

Syndicat CGT

Dans le cadre de la manifestation prévue demain jeudi 19 mars à Metz, un déplacement collectif est organisé par le syndicat CGT.

Rendez-vous pour les personnes intéressées aux lieux habituels à 13 h. L'encadrement sera assuré par des membres des sections de la Fédération régionale CGT des mines de fer et de sel de Lorraine, et par le collectif régional CGT des veuves et femmes de retraités.

Les organisateurs appellent à une participation massive pour la défense des acquis sociaux.

SAINT-SUPPLET

Coupure d'eau

En raison de travaux sur le réseau, une coupure d'eau est prévue le jeudi 19 mars de 13 h à 17 h.

TRIEUX

Commission de l'info

Les membres de la commission de l'info se réuniront vendredi 20 mars à 17 h 30 en mairie.

Pétanque

Samedi 21 mars, pour la première fois de la saison, la place de l'Abbé-Grégoire sera prise d'assaut par les amateurs de pétanque. En effet, le club FSGT reçoit la 2e journée de championnat triplettes de 14 h à 21 h.

NORROY-LE-SEC

Conseil

Le conseil se réunira vendredi 20 mars à 20 h 30 en mairie.

A l'ordre du jour : budget primitif communal 2009 ; budget primitif assainissement 2009 ; programme d'actions 2009 ONF ; étude de sécurité en traverse, diagnostic communal et questions diverses.

RL SERVICES

Les correspondants
Anderny, Audun-le-Roman, Domprix, Mercy-le-Haut, Preutin-Higny, Serrouville : Chrystelle Aubrion (tél. fax 03 82 21 65 16). **Avillers, Landres, Mont-Bonvillers :** Daniel Pinget (09 61 02 94 05 ou 06 76 15 96 52). **Bettainvillers, Tucquegnieux :** Louis Landru (03 82 46 35 13). **Beuvillers :** Claude Mabille (03 82 21 80 71). **Bouligny, Joudreville, Xivry-Circourt :** Myriam Kintzinger (tél. fax 03 29 85 41 36). **Joppécourt, Mercy-le-Bas, Saint-Supplet :** Marie-Josèphe Curé (03 82 23 16 53). **Mairy-Mainville, Norroy-le-Sec :** Pierre Dupont (03 82 21 37 26). **Malavillers :** Thérèse Onyszczuk (03 82 21 52 43). **Murville :** René Michelet (03 82 21 97 72). **Piennes :** Maryse Saccenti (03 82 21 75 58 ou 06 82 16 23 05). **Sancy, Trieux :** Nadine Fiorina (03 82 20 22 59 ou 06 79 50 39 80).

ECHOS D'ASSO'

Vitrine hebdo

Chaque mercredi, notre rédaction ouvre ses colonnes aux associations briotines afin de mieux faire connaître leurs activités, mais aussi de mettre en lumière le travail des bénévoles. Cette rubrique hebdomadaire est l'occasion, au travers de petits échos, d'évoquer l'actualité de telle ou telle structure (manifestations prochaines, nouvelles activités, arrivée de petits nouveaux…).
Dans cette optique, vous pouvez prendre contact avec l'agence de Briey au 03 82 47 11 20 ou par courriel à redaction.briey@republicain-lorrain.fr

Toujours en odeur de sainteté

Les amoureux des orchidées s'étant rendus aux serres de Mancieulles ont dû se poser la question : « Pourquoi l'association Orchidée 54 (lire ci-contre, ndlr) n'a-t-elle pas participé à l'exposition cette année ? » Réponse de Pascal Kusior, directeur de la CCPB (qui orchestre la manifestation) : « L'association n'organise des temps forts que tous les deux ans. Elle était avec nous l'an dernier quand nous avons organisé notre première exposition. Mais cette année, certains de ses bénévoles nous ont aidés pour la mise en place de cette deuxième édition. Il ne faut cependant pas croire que nous sommes fâchés avec Orchidée 54 : on envisage de faire une manifestation d'envergure l'an prochain, une exposition encore plus grande à laquelle participerait l'association. Bien sûr, il faut que le projet soit voté par le conseil communautaire. Mais si c'est accepté, la CCPB gérerait les droits d'entrée et en reverserait une partie à l'association. »
L'argent justement : n'est-ce pas aussi une raison qui a poussé la communauté de communes à se passer d'Orchidée 54 ? L'an dernier en effet, l'argent des entrées payantes était destiné à l'association.
Cette année, c'est la com'com qui récupère les sous. Non négligeable en ces temps de crise. Pascal Kusior explique : « Nous ne faisons pas cette exposition pour l'argent mais pour offrir quelque chose à la population du territoire. C'est pourquoi le prix d'entrée n'est que de 2 € et que c'est gratuit pour les moins de 3 ans. Mais il est vrai que si on arrive à mettre de l'argent de côté, on peut faire tourner la boîte. » Comprenez la CCPB…

Le Billard-club ne perd pas la boule

Ce mois de mars est décidément bien rempli du côté du billard club de Briey. Ainsi, le week-end prochain, les 21 et 22 mars, l'association accueille une nouvelle finale régionale dans ses locaux de l'impasse Saint-Antoine. A noter que le championnat départemental à l'américaine vient de se terminer avec des belles performances à la clef pour Manu Maillat et Patrick Denis, qui ont une nouvelle fois porté haut les couleurs briotines.
Par ailleurs, le club a organisé une petite réception la semaine passée, afin de remercier Jean-Luc Collinet. Ce dernier vient en effet d'offrir gracieusement des maillots avec lesquels les compétiteurs défendent les couleurs du club.

A LA DÉCOUVERTE DE **orchidée 54**

Pour Dominique Karadjoff le label est un code génétique

Véritables passionnés de ces fleurs atypiques, les quatorze membres d'Orchidée 54 recensent dans leurs serres quelques-uns des spécimens les plus rares de la planète. Rencontre avec le président, Dominique Karadjoff, au cœur d'une incroyable caverne d'Ali Baba végétale.

Le virus, il l'attrapé en 1982. « *Un jour, un interne de l'hôpital m'a offert un Phalaenopsis. Je l'ai ramené chez moi, mais la plante a vite dépéri. J'en ai racheté une deuxième avec un livre pour mieux comprendre sa culture particulière... Les achats se sont poursuivis : une, puis deux, puis 5. C'était parti, j'étais contaminé !* ». Anesthésiste de profession, Dominique Karadjoff ne s'endort pas sur ses premiers lauriers.

La collection ne fait que prendre racine dans sa vie. En 1989, quand il s'installe dans sa maison de l'avenue Clemenceau sur les hauteurs de Briey, il bricole aussitôt sa première petite serre dans son vaste jardin arboré. Mais très vite, un modèle en dur et plus étendu s'impose : « *Ma première serre de 30 m2 a nécessité au fil des années deux extensions. Aujourd'hui, elle s'étend sur près de 100 m2* ».



Dominique Karadjoff lève le voile sur son jardin secret. Des centaines d'orchidées extraordinaires venues du monde entier s'épanouissent dans ses serres briotines.

Jardin secret à découvrir

Le maître des lieux tire sur la porte coulissante et nous invite au cœur de son jardin secret. On est aussitôt saisi par la moite chaleur ambiante : « *Dans cette première serre, la plus chaude, il fait 20 °C, mais surtout l'hygrométrie est à 96 % !* » Des chiffres qui s'affichent sur l'écran digital de la sonde. « *Je surveille ça en permanence depuis l'intérieur de ma maison. La nuit, la température peut baisser jusqu'à 15 °C et l'hygrométrie à 70 %, mais pas moins pour toutes ces variétés précises d'orchidées qui aiment la chaleur* ». Pour autant, toutes ces orchidéacea ne sont pas des frileuses.

A l'autre bout de la serre, loin des ventilateurs insufflant de l'air à 20 °C, la température tombe à 10 °C : « *Ici, on trouve des orchidées qui apprécient la fraîcheur comme cette Masdevallia qui pousse à près de 3 000 m d'altitude près du Machu Pichu au Pérou* ». Un tour du monde en 80 pas s'offre ainsi à nous avec des centaines d'orchidées endémiques de Madagascar, du Brésil, du Japon, de Corée… Bref, un petit concentré d'Amérique du Sud, de l'Afrique et d'Asie.

Sous le charme de plantes méconnues

Littéralement tombé sous le charme et la richesse botanique de l'île de Madagascar, Dominique Karadjoff se rend régulièrement dans ces terres chaudes et humides pour rencontrer des producteurs : « *La dernière fois, j'ai découvert une orchidée que je ne connaissais pas. Le patron m'a dit qu'elle avait été trouvée sur une fougère arborescente. J'ai coupé une de ses fleurs pour la mettre dans un flacon d'alcool avant de l'envoyer au jardin botanique de Kew Gardens à Londres pour une analyse précise. Je sais aujourd'hui qu'il s'agit d'une variété Eulophilla jamais décrite jusqu'alors ! C'est rarissime de découvrir de nos jours des plantes méconnues de cette taille* ». Assurément, cette rencontre restera à jamais gravée dans sa mémoire.

L.M.

En quelques mots et quelques chiffres

Date de naissance : l'association a été créée en 1985.

Budget : il est le fruit des cotisations des adhérents soit 20 € par an auxquels s'ajoutent les éventuels bénéfices de l'association lors d'expositions.

Le bureau : Dominique Karadjoff, président, Martine Ancel, secrétaire et Didier Roberti, trésorier. Tous trois ont été réélus lors de la dernière assemblée générale début mars.

Actualité : l'association Orchidée 54 n'a rien prévu à ce jour en 2009. Les deux dernières expositions ayant eu lieu en 2008, la première en avril avec la mise en place de l'expo aux serres de Mancieules et la deuxième lors de l'exposition vente annuelle de l'association de poissons tropicaux de Giraumont. L'association devait participer à l'exposition anniversaire du jardin botanique de Villers-lès-Nancy en avril prochain mais un problème de disponibilité personnelle a fait renoncer à ce projet. Cela n'est assurément que partie remise.

L'année 2010 sera sans doute une année d'exposition et d'anniversaire pour les 25 ans d'existence d'Orchidée 54.

LES CHIFFRES

1 000

C'est grosso modo le nombre d'espèces d'orchidées recensé dans les serres de Dominique Karadjoff.

2

La facture de chauffage des serres du président d'Orchidée 54 a été multipliée par deux ces dernières années. La faute à la hausse des tarifs de l'énergie… en l'occurrence : le gaz.



Ambulances

Briey : Briey ambulances (03 82 46 65 11), LTS Suk (03 82 21 80 00). **Mancieulles :** Magi-Targa (03 82 21 23 55). **Moutiers :** Guillet (03 82 46 12 62).

Hôpital

Centre Hospitalier Maillot : 03 82 47 50 00.

Médecins

Briey, Mancieulles, Moineville, Moutiers, Valleroy : régimes général et minier (08 20 33 20 20), en cas d'urgence vitale appeler le 15.

Pharmacies

Briey-Moutiers : Mignot, 26 avenue Gambetta à Sainte-Marie-aux-Chênes (03 87 61 90 23). **Mancieulles :** 03 82 21 07 07 (n° d'urgence).

Soins infirmiers

Briey, Moutiers : régime général, M. Anelli (03 82 46 10 61 ou 06 07 21 32 35) ; Mme Cretual (06 84 37 40 82) ; Mmes Poutot et Perrin (03 82 20 52 77, 06 30 36 76 48, 06 20 75 46 59) ; tous régimes Mme Maud Schuler (03 82 33 83 29). **Mancieulles :** régime minier, Mme Pierron (03 82 84 89 57) ; tous régimes, Maryline Agogué et Isabelle Iotti (03 82 33 06 64) ; **Moutiers :** régime minier (voir Jœuf). **Moineville-Valleroy :** régime général, M. Rech (03 82 20 00 55) ; régime minier (voir Jarny).

EN BREF

Concert au Point Central

Christophe Sorelli donnera un concert au Point Central ce vendredi 20 mars à partir de 21 h.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amoureux de la chanson française (pop-rock) et étrangère. Entrée libre.

Circuit de Lorraine

Une réunion technique du Circuit de Lorraine aura lieu le lundi 23 mars, à 14 h 30 au centre administratif communal. Jean Wojdacki, adjoint délégué aux sports, accueillera l'équipe administrative de l'épreuve cycliste internationale avec Raymond Reisser, Jean-Jacques Boschetti, Egide Michelin, Jacky Melai.

La compétition professionnelle se déroulera du 20 au 24 mai. Le départ de la seconde étape aura lieu à Briey en direction de la Meuse, avec arrivée à Commercy.

INSTANTANÉ

Bûcheron de haut vol



Photo Frédéric LECOCQ

Y a pas à dire : couper un arbre ou les branches d'un arbre n'est pas chose aisée. Encore moins lorsqu'il faut le faire à 10 m de hauteur ! Coup de chapeau à cet élagueur surpris l'autre matin dans la forêt de Napatant, à côté de l'hôpital Maillot. Y a pas à dire : ce travail, c'est dans ses cordes. Mais l'histoire ne dit pas s'il a bossé ce vendredi 13. Nul doute que les superstitieux lui ont déconseillé d'exercer ce jour-là !

Un concert de jazz à ne pas manquer



Le big band des "Poissons rouges" en concert samedi.

Ce samedi à 20 h dans les grands salons de l'hôtel de ville, se produira le big band *Les Poissons rouges* avec un répertoire de Duke Elligton, Glen Miller, Count Basie, Armstrong, Ray Charles, etc.

Que du bonheur pour les amateurs !

Concert jazz samedi à 20 h dans les grands salons de l'hôtel de ville. Entrée 10 €, demi-tarif pour les membres du club. Boissons et pâtisseries au bar.

NÉCROLOGIE

M. Raoul Bertolotti

Briey. — Nous apprenons le décès de M. Raoul Bertolotti, survenu hier à Briey, à l'âge de 73 ans.

Né le 26 juin 1935 à Valleroy, il avait épousé Laure Zulian le 13 avril 1963. De leur union est née une fille, Armelle. Le défunt était entouré de l'affection de ses deux petites-filles, Marie et Delia. Retraité des PTT, M. Bertolotti demeurait 12, rue du Général Giraud à Briey.

Son corps repose au funerarium, 8 avenue Clemenceau à Briey. Ses obsèques seront célébrées jeudi 19 mars à 14 h 30 en l'église Saint-Gengoult, suivies de l'incinération à Thionville. Nos condoléances à la famille

SPORTS *football à sept*

La Sovab Batilly reprend du terrain à Tronville

Pour cette 13e journée du championnat de football à sept de l'Entente Villageoise secteur de Briey, le résultat le plus important vient de la poule B où la Sovab Batilly, dauphin de Tronville, a largement dominé le leader (4-1) relançant ainsi totalement le suspense pour le titre. Dans la poule A, Homécourt Loisirs et le Stade Homécourtois, à l'issue de leurs larges succès, demeurent au coude à coude. En poule C, Ville-sur-Yron conserve une petite marge sur Etain-Rouvres au terme des deux larges victoires obtenues par ces formations devant Xonville et l'AS Lubey.

Les résultats. Poule A. OC Homécourt-Homécourt Loisirs : 2-10. Stade Homécourtois-Homécourt : 8-5. Onville-AS Batilly : 10-4.

Le classement. 1er Homécourt Loisirs 24 points (8 matches). 2e Stade Homécourtois 24 (9 matches). 3e Onville 20. 4e OC Homécourt 14. 5e Homécourt 14. 6e ES Homécourt 10. 7e AS Batilly 8.

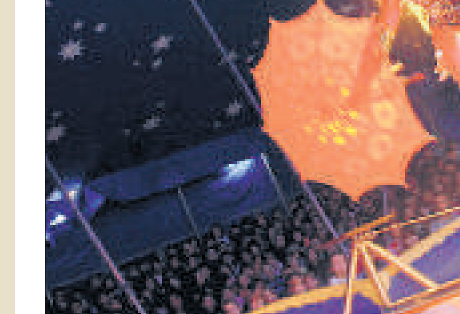
Poule B. Mairy/Mainville-Serrouville : 3-2. Puxieux A-Saint-Maurice-sous-les-Côtes : 3-3. Sovab Batilly-Tronville : 4-1.

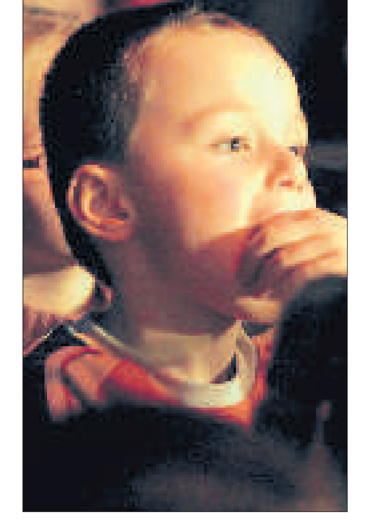
Le classement. 1er Tronville 21 points (8 matches). 2e Sovab Batilly 20 points (8 matches). 3e Serrouville 14. 4e Saint-Maurice 14. 5e Puxieux A 12. 6e Mairy/Mainville 11. 7e Chambley 10.

Poule C. Droitaumont-FC Val de Mad : 5-1. Xonville-Ville-sur-Yron : 1-6. Etain/Rouvres-AS Lubey : 7-1.

Le classement. 1er Ville-sur-Yron 22 points (9 matches). 2e Etain/Rouvres 20 points (8 matches). 3e Xonville 19. 4e Droitaumont 16. 5e Puxieux B 14. 6e FC Val de Mad 10. 7e AS Lubey 10.

ANIMATION *au plan d'eau*







Le cirque fait son cinéma

Quelque 700 enfants ont rugi de plaisir hier après-midi avec le cirque Zavatta, au plan d'eau de Briey. Un spectacle qui devait également être joué hier soir et qui le sera à nouveau aujourd'hui pour le grand public, à partir de 15 h. Petits et grands assisteront à des numéros rendant hommage au 7e art.

Il y aura toujours des râleurs qui diront que c'était le cirque pour se garer hier au plan d'eau de Briey. Avec le chapiteau implanté au beau milieu et cette dizaine de bus stationnés çà et là. Il faut dire qu'ils ont été environ 700 écoliers (!) du secteur à avoir assisté à cette belle et grande représentation de *Zavatta*. Ils ont souri, ri, applaudi. Pensez donc : une trentaine d'animaux, une vingtaine de professionnels du spectacle en comptant les artistes, 300 tonnes de matériel. Sans oublier le thème représenté : le cinéma. Comme l'a expliqué Steeve Dumas, le dresseur de fauves : « *Chaque année, nous avons un thème. On a voulu faire le cinéma en 2009 puisqu'il s'agit d'un art populaire tout comme le cirque. Et surtout, parce que le cinéma a souvent rendu hommage au monde du cirque.* » *Zavatta* fait donc la même chose vis-à-vis du 7e art. Un beau renvoi d'ascenseur. Et ce sont les scolaires qui se sont retrouvés aux anges avec les différents numéros proposés : les tigres du Bengale représentant *Indiana Jones*, *Matrix* revisité par un numéro de filet aérien ou *Le Bossu de Notre-Dame* symbolisé par une funambule répondant au doux prénom… d'Esmeralda ! Un bien bel événement auquel le grand public peut encore assister aujourd'hui à 15 h au plan d'eau de Briey.

G. I.



Photos Frédéric LECOCQ

Aussi rempli qu'une salle de cinéma : le cirque Zavatta a fait le plein d'écoliers hier après-midi. Plusieurs centaines de mines réjouies.

Cirque Zavatta au plan d'eau de Briey, aujourd'hui mercredi à partir de 15 h. Tarif : gradins : adultes 15 € et enfants 12 € ; chaises : 20 € adultes et 18 € enfants.

MANCE

Les quatre taxes restent stables

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de son maire, Jean-François Benaud, a approuvé la comptabilité de l'exercice 2008 et fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux en raison de la conjoncture.

Vote des 4 taxes locales pour 2009. « *En nous appuyant sur le compte administratif 2008, et le montant prévisible du produit fiscal à taux constant pour 2009 de 65 361 €, et considérant la conjoncture actuelle difficile pour nos concitoyens, je propose de ne pas augmenter les taux communaux.* » Ce préambule de Jean-François Benaud a servi de base à la réflexion de l'assemblée municipale. Au terme du vote, sept voix pour le maintien des taux, trois voix pour une augmentation, la solution préconisée par le maire est retenu. Les 4 taxes demeurent donc identiques. Habitation : 4,82 %, soit un produit de 28 756 €. Foncier bâti : 6,05 %, produit 21 962 €. Foncier non bâti : 11,27 %, produit 1 781 €. Taxe professionnelle : 5,28 €, produit 12 862 €.

Compte de gestion et compte administratif 2008. Ces deux votes sont adoptés à l'unanimité. Au niveau de la section investissement. Dépenses : 215 190,86 €. Recettes : 211 991,61 €. Pour la section fonctionnement. Dépenses : 332 893,35 €. Recettes : 421 047,09 €. Pour l'ensemble, les dépenses sont de 548 084,21 € et les recettes de 633 038,70 €.

Ecoles maternelles et primaires. Une proposition a été faite lors de la séance de l'Union intercantonale des maires à Anoux, le 24 septembre 2008. Elle fixe à 150 € par enfant, pour 2008-2009, la participation scolaire de la commune de résidence pour les enfants fréquentant des écoles maternelles et primaires à l'extérieur. Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe pour cette année, à 150 € le montant pouvant être réclamé par la commune d'accueil pour chaque enfant fréquentant une école primaire ou une école maternelle en venant d'une commune extérieure. Cette contribution représente forfaitairement le montant de toutes les fournitures scolaires délivrées à chaque élève. La revalorisation annuelle sera de 2 % à l'issue de chaque année. En cas de silence au 31 décembre, la reconduction sera tacite.

Adhésion au CNAS. Le conseil décide de mettre en place une action sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS à compter du 1er janvier 2009, ce qui lui permettrait de toucher des prestations sociales. Il désigne Jean-Marie Hirtzberger en qualité de délégué élu pour participer à l'assemblée départementale annuelle.

Bâtiment périscolaire. La commune restera propriétaire du bâtiment de la maison Scholtès. Mais pour être fonctionnel dans le cadre du périscolaire, son aménagement aurait généré une dépense trop importante. La commune apporte une contribution financière à la communauté de communes du Pays de Briey pour la réalisation du nouveau bâtiment. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de verser un fond de concours d'un montant de 30 000 € à la CCPB pour la création de ce nouveau bâtiment périscolaire à Mance. Ces crédits seront portés à la section d'investissement du budget primitif 2009.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 30 mars, à 20 h 30, salle de la mairie.

VU ET ENTENDU

500 euros

Ce n'est pas une surprise : la CCPB, présidée par le maire de Briey, vient d'approuver la réalisation d'un réseau de chauffage urbain "bois-énergie" dans la cité briotine. Un projet cher à la municipalité. Lors du dernier conseil communautaire, Guy Vattier n'a donc eu aucun mal à faire voter une (petite) subvention. La CCPB va ainsi octroyer 500 € à la Ville de Briey pour financer l'étude dudit projet. Une étude de faisabilité dont le coût total s'élève à 4 367,79 € TTC. Mais les élus bénéficient aussi d'une grosse subvention de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de la Région (2 556,40 € en tout). Pour rappel, ce futur réseau de chauffage urbain "bois-énergie", s'inscrivant dans une démarche de développement durable, devrait être implanté non loin de la cité scolaire Louis-Bertrand et de l'hôpital Maillot. Le système pourrait alors distribuer de la chaleur jusqu'au complexe Merkel où se situent la piscine et le centre Lino-Ventura.

AUJOURD'HUI

Assemblée générale
Mance : organisée par du Fep Mance Loisirs, à 18 h, dans la grande salle du fep.

Bibliothèque
Briey : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Mancieulles : de 13 h 30 à 17 h 30. **Moineville :** de 15 h 15 à 17 h 30.
Moutiers : de 10 h à 11 h 30 et de 15 h à 17 h.
Valleroy : de 8 h à 12 h.

Exposition
Briey : *Nous n'irons plus au bois* de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 à la Galerie Blanche de *La Première Rue*.
Mancieulles : exposition d'orchidées et de plantes rares de 13 h 30 à 18 h 30 aux serres du Carreau de la Mine.

Loisirs
Moineville : base de loisirs Solan, de 9 h à 20 h.

Ludothèque
Briey : ludopourtous, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h, à la ludothèque *Domino* au centre Lino-Ventura.

Marche
Briey : avec le groupe *Chemins et Terrasses*, rendez-vous à 14 h sur le parking situé derrière le commissariat de Police.

Marché
Briey : de 8 h 30 à 12 h 30, avenue du Roi-de-Rome.

Piscine
Briey : de 14 h à 18 h 30.

Réunion
Briey : préparatoire de la journée du sang du 4 avril, à 16 h 30, Hôtel de ville.

Service
Briey : Cyber Espace de la CCPB, de 14 h à 18 h, au centre Lino-Ventura.
Moineville : chenil-refuge du Jolibois, de 14 h 30 à 17 h 30.
Moineville : fourrière de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Solidarité
Briey : ouverture du vestiaire du Secours catholique, de 14 h à 16 h 30.

RL SERVICES

Le Républicain Lorrain
Briey : 2, place Thiers (03 82 47 11 20), fax publicité-voyages (03 82 47 11 33), fax rédaction (03 82 47 11 35), Internet (redaction.briey@republicain-lorrain.fr).
Bureau ouvert de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Portage du journal, abonnements
Tous secteurs : 03 87 61 98 68, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.
Email : gebus-presse@wanadoo.fr

Les correspondants
Avril, Valleroy : Nadine Fiorina (03 82 20 22 59 ou 06 79 50 39 80). **Hatrize-Moineville :** Henri Radier (03 82 33 23 64).

Apprendre l'arabe à la MJC

Il y a du nouveau à la MJC de Jœuf. A partir du lundi 6 avril, une section de langue arabe va voir le jour. Les cours s'adressent aux adultes ainsi qu'aux enfants à partir de 11 ans. Ils se dérouleront les lundis de 18 h 15 à 19 h 45. Une réunion d'information se tiendra lundi 23 mars à 18 h 15 dans les locaux de la MJC.

Renseignements au 03 82 22 24 96.

URGENCES

Ambulances
Auboué : LTS Suk (03 82 21 80 00). **Homécourt :** Guner (03 82 22 68 59). **Jœuf :** Kuhn (03 82 47 57 87).

Médecins
Auboué, Homécourt, Jœuf, Moutiers : régime général : Médigarde (0 820 33 20 20) ; régime minier : 03 82 22 11 30.

Pharmacie
Tous secteurs : Mignot, 26 avenue Gambetta à Sainte-Marie-aux-Chênes (03 87 61 90 23).

Soins infirmiers
Auboué : Sommer (03 82 22 45 62 et 03 82 22 24 92), Anelli (06 07 21 32 35), Crétual (06 84 37 40 82), Schuler (03 82 33 83 29). **Homécourt :** Tornambé (03 82 22 23 87), Mele (03 82 22 24 48), Mme Villano (03 82 22 22 87). **Jœuf :** Pierson (03 82 22 40 64), Ercole (03 82 46 76 22), Lafargue (03 82 22 25 44).

MONTOIS-LA-MONTAGNE

Les élus en visite sur le chantier de l'école



Retardée en raison des intempéries, la fin de chantier est prévue pour fin juin.

Comme chaque lundi matin, les élus ont fait une réunion de chantier avec le maître d'œuvre et les entrepreneurs concernés par les travaux d'agrandissement de l'école primaire Marie-Curie. Le maire, Michel Volle, était accompagné de Denis Cuccia, 1er adjoint, et de Roland Ebersold, adjoint vice-président de la commission des travaux.

Avec les intempéries de cet hiver, un certain retard s'est accumulé. « *Le gros œuvre devrait être achevé à la mi-avril* », a déclaré Julien Dumser, du bureau d'études ITB de Metz. La semaine dernière, avec le retour d'une météo favorable, le chantier s'est accéléré. « *Pour essayer de rattraper un peu de temps, deux équipes ont été mises en place sur le chantier* », a expliqué Roland Ebersold.

D'ici la fin de semaine, la dalle supérieure sera coulée. « *Il faudra ensuite faire les ouvertures qui communiqueront avec les autres classes* », a précisé le maître d'œuvre. Ces 5 portes (pour 4 salles de classe et une salle de matériel) donneront accès au couloir existant. « *Après le gros œuvre, tout ira plus vite* », a-t-il assuré. La livraison du chantier devrait être prévue pour la fin du mois de juin.

EN BREF

Alevinage

L'alevinage en truites, qui avait été reporté pour cause de crue, aura lieu le vendredi 20 mars à 15 h pour les communes d'Hatrize, Moineville, Valleroy, Auboué, Homécourt et Jœuf. Rendez-vous au moulin d'Hatrize à 14 h 45 pour les personnes désirant y assister. La pêche sera fermée le 20 et ouvrira le samedi 21 mars.

Sortie à Kirrwiller

La MJC organise une sortie au Royal Palace à Kirrwiller le mercredi 8 avril. Le prix est de 59 € pour les non-adhérents et de 56 € pour les adhérents. Au programme de la journée : départ de la MJC à 9 h, déjeuner dansant de 12 h à 16 h, spectacle à partir de 15 h 30 et retour vers 20 h 30. Inscriptions jusqu'au 27 mars avec règlement à la MJC (03 82 22 24 96).

Loto des anciens

Le club des anciens organise un loto le vendredi 20 mars à 14 h 30, au foyer Mondon. De nombreux lots seront à emporter. Prix du carton : 1,50 €, 4 minimum : 6 €. Ouverture des portes à 14 h.

Coupure de courant

Une coupure de courant aura lieu le mardi 24 mars entre 15 h et 17 h aux endroits suivants : rue du Maréchal-Foch, Square François-de-Wendel, rue Henri-Schneider, du Général-Mangin, de Ravenne, Maréchal Joffre, du Général de Castelnau, Général Leclerc, Général de Maud Huy, du Commerce, Place de l'Hôtel de Ville et rue du Stade.

Open de karaté

Le karaté club de Jœuf organise un open de karaté le dimanche 5 avril, salle Jean-Wurtz à Jœuf. Sur place boissons, casse croûte, café. Les compétitions débuteront à 9 h.

RL SERVICES

Portage du journal, abonnements
Tous secteurs : 03 87 61 98 68, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. Email : gebus-presse@wanadoo.fr

Correspondants
Aissaoui : 06 80 55 48 45 (Homécourt). **Silvestrin :** 03 82 33 50 98 ou 06 89 94 15 36 (Auboué, Batilly Jouaville et Saint-Ail). **Prat :** 03 82 45 16 33 ou 06 86 92 57 78 (Jœuf et Montois-la-Montagne).

Correspondant sportif
Ricco : 03 82 22 76 79 ou 06 66 33 12 99 (Football de Jœuf, Club de Handball Homécourt, Basket Auboué).

CULTURE

exposition

Gisèle Wankin ou l'art de transcender la matière

L'artiste peintre expose ses œuvres jusqu'au mois de juin au café-resto La Bibliothèque à Jœuf. Délaissant les techniques conventionnelles, cette adepte du "no limit" a découvert son propre style oscillant entre liberté, créativité et spontanéité. Son inconscient se matérialise sur tous les supports.

« *J'ai trouvé mon style et ma propre technique il y a deux ou trois ans.* » Le visage de Gisèle Wankin s'illumine subitement, ivre de bonheur : « *C'est une chance, car certains passent toute leur vie à chercher leur style et parfois ne le trouvent jamais...* »

Oubliant volontairement les techniques conventionnelles, l'artiste s'est engagée avec enthousiasme dans cette nouvelle voie, ce fameux chemin, en usant de trois symboles : « *la liberté, la créativité et la spontanéité* ».

Grâce à cette transgression, tutoyant volontiers le "no limit", Gisèle Wankin laisse parler son inconscient. C'est lui qui guide la main de l'artiste sur la matière. Une matière qui se transcende sous ses doigts : « *J'utilise des matières recyclées que j'anoblis dans mes œuvres.* »

Les formes se créent sous ses yeux. Tout semble lui échapper subitement. Son art entre dans une autre dimension. Celle où le psychique sublime le geste. « *Je commence une œuvre sans savoir où je vais. Je le découvre au fur et à mesure.* » Gisèle Wankin s'inscrit ainsi pleinement dans la mouvance actuelle.

Mécénat

Au cœur de l'atmosphère chaleureuse et feutrée du café-resto La Bibliothèque, Gisèle Wankin propose aux visiteurs de laisser aller leur imagination et leur émotion devant ses tableaux. L'artiste y expose en permanence six à sept œuvres « *qui seront régulièrement renouvelées* ».

Une rotation offrant à chacun tout loisir d'admirer le talent de l'artiste. Les clients pourront ainsi laisser glisser leur regard sur ces supports au cours d'un repas ou entre deux tasses de café. De quoi aiguiser les papilles et les pupilles. Selon les angles, les ombres ou la lumière, les formes se déforment pour offrir des visions étonnantes, déroutantes aux yeux des esthètes.

Avec l'espoir de réaliser à l'avenir une exposition d'ampleur, Gisèle Wankin trouve ainsi dans ce micro-mécénat original l'occasion d'asseoir sa notoriété et d'affirmer son style atypique... pour ne pas dire unique.

L. M.



Photo René BYCH

Gisèle Wankin expose ses œuvres dans le cadre chaleureux de la Bibliothèque, rue de Franchepré à Jœuf.

VIE DE LA VILLE

Du renfort pour les vacances scolaires du côté des animateurs

La nouvelle session du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs) s'est achevée récemment à la MJC jovicienne. Une trentaine de nouveaux animateurs seront opérationnels d'ici peu, constituant un renfort utile pour les prochaines vacances scolaires.

Le BAFA est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en centres de vacances ou de loisirs. Il est délivré au candidat sur proposition du jury départemental par la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) du département où réside le candidat. Et après avoir satisfait aux épreuves d'une formation théorique et pratique.

C'est précisément sur cette partie théorique que les candidats à la fonction d'animateur ont planché durant huit jours. L'étape suivante étant de participer à un stage pratique durant les mois à venir.

Initiative des Francas

Mouvement d'éducation populaire, les Francas de Meurthe-et-Moselle sont à l'initiative de cette formation avec l'aide de la communauté de communes du pays de l'Orne, de celle du Jarnisy et du Contrat Jeunesse et Territoire. « *Les candidats âgés au minimum de 17 ans se sont parfaitement intégrés à cette session et comme toujours, les journées de stage sont empreintes d'une ambiance plutôt bon enfant* », précise Patrick Cuny, directeur du stage.

Jessica Gaspers, Laetitia Morot et Audrey Marietta pour les Francas, Rémi Pégurri pour Ville Plurielle, Gilles Chetnicki pour le Carrefour-jeunesse de Valleroy et Olivier Tornior pour la base de Solan, ont également apporté leur concours au bon déroulement de cette formation.



Un stage pour faire le plein de nouveau animateurs.

Les personnes intéressées par les formations à venir peuvent contacter les Francas au 03 83 29 37 23.

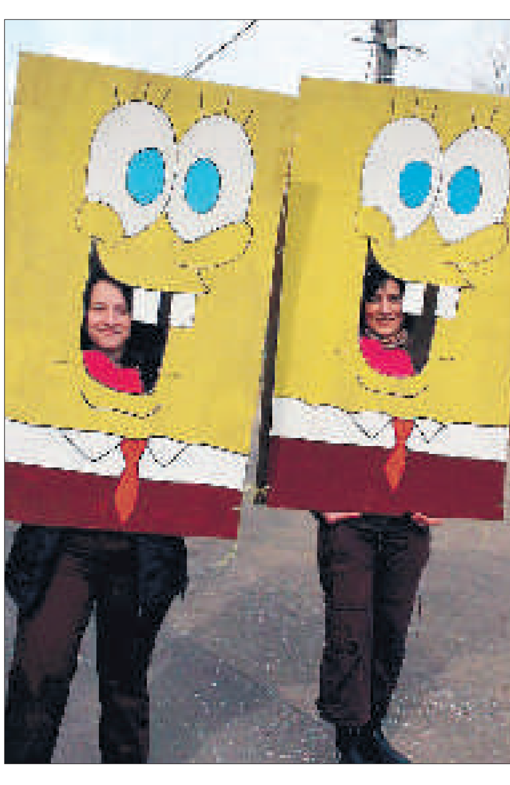
BATILLY

Bob l'Eponge, roi du carnaval

Tous les Batillois qui ont regardé passer le défilé de carnaval, organisé samedi par le Foyer d'éducation populaire, l'auront compris : Bob l'éponge était à l'honneur !

Grand favori des petits, le personnage de dessin animé trônait sur un char confectionné entièrement par les enfants du centre aéré et les bénévoles du foyer. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il avait fière allure, devançant sur une musique brésilienne, une troupe bariolée de petits et de grands. Princesses, super-héros, cow-boys, Indiens... les petits s'étaient mis dans la peau de leurs héros. Les grands n'ont pas hésité à enfiler leurs costumes, plus colorés les uns que les autres.

Un après-midi sous le soleil et sous une pluie de confettis qui s'est terminé par un succulent goûter au foyer.



Bob l'Eponge était le roi du défilé du FEP samedi.

AUJOURD'HUI

Conseil municipal
Jouaville : à 18 h 30, en mairie.

Loisirs
Auboué : bibliothèque MJC de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h. Couture de 14 h à 17 h, salle Gauguin. Heure du conte pour les enfants de 3 à 6 ans, de 10 h à 11 h à la MJC. Les Amis de l'Histoire, de 14 h à 17 h au local.
Jœuf : Bibliothèque de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. CPHJ le Creuset de 17 h 30 à 19 h. Ludothèque *Petit Prince* de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Médiathèque de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Piscine de 15 h à 19 h. Sauna femmes de 9 h à 12 h. Sauna hommes de 15 h à 19 h.
Montois-la-Montagne : bibliothèque de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Permanences
Auboué : accueil jeunes, de 17 h à 18 h à la MJC.
Jœuf : Adapah Nord 54, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, bâtiment Homegal, Zone industrielle de Franchepré. CPHJ, de 17 h 30 à 19 h au Creuset (médiathèque). Secours catholique (réseau mondial Caritas), de 14 h à 16 h, salle Curel. UNC 9e Dic, de 14 h à 15 h, salle Curel (premier étage).

Solidarité
Homécourt : vestiaire Ami Vesti, de 14 h à 17 h dans les sous-sols de Ville Plurielle.

Théâtre
Homécourt : et musique, *Où s'en votn les maisons ?* avec la Cie Caméléon, à 15h, centre culturel Pablo-Picasso. Tout public, dès 18 mois.

AUBOUÉ

Stages de foot

L'AC Milan foot association et son représentant aubouésien, Francis Caliaro, organisent des stages foot à Roses en Espagne (Costa Brava). Ils sont destinés aux jeunes footballeurs de 7 à 17 ans, qui seront hébergés dans un hôtel 3 étoiles avec piscine, à 5 minutes de la plage.

Les stages se dérouleront du 13 au 19 avril et aux grandes vacances, en 3 sessions. Stage 1 : du 1 au 12 juillet, stage 2 : du 14 au 22 juillet, stage 3 : du 23 au 31 juillet. Le stage 3 sera ouvert quand les deux autres seront complets (80 enfants maximum, minimum 30).

Tarifs : Stage 1 : 999 €, stages 2 et 3 : 870 €. Ce prix comprend l'hébergement, la pension complète avec menus adaptés par l'équipe médicale du Milan AC, les cours de football, l'animation des temps libres, l'assistance 24 h/24, l'assurance, le kit Adidas du Milan AC.

Documents à fournir : carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport, autorisation parentale de sortie de territoire délivrée par la mairie, formulaire européen de prise en charge de la sécurité sociale ou carte européenne d'assurance maladie, certificat médical précisant que l'enfant est apte à la pratique de sports (foot).

Contacts : Francis Caliaro : 06 83 82 53 77 ou 03 82 22 92 75.
Renseignements : http : milanstagefoot. site. voila. fr

Deux lotos pour une bonne cause

L'association Prendre un enfant par la main organise deux lotos, les 4 et 5 avril à la salle des fêtes de Moineville.

• Samedi 4 avril, super-loto pour les enfants à 14 h 30.

Ouverture des portes dès 14 h. Quatre parties à une ligne et deux lignes au programme soit plus de 40 lots à gagner dont : téléviseur, lecteur DVD PP4, mini-chaîne, deux portables, clés USB, baladeur MP3, radio-réveil, radio avec télécommande, webcam, lisseur de cheveux, sèche-cheveux, lots FC Metz, bons d'achats, BD, jeux de société... A l'entracte : vente d'enveloppes toutes gagnantes, boissons, crêpes, beignets. Et pour terminer ce loto, le lever de cartons avec différents lots à emporter. Prix : 1,50 € le carton, 8 € les sept. Les enfants peuvent rester seuls éventuellement, les membres de l'association s'engagent à les surveiller et à les aider. Ce loto est celui de la solidarité entre enfants.

• Dimanche 5 avril, super-loto pour adultes à 14 h 30.

Ouverture des portes à 13 h 30. Au programme : cinq parties plus une super partie au cours de cet après-midi. De nombreux lots sont à gagner : un congélateur, un GPS, un caméscope numérique, un appareil photo numérique, un cadre photo numérique, un lecteur DVD magnétoscope, un aspirateur, une centrale vapeur, un grill minute *Seb*, ensemble bouilloire cafetière grille pains, un pèse-personne électrique, linge de maison, jambon, restaurant pour deux personnes, champagne, vins, bons d'achats, corbeille gastronomique...

A l'entracte : tombola avec plus de 70 lots ! Boissons et pâtisseries. Prix : 1,50 € le carton, 8 € les six, 16 € les 13 et un billet de tombola gratuit. Et pour terminer ce loto, le lever de cartons avec différents lots à emporter.

Rappelons que le bénéfice réalisé est entièrement consacré à des actions caritatives dans le secteur.

EN BREF

Espoir et vie

L'association Espoir et Vie tiendra son assemblée générale jeudi 19 mars à 18 h dans la salle du conseil municipalde Homécourt. Un ordre du jour fourni sera traité autour de Aldjia Afiri et du Point-femmes de Ville Plurielle.

L'Orne fait le plein de truites

L'association des Pêcheurs de l'Orne procédera à l'alevinage en truites sur les six communes riveraines de l'Orne : Jœuf, Homécourt, Auboué, Moineville, Valleroy et Hatrize. Rendez-vous est donné à ceux qui voudraient y assister, au Moulin d'Hatrize, le vendredi 20 mars à 14 h 45. A noter que la pêche sera fermée ce jour-là et elle rouvrira le samedi 21 mars au matin.

Contact : AAPMA des Pêcheurs de l'Orne
1, rue du lavoir. 54 580 Auboué.

VALLEROY

Amicale du 3e âge

L'assemblée générale de l'amicale du 3e âge se déroulera mardi 24 mars à 17 h au local de l'association (salle des fêtes, rez de chaussée, aile droite). Tous les adhérents y sont conviés.

HOMECOURT

Etre à l'écoute de son audition

Dans le cadre de la journée nationale de l'audition, sensibilisation, informations et tests de dépistage ont été proposés aux volontaires dans les locaux de Ville Plurielle.

« *Entendre est si habituel et paraît si normal qu'il est difficile de prendre conscience de l'importance de l'audition* », souligne Cloé Pillot, qui représente l'AG2R, à l'initiative de la journée de sensibilisation à l'audition, qui s'est déroulée à Ville Plurielle. La perte de cette faculté touche plus de six millions de personnes sur le territoire national, et les mesures prises dans ce domaine ne semblent pas être à la hauteur du phénomène. Les jeunes restent encore mal informés des risques de l'écoute abusive des baladeurs et autres MP3, alors que les seniors franchissent difficilement le cap de l'appareillage. Il est vrai encore que dans certains milieux professionnels fortement touchés par le "bruit au travail", de nombreux efforts restent à faire.

Le système auditif

Pour expliquer à tous les participants l'importance de l'audition, les différents intervenants, à savoir Jany Smietana, responsable de l'Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs (Urapeda), Bernard Kirbach, audioprothésiste et Cloé Pillot, sont revenus tour à tour sur cet événement de santé public qui s'est déroulé simultanément dans plus de 500 villes de France.

Expliquant par ailleurs que l'audition exerce deux fonctions primordiales : la vigilance et l'alerte basées sur l'écoute permanente de l'environnement et la communication qui se fait par la parole. Quant au système auditif en lui-même, il intervient à deux niveaux fonctionnels : le périphérique avec l'oreille qui capte, analyse et transforme les sons en influx nerveux et le central, constitué par les voies nerveuses qui transmettent cet influx nerveux aux aires auditives cérébrales, interprétant le message transmis.

Causes et conséquences

La gêne due croît avec l'augmentation du bruit. Elle reste un facteur important dans la perte de l'audition mais évidemment, certaines maladies, lorsqu'elles ne sont pas congénitales comme l'otospongiose, les otites chez l'enfant et quelques autres, peuvent aussi être néfastes à l'audition et pourtant de nombreux traitements. D'où l'importance du dépistage précoce. Car les conséquences d'une dégénérescence auditive constituent un handicap social important. Privé d'ambiance sonore, le malentendant a tendance à se couper du monde extérieur. Partiellement privé de communication, il se retire progressivement de la vie sociale.



De nombreux volontaires se sont prêtés aux tests d'audition durant cette journée nationale.

SAINT-AIL

Baisse de dotations et augmentation des taxes

Vendredi soir, les élus stéphanois ont entériné la proposition du maire quant à l'augmentation des quatre taxes qui étaient stables depuis plusieurs années.

« *Les dotations de l'Etat et du conseil général diminuent*, a argumenté Daniel Nez. *La commune grandit et pour rester à flot, je vous suggère de relever un peu le pourcentage des quatre taxes.* » La taxe d'habitation passe donc de 6,58 % à 7,23 %, pour un produit attendu de 17 532 € au lieu de 15 957 € ; celle du foncier bâti de 10,61 % à 11,67 %, pour un produit de 78 866 € au lieu de 71 702 € ; celle du foncier non bâti, de 14,94 % à 16,43 %, pour un produit de 3 516 € au lieu de 3 197 €. Quant à la taxe professionnelle, elle passe de 6,34 % à 7, 29 % pour un produit attendu de 101 768 € au lieu de 88 506 €. « *Il faut dire que ces quatre taxes sont bien en dessous de celles pratiquées au niveau national et même départemental* » a-t-il ajouté.

Pas d'opposition non plus de la part du conseil pour le compte administratif, établi par la mairie, et le compte de gestion commune 2008, établi par la perception. Les deux devant être identiques. Il s'établit pour les deux, pour l'investissement à 386 823,57 € de recettes et 96 147,07 € de dépenses et pour le fonctionnement à 133 820,33 € de dépenses et 308 028,67 € de recettes, l'excédent de l'année, avec report de 2007, s'élevant à 502 916 €.

Le compte administratif et de gestion CCAS sont acceptés aussi. Ils s'établissent à 1 200 € en recettes de fonctionnement et à 816,04 en dépenses.

Agriculteurs et éoliennes

Trois agriculteurs d'Habonville, écart de Saint-Ail, étaient présents au conseil. Ils sont venus dire leur opposition à l'implantation d'éoliennes au milieu de leurs terrains. Si celles-ci venaient à être acceptées, « *cela entraînerait des nuisances pour les agriculteurs car en traversant nos terrains, on nuirait au drainage. De plus, le plateau lorrain n'est pas le plus venteux ! Pourquoi ne pas les mettre plus loin ? Cela ne créerait pas d'emplois, ce n'est pas vital pour la commune...* » ont avancé les opposants. Chez le voisin, oui, mais pas chez soi !

Même la rémunération annuelle approximative de 2 000 € pour l'exploitant et 2 000 € pour le propriétaire, ne les fera pas changer d'avis. Le maire, qui se montre plutôt « tendance éolienne », a conclu la discussion : « *Je ne mettrai la pression à personne, la population sera consultée par sondage avant que cette question ne revienne au conseil pour acceptation ou pas.* »

VU ET ENTENDU

Le saviez-vous ?

• La déficience auditive commence lorsque la perte moyenne atteint 30 db. Valeur à partir de laquelle l'appareillage est susceptible d'apporter le confort.
• En France, 1 enfant sur 1 000 naît avec une surdité sévère ou profonde. 2 sur 1 000 deviennent sourds avant l'âge de 14 ans.
• Chez l'enfant, l'otite séreuse, pourtant indolore, altère l'oreille moyenne et se traduit souvent par un retard du langage, uniquement dû à une mauvaise audition.
• Des problèmes psychologiques sont un frein à l'appareillage d'après une enquête de l'Ipsos et 35 % des personnes en activité professionnelle considèrent que le niveau sonore de leur travail est trop élevé

NÉCROLOGIE

Mme Alice Block



Homécourt. — Nous avons appris le décès de Mme Alice Block, survenu à Briey le 17 mars à l'âge de 60 ans. Née Marietta le 14 janvier 1949 à Auboué, la défunte était retraitée de la Solpa et demeurait rue du 8-Mai-1945.

Son cops repose à la chambre funéraire de Homécourt. Les obsèques seront célébrées jeudi 19 mars à 10 h 30 en l'église Notre-Dame d'Homécourt, suivies de la crémation à Thionville. Nos condoléances à la famille.





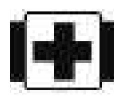






Inscriptions au BTS CPI jusqu'à vendredi

La section de BTS Conception des produits industriels (CPI) sera maintenue à la rentrée 2009-2010, au lycée Jean-Zay de Jarny. Comme demandé au recteur, les inscriptions à cette formation ont été rouvertes (*lire RL du 07/03*). Les éventuels candidats peuvent y postuler sur le site www.admission-postbac.fr jusqu'au vendredi 20 mars inclus.



URGENCES

Ambulances
Jarny : taxi-ambulances Noël (03 82 33 05 50) ; Jarny-inter-secours (03 82 33 61 00).
Waville : ambulances Boyer (03 83 81 80 68).

Médecin
Jarnisy-Mars-la-Tour-Chambley : régime général et minier, de 20h à 8h (Médigarde 0 820 33 20 20), en cas d'urgence vitale appeler le 15.

Pharmacie
Jarnisy-Mars-la-Tour-Chambley : à partir de 20h s'adresser au commissariat de police (03 82 47 14 30) ou en gendarmerie de Jarny (03 82 33 03 96) ou en gendarmerie de Mars-la-Tour (03 82 33 92 44).

Soins à domicile
Jarny : espace Gilbert-Schwartz (03 82 20 19 19).

VIE SCOLAIRE

Au menu de la cantine

Lycée *Jean-Zay*

Midi : charcuterie, civet de lièvre, gratin de légumes, fromage ou yaourt nature, génoise-crème anglaise ou fruit.
Soir : velouté de légumes, filet de hoki sauce normande, riz pilaf, fromage ou yaourt nature, entremet ou fruit.

CONFLANS-EN-JARNISY

Mairie fermée

La mairie sera exceptionnellement fermée le jeudi 19 mars, toute la journée, par solidarité avec le mouvement de grève.

RL SERVICES

Le Républicain Lorrain
Jarny : rédaction, publicité, RL voyages : 49, avenue Patton, tél. 03 82 33 58 82 ; fax 03 82 33 52 34.
E-mail : redaction.jarny@republicain-lorrain.fr.
Bureaux ouverts de 8h45 à 12h et de 14 à 18h.

Portage du journal, abonnements
Tous secteurs : 03 87 61 98 68.

Les correspondants
Abbéville-lès-Conflans : Delphine Savigné (03 82 20 16 30).
Allamont-Dompierre : Michèle Harrach (03 82 33 84 97).
Brainville-Porcher : Jérôme Gorends (03 82 33 53 77).
Bruville : Eric Barthélémy (03 82 20 14 70).
Buzy-Darmont-Puxe-Olley-Saint-Jean-lès-Buzy : Jean-Yves Blanchard (03 82 33 94 46).
Conflans : Martine Blettner (06 85 17 51 87).
Doncourt, Giraumont et Labry : Anne-Lise Brahimi-André (06 79 95 05 81).
Fléville-Lixières et Gondrecourt-Aix : Marie-Noëlle Gigout (03 82 46 28 25).
Lachaussée : Claude Bosserelle (03 82 33 70 91).
Mars-la-Tour : Manuel Francisco (03 82 33 92 24).
Ville-sur-Yron : Hervé Mauchauffée (03 82 33 91 98).

AUJOURD'HUI

Bibliothèques
Conflans : de 14 à 17 h.
Jarny : SNCF de 10 h à midi et de 13 à 17 h 30.
Elsa-Triolet de 9 h à midi et de 14 à 18 h.

Exposition
Jarny: peintures de Cécile Barthélémy, organisée par la com'com du Jarnisy dans le hall de l'EGP.

Lecture de poèmes
Jarny : lecture de poèmes sur le thème des *Zani'mots* par les enfants de l'atelier poésie de l'accueil de loisirs des cheminots : à partir de 14 h à la bibliothèque SNCF (86, rue Victor-Hugo) et dès 16 h 30, dans le hall de la gare de Jarny.

Loisirs
Jarny — MJC : modern'jazz à 9 h 45. Expression corporelle à 14 h. Peinture sur soie enfants à 14 h. Jarnisys-Pyramide à 20 h.
Accueil de loisirs du CE des cheminots : à partir de 8 h 30.
Service jeunesse de 10 h 30 à midi et de 14 h à 17 h 30.

Permanences
Conflans : Régiment d'hélicoptères d'Etain : de 15 h 15 à 16 h 15 (mairie).
Mission locale : de 13 h 30 à 16 h 30 (mairie).
Secours catholique : de 14 h à 17 h 30, place Aristide-Briand.
Jarny : Caisse primaire d'assurance maladie : de 9 h 30 à 11 h 30 à l'espace Gilbert-Schwartz (entrée B, 3e étage).
Centre médico-psycho-pédagogique : de 9 h 30 à 18 h, sur rendez-vous, 14, rue Anatole-France à Jarny-gare (03 82 33 57 27).
Point information jeunesse : de 8 h à midi et de 13 h à 17 h à la Maison de la jeunesse (Concordia).
Union sportive du Jarnisy : de 8 h à midi au centre Jules-Romains.

Sport
Conflans : gymnase-club : éveil corporel et gymnique pour enfants 4/6 ans à 10 h. Aérobic à 18 h. FAC à 18 h 45. Musculation et cardio training à 19 h 30.
Jarny — musculation : de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 21 h 30 au Vieux Colombier de Moncel.
Randonnée pédestre de l'USJ : RV à 13 h 45 au centre Jules-Romains.
Badminton, entraînements poussins et benjamins, de 18 h 15 à 19 h 45, gymnase du lycée Jean-Zay.
MJC : FAC à 19 h 45. Step à 20 h 45.
Labry — MJC : gymnastique enfants à la salle des sports : à 14 h pour les 6/11 ans ; à 15 h pour les 4/6 ans.
Ville-sur-Yron : gymnastique avec le foyer rural, de 18 h 30 à 19 h 30, à la salle René-Bertin.

INTERCOMMUNALITÉ — *syndicat d'assainissement*

Combien de temps pour laisser couler la réflexion ?

Attendre trois, quatre ou cinq ans pour se décider sur le mode de gestion du syndicat d'assainissement du Jarnisy… Telle est la question. Les délégués du SIAJ devront y répondre d'ici la fin du mois. Explications.

« *Définir l'avenir du SIAJ* », résume Hervé Barbier, président du syndicat intercommunal d'assainissement du Jarnisy (SIAJ). Voilà de quoi il a été question, lundi, au centre de traitement des eaux usées. Dans cette optique, les délégués ont eu à prendre une décision symbolique ; à savoir le lancement d'une nouvelle délégation de service publique (DSP) à compter du 1er janvier 2010. La dernière, passée avec *Véolia*, court jusqu'à la fin de cette année. A l'unanimité, les délégués ont accepté la mise en place de cette DSP, sans plus de discussion. Et pour cause, la question avait déjà été débattue en amont. Le 17 février dernier, le cabinet d'études Sogreah avait rendu son rapport d'études portant sur les différents scenarii de mode de gestion du SIAJ. Les membres du syndicat s'étaient donnés un peu de temps pour digérer ces informations, avant de se retrouver le 26 février avec les maires des communes concernées. « *J'ai été étonné, car cela a rapidement débouché sur un consensus pour une nouvelle délégation de service public*, confie Hervé Barbier. *L'idée c'est de se dire : on continue à réfléchir sur le choix du mode de gestion. Car aujourd'hui, nous ne sommes pas prêts !* » Un délai de plus pour repousser le moment de trancher ? « *Je veux qu'au terme de cette période, il y ait une décision !* », insiste le président.

Actée, la démarche a lancé les délégués sur d'autres chantiers, à commencer par le choix du bureau d'études qui accompagnera la procédure de cette nouvelle DSP. Le candidat retenu aura pour mission d'aiguiller le syndicat dans la recherche d'un successeur à *Véolia*.

Les courriers concernant la consultation des bureaux d'études sont partis hier. Le délai de réponse est fixé au 31 mars à midi.

Hervé Barbier, au sujet de la future délégation de service public : « Je veux qu'au terme de cette période, il y ait une décision ! »



Trois, quatre ou cinq ans pour la nouvelle délégation de service public ? Les communes membres et délégués du SIAJ ont jusqu'au 27 mars pour se prononcer.

L'œil sur l'Orne-aval

L'autre interrogation concerne la durée de cette délégation, ou plutôt, le temps que le SIAJ juge nécessaire pour se fixer sur son avenir. Trois, quatre ou cinq ans… Reste à savoir quel est l'intervalle le plus judicieux. Trois ans ? Trop court selon le président.

Quatre années représenteraient un délai minimum, afin d'observer ce qui se passe aux alentours et aviser. Car le SIAJ garde à l'œil le *Soiron* et ses mini-stations d'épuration, comme à Mars-la-Tour, et surtout les mouvements du syndicat d'assainissement Orne-aval. « *Avec quatre ans, on pourra déjà avoir un retour sur expérience significatif du passage en régie du syndicat Orne-aval* », estime Hervé Barbier (*lire RL du 14/03*).

Seulement, dans ce cas, l'échéance de la délégation de service public tomberait trois mois avant les prochaines élections municipales, qui entraîneront de fait la modification de l'équipe du SIAJ. Alors, cinq ans peut-être… Les conseils municipaux de Conflans, Doncourt, Giraumont, Jarny et Labry ont jusqu'au 27 mars pour se prononcer.

X. J.

CULTURE — *à ville-sur-yron*

Quand la danse se fait voltige

Marcher sur l'eau ou planer dans les airs, autant de rêves caressés par l'Homme. La compagnie Corine Tosic a su mettre en mouvements ces chimères. Formée en 2004, la structure oriente son travail chorégraphique autour du spectacle vivant, dans un univers résolument poétique.

Son nouveau spectacle s'intitule *Peut-être/1 time* et sera donné, à l'appel de la CCJ, le samedi 21 mars à 20 h 30, à la salle René-Bertin de Ville-sur-Yron. Créé en 2006, *Peut-être* est une inspiration libre du récit autobiographique de Marie du Bois, huguenote messine persécutée qui s'est enfuie à Cassel, en Allemagne. La seconde pièce pose la problématique de l'après-exil et de la reconstruction.



"Peut-être" fait participer une danseuse-chorégraphe, un compositeur-interprète et un infographiste.

Si la salle de Ville-sur-Yron a été choisie, c'est parce que les évolutions se font entre le sol et le plafond, en baudrier, et que seul ce bâtiment était conforme à la demande de la danseuse. En deux actes, le chemin de l'exilée est suivi au travers de ses difficultés et de ses espoirs.

La compagnie a choisi de marier la danse, la vidéo et la musique pour un résultat surprenant, autour de trois intervenants : une danseuse-chorégraphe, un compositeur-interprète et un infographiste. Le trio travaille actuellement sur un autre spectacle, sur le thème de l'eau. Rachel Foglia, vice-présidente de la com'com à la culture, espère pouvoir le faire découvrir aux Jarnysiens en septembre, une fois le lieu idéal débusqué.

Spectacle, samedi 21 mars à 20 h 30, à la salle René-Bertin de Ville-sur-Yron. Tarifs : 8 € avec la carte CCJ, 10 € sans la carte. Renseignements et réservations au 03 82 20 20 66.

EN BREF

SOS animaux

Un chien croisé Yack terrier, de sexe mâle et de couleur noire et feu a été trouvé. Il porte un collier orange. Contacter le 03 82 22 11 47.

Portes ouvertes à la piscine

Les portes ouvertes de l'aquapôle du Jarnisy se dérouleront les vendredi 3 et samedi 4 avril, de 9 h à 17 h. Les personnes intéressées devront se chausser confortablement. La com'com du Jarnisy fournira des surchaussures pour cette visite, qui durera une heure par groupe. Places limitées et uniquement sur réservation, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30.

Contact : 03 82 20 66 30.

RL VOYAGES

Circuit Splendeurs du Vietnam

RL Voyages Carlson Wagonlit propose un circuit "Splendeurs du Vietnam" (12 jours, 9 nuits) du 4 au 15 mai et du 1er au 12 juin, au départ de Paris, au tarif de 1 757 € (dont 238 € de taxes aériennes). Le tarif comprend la navette routière depuis Metz, les vols internationaux Paris/Hanoï-Saigon/Paris sur *Vietnam Airlines* ; les taxes aéroport ; la taxe de solidarité ; le vol intérieur Danang-Saigon ; le train de nuit 1re classe Hanoï/Hue ; les transferts ; le circuit en minibus ou bus climatisés ; l'hébergement en hôtels de catégorie supérieure sur la base de chambres doubles ; la pension complète ; les excursions et visites avec guides francophones ; les droits d'entrée dans les sites durant les visites.

Le prix ne comprend pas le parking à l'aéroport de Paris, le supplément chambre individuelle de 260 €, les pourboires, les frais de visa (si obtention par nos soins, 100 €), les boissons et repas non mentionnés, l'assurance assistance rapatriement, annulation, frais de dossier obligatoires. Attention le passeport valide six mois après la date de retour sera exigé, aucune vaccination n'est obligatoire.

Contact : *Républicain Lorrain Voyages*, 49, avenue Patton à Jarny, tél. 03 82 33 58 82.

VU ET ENTENDU

300

Les membres de la Gaule jarnysienne procéderont à l'alevinage de printemps, ce jeudi 19 mars : 300 kg de truites arc-en-ciel seront déversés. Pour ce faire, rendez-vous est donné aux bonnes volontés, à 15 h 45 devant la boulangerie Maurice de Labry. La pêche sera fermée jusqu'au vendredi 20 mars inclus, sur tous les lots de l'association. Les truites pourront être taquinées dès le samedi 21 mars. A noter d'ores et déjà : une journée de pêche au coup, le matin, et au carnassier, l'après-midi, courant juin à l'étang de Moncel. Cette manifestation sera réservée aux possesseurs de la carte de la Gaule jarnysienne.

Renseignements au 06 88 06 68 43.

LABRY

Objet trouvé

Un petit bracelet a été trouvé à la MJC. Il peut être réclamé en mairie.

GIRAUMONT

Sécurité sociale

La fédération des mineurs de fer CGT tient une réunion d'information, aujourd'hui mercredi 18 mars à 14 h 30, dans la salle annexe de la mairie. Ce rendez-vous se destine à tous les adhérents de la sécurité sociale du régime minier. Il y sera question de la situation actuelle des dispensaires de la SSM, et notamment de celui de Giraumont.

MARS-LA-TOUR

Repas dansant

L'AS Mars-la-Tour football organise un repas dansant le samedi 28 mars. Animé par l'orchestre Lafamidoré, il se déroulera à partir de 20 h à la salle des fêtes. Un menu de choix sera proposé à 25 € (hors boisson) pour les adultes et 10 € pour les moins de 12 ans. Le délai d'inscription est fixé au 22 mars.

Contact : 03 82 33 98 84, 03 82 20 74 37 ou 03 82 33 91 43.

PUXIEUX

Mairie

Les permanences de la mairie sont assurées le samedi, de 9 h à midi (les semaines paires), et le vendredi, de 9 h à midi (les semaines impaires).

Contact : 03 82 33 96 88, mail : mairiepuxieux@wanadoo.fr

TRADITION — *carnaval*

De la classe et des flashs



Jarny. — La cinquantaine d'élèves de la maternelle Danielle-Casanova a fêté le carnaval avec éclat. Vêtus de déguisements de grande qualité, les enfants ont défilé devant les appareils photo et les caméscopes de leurs parents.

Défilé d'esprits frappeurs



Bruville. — Les enfants ont pris un malin plaisir à se grimer, puis à aller frapper aux portes des villageois. Ces derniers leur ont réservé un accueil à la hauteur de leurs efforts carnavalesques.

BESOIN DE SECOURS

Aide médicale urgente
Centre 15 : tél. 15.

Centre anti-poison
Tous secteurs : tél. 03 83 85 26 26.

Hôpitaux de garde
Service d'urgences (adultes, enfants) : Centre hospitalier régional Metz-Thionville - Hôpital Bon-Secours, tél. 03 87 55 34 91 ou 03 87 55 34 92.
Service urgences HIA Legouest : tél. 03 87 56 47 65.
Service urgences UPATOU, hôpital-clinique Claude-Bernard, tél. 03 87 39 60 00.
Maternité : hôpital Femme-Mère-Enfant, site de Sainte-Croix, tél. 03 87 34 51 00.
Pédiatrie : site de Bon-Secours, tél. 03 87 55 31 20.
Pont-à-Mousson : centre hospitalier, tél. 03 83 80 20 00.

Médecins de garde
Tous secteurs, APSAM, Médigarde 57 : tél. 0820 33 20 20.

Pharmacie de garde
Metz et agglomération messine : de 21h à demain 7h30 : se rendre à l'Hôtel de Police, 10, rue Belle-Isle.
Pagny-sur-Moselle et Thiaucourt : pharmacie Soumoy, 18, rue Saint-Pierre à Maidières.
Secteur du Haut Plateau messin : pharmacie Mignot, 26, rue Gambetta à Sainte-Marie-aux-Chênes.
Secteur de Maizières-lès-Metz et vallée de l'Orne : tél. 03 87 58 53 00.

Police
Police-secours : tél. 17.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

ENVIE DE SORTIR

Tourisme
Office du tourisme de Metz : place d'Armes, de 9h à 19h, tél. 03 87 55 53 76 ; visite guidée de la ville à 15h, rendez-vous à l'Office du tourisme.
Office du tourisme d'Amnéville : au bois de Coulange, tél. 03 87 70 10 40, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
Office de tourisme de Hagondange : place Jean-Burger, tél. 03 87 70 35 27, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Metz Métropole Découverte : hall départ de la gare SNCF, place Général-de-Gaulle, de 10h à 13h et de 14h à 18h.
Cathédrale de Metz : visite de la crypte et du trésor de 10h à 12h et de 14h à 18h ; visites guidées pour groupes sur réservation, tél. 03 87 75 54 61.
Musée de la Cour d'Or à Metz : de 9h à 17h, tél. 03 87 68 25 00.
Musée de la moto et du vélo à Amnéville : visites sur réservations, tél. 03 87 72 35 57.
Maison du Pays messin : 71 C, rue de Pont-à-Mousson à Montigny-lès-Metz, de 14h à 18h, tél. 03 87 56 83 63.

Bibliothèques
Bibliothèques-médiathèques de Metz : Pontiffroy de 10h à 19h, tél. 03 87 55 53 33 ; Sablon de 10h à 17h, tél. 03 87 55 59 34 ; Borny de 10h à 17h, tél. 03 87 68 25 35.
Bibliothèques universitaires de Metz : Saulcy, de 8h à 20h, tél. 03 87 31 50 80 ; Technopôle fermée ; Bridoux de 9h à 17h, tél. 03 87 39 96 92.
Médiathèque de Gandrange : de 10h à 12h et de 14h à 17h, tél. 03 87 58 33 03.
Médiathèque de Maizières-lès-Metz : de 10h à 12h et de 14h à 18h, tél. 03 87 51 42 00.
Médiathèque de Rombas : de 10h à 12h et de 13h à 18h, tél. 03 87 67 09 23.

Sorties
Patinoire de Metz : de 9h30 à 11h45, de 14h15 à 17h45 et de 20h15 à 23h, tél. 03 87 66 47 30.
Piscines de Metz : square du Luxembourg, de 9h à 16h ; Belletanche, de 9h à 19h ; rue Lothaire, de 10h à 20h ; Montigny, de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Centre de loisirs d'Amnéville : piscine de 9h30 à 11h40, de 14h30 à 18h40 ; patinoire de 9h30 à 11h45 et de 14h30 à 17h45.
Thermapolis d'Amnéville : de 10h à 22h, tél. 03 87 71 83 50.
Villa Pompéi à Amnéville : de 10h à 22h, tél. 03 87 70 99 20.
Snowhall à Amnéville : de 10h à 22h, tél. 03 87 15 15 15.

EN PANNE

Electricité
URM, filiale d'UEM : 2, place du Pontiffroy, 24h/24, tél. 0810 30 35 10.
Amnéville : régie municipale, tél. 03 87 71 80 00 ; après les heures de services, tél. 06 11 07 84 73 (électricité) et 06 11 07 84 76 (télédistribution).
Bousse, Mondelange, Richemont : tél. 03 87 71 20 19.
Hagondange : régie municipale, tél. 03 87 71 66 34 ; après les heures de services, tél. 06 07 87 02 76.
Talange : régie municipale, tél. 03 87 71 48 01.
Clouange, Gandrange : tél. 03 87 67 15 22.
Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite, Vitry-sur-Orne, Rosselange : tél. 0810 333 457.
Rombas : tél. 03 87 67 03 83.
Sainte-Marie-aux-Chênes : régie d'électricité, tél. 03 87 61 90 32.

Gaz
GrDF, gaz réseau distribution France, service dépannage : tél. 0810 433 057.
Amnéville, Bousse, Mondelange, Richemont, Talange : tél. 0810 433 057.
Clouange, Gandrange, Rosselange, Vitry-sur-Orne, Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite, Rombas : tél. 0810 433 157.

Le Républicain Lorrain : pour nous joindre

Annonces, publicité
Metz : 24, rue Serpenoise, Metz, de 8h45 à 18h, 03 87 38 58 48, fax. 03 87 38 58 49 ; email : pa.metz@republicain-lorrain.fr
Hagondange : 23, rue de la Gare, de 8h45 à 12h et de 14h à 18h, 03 87 71 41 89, fax. 03 87 71 00 23 ; email : pa.hagondange@republicain-lorrain.fr

Rédaction
Metz : 24, rue Serpenoise, Metz, 03 87 38 58 00 ; email : redaction.metz@republicain-lorrain.fr

R.L. Voyages
Metz : 2, En-Chaplerue, Metz, tous billets (air, mer, fer), excursions en autocar, 0826 825 241.
Hagondange : 23, rue de la Gare, de 8h45 à 12h et de 14h à 18h, 03 87 71 41 89, fax. 03 87 71 00 23.

Divers
Siège du Républicain Lorrain : 03 87 34 17 89.
Service abonnements : 03 87 34 18 44.
Portage à domicile pour la vallée de l'Orne : Fanzel Presse, 6, rue de la Cimenterie à Amnéville, 03 87 58 67 67, de 8h à 12h et de 14h à 17h.

AUJOURD'HUI

Belote

Amnéville : à la salle de La Poste. Inscriptions à 13h, début des jeux à 14h30.

Colloque

Metz : *La création chez Eckhart et Nicolas de Cues* à partir de 9h, Institut européen d'écologie, 2 rue des Récollets.

Conférences

Metz : conférence et débat *La technique de polysomnographie* à 15h à la clinique Claude-Bernard, service de pathologies de veille et de sommeil, 4e étage, rue Claude-Bernard.
Argancy : *De l'aulos à la cornemuse : histoire insolite d'un instrument de musique* à 16h à la bibliothèque.
Metz : *À la découverte des territoires intérieurs : la Table d'Emeraude* par l'association Rose-Croix d'Or à 19h au Café Jeanne d'Arc, place Jeanne-d'Arc. Entrée libre.
Le Ban-Saint-Martin : *Pour en finir avec l'intérêt de l'enfant* par Pierre Verdier, docteur en droit, avocat au barreau de Paris, à 20h30 à l'IRTS de Lorraine, 41 avenue de la Liberté.
Metz : *Des plantes à usage thérapeutique*, par Jacques Fleurentin, pharmacien, à 20h30 à la mairie annexe du Sablon, rue des Robert. Entrée libre.

Don du sang

Metz : de 8h à 12h, lycée Louis-Cormontaigne, 12 place Cormontaigne.

Expositions

Amnéville : œuvres de l'atelier peinture et de l'atelier vitrail des membres du centre socioculturel, médiathèque Jean Morette, de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Marly : *Le regard... et la matière*, peintures et sculptures de Eliane Bontemps et Sylvain Divo, patio du centre La Louvière, de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Metz : peintures et sculptures de Chantal Lacava-Gaugin, à l'atelier d'arts, 1, rue de la Hache, de 14h à 18h.
Metz : La figuration avec les créations de Christophe Holstein, Guilaume Lepoix, Sarah Teulet et Kévin Wandrol, de 10h à 19h le mercredi, à la médiathèque du Pontiffroy.
Metz : Matthieu Bauchat au conseil général, 6, rue Mozart, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Metz : « Inventaire à la Prévert » n°1, *La Massue des Marquises*, aux musées de la cour d'Or, de 9h à 17h.
Metz : *Retour du réel* de Bruno Tomassi, à l'Arsenal, de 13h à 18h.
Metz : *Perspectives et variations* de Vera Molnar, au Fonds régional d'art contemporain, 1 bis rue des Trinitaires, de 12h à 19h.
Metz : Youcef Korichi à la Maison de la culture et des loisirs, 36 rue Saint-Marcel, de 9h à 12h et de 14h à 21h.
Montigny-lès-Metz : sculptures et peintures de Bernard Copeaux au château de Courcelles, espace Europa, de 14h à 18h.
Montigny-lès-Metz : *La chaîne de la mémoire, l'association de la frontière lorraine : entre construction et positionnement*, à la Maison du Pays messin, 71C, rue de Pont-à-Mousson, de 14h à 18h.


La chaîne de la mémoire, l'association de la frontière lorraine, présidée par F. Petitdemange, expose, à la Maison du Pays messin, 71C, rue de Pont-à-Mousson à Montigny, de 14h à 18h.
Photo Maury GOLINI

Montigny-lès-Metz : sculptures de Philippe Bouveret et Bob Brennen à la gallery Shimoni, 150 chemin de Blory, de 14h à 18h, tél. 03 87 56 18 48.
Rombas : exposition de jouets en bois, traditionnels ou insolites, d'adresse, de rapidité ou d'équilibre, à l'espace culturel, de 16h à 18h.
Woippy : peintures de Rose-Mary Morant, à l'Hôtel de ville.

Festival

Metz : festival étudiant contre le racisme à 18h, Maison des étudiants au Saulcy. Gilles Manceron, historien *De l'impensé colonial aux discriminations d'aujourd'hui*.

Jeune public

Clouange : *Les contes de Mémé Loup*, de 15h à 16h, à la bibliothèque Paul-Emile Victor.
Metz : séance de lectures, à partir de 4 ans, à 15h, bibliothèque de Bellecroix. Entrée libre.

Metz : *Iq et Ox*, opéra pour enfants d'André Bon et Jean-Claude Grumberg, à partir de 8 ans, à 15h à l'Opéra-Théâtre.
Metz : contes animés par Nathalie Galloro, à partir de 8 ans, à 16h30, médiathèque du Pontiffroy. Entrée libre.
Metz : *Tour de cochon* par la compagnie Transhumance, à partir de 6 ans, à 15h, salle Braun.
Rombas : dans le cadre du *Festi'Môm, Pas sages*, par la compagnie *Café Crème*, à 15h, à l'Espace culturel.

Manèges

Marly : fête foraine sur le parking Ferry.

Marches

Metz : RV à 13h45, lieu rando à définir avec Gérard, 03 82 84 88 29 (Club alpin français de Moselle).
Metz: à Beuvange sous St-Michel, à 9 h, parking près du restaurant, marche en 2 boucles. On peut rejoindre le groupe pour 13h30. (Les Mille Balades, 06 81 67 64 95).
Moyeuvre-Grande : départ à 14h de la salle des sports située près du boulodrome pour le club l'Escapade. Tél. 03 87 58 83 40.

Spectacles

Metz : Il était une fois Franck Dubosc à 20h30 aux Arènes.
Metz : Vincent Delerm à 20h30 à l'Arsenal.

Théâtre

Hagondange : *Bonsoir Mme Pinson*, par la compagnie *L'Arlequin Manomois*, à 20h30, salle des fêtes Paul-Lamm.
Metz : *Quéquette Blues* par la compagnie Les Bestioles à 20h au théâtre du Saulcy. Adapté de la bande dessinée de Baru. Mise en scène : Martine Waniowski et Brice Durand.


Une conférence suivie d'un débat sur le sommeil et les techniques de somnographie est donnée aujourd'hui à 15 h à l'hôpital-clinique Claude-Bernard.

DEMAIN

Après-midi dansant

Metz : costumé de 14h à 18h, 14 rue Vandernoot. Concours et prix à toutes les personnes déguisées. Tél. 03 87 55 12 07.

Colloque

Metz : *La création chez Eckhart et Nicolas de Cues* à partir de 9h, Institut européen d'écologie, 2 rue des Récollets.

Concerts

Marly : la musique de la Région Terre nord-est et la musique militaire du gouverneur de Perm à 20h30 au Cosec La Louvière. Entrée libre.
Metz : les classes d'alto de Vincent Roth et Carole Wenisch à 19h au conservatoire.

Conférences

Metz : *Le Caravage : une vie en clair-obscur* avec vidéo-projection, par le Professeur Gilgenkrantz, à 14h30, à l'Imra, 9 rue du Grand-Cerf.
Metz : *Problèmes éthiques médicaux d'actualité par le Pr Jean-Marie Mantz*, à 18h, grand grenier de l'Institut européen d'écologie, cloître des Récollets, rue des Récollets.
Metz : *La justice en Moselle* avec Claude Chevalier, avocat général au Parquet général de la cour d'appel de la Moselle à 18h30, à l'Institut régional d'administration, 15 avenue de Lyon à Bellecroix.
Metz : *Le monde phénico-punique et l'Egypte* à 19h, Maison de la culture et des loisirs, 36 rue Saint-Marcel (association Thot).
Metz : *Spiritisme, satanisme, magie. Quel danger pour les jeunes ?* Conférence suivie d'un débat à 20h30, Maison de la Famille, 1 avenue Leclerc-de-Hauteclocque. Tél. 03 87 38 05 54.

Expositions

Marly : *Le regard... et la matière*, peintures et sculptures de Eliane Bontemps et Sylvain Divo, patio du centre La Louvière, de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Metz : peintures et sculptures de Chantal Lacava-Gaugin, à l'atelier d'arts, 1, rue de la Hache, de 14h à 18h.
Metz : La figuration avec les créations de Christophe Holstein, Guilaume Lepoix, Sarah Teulet et Kévin Wandrol, de 13h à 19h, à la médiathèque du Pontiffroy.
Metz : Matthieu Bauchat au conseil général, 6, rue Mozart, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Metz : « Inventaire à la Prévert » n°1, *La Massue des Marquises*, aux musées de la cour d'Or, de 9h à 17h.
Metz : *Retour du réel* de Bruno Tomassi, à l'Arsenal, de 13h à 18h.
Metz : *Perspectives et variations* de Vera Molnar, au Fonds régional d'art contemporain, 1 bis rue des Trinitaires, de 12h à 19h.
Metz : Youcef Korichi à la Maison de la culture et des loisirs, 36 rue Saint-Marcel, de 9h à 12h et de 14h à 21h.
Montigny-lès-Metz : *La chaîne de la mémoire, l'association de la frontière lorraine : entre construction et positionnement*, à la Maison du Pays messin, 71C, rue de Pont-à-Mousson, de 14h à 18h.
Montigny-lès-Metz : sculptures de Philippe Bouveret et Bob Brennen à la gallery Shimoni, 150 chemin de Blory, de 14h à 18h, et sur RV, tél. 03 87 56 18 48.
Rombas : exposition de jouets en bois, traditionnels ou insolites, d'adresse, de rapidité ou d'équilibre, à l'espace culturel, de 16h à 18h.


La compagnie Les Bestioles présente jeudi « Quéquette blues » au théâtre du Saulcy.

Woippy : peintures de Rose-Mary Morant, à l'Hôtel de ville.

Jeune public

Metz : *Tour de cochon* par la compagnie Transhumance, à partir de 6 ans, à 10h et 14h30, salle Braun.

Manèges

Marly : fête foraine sur le parking Ferry.

Marche

Metz : RV à 14h sur le parking de la piscine Lothaire (Club Vosgien La Seille Metz, 03 87 75 66 33).
Metz : sortie de l'après-midi à Landonvillers. Départ à 13h45 parking de l'école. Animateur : Gérard Lalloz (03 87 64 45 93, Club touristique Lorrain).

Théâtre

Hagondange : *La Léon*, par la compagnie *Les Uns, les Unes*, à 20h30, salle des fêtes Paul-Lamm.
Metz : *Quéquette Blues* par la compagnie Les Bestioles à 20h au théâtre du Saulcy. Adapté de la bande dessinée de Baru. Mise en scène : Martine Waniowski, Brice Durand.
Talange : *La Maison*, de Marguerite Duras, par la compagnie Les Piétons de la place des fêtes, à 20h, à l'Espace Molière.

Thé dansant

Moyeuvre-Grande: à la salle des fêtes, de 14h à 18h, animé par Festy Night. Entrée gratuite.

NÉCROLOGIE

Mme Albertine Karkowski

POUILLY.- Nous apprenons le décès de Mme Albertine Karkowski née Lang, survenu le 15 mars dans sa 89e année. Née dans une famille de huit enfants, elle a tenu pendant longtemps une épicerie à Metz. En 1960, Albertine épouse M. Edé Karkowski, peintre local très connu, décédé le 31 mars 1995. En 1964, le couple décide de s'installer dans la commune au 24, rue Nationale, dans la maison voisine de celle de Mme Anne Krier, sœur très proche de la défunte et décédée en août 2006. Devenue Pouillerote à part entière, Mme Karkowski s'investit dans la vie de son village d'accueil. Elle participe à la naissance de la chorale *La Villageoise* et en devient un membre assidu. Naturellement, elle devient membre de la chorale paroissiale et participe régulièrement à l'entretien et à l'embellissement de l'église. Passionnée de jardinage, elle cultivera avec soin les abords de sa maison jusqu'à ces dernières années. Très entourée par sa nièce, Mme Maurice, elle avait quitté son domicile depuis le mois de janvier dernier, pour une maison de retraite.
La messe d'enterrement aura lieu le jeudi 19 mars à 10 h en l'église Saint-Rémy de Pouilly, suivie de l'inhumation au cimetière communal. Nos sincères condoléances.

M. Robert Massimi

ROSSELANGE. - Nous avons appris le décès de M. Robert Massimi, survenu le 16 mars à Rosselange, à l'âge de 50 ans.
Né le 9 avril 1958 à Moyeuvre-Grande, il était célibataire. Il travaillait en qualité d'agent de fabrication à la société Sovab de Batilly. Il demeurait 6, rue Ste-Marguerite.
Ses obsèques seront célébrées le jeudi 19 mars à 14h30 en l'église St-Gorgon de Moyeuvre-Grande, suivies de l'incinération à Thionville.
Nos condoléances à la famille.

ÉTAT CIVIL

Décès

Mme veuve Bourraine née Liliane Neyer, 72 ans, Montigny-lès-Metz, 47, rue du Général Franiatte.
Mme veuve Schommer née Monique Louis, 68 ans, Thionville, 20, allée de la Libération.
M. Mohammed Darkaoui, 71 ans, Maizières-lès-Metz, 81, route de Thionville.
Mme Huguette Muhlen, 62 ans, Metz, 7 Quai du Rimport.
M. Gilbert Zunino, 55 ans, Metz, 7, rue des Trois Evêchés.
Mme veuve Clément née Anne Dufour, 85 ans, Augny, 4, rue Saint Blaise
Mme veuve Levy née Lisel Jablonsky, 82 ans, Metz, 4, rue Vandernoot
Mme veuve Dalla Dea née Maddalena Buresta, 83 ans, Saint-Epvre, 16, rue Saint Paulin
Mme Roy née Renée Rappenne, 74 ans, Metz, 13, rue des Fougères
Mme Jeannine Grandmasson, 79 ans, Metz, 1, rue Xavier Roussel
M. Jean Nonnenmacher, 75 ans, Metz, 92, rue des Armoisières

Mariage

Abderrahim Boussous, étudiant, domicilié à Metz, 7, impasse Jacques Swebach et Marylène El Byere, étudiante, domiciliée à Rodalbe, 1, rue du Chant du Merle.

Naissances

Loïc Mayot, Woippy, 6, rue René Paquet.
Nathan Bernarding, Montigny-lès-Metz, 31, rue de la Horgne.
Mélinda Defer, Metz, 5/304, rue Théodore de Gargan.
Julien Viguier, Metz, 10 b, rue René Paquet.
Melvil Annen, Metz, 13, rue Ausone.
Tatiana Boullé, Courcelles-sur-Nied, 9, rue des Bleuets.
Mehdi Boulkaboul, Woippy, 4, rue de Franche Comté.
Evie Santerre--Maximilien, Marange-Silvange, 7, rue Daniel Brottier.
Madjer Yahi, Mondelange, 1, rue Projetée.
Anaïs Dor, Neunkirchen-les-Bouzonville, 2, rue de l'Eglise.
Océane Nolibois, Ars-sur-Moselle, 10, rue Poincaré
Charlie Castel, Metz, 8, place Monpeurt
Valentin Bombach, Tragny, 16, rue Principale
Enzo Pégis, Mondelange, 51, rue des Fauvettes
Jade Zerrouk, Jury, 13 CHS jury
Tyméo Bohnenstengel, Vitry-sur-Orne, 15, boucle de l'Atrium
Lina Saïda, Thionville, 5, route de Manom
Arnaud Banka, Moyeuvre-Grande, 2, rue Ouradour-sur-Glane
Sasha Robert, Montigny-lès-Metz, 28, rue de Marly
Tomy Bourgaud-Xie, Hauconcourt, 32, rue de l'Eglise

Musique sacrée au Temple Neuf pour *Terre Fraternité*

Pour la 1ère fois à Metz un concert de musique sacrée se déroulera au Temple Neuf de Metz le dimanche 22 mars à 17h, au profit de l'association *Terre Fraternité*.
L'association a pour objet de porter assistance aux soldats de l'armée de Terre blessés en opérations et à leurs familles. Cette assistance peut être apportée sur le moment même, lorsqu'il faut, dans l'urgence, permettre aux proches de rejoindre celui ou celle qui a été blessé. Elle se traduit aussi par des secours de toutes natures, qui viennent en complément de ceux versés sur fonds publics (allocations financières, équipements, etc.).
Ce concert comprendra des chants lyriques du XIXe siècle par Anne Weishaar, mezzo soprane et Alain Favaletto baryton, des prestations du quintet de cuivres de la région Terre pour des musiques du XVIIIe siècle et de l'organiste du Temple Neuf.
L'entrée est gratuite, avec une participation libre au profit de l'association Terre Fraternité. En cas de remise de chèque, un reçu de déduction fiscal sera renvoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

ENTRAIDE

SOS animaux

Perdu : Marly chat mâle adulte, gris-noir, castré, tatoué, 06 87 06 96 47 ; Marly Frescaty, cairn terrier mâle, fauve, tatoué 2FLE086, collier, 06 63 72 72 97 ; Devant-les-Ponts, *Suify*, gros chat roux tacheté de blanc, queue tigrée, tatoué ESM 397, collier avec tél. 06 73 16 10 84 ; Sorbey, chat noir et blanc, tatoué EFP238, 06 15 46 76 65 ; Maizières, Minosa, chat roux clair, ventre blanc, collier bleu, 03 87 53 32 17 ; Montigny-Haut, rue de Marly, chat européen tigré gris et blanc, tatoué GMF 578, 03 87 62 11 74-06 24 73 74 38 ; Maizières-lès-Metz, 74, route de Thionville, *Coco*, furet de couleur beige, 03 87 80 42 18-06 10 68 35 29.
Trouvé : Montigny, Botanique chat tigré blanc et roux, marque de collier, 06 08 30 85 39 ; résidence Boileau, route de Thionville, chatte angora grise, 03 87 32 97 82 ; Rombas, 2 chats blancs, 1 avec collier, secteur Gandrange chat noir castré, secteur Hagondange chien genre braque allemand, Amnéville, au Galaxie, chatte écaille de tortue, entre Woippy et Rombas, chatte grise tigrée, 03 87 58 27 05. Corny, chienne york tatouage illisible ; Metz, chiot beauceron, SPA 03 87 52 08 99.
Donne : jeune chatte écaille de tortue, 8 mois, stérilisée-tatouée, 03 87 58 79 37 ; petite chatte grise, propre et affectueuse, à personne ayant jardin, 03 55 94 00 13 ; labrador 4 ans vacciné-tatoué 06 50 91 97 56 ; chat noir et blanc, 1 an stérilisé, 03 87 35 96 52 ; chatons, roux, blanc avec tâches noires 03 82 22 86 32-06 84 88 93 36 ;
A adopter : SOS animaux, 03 87 58 27 05 ; Mon ami le chat 03 87 63 01 70 de 11h à 12h et de 14h à 19h, http://mon.ami.le.chat.free.fr. SPA 03 87 52 08 99.

SAINT-QUIRIN - PARIS - SARREBOURG - VINCENNES



Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean SIMON

survenu à Saint-Quirin, le mardi 17 mars 2009, dans sa 78e année, muni des sacrements l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le vendredi 20 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Saint-Quirin, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Monsieur SIMON repose à la chambre funéraire de Sarrebourg, salon Emeraude.

PAS DE PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame SIMON, née Francine BAILLET, son épouse ;
Monsieur et Madame Bertrand SIMON,
Monsieur Denis RHODE et Madame, née Béatrice SIMON,
Monsieur Olivier VERGÉ et Madame, née Anne SIMON,
ses enfants ;
Florian, Camille, Tristan et Valentine, ses petits-enfants ;
ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs ;
Madame Renée RICHY, sa tante,
ainsi que de toute la parenté.

La famille remercie les Docteurs Missler, Ruffenach et Chabas, ainsi que le personnel de l'hôpital de Hoff, pour leur gentillesse et leur dévouement.

SPICHEREN - LEBACH (ALLEMAGNE) - BLIES-EBERSING VALENCE

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Else TRITZ

née MAILÄNDER

décédée à Forbach, le 17 mars 2009, dans sa 83e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le vendredi 20 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Spicheren, suivie de l'inhumation au cimetière de Petite-Rosselle.

Madame TRITZ reposera dès jeudi à la morgue de Spicheren.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

WALSCHEID - SCHNECKENBUSCH - BUHL

« Vers les sommets où tu t'en vas, tu ne connaîtras plus la peur, ni la douleur seulement notre amour qui t'accompagne pour toujours. »

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Gemma WISSE

née WELSCH

décédée à Niderviller , le 16 mars 2009, à l'âge de 70 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 mars 2009, à 15 heures, en l'église de Walscheid.

De la part de :

Monsieur Pierre WISSE, son époux ;
Bernadette et Joël, sa fille et son gendre ;
François, Vincent et Matthieu, ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Louis WELSCH, son frère et sa belle-sœur,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie les aides-soignantes de l'A.B.I.P.A., les infirmières de la vallée de la Bièvre, toute l'équipe du Docteur Mechkour, ainsi que les ambulances Frantz pour leur gentillesse et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

STIRING-WENDEL - GUEUGNON - FOLPERSVILLER COCHEREN

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Anne KAMMER

née LEIS

survenu à Forbach, le 16 mars 2009, à l'âge de 89 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 mars 2009, à 14 heures, en l'église Saint François de Stiring-Wendel, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Stiring-Centre.

Madame KAMMER repose à la morgue de Stiring-Wendel.

Condoléances et témoignages sur www.avis-de-deces.net

De la part de :

Monsieur Maxime BINDEL et Madame, née Jacqueline KAMMER, sa fille et son gendre ;
ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants,
ses neveux et nièces,
ainsi que de toute sa famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BOUZONVILLE

Le Président Nicolas VATIER,
le Comité et les Membres de la section UNC-AFN de Bouzonville et environs,

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre STEINMETZ

Croix du Combattant

Ils garderont de lui le souvenir d'un ami fidèle et dévoué.

SAULNY

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part avec tristesse du décès de

Monsieur Jean Louis THEOBALD

dit Théo

survenu à Metz, le 16 mars 2009, à l'âge de 55 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Saulny, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Monsieur THEOBALD repose à la chambre funéraire Roc'Eclerc, 85 boulevard de l'Europe à Metz-Bellecroix.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Sabine THEOBALD, née SZYNOL, son épouse ;
Yoann et Nicolas, ses fils ;
Madame Viviane THEOBALD, sa sœur et son compagnon Claude ;
Monsieur Bruno SZYNOL, son beau-père ;
Monsieur et Madame Éric SZYNOL, son beau-frère et sa belle-sœur ;
ses neveux et nièces,
ainsi que de toute la parenté.

La famille tient à remercier son médecin traitant le Docteur Grandidier, les Docteurs Salles et Bredin et l'ensemble du personnel de l'hôpital Legouest, ainsi que ses infirmières Régine, Christelle et Anne, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

WOIPPY - SAULNY

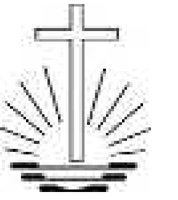
Monsieur Jean Louis THEOBALD

Nous a quittés le 16 mars 2009, à l'âge de 55 ans.

La direction et le personnel de l'Entreprise LOUIS frères s'unissent pour témoigner leur profonde tristesse et compatissent à la peine de son épouse et de ses fils, ainsi que de toute la famille.

Nous garderons de lui le souvenir d'une personne travailleuse, dévouée et chaleureuse.

PETITE-ROSSELLE - ALSTING - THÉDING



« Entre tes mains Seigneur, je remets ma Vie. »

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Irma PIQUET

née MEYER

décédée à Petite-Rosselle, le 15 mars 2009, dans sa 82e année.

Le service funèbre sera célébré le jeudi 19 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Néo-Apostolique de Petite-Rosselle, où l'on se réunira.

Madame PIQUET repose à la chambre funéraire de Petite-Rosselle.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

René et Arlette, Priscilla, Sébastien, Michel,
Michel, Gabrielle, Justin,
Christophe, Jesabel, Jolyne,
ses fils, belles-filles, petits-enfants et arrière-petite-fille ;
ses sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FARSCHVILLER - NANCY

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Marie-Louise GEISLER

née ROSTOUCHER

survenu à Sarralbe, le 17 mars 2009, dans sa 87 e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 mars 2009, à 14h30, en l'église de Farschviller, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Farschviller.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Dominique GEISLER, sa fille,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie le personnel et les médecins de la maison de retraite Saint-Joseph de Sarralbe pour leurs bons soins et leur dévouement.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son fils

Jean-Michel

décédé en 1979,

de son époux

Eugène

décédé en 1985,

et de son frère

l'Abbé Marcel ROSTOUCHER

décédé en 1995.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SARREGUEMINES - METZ - GRACE

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Monsieur Marcel CARL

décédé à Sarreguemines, le 17 mars 2009, à l'âge de 54 ans.

La messe d'enterrement sera célébrée le vendredi 20 mars 2009, à 10 heures, à la chapelle du CHS de Sarreguemines.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sarreguemines.

Prière de s'abstenir de condoléances.

Nos remerciements au personnel du Pavillon 18 étage pour ses bons soins et son dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

METZ - MONTIGNY-LÈS-METZ

Nathalie et Stéphane LANGLADE,
Mireille et Stéphane SIMON,
ses enfants ;
Antoine, Justine, Claire, Aurélien, ses petits-enfants ;
Patricia, sa sœur ;
Lina et Christiane, ses amies,
ainsi que toute la parenté

vous font part du décès de

Madame Huguette LALLEMENT

née MUHLEN

survenu le 17 mars 2009, à l'âge de 62 ans.

La famille invite toutes les personnes, amis et connaissances qui l'ont connue et estimée à participer à la bénédiction qui se déroulera le vendredi 20 mars 2009, à 10 heures au crématorium de Metz, suivie de la crémation.

Ses cendres reposeront dans le caveau de famille, au cimetière de l'Est.

La famille souhaite remercier le personnel médical du service d'oncologie de l'hôpital clinique Claude Bernard pour sa gentillesse.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PETITE-ROSSELLE - CASABLANCA (MAROC)

(Révélation 21:4)
« Et il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus; ni deuil, ni cri, ni douleur ne seront plus. Les choses anciennes ont disparu. »

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Ted DUMAS

survenu subitement à Casablanca (Maroc) le 14 mars 2009, à l'âge de 54 ans.

Un discours biblique sera prononcé le vendredi 20 mars 2009, à 14 h 30, dans la salle du Royaume des Témoins de Jéhovah, 1/2 rue Emmersweiler à Marienau lès Forbach.

L'inhumation se fera au cimetière de Petite-Rosselle.

De la part de :

Madame Anne-Marie DUMAS, née LAAS, son épouse ;
Monsieur RACHI Ahmed et Madame, née Anne DUMAS, sa fille et son gendre ;
Inès, sa petite-fille ;
ses beaux-parents ;
ses frères, sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille et ses amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

METZ - BURNHAUPT-LE-BAS - DANNELBOURG DURMENACH - GRASSE

Dieu a rappelé dans sa paix

Monsieur Jean-Paul NONNENMACHER

décédé à Metz, à l'âge de 75 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 mars 2009, à 14h30, en l'église Saint-Martin de Metz-Magny, suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

Monsieur NONNENMACHER repose à la maison funéraire Lothaire, rue Victor Colchen à Metz.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES
Une urne sera mise à votre disposition pour des dons en faveur de la Ligue contre le Cancer.

De la part de :

Madame Michèle NONNENMACHER, née SACKSTEDER, son épouse ;
Daniel NONNENMACHER,
Françoise et Marc FINCK,
ses enfants ainsi que leurs familles ;
Solène, sa petite-fille,
Marie-Thérèse et Antoine THOMAS,
Elsie SCHWAEDERLÉ,
ses sœurs et leurs familles ;
Roselyne SACKSTEDER,
sa belle-sœur et sa famille,
et tous ses cousins, cousines et amis.

La famille tient à remercier toutes les équipes médicales des services d'oncologie et de chimiothérapie de l'hôpital Claude Bernard pour leur dévouement et leur gentillesse.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

L'HOPITAL - CARLING - TOULON - ALLEMAGNE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Veuve André LEDOUX

née Anne LONSDORFER

survenu à l'Hopital, le 16 mars 2009, à l'âge de 96 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Carling, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

La défunte repose à la morgue de Carling.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Jacques LARUE et Madame, née Sylvie LEDOUX, sa fille et son gendre,
Madame Jacqueline LEDOUX, sa belle-fille,
Monsieur et Madame Frédéric HEFFNER,
Monsieur Léonard STELLA et Madame, née Angélique LEDOUX,
ses petits-enfants ;
Lisa, Marie, Janelle, Luca, Tom et Lola,
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre mémoire le souvenir de son fils

Marc

décédé le 16 septembre 2008

et de son époux

André

décédé le 22 décembre 1991.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

AUGNY

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Anne-Marie CLEMENT

née DUFOUR

survenu à Metz, le 16 mars 2009, à l'âge de 85 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 mars 2009, à 14h30, en l'église Saint-Jean-Baptiste à Augny.

Madame Anne-Marie CLEMENT repose à la chambre funéraire « La Roselière » à Marly-Frescaty.

De la part de :

Monsieur André GIRARD et Madame, née Huguette CLEMENT,
Monsieur et Madame Bernard CLEMENT,
Monsieur Daniel COLLIN et Madame, née Christiane CLEMENT,
Monsieur Patrice HENRY et Madame, née Josyane CLEMENT,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la parenté.

La famille rappelle à votre souvenir la mémoire de son époux

Jean

décédé le 21 mars 1986.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MOYEUVRE-GRANDE

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Charles HEDIN

survenu à Thionville, le 17 mars 2009, à l'âge de 82 ans.

L'office religieux aura lieu vendredi 20 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Gorgon de Moyeuvre, suivi de l'incinération à Thionville.

Monsieur HEDIN reposera au funérarium de Moyeuvre, à partir de mercredi après-midi.

NI FLEURS, NI COURONNES.

De la part de :

Madame Charles HEDIN, née Marie Françoise MULLER, son épouse ;
ses enfants, petits-enfants ;
ses frères, sa sœur,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

METZ - AMNÉVILLE

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie Thérèse JACOBY

née MENSLER

survenu à Metz, le 17 mars 2009, à l'âge de 88 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 mars 2009, à 15 heures, en l'église de Maizières-lès-Metz centre, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

PAS DE PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Jacques PALLAS et Madame, née Armande JACOBY,
Monsieur Charles WENZEL et Madame, née Françoise JACOBY, ses enfants ;
Claire et Martin, Elise et Jérôme, Fanny, Bruno, ses petits-enfants ;
Lise, Victor, ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille rappelle à votre souvenir la mémoire de son époux

Monsieur Joseph JACOBY

décédé le 25 juin 2005

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PETITE-ROSSELLE - STIRING-WENDEL

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Marie HOFFMEYER

née SEEWALD

survenu à Stiring-Wendel, le 17 mars 2009, dans sa 88e année.

La messe d'enterrement sera célébrée le vendredi 20 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Joseph de Vieille-Verrerie, sa paroisse, où l'on se réunira.

Madame HOFFMEYER repose à la chambre funéraire de Petite-Rosselle.

Selon sa volonté, son corps sera inciné.

NI FLEURS, NI COURONNES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Etienne JEDAR et Madame, née Anne-Marie HOFFMEYER,
Madame Marthe HASSDENTEUFEL, née HOFFMEYER,
Monsieur et Madame Pierre HOFFMEYER,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La famille remercie le Docteur Gerber, son médecin traitant, ainsi que l'ensemble du personnel de la maison de retraite « Les Platanes. »

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

GORZE

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Octavie FOURNIER

née REULAND

survenu à Gorze, le 17 mars 2009, à l'âge de 71 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 mars 2009, à 10 heures, en la chapelle de la maison de retraite de Gorze, suivie de l'inhumation au cimetière.

De la part de :

toute sa famille et amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SARREBOURG - MITTERSHEIM - GOSSELMING BERTHELMING - VAL-DE-GUÉBLANGE

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part du décès de

Madame Eugénie WEBER

née OTTINGER

survenu à Niderviller, le 17 mars 2009, à l'âge de 69 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le vendredi 20 mars 2009, à 14h30, en l'église de Gosselming, où l'on se réunira.

Le corps repose au funérarium Tousch de Fénétrange.

L'inhumation se fera au cimetière de Mittersheim.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
ses enfants ;
ses petits-enfants ;
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
ainsi que de toute la famille et amis.

Une prière, une pensée pour son époux

Arsène

décédé le 10 février 2001.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CRÉHANGE - LA ROCHELLE

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Roland BOR

survenu à Moyeuvre-Grande, le jeudi 12 mars 2009, à l'âge de 57 ans.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Bertrand et Alexandra, Audrey et Christophe, ses enfants ;
Loris, Anna, ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Auguste BOR, ses parents ;
ses frères, sa sœur,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BINING

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Madame Monique HAENEL

décédée à Sarreguemines, le 16 mars 2009, à l'âge de 56 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 mars 2009, à 14 h 30, en l'église de Bining, sa paroisse.

La défunte repose à la morgue de Rohrbach-lès-Bitche.

L'inhumation se fera au cimetière de Bining.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
ses filles ;
sa maman ;
sa sœur,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HUSSIGNY-GODBRANCHE - LUDRES - VANDŒUVRE FROUARD - NANCY - FLORANGE - VILLERUPT DIFFERDANGE - HOWALD (GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG)

Danielle ARRIGONI,
Sylvaine MULLER,
ses filles ;
Eric MULLER, son gendre ;
Laurence, Dave, Sébastien, Thomas et Carole, ses petits-enfants ;
Anna et Natan, ses arrière-petits-enfants ;
Lina ARRIGONI, sa belle-sœur ;
Evelyne, Michel, Chantal, Nadia, Toni et leurs enfants et conjoints, ses neveux et nièces, ;
Tony BALDASSARE, son cousin et sa famille,
toute sa famille et ses proches,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Thérèse ARRIGONI

née CIVITAREALE

survenu le 17 mars 2009 , dans sa 88e année.

Une bénédiction aura lieu vendredi 20 mars 2009, à 9h30, en la chapelle de la maison de retraite Sainte-Thérèse de Ludres, une messe sera célébrée le même jour, à 15 heures, en l'église d'Hussigny-Godbrange, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ROSSELANGE - MOYEUVRE-GRANDE - MOUTIERS

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Robert MASSIMI

survenu à Rosselange, le 16 mars 2009, à l'âge de 50 ans.

L'office religieux aura lieu jeudi 19 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Gorgon de Moyeuvre, suivi de l'incinération à Thionville.

Monsieur MASSIMI repose au funérarium de Moyeuvre.

NI FLEURS, NI COURONNES.

Témoignages et condoléances sur www.avis-de-deces.net

De la part de :
Monsieur et Madame Attilio MASSIMI, ses parents ;
Monsieur Daniel MASSIMI et son épouse Marie-Josée,
Monsieur Yves MASSIMI,
ses frères et sa belle-sœur ;
Adrien, son filleul ;
ses oncles, tantes, cousins et cousines,
ainsi que toute la famille.

MEXY - HAUCOURT - TOUL - GILLY-SUR-ISÈRE

Madame Albert HENRY, née Renée NOËL, son épouse ;
Monsieur et Madame Alain HENRY et leurs enfants,
Monsieur et Madame Gilles HENRY, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur Raoul BOSSUETTE et Madame, née Christine HENRY et leurs enfants,
ainsi que toute la parenté

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Albert HENRY

survenu à Mont-Saint-Martin, le 16 mars 2009, dans sa 83e année.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 19 mars 2009, à 15 h 30, en l'église de Mexy, où l'on se réunira.

Selon la volonté de Monsieur HENRY, son corps sera transféré à Yutz, pour y être incinéré.

Monsieur HENRY repose à la chambre funéraire «Les Camélias» rue Marcellin Berthelot à Mont-Saint-Martin, où la famille sera présente de 15 heures à 19 heures.

La famille remercie tout le personnel de G2, en particulier le service animation, pour leur dévouement et leur gentillesse.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BRIEY

Madame Laure BERTOLOTTI, son épouse ;
Armelle BERTOLOTTI, sa fille et Daniel SEBBEN,
Marie et Délia, ses petites-filles ;
ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Raoul BERTOLOTTI

décédé à Briey, le 17 mars 2009, à l'âge de 74 ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 mars 2009, à 14h30, en l'église Saint-Gengoult de Briey.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré à Thionville.

Monsieur Raoul BERTOLOTTI repose au funérarium, 8 avenue Clémenceau à Briey.

NI FLEURS, NI COURONNES

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CONS-LA-GRANDVILLE - LONGWY - HAUCOURT

Monsieur Yvon PEIXOTO, son époux ;
Mademoiselle Laetitia PEIXOTO,
Mademoiselle Maud PEIXOTO,
ses filles ;
Monsieur et Madame René GOBERT, ses parents,
Madame Gilberte PEIXOTO, sa belle-maman ;
ses beaux-frères et belles-sœurs ;
ses neveux et nièces,
ainsi que toute la parenté

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Patricia PEIXOTO

née GOBERT

survenu à Cons-la-Grandville, le lundi 16 mars 2009, dans sa 54e année.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 19 mars 2009, à 15 heures, en l'église de Cons-La-Grandville.

Selon la volonté de la défunte, son corps sera transféré à Thionville, pour y être incinéré.

Madame PEIXOTO repose à la chambre funéraire «Les Camélias», rue Marcellin Berthelot à Mont-Saint-Martin.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HAYANGE - LE KONACKER
REVIGNY-SUR-ORNAIN (55)
METZ

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Etienne LEINSTER

survenu à Thionville, le vendredi 13 mars 2009, dans sa 87e année, muni des sacrements de l'Église.

Une bénédiction a eu lieu dans l'intimité familiale.

Selon ses volontés, son corps a été incinéré.

De la part de :

Madame Camille LEINSTER, née SCHILLINGER, son épouse ;
Madame Brigitte PHILIPPY, née LEINSTER et Gabriel son époux,
Madame Evelyne LEINSTER, ses enfants ;
Nicolas et Isabelle, Sarah et Anthony, ses petits-enfants.

La famille remercie la famille FUMEX pour son soutien et sa gentillesse.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

AVIS DE MESSE

L'APEI de Thionville

souhaite rendre hommage à

Romain FREJAFON

Directeur de Entreprise Adaptée « La Fensch »

décédé le 27 janvier 2009, à Metz.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le vendredi 20 mars 2009, à 18 h 30, à l'église de Guentrange à Thionville.

Tous ceux et celles qui n'ont pu l'accompagner lors de ses obsèques le 31 janvier 2009, à Saint-Etienne, son invités à nous rejoindre.

Un pot d'amitié sera organisé à l'issue de la cérémonie.

SERVICE ANNIVERSAIRE

CATTENOM





J.B. - Papa
« Depuis ce 18 mars 2008, une partie de moi est partie avec toi. Il me faut continuer le chemin seule avec nos deux enfants. Tu es dans nos pensées chaque jour. Jamais nous ne t'oublierons. »

Jean-Baptiste LACONCA

Que tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, lui accordent en ce jour une pensée affectueuse.

De la part de :

ton épouse et tes deux enfants.

AMNÉVILLE - DONCOURT-LÈS-CONFLANS
SARREGUEMINES

Après cette première et douloureuse année de séparation, nous invitons tous ceux qui ont connu et aimé

Monsieur Maurice HORY

à assister à la messe d'anniversaire qui sera célébrée le dimanche 22 mars 2009, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph d'Amnéville.

De la part de :

Madame Jacqueline HORY, son épouse ;
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

RÉMELFING - SARREGUEMINES - ZETTING



« Tu n'es plus là où tu étais mais tu es partout là où je suis. »
Victor Hugo.
« Un jour, je le crois, on se retrouvera au bout de ce long tunnel blanc. Je sais que tu nous attends. Et là, tu nous diras tout bas "Ne pleurez plus, je suis là". »

Le 18 mars 2008, nous quittait un ange

Patricia RAGNOLI

Que ceux qui l'on connue, aimée et appréciée, lui accordent en ce jour une douce pensée.

Une messe d'anniversaire sera célébrée le dimanche 22 mars 2009, à 10 heures, en l'église Saint-Nicolas.

De la part de :

Nicolas et Anne-Sophie, ses enfants chéris ;
Catherine et Joseph, ses parents ;
Marie-Louise, Mireille, Sylvie, ses sœurs et leurs conjoints,
ainsi que toute sa famille.

STIRING-WENDEL



« Cueillez dès maintenant les roses de la vie, car jamais le temps ne suspend son vol et cette fleur qui s'épanouit aujourd'hui, demain déjà sera flétrie. »

En ce premier anniversaire du décès de

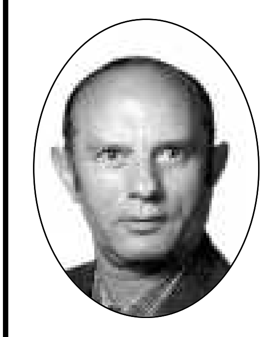
Madame Monique OBIEGALA

une messe sera célébrée à son intention le dimanche 22 mars 2009, à 9 h 30, en l'église Sainte-Marie du Habsterdick.

De la part de :

son époux ;
sa fille, son gendre,
et son petit-fils.

NILVANGE



« 10 ans déjà que nos yeux ne te voient plus, mais dans nos cœurs, tu es toujours vivant. »

Le 17 mars 1999, nous quittait

Marcel SUTTER

Une messe anniversaire à son intention aura lieu en l'église Saint-Jacques le Majeur de Nilvange, le dimanche 22 mars 2009, à 10 h 30.

De la part de :

son épouse ;
ses enfants ;
petits-enfants et son arrière-petit-fils,
ainsi que de toute la famille.

METZ



« Tu nous as quittés le 18 mars 2006. Tendre épouse, maman formidable, amie fidèle, merveilleuse grand-mère. Ton amour rayonnant, ta douceur, les bonheurs et les rires partagés, restent à jamais gravés dans nos cœurs. »

En ce troisième anniversaire du décès de

Madame Nicole SCHWANK

née FALTOT

Que tous ceux et celles qui l'ont connue et estimée, aient une pensée pour elle.

De la part de :

son époux, Rudy SCHWANK ;
sa fille, Laurence ;
ses petits-enfants, Charlène et Grégory,
ainsi que de toute la famille.

REMERCIEMENTS

Un mot, un geste, une présence...

A vous qui avez témoigné votre sympathie et partagé notre peine suite au décès de

André MALGRAS

nous vous disons « merci »

De la part de :

Agnès, son épouse ;
Julien, Emilie, Jeanne et Noé,
Vincent,
Jean-Marc et Etienne,
ses enfants et petits-enfants.

FOLSCHVILLER - LIXING-LÈS-SAINT-AVOLD

A vous qui l'avez connu, aimé et estimé, à vous qui êtes venus si nombreux témoigner votre sympathie par votre présence, nous vous adressons nos remerciements les plus sincères pour le décès de

Monsieur Francis JAEGER

De la part de :

ses parents, son frère, sa belle-sœur, son neveu et son amie.

BOULAY - VOLMERANGE-LÈS-BOULAY

Profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui nous ont été témoignées à l'occasion du décès de

Madame Camille ALBERT

née KLAUCK
dite Camilla

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, sans omission, nous prions toutes les personnes, amis et connaissances qui se sont associés à notre deuil, par leur présence aux obsèques, l'envoi de fleurs et de cartes de condoléances, de trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

De la part de :

Monsieur et Madame Robert ALBERT,
Monsieur et Madame Josy ALBERT,
et l'ensemble de la famille.

Le service de trentaine sera célébrée le samedi 25 avril 2009, en l'église Saint-Etienne de Boulay.

DOURDHAL - MUNSCHHOUSE

A vous qui l'avez connu, aimé et estimé, à vous qui êtes venus si nombreux témoigner votre sympathie par votre présence, nous vous adressons nos remerciements les plus sincères, lors du dèces de

Monsieur Aloys BASIN

De la part de :

son épouse,
son fils et sa compagne ,
et ses petits-enfants,
ainsi que toute la famille.

Une messe de trentaine sera célébrée le 18 avril 2009, à 18h30, en l'église de Dourdhal.

TALANGE - AMNÉVILLE - BRESSEY-SUR-TILLE (21)

Nous avons été profondément touchés des marques de sympathie que vous nous avez témoignées lors du décès de

Madame Marie-Louise LOEHRER

née LETT

et nous vous en remercions très sincèrement.

Un merci particulier à Mado pour sa fidélité et à Evelyne pour sa constante sollicitude.

De la part de :

Robert, Dominique et Richard, ses enfants et leur conjoint ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
René et Joseph, ses frères et toute la famille.

VILLERS-LA-MONTAGNE

Madame Olimpia VITULLI, son épouse ;
ses enfants et petits-enfants,
ainsi que toute la famille

très touchés par les très nombreuses marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Pietro VITULLI

vous remercient et vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

BRETTNACH - VECKRING - ALZING - ÉBERSVILLER



Par un mot chaleureux, un regard, des fleurs, votre présence, vous nous avez soutenus lors du décès de

Madame Anne LEUCK

Nous prions toutes les personnes, parents, amis et connaissances qui se sont associés à notre peine de bien vouloir trouver ici l'expression de nos remerciements les plus sincères.

De la part de :

ses enfants ;
ses petits-enfants ;
ses arrière-petits-enfants,
et de toute sa famille.

FREYMING-MERLEBACH

Profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et de condoléances qui nous ont été témoignées à l'occasion du décès de

Madame Elisabeth MROCEK

et dans l'impossibilité de les remercier individuellement, nous prions toutes les personnes, amis et connaissances, qui se sont associés à notre peine, par leur présence, l'envoi de fleurs et de cartes de condoléances de trouver ici l'expression de nos sincères remerciements.

De la part de :

la famille en deuil.

Une messe de trentaine sera célébrée le dimanche 22 mars 2009, à 10h30, en l'église de la Cité Chapelle de Freyming.

AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURES

Collectivité délégante : syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'assainissement de la Dumbach.

Objet de la consultation : délégation par affermage du service public d'assainissement.
Tranche ferme : station d'épuration
Tranche conditionnelle : réseaux
Nombre d'abonnés : 470
Volumes facturés : 45.000
14 km de réseaux gravitaires
400 regards
300 avaloirs
6 déversoirs d'orage
1 station d'épuration 1.350 équivalents-habitants, de type boues activées

Procédure de passation : délégation de service public par affermage conformément aux dispositions des articles L1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Durée du contrat : 12 ans.

Date envisagée de prise d'effet du contrat : 01/03/2010.

Rémunération du délégataire : part du délégataire sur le prix de l'eau.

Renseignements et justificatifs à produire :
- lettre de candidature
- déclaration du candidat accompagnée de toutes les justifications attestant que le candidat est en règle avec ses obligations sociales et fiscales
- attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du travail
- attestations d'assurances
- éléments juridiques relatifs à la structure de l'entreprise : forme juridique, date de création extrait Kbis du registre du commerce et des sociétés
- présentation détaillée de l'entreprise : moyens financiers, moyens humains et matériels, activités principales et accessoires, chiffre d'affaires et bilan des trois derniers exercices
- références du candidat en matière d'exploitation et de gestion d'un service public aux caractéristiques équivalentes à celles du service délégué (collectivités concernées, caractéristiques des contrats)
- toutes pièces permettant à la collectivité d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise ainsi que son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public

Modalités et date limite de réception des dossiers de candidature : les dossiers rédigés en langue française doivent être envoyés par pli recommandé avec accusé de réception ou déposés sous enveloppe cachetée au secrétariat de la collectivité contre récépissé, pour le 30 avril 2009, à 12 h, au plus tard, et adressés à : M. le Président SIAA de la Dumbach, mairie, 57320 Château-Rouge.
L'enveloppe cachetée portera la mention : « Candidature pour la délégation du service public d'assainissement - Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

Date de la délibération sur le principe de la délégation : le 22 janvier 2009.

Renseignements d'ordre administratif : M. le Président, SIAA de la Dumbach, mairie, 57320 Château-Rouge, tél./fax 03 87 78 41 03.

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 16 mars 2009.

AC1170445

Le Trésorier-Payeur général, Trésorerie générale de Meurthe-et-Moselle, GPP, CO 60069, 50, rue des Ponts, 54036 Nancy Cedex, curateur de la succession de M. Claude André Gerard, décédé le 10/04/2007 à Guénange (57) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif.
Réf. 103413SV/RL.

AC1170234

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NATURE DU MARCHE: Marché public de travaux

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:
Nom de l'organisme:
Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales - Préfecture de la Moselle
Adresse: Place de la Préfecture
Code postal: 57000
Ville: Metz
Adresse Internet (URL):
http://www.moselle.pref.gouv.fr/
Adresse du profil d'acheteur (URL):
http://www.marches-publics.gouv.fr

OBJET DU MARCHE
Objet du marché:
Travaux de mise en sécurité incendie du Grand Séminaire de Metz - 2nd Phase
Type de marché de travaux: Exécution
Lieu d'exécution: Grand Séminaire de Metz - Avenue Jean XXIII - 57000 Metz
L'avis implique: un marché public

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES
Une première phase de travaux concernant la mise en sécurité du site a déjà été réalisée. Elle concerne les 1º et 2º étages du Grand Séminaire.
La présente phase permet la réalisation de la mise en sécurité Incendie de la Maison Diocésaine et des Sous-Sols, RDC et combles de l'ensemble du site.
Les marchés comporteront une tranche ferme et, suivant les lots, au maximum 3 tranche(s) conditionnelle(s);

Nature et étendue des travaux:
Les travaux comprendront :
- L'encloisonnement des cages d'escalier
- Le recoupement des circulations
- Le désenfumage des circulations
- L'isolement Coupe feu de locaux
- Le traitement coupe feu des gaines de ventilation de la cuisine
- La création d'un nouvel escalier
- La rehausse des garde corps existants
- Le remplacement des auvents extérieurs par verre securit
Durée des travaux :
Tranche Ferme : 7,5 mois
Tranche Conditionnelle 1 : 7,5 mois
Tranche Conditionnelle 2 : 4,5 mois
Tranche Conditionnelle 3 : 4,5 mois
Les travaux commenceront en 2009.
Il n'y aura qu'une tranche réalisée par année budgétaire.

Options:
* Possibilité de confier aux titulaires des marchés la réalisation de prestations similaires après passation d'un ou de plusieurs marchés négociés en application de l'article 35 II 6º du Code des Marchés Publics;
Acceptation des variantes: Oui
Prestations divisées en lots: Oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE
Voir règlement de la consultation

CONDITIONS DE PARTICIPATION
Voir règlement de la consultation

CRITERES D'ATTRIBUTION
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération:
60 %La valeur technique
40 %Le prix des prestations

PROCEDURES Type de procédure: Procédure Adaptée

Conditions de délai
Date limite de réception des offres: 07 Avril 2009 à 16h00
Délai minimum de validité des offres: 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur: PREF57-2009-GRAND_SEMINAIRE-MAPA

Autres informations:
* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés;
* Unité monétaire utilisée, l'euro;
* Pour l'application de la section relative aux lots ci-dessus, le candidat peut soumissionner à un seul lot, plusieurs lots ou l'ensemble des lots. Il remettra une offre par lot comportant, notamment, un acte d'engagement pour chacun d'eux;
* A titre indicatif, les travaux commenceront vers Mai 2009 pour une durée de 19,5 mois répartie sur 4 ans;
* Il ne s'agit pas d'un marché a caractère périodique;
* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires; Modalités d'ouverture des offres
* L'ouverture des plis n'est pas publique. Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires:
* Les documents de la consultation et les renseignements supplémentaires pourront être obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique "PREF57-2009-GRAND_SEMINAIRE-MAPA", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation;
Conditions de remise des offres ou des candidatures:
* Transmission des offres sous forme papier;

PROCEDURES DE RECOURS
Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours:
Nom de l'organisme:
Tribunal Administratif de Strasbourg
Adresse: 31, avenue de la Paix
Code postal: 67000
Ville: Strasbourg
Téléphone: 0388364466

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:
* Référé précontractuel: avant la conclusion du marché (article L551-1 du Code de Justice Administrative);
* Recours pour excès de pouvoir: dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative);
* Recours de plein contentieux:
dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION: 16 Mars 2009

COORDONNEES COMPLEMENTAIRES
Coordonnée auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus et les demandes de participation doivent être envoyées :
Nom de l'organisme:
Direction Départementale de l'Equipement de la Moselle - SAT / CPE
Point de contact: M. Alexandre GANTZER
Téléphone: 0387343390
Courriel:
alexandre.gantzer@developpement-durable.gouv.fr
Coordonnée auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
Nom de l'organisme:
ETF Ingénierie
Point de contact: M. BALDIN
Téléphone: 0387624835
Télécopieur: 0387551063
Courriel: etf-est@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(X) LOT(S)
Lot nº Lot 02Intitulé: Electricité / SSI

Description succincte
- Mise en sécurité du bâtiment Grand Séminaire + RDC, Sous-Sol, Combles de l'ensemble avec reprise des équipements existants posés en phase 1.
Lot nº 04Intitulé: Cloisons / Plâtrerie / Peinture Description succincte
- Encloisonnement de cages d'escalier
- Recoupement des circulations
- Portes d'isolement de locaux
- Gaines désenfumage de circulation
- Sas de protection des trémies
- Peinture sur parement de finition
- Peinture intérieure sur murs+toile de verre.
- Peinture glycéro sur métallerie

AC1170635

AVIS D'ATTRIBUTION

Dénomination et adresse de la collectivité : commune de Hettange-Grande.

Objet : travaux de modernisation, d'entretien et de révision de l'éclairage public et signalisation par feux tricolores.

Noms du titulaire et montant du marché : CEGELEC, 10, allée du Château-de-Gassion, 57100 Thionville.
Montant minimum : 50.000 euros H.T.
Montant maximum : 150.000 euros H.T.

Le Maire :
André Hentz.

AC1170477

EPF LORRAINE

AVIS DE MARCHÉ

Marché de prestations intellectuelles Commune d'Ottange Cours d'eau La Kayl

Etude de restauration de la rivière

1.- Identification de l'organisme qui passe le marché : Etablissement public foncier de Lorraine (EPF Lorraine), rue Robert-Blum, BP245, 54701 Pont-à-Mousson cédex.

2.- Personne responsable du marché : M. le Directeur général de l'Etablissement public foncier de Lorraine.

3.- Objet du marché : le marché a pour objet l'élaboration d'une étude de restauration de la rivière La Kayl située pour sa partie française sur la commune d'Ottange (57). Le cours d'eau qui a subi de nombreuses perturbations de son écoulement et de son débit suite à l'exploitation du minerai de fer et à l'arrêt du pompage des eaux d'exhaure doit faire l'objet de travaux de restauration et de revalorisation de son lit et de ses berges. L'étude sera menée en concertation avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse.
Emprise concernée par l'étude : un linéaire de 3 km environ sur la commune (dont 2 km en secteur urbain)
- Description des prestations : étude de restauration comprenant :
. phase 1 : état des lieux et diagnostic du cours d'eau et de son bassin versant
. phase 2 : propositions d'action
. phase 3 : programme de requalification et estimation des coûts
- A titre indicatif, le délai d'exécution envisagé est de cinq mois
Le début d'exécution prévisionnel des prestations se situe au mois de mai 2009.

4.- Procédure de passation : marché passé en application de l'article 28 du Code des marchés publics.
Les candidats obtiendront gratuitement les dossiers de consultation sur demande écrite à l'adresse visée en 5.
Les modalités de remise des plis, les documents à remettre à l'appui des offres ainsi que les autres renseignements relatifs à la procédure applicable seront détaillés au dossier de consultation. L'ensemble des documents devront être rédigés en français.
Le marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en tranche ni d'un allotissement.
Le marché sera conclu avec :
- soit un prestataire unique
- soit un groupement solidaire (forme imposée avant notification)
Chaque candidat ne pourra remettre pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualtié soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.
En application des dispositions de l'article 52 du Code des marchés publics, les candidatures qui ne seront pas accompagnées des pièces mentionnées au règlement de la consultation ou qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes ne seront pas admises.

Critères de jugement des offres : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants et précisés au règlement de la consultation :
- La valeur technique des prestations appréciée selon la note méthodologique (60 %)
- Le prix des prestations (40 %)
La valeur technique est jugée au regard des deux sous-critères suivants :
. présentation des intervenants et équipe affectée à l'opération (compétences et expérience) : noté sur 30 points
. la méthodologie employée pour cette mission avec le déroulement et l'enchaînement des différentes phases : noté sur 30 points
Pour une note totale sur 60 points. Toute note inférieure à 30 points sera éliminatoire.
Le prix sera noté sur 40 points.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des plis.

5.- Adresse à laquelle les dossiers de consultation peuvent être retirés : EPF Lorraine, rue Robert-Blum, BP245, 54701 Pont-à-Mousson, tél. 03 83 80 40 15 ; fax 03 83 80 40 21.

6.- Modalités principales de financement : les sommes dues en exécution du marché seront réglées par virement bancaire dans un délai de 30 jours dans les conditions prévues par les décrets Nº2002-232 du 21 février 2002, 2008-407 et 2008-408 du 28 avril 2008. Une avance forfaitaire égale à 20 % du montant du marché sera versée en application de l'article 87 du Code des marchés publics et de la circulaire du 19 décembre 2008.
Les prix sont fermes actualisables.
Les comptes seront réglés sous la forme d'acomptes et d'un solde à l'issue de la réalisation de chaque phase.
Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

7.- Date limite de remise des plis : les offres seront à remettre au plus tard, le lundi 20 avril 2009, à 12 h, dans les conditions définies au dossier de consultation.

8.- Autres renseignements : Mlle Sandrine Herrmann, EPF Lorraine, rue Rober-Blum, BP245, 54701 Pont-à-Mousson Cédex, tél. 03 83 80 61 19 ; fax 03 83 80 40 21.

9.- Date d'envoi de l'avis à la publication : vendredi 13 mars 2009.

10.- Recours :
Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nancy, 5, place Carrière, 54000 Nancy, tél. 03 83 17 43 43.
Introduction des recours :
- Le référé précontractuel peut être introduit dans un délai de 10 jours à compter de la décision de choix de la personne publique jusqu'à la signature du marché
- Le recours indemnitaire peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la décision explicite ou implicite de rejet de l'administration
- Le recours en excès de pouvoir peut être introduit dans les mêmes délais
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus cocnernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nancy, 5, place Carrière, 54000 Nancy, tél. 03 83 17 43 43.

AC1170454

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Département de publication : 57

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:
Ville de Sarreguemines

Correspondant :
Service des marchés publics,
2 rue du maire massing,
57216 Sarreguemines cedex,
tél : 0387285361, Poste 3561,
fax : 0387989738,
courriel :
metz.martine@mairie-sarreguemines.fr

Objet du marché :
Travaux de voirie et d'assainissement Marchés à bons de commande

Type de marché de travaux :
exécution

CPV :
* Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution :
Diverses rues, 57200 Sarreguemines

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :
Marché à bons de commande
Durée du marché :
12 mois à compter de sa notification.
Il est renouvelable deux fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois.
La durée totale du marché est fixée à 36 mois.

Estimation de la valeur (H.T.) :
entre 200000 et 700000 euros

Des variantes seront-elles prises en compte: non.

Prestation divisée en lot : non

Durée du marché ou délai d'exécution : en 12 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés :
Aucune clause de garantie financière n'est appliquée

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
Financement sur budgets général et d'assainissement de la ville. Paiement en 40 jours dès réception de la facture

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :
francais Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :
* Critères de sélection des candidatures: Se référer au règlement de la consultation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
* Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

* Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

* Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.

* Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail.

* Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

* Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

* Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

* Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

* Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

* Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

* Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

* En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

* Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché.

* DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante: http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics).

* DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante :
http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics).

* DC 8 (Acte d'engagement, disponible à l'adresse suivante :
http://www.minefe.gouv.fr,
thème : marchés publics).

* Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
* Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

* Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (si ces éléments ne sont pas déjà demandés dans le cadre du DC 7, ci-après) ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

* DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (État annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics)

* Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :
- Prix (60 %)
- Valeur technique (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 14/04/2009 16:00

Délai minimum de validité des offres: 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Autres renseignements :
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
SP/SMP/MM

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
La remise des offres par voie électronique est également accessible sur http://www.e-marchespublics.com
(ou http://sarreguemines.e-marchespublics.com).
Pour les modalités de remise des offres, se référer au règlement de consultation ou aux conditions générales de la plateforme.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/03/2009

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
Nom de l'organisme :
Ville de sarreguemines,
Correspondant : Mr.stebe,
2 rue du maire-massing bp 51109,
57216 Sarreguemines,
tél : 0387989300, Poste 3335,
courriel :
stebe.patrick@mairie-sarreguemines.fr

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents :
Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur
http://www.e-marchespublics.com
(ou http://sarreguemines.e-marchespublics.com).

Instance chargée des procédures de recours :
Nom de l'organisme : Tribunal administratif de strasbourg
, 31 avenue de la paix,
67000 Strasbourg,
tél : 0388212323,
fax : 0388364466

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Délai de droit commun : 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée
Référé précontractuel :
avant la signature du marché, la procédure peut être contestée par le référé précontractuel auprès du tribunal administratif de Strasbourg.

AC1170489

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification du maître d'ouvrage qui passe le marché : commune de Rouhling, 2, rue de l'Ecole, 57520 Rouhling.

Mode de passation : procédure adaptée suivant l'article 28 du CMP et décret 1355 du 19 décembre 2008.

Objet du marché : programme de travaux 2009-2011
A) Assainissement rue de la Paix
B) VRD - Centre d'initiation aux arts du cirque
C) VRD - 6 pavillons

Maître d'œuvre : LOGO B, 5, rue Jean-Baptiste-Lejoindre, BP40234, 57604 Forbach Cédex, tél. 03 87 87 72 35 ; fax 03 87 85 45 68 ; e-mail : jacques.logo-b@wanadoo.fr.

Modalités d'attribution du marché : les soumissionnaires peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un groupement. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Le marché ne pourra être attribué à un groupement que sous la forme de groupement solidaire. Une même entreprise ou un même groupement d'entreprises peut faire candidature au deux lots si il ou elle possède les compétences requises à chacun de ces lots.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivantes :
- garantie et capacités techniques et financières : 40 %
- références professionnelles : 40 %

Par ordre décroissant d'importance, les critères de jugement des offres sont les suivants :
- Valeur technique : 30 %
- Délais : 30 %
- Prix des prestations : 40 %

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Reprographic, avenue Saint-Rémy, 57600 Forbach, tél. 03 87 88 36 77.

Le délai limite de demande de renseignements est de 10 jours.

Lieu où l'on peut obtenir des renseignements administratifs : M. le Maire de Rouhling, 03 87 28 51 ; techniques : LOGO B, 03 87 87 72 35.

Date limite de réception des offres : vendredi 3 avril 2009, avant 12 h.

Délai de validité des offres : 90 jours.

Adresse où les candidatures et/ou les offres doivent être transmises : Mairie de Rouhling, 2, rue de l'Ecole, 57520 Rouhling, tél. 03 87 27 28 51 ; fax 03 87 27 02 67, suivant modalités précisées au règlement de consultation joint au présent dossier.

Justifications à produire quant aux qualifications et capacités du candidat :
- Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat ainsi que les pouvoirs de la personne habilitée à l'engager
- La lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants
- La copie du jugement prononcé à cet effet si le candidat est en redressement judiciaire
- La déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- La déclaration sur l'honneur de l'article 46 du NCMP que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année quoi précède le lancement de la procédure
- Les documents ou attestations figurant à l'article R324-4 du Code du travail
- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin Nº2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L125-1 et L125-3 du Code du travail.

Autres renseignements :
- Les dossiers doivent être rédigés en langue française
- l'unité monétaire pour le marché est l'euro
- Variantes non autorisées

Date d'envoi de l'avis à la publication : le 13 mars 2009.

AC1170337

AVIS DE D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING - MERLEBACH

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:
Communauté de communes de Freyming - Merlebach
- 2 rue de Savoie - BP 80146
- 57804 - Freyming - Merlebach cedex

Objet du marché :
Rénovation du poste de refoulement Roosevelt.

Décomposition en lots : sans objet

Délai d'exécution :
au maximum 4 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigées:
retenue de garantie de 5 % du montant TTC du marché pouvant être remplacée par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement:
financement sur fonds propres de la collectivité. Le délai global de paiement ne peut excéder 40 jours conformément à l'article 98 du CMP

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques: les soumissionnaires peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un groupement. Mais ils ne peuvent cumuler les deux qualités. En cas de groupement, le marché ne pourra être attribué que sous la forme d'un groupement solidaire.

Unité monétaire utilisée : l'euro

Conditions de participation :
Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelle, technique et financière de l'entreprise.
Référence professionnelle et capacité technique : références de moins de trois ans et qualifications pour des ouvrages correspondants à ceux du présent marché. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP concernant les interdictions de soumissionner ;
- DC4 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co - traitants, disponible à l'adresse suivante: http://www.minefe.gouv.fr
rubrique marchés publics)
- DC5 (déclaration du candidat, disponible à la même adresse) ;
- si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ;
- DC6 relative à l'emploi des travailleurs handicapés ;
- pièces prévues aux articles R 324-4 ou R324-7 du code du travail ; - DC7 (disponible à l'adresse suivante:
http://www.minefe.gouv.fr)
ou attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat à satisfait a ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger ;
- attestations d'assurance RC et responsabilité décennale ;
- certificats sociaux URSSAF, maladie, vieillesse et congés payés ;
- et toutes les autres pièces mentionnées dans le règlement de la consultation.
Critères d'attribution :
offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci - après :
- valeur technique de l'offre formulée : 50 %
- prix des prestations : 40 %
- Délai d'exécution : 10 %
Le règlement de la consultation précise comment chaque critère est évalué.
L'entrepreneur devra procéder à une visite préalable des lieux avant la remise de son offre. Une attestation de visite lui sera remise à cette occasion.

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des offres :
28 avril 2009 à 12 heures
Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
Le DCE est téléchargeable sur le site :
http://www.e-marchespublics.com
ou sur demande à la Communauté de communes de Freyming - Merlebach
- 2 rue de Savoie
- BP 80146 - 57 804
Freyming - Merlebach cedex
adressée à Stéphane GLADEL
- Tél. : 03 87 00 21 56.
- Fax : 03 87 00 21 64.
E-mail :
steph.gladel@cc-freyming-merlebach.fr

Interlocuteur technique: Philippe ROUGET
- Tél. : 03 87 00 21 56
- Fax : 03 87 00 21 64.
E-mail :
phil.rouget@cc-freyming-merlebach.fr

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Strasbourg
- 31 avenue de la Paix
- 67000 STRASBOURG
Tél : 03 88 21 23 23.

Date d'envoi à la publication : 16 mars 2009.

AC1170479

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

08/01060

Jugement du 11 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL Le Saint Laurent, ayant son siège social, 3, zone Belle-Fontaine, 57155 Marly.

Représentant légal : Daniel Schmit.
Cessation des paiements fixée au 18 mars 2007.
Juge-Commissaire : Jacques Rivet.
Mandataire judiciaire à la liquidation : Me Isabelle Schaming-Fidry, 15, quai Félix-Maréchal, 57000 Metz.

Metz, le 21 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170606

ARRETE PRESCRIVANT LA MISE A ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le Président du District Urbain de Faulquemont
- Vu la loi nº 2006-1772 sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006,
-Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 2224-10,
- Vu le Code de l'Urbanisme, articles L.123-3-1 et R.123-11,
- Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Boucheporn en date du 28 novembre 2008 et celle du District Urbain de Faulquemont du 1 octobre 2008 approuvant la proposition de zonage d'assainissement,
- Vu l'ordonnance de Monsieur le président du tribunal administratif de Strasbourg en date du 17 février 2009 désignant Monsieur Bertrand GOTTWALLES en qualité de commissaire enquêteur,
- Vu le dossier technique et administratif à soumettre à l'enquête publique établi à cet effet,

Il est arrêté ce qui suit :

Article 1er
Il sera procédé à une enquête publique sur les dispositions du zonage d'assainissement de la commune de BOUCHEPORN

Article 2
Monsieur Bertrand GOTTWALLES, désigné par ordonnance de Monsieur le président du tribunal administratif de Strasbourg en date du 17 février 2009, assumera toutes les fonctions de commissaire enquêteur.

Article 3
Le dossier technique et administratif ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie du 3 avril 2009 au 5 mai 2009 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et y apporter ses observations. Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.
Monsieur le commissaire enquêteur recevra à la mairie les jours et heures suivants :
- vendredi 3 avril 2009 de 16h 00 à 18h 00
- mardi 21 avril 2009 de 16h 00 à 18h 00
- mardi 5 mai 2009 de 16h 00 à 18h 00 pour répondre aux demandes d'informations présentées par les administrés.
Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête ou être adressées par lettre recommandée à Monsieur le commissaire enquêteur en mairie. Ces courriers seront annexés au registre d'enquête.

Article 4
A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par Monsieur le commissaire enquêteur qui transmettra l'ensemble et ses conclusions à Monsieur le Maire dans les 30 jours à compter de la clôture d'enquête.
Une copie du rapport sera transmise à Monsieur le Préfet.
Le rapport de Monsieur le commissaire enquêteur sera tenu à disposition du public en mairie.

Article 5
Un avis sera inséré dans deux journaux locaux diffusés dans le département et habilités à recevoir les annoncés légales quinze jours au moins avant le début de l'enquête.
Ces formalités seront effectuées au pus tard le 20 mars 2009 et certifiées par le Président du District Urbain de Faulquemont.
L'insertion dans la presse locale devra être renouvelée dans les conditions ci-dessus avant l'expiration du délai suivant l'ouverture de l'enquête.
Un exemplaire de tous les journaux ayant délivré ces deux annonces sera joint au dossier dès leur parution.

Article 6
Des copies du présent arrêté seront transmises pour attribution et exécution à :
- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le commissaire enquêteur.

Fait à Créhange
Le 9 mars 2009

Le Président du District Urbain
de Faulquemont

RAC1169371

AVIS D'ENQUÊTES

En exécution d'un arrêté préfectoral du 4 février 2009, il sera procédé à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et d'établissement des périmètres de protection du forage communal par la commune de Merviller, sur le territoire des communes de Merviller et de Vacqueville et conjointement, à une enquête parcellaire en vue de la détermination des immeubles concernés par les périmètres de protection réglementaires précités, sur le territoire de la commune de Merviller.

Ces enquêtes se dérouleront du mardi 17 mars 2009 au jeudi 16 avril 2009 inclus.

Est nommé en qualité de commissaire-enquêteur, M. Michel Basly, retraité.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Merviller, où toutes les observations destinées au commissaire-enquêteur devront être adressées.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des dossiers aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies de Merviller et de Vacqueville et consigner leurs observations sur les registres d'enquête d'utilité publique et parcellaire qui seront ouverts à cet effet.

Les observations et réclamations pourront être également adressées par écrit à la mairie de Merviller à l'attention de M. le Commissaire-Enquêteur.

Il recevra le public dans les mairies suivantes, les :

Mairie de Merviller :
- mardi 17 mars 2009, de 16 h à 18 h
- mardi 24 mars 2009, de 16 h à 18 h
Mairie de Vacqueville :
- lundi 6 avril 2009, de 17 h à 19 h

En vue de la fixation des indemnités et conformément aux dispositions des articles L.13-2 et R.13-15 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, il est signalé que les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'empphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions finales du troisième alinéa de l'article L.13-2, déchues de tous droits à l'indemnité.

RAC1153189

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de prestations de services

Identification de l'organisme acheteur : syndicat intercommunal des Eaux de la région de Sarralbe. Correspondant : Jean-Paul Schmitt, président, 31, rue du Maréchal-Foch, 57430 Sarralbe, tél./fax : 03 87 97 02 97.

Type de procédure : procédure adaptée en application de l'art. 146 du CMP.

Objet du marché : mission d'assistance-conseil pour le suivi de gestion du service public délégué d'eau potable pour les exercices 2009 à 2012 inclus.

Lieu d'exécution : périmètre syndical couvrant 21 communes.

Conditions de participation :
- lettre de candidature (DC4)
- toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles, techniques et financières du candidat : liste de références des prestations similaires réalisées ces 3 dernières années, liste des moyens humains
- pièces et renseignements prévus à l'article 44 et 45 du Code des marchés publics, détaillés dans le règlement de consultation

Critères d'attribution : énoncés dans le règlement de la consultation.

Demande de dossier et renseignements auprès du Syndicat des Eaux, 31, rue Maréchal-Foch, 57430 Sarralbe.

Date limite de réception des offres : lundi 30 mars 2009, à 12 h.

Offres à envoyer ou à déposer au bureau du syndicat, les jours ouvrés de 8 h 30 à 12 h.

Le présent avis est envoyé aux publications : le 13 mars 209.

AC1170450

PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES

Bureau de l'aménagement du territoire et de l'environnement

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET D'ELABORATION DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS DES COMMUNES DE BREHAIN-la-VILLE, CRUSNES, ERROUVILLE, SERROUVILLE, TIERCELET

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle communique :

Il sera procédé du lundi 16 mars 2009 au jeudi 16 avril 2009 inclus à une enquête publique relative au projet d'élaboration du plan de prévention des risques miniers sur le territoire des communes de BREHAIN-la-VILLE, CRUSNES, ERROUVILLE, SERROUVILLE, TIERCELET.

Les pièces des dossiers et les registres d'enquête où les observations peuvent être consignées seront déposés et tenus à la disposition du public, pendant cette période, dans les mairies de BREHAIN-la-VILLE, CRUSNES, ERROUVILLE, SERROUVILLE, TIERCELET.

Les avis d'enquête publique et l'arrêté préfectoral fixant les modalités de l'enquête seront affichés au plus tard le 28 février 2009, et durant toute sa durée, aux lieux habituels d'affichage.

La décision d'approuver le plan de prévention des risques miniers des communes de BREHAIN-la-VILLE, CRUSNES, ERROUVILLE, SERROUVILLE, TIERCELET fera l'objet d'un arrêté du préfet de Meurthe-et-Moselle.

M. Jean-Michel KIRCHER, géomètre expert foncier, désigné comme commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la mairie de:

BREHAIN-la-VILLE :
- Le mardi 17 mars 2009 de 15 heures à 17 heures
CRUSNES :
- Le vendredi 20 mars 2009 de 8 heures à 10 heures
- Le mercredi 15 avril 2009 de 8 heures à 10 heures
ERROUVILLE :
- Le lundi 23 mars 2009 de 8 heures 30 à 10 heures 30
SERROUVILLE :
- Le lundi 30 mars 2009 de 9 heures à 11 heures
TIERCELET :
- Le mardi 7 avril 2009 de 16 heures à 18 heures

Des informations sur le projet d'élaboration du plan peuvent être demandées à la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture - unité territoriale Nord - M. Stéphane JACOTTIN - 03.82.46.11.02 - ou - service aménagement durable, urbanisme, prévention des risques - M. Mickaël VILLEMIN - 03.83.91.41.77.

Toute personne intéressée pourra consulter auprès des mairies d'enquête ainsi qu'à la préfecture de Meurthe-et-Moselle ou à la sous-préfecture de Briey, à l'issue de l'enquête et pendant un an, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur.

AC1154814

La Préfecture de la Moselle communique:

"Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, l'arrêté préfectoral nº2009-DEDD/IC-71, en date du 13 mars 2009, impose à la société COLORCHIMIE France des prescriptions techniques dans l'attente de l'aboutissement de la procédure de régularisation administrative de ses installations situées sur le territoire de la commune d'Henriville.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie d'Henriville ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle, Direction de l'Environnement et du Développement Durable, Bureau des Installations Classées".

AC1170414

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché public de travaux

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Type d'organisme : Commune.
Nom et adresse officiels de la personne publique : Ville de Hettange-Grande, Mairie, BP 29, 57330 Hettange-Grande.
La personne rsponsable du marché est Monsieur le Maire.

Objet du marché : gros travaux à l'école primaire Pasteur,rue de Pederobba, 57330 Hettange-Grande.

Tranches et lots : les travaux feront l'objet de deux tranches :
- Tranche ferme : réfections des cages d'escaliers.
- Tranche conditionnelle : réfection des couloirs des étages.
La tranche optionnelle est tributaire de l'obtention d'une survention.

Les travaux sont divisés en trois lots :
- Lot nº 1 : menuiseries extérieures (tranches ferme et conditionnelle)
- Lot nº 2 : faux-plafonds (tranche conditionnelle uniquement)
- Lot nº 3 : peintures (tranches ferme et conditionnelle).

Le dossier de consultation sous forme papier sera remis contre remise d'un chèque de 30 euros représentant les frais de reproduction des documents ou gratuitement par téléchargement sur le site de la commune.

Chaque candidat est autorisé à répondre pour un ou plusieurs lots.
Plusieurs lots pourront être confiés au même candidat.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Type de marché de travaux : exécution.

Lieu d'exécution : Hettange-Grande.

Caractéristiques principales :
Tranche ferme : remplacement de 8 fenêtres bois par des fenêtres en aluminium représentant environ 15 m2.
Peinture tous supports représentant environ 420 m2.

Tranche conditionnelle : remplacement de 91 fenêtres bois par des fenêtres en aluminium représentant environ 116 m2.
Peintures tous supports représenatnt environ 87 m2.

Délai : vacances scolaires d'été (planing à respecter)

Date butoir de fin des travaux : jeudi 20 août 2009.

Conditions relatives au marché :
Cautionnement et garanties exigés le cas échéant :
Retenue de garantie : 5 %
Modalités de financement et de paiement : articles 86 à 111 du Code des marchés publics.

Modalités de règlement des comptes : conditions du C.C.A.G. - Travaux.

Le délai global de paiement est de 45 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services, le cas échéant : aucune forme de groupement n'est imposée.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Contenu du dossier remis par les candidats : se conformer au règlement de consultation.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation).
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les entreprises qui auront remis une ou plusieurs offres.
La personne publique se réserve le droit de ne donner aucune suite à la présente consultation pour l'ensemble ou partie des lots dansla mesure ou elle considéra avoir reçu une ou des offres inacceptables pour tous ou l'un des lots

Procédures
Mode de passation : marchés passés selon une procédure adaptée ; art. 26-II-5º et 28 du CMP.
Date limite de réception des offres : 6 avril 2009 avant 12 heures.
Délai de validité des offres : 60 jours.

Annexe A - Adresses complémentaires
Renseignements administratifs et techniques : Ville de Hettange-Grande, service technique, BP 29, 57330 Hettange-Grande, auprès de M. Ribes, Kieffer ou Mme Gilbert. Tél. 03 82 53 98 54. Fax 03 82 54 47 22.
Email : mairie.hettange@wanadoo.fr

Les plis contenant les candidatures et les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé.
Les plis porteront la mention : " Proposition pour les gros travaux à l'école primaire Pasteur + Désignation du lot - Ne pas ouvrir " et le cachet de la société.

Date d'envoi de l'avis : 16 mars 2009.

Le Maire
André HENTZ.

AC1170356

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MAIZIERES LES METZ

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

ORGANISME PASSANT LE MARCHÉ :
CC de MAIZIERES LES METZ
1 place de la Gare BP 40303 57283 MAIZIERES LES METZ CEDEX - France
Courriel : marches@ccmaizieres.fr
Type de l'Acheteur public :
Etablissement public territorial
Contact : Monsieur MICHEL Jean-Louis
RÉFÉRENCE DU MARCHÉ :
1210

OBJET DU MARCHÉ :
Schéma communautaire des voies vertes - Liaison Est/Ouest par le Nord - Maîtrise d'oeuvre

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : 13/03/2009

TYPE DE MARCHÉ :
Services

PROCÉDURES :
Mode de passation :
Procedure Adaptee Ouverte
Article 28 du CMP Forme du marché : Ordinaire
Autres informations : Le dossier de consultation est à demander par écrit à la Communauté de Communes

PLANNING :
Date limite de réception des offres : 09/04/2009 à 12:00

AC1170195

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage : Mme la Directrice du Crous Nancy-Metz, 75, rue de Laxou, CS4211 - 54042 - Nancy Cédex, tél. 03 83 91 89 21 ; fax 03 83 27 47 87.

Procédure adaptée : article 28 du Code des marchés publics.

Objet : remplacement des menuiseries extérieures et intérieures, métallerie des résidences et restaurants du Crous de Nancy-Metz.

Lieux d'exécution des travaux : Meurthe-et-Moselle et Moselle.

Nature de la prestation : travaux.

Délais globaux des missions : 5 mois dont mois de préparation.

Date prévisionnelle du début des travaux : mai.

Renseignements d'ordre financier :
Cautionnement et garantie exigée : retenue de garantie de 5 % ou garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire.
Le financement de l'opération est assuré par le budget de l'établissement et sur subvention.
Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception du mémoire, ou décompte présenté au maître d'ouvrage.

Nombre et consistance des lots :
Lot Nº1 : menuiseries extérieures - métallerie résidences du Crous de Nancy-Metz
Lot Nº2 : menuiseries extérieures et intérieures des restaurants du Crous de Nancy-Metz
Lot Nº3 : menuiseries intérieures des résidences du Crous de Nancy-Metz
Lot Nº4 : serrurerie des résidences et restaurants du Crous de Nancy-Metz

Critères et sélection des candidats : tels que définis dans le règlement de la consultation.

Nombre limite de candidats admis à présenter une offre : sans limitation.

Modalités de retraits des dossiers de consultation :
- sous forme papier : sur simple demande écrite avec papier à entête, par fax ou par mail, service patrimoine du Crous de Nancy-Metz, 75, rue de Laxou, 54042 Nancy Cédex, tél. 03 83 91 89 21 ; fax 03 83 27 47 87 ; e-mail : bstefanoni@crous-nancy-metz.fr ou fhervieux@crous-nancy-metz.fr
- sous forme électronique : sur le site achatpublic.com
Validité des offres : 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Pour tous renseignements complémentaires :
D'ordre techniques, auprès de M. Hervieux, service patrimoine, tél. 03 83 91 88 42 ; e-mail : fhervieux@crous-nancy-metz.fr
D'ordre administratif : auprès de Mme Stefanoni, service patrimoine, tél. 03 83 91 89 21 ; e-mail : bstefanoni@crous-nancy-metz.fr

Date limite de réception des offres : 10 avril 2009, à 19 h.

Date d'envoi à la publication : 13 mars 2009.

AC1170277

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

07/01253

Jugement du 11 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de François Vandler, 12, rue Principale, 57580 Aubecourt.

Cessation des paiements fixée au 13 septembre 2006.
Juge-Commissaire : Pierre Karotsch.
Mandataire judiciaire : la SCP Noël-Nodée-Lanzetta, prise en la personne de Me Nadège Lanzetta, 29, rue Mangin, 57000 Metz.

Metz, le 12 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170574

PREFECTURE DE LA MOSELLE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1er avis

AVIS D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

1. sur la dérivation des eaux souterraines destinées à la consommation humaine par les travaux de captage de la source de la Logeatte nº 231-3X-0042/HY située sur le territoire de la commune de Juvelize ;

2. sur l'établissement des périmètres de protection autour de ce point d'eau sur le territoire de la commune de Juvelize

Pétitionnaire : Maire de Juvelize

Par arrêté préfectoral nº 2009-DEDD/3-33 du 12 mars 2009, une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est ordonnée dans la commune de Juvelize, à l'effet de recueillir les déclarations des intéressés sur les travaux visés ci-dessus.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des pièces du dossier, pendant un délai de quinze jours, du 30 mars au 15 avril 2009 inclus, dans la mairie de Juvelize, aux heures habituelles d'ouverture de celle-ci, et consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser, par écrit, à l'attention du commissaire enquêteur, Jean-François DILLENSCHNEIDER, Architecte, dans la mairie précitée.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Juvelize :

- Le 31 mars 2009De 14H à 16H
- le 14 avril 2009De 14H à 16H

Toute personne concernée peut demander au Préfet, à l'issue de l'enquête, communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

RAC1170268

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :
Commune de HELSTROFF
4, rue de la Mairie
57220 HELSTROFF
tél. 03.87.57.30.33
mairie.helstroff@wanadoo.fr

2. Procédure de passation :
procédure adaptée, art. 28 du C.M.P.

3. Objet du marché :
transformation de l'école en foyer rural

4. Nombre et consistance des lots :
Lot nº 1 - Gros œuvre
Lot nº 2 - Charpente
Lot nº 3 - Couverture
Lot nº 4 - Menuiseries aluminium
Lot nº 5 - Plâtrerie
Lot nº 6 - Electricité - chauffage - VMC
Lot nº 7 - Sanitaires
Lot nº 8 - Carrelages
Lot nº 9 - Menuiserie bois
Lot nº 10 - Peinture
Lot nº 11 - Faux plafonds

Les entreprises pourront répondre pour un ou plusieurs lots.

5. Modalités d'obtention du dossier de consultation :
Les pièces nécessaires à la consultation seront remises aux candidats sous forme papier par COPY SERVICE - 47 Rue Poincaré à Saint-Avold, moyennant remise d'un chèque de 25 € à l'ordre du Trésor Public couvrant les frais de reprographie.

6. Date limite de remise des offres :
JEUDI 9 AVRIL 2009 avant 12 heures, en mairie

7. renseignements techniques :
Cabinet d'Architecture PICARD
- BUNGE - 10, rue Maurice de Pange - 57530 - PANGE
tél. 03.87.68.32.85 / 06.72.70.09.19
sarl.bunge@orange.fr

8. date d'envoi de l'avis à la publication: 17 mars 2009

Le Maire, André JAGER

AC1170349

AVIS DE CONSTITUTION

de société civile de moyens

Il est constitué entre Mademoiselle Delphine Fonteneau et Mademoiselle Christelle Campanile, orthophonistes, une société civile de moyens.

La raison sociale : S.C.M. "CABINET D'ORTHOPHONIE DE FLEURY"

La forme : Société civile de moyens régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, l'article 36 de la loi nº 66-869 du 29 novembre 1966 et l'article 2 de la loi du 23 décembre 1972.

Le montant du capital social : cent quarante euros - 140 euros

L'adresse du siège social: 28A rue Gérard Mansion à FLEURY (57420).

L'objet social: faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci.

La durée de la société: Quatre-vingt dix-neuf ans (99 ans).

Le montant des apports en numéraire : cent quarante euros - 140 euros

Le nom, prénom et le domicile des gérants:
Mademoiselle Delphine FONTENEAU demeurant 10, rue Robert Parisot à METZ (57000)
Mademoiselle Christelle CAMPANILE demeurant 4B, rue de la Paix à ALGRANGE (57440)

Le greffe du tribunal où la société sera immatriculée: Greffe du Tribunal de Commerce de METZ

RAC1170496

Commune de Val-de-Guéblange

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

En application des dispositions de l'arrêté municipal de la commune de Le Val-de-Guéblange, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 31 jours du 30 mars 2009 au 30 avril 2009 inclus.

M. Bernard Helmer, commissaire-colonel de l'Armée de terre à la retraite, désigné par le président du tribunal administratif de Strasbourg, assumera les fonctions de commissaire-enquêteur.

Pendant le délai susvisé :
- Un dossier sera déposé à la mairie du Val-de-Guéblange aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à M. le Commissaire-Enquêteur, maire du Val-de-Guéblange, lequel les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par le commissaire-enquêteur à la mairie de Le Val-de-Guéblange :
- le lundi 6 avril, de 15 h à 17 h
- le lundi 20 avril, de 19 h à 21 h
- le mercredi 6 mai de 15 h à 17 h
Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

Le Maire
Aloyse Reb.

RAC1170423

AVIS AUX SALARIÉS

Sàrl JB Peintures 15, Grand-Rue 57280 Hauconcourt

La SCP Noël Nodée Lanzetta avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de grande instance de Metz.

Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Metz, le 18 mars 2009.

RAC1162498

Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences

AVIS DE PUBLICATION

Procédure adaptée Réaménagement d'un giratoire de la zone commerciale de Grosbliederstroff

1. Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Sarreguemines Confluences, 99, rue du Maréchal-Foch, B.P. 80805, 57208 Sarreguemines cedex.
Tél. 03 87 28 30 30.
Fax 03 87 28 30 49.
Courriel : service.marches @agglo-sarreguemines.fr

2. Procédure de passation : procédure adaptée (selon les art. 26 et 28 du Code des marchés publics).

3. Objet : réaménagement d'un giratoire de la zone commerciale de Grosbliederstroff.

4. Calendrier prévisionnel : début prévisionnel des travaux : mai 2009.

5. Date et heure de réception des offres : la date limite de réception des offres est le vendredi 3 avril 2009, à 16 h 30.
Les offres devront être adressées par voie postale en recommandé avec A.R. à l'adresse citée en 1, ou déposées contre récépissé à la même adresse sous enveloppe fermée : l'enveloppe extérieure portera obligatoirement la mention : " Réaménagement d'un giratoire à Grosbliederstroff " et " Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis ",
ou dépôt électronique des offres via le site : www.agglo-sarreguemines.fr

6. Références à produire : tous renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières d'après l'article 45 du Code des marchés publics. Certificats de qualifications et références de moins de 3 ans.

7. Justificatifs à produire :
- Les justificatifs prévus par les articles 45 et 46 du Code des marchés publics
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé DC4)
- Déclaration du candidat 1er volet (imprimé unique DC5). Les pièces qui y sont réclamées en fonction de la situation du candidat (paragraphe D), ainsi que les certificats fiscaux et sociaux ne sont pas à produire par le candidat lors de la remise de l'offre. Elles seront demandées à l'entreprise retenue.
- Déclaration du candidat relative à la lutte contre le travail dissimulé (DC6)
- Si le candidat est en redressement judiciaire (ou procédure étrangère équivalente), copie du ou des jugements prononcés à cet effet (s'il n'est pas rédigé en langue française, le jugement doit être accompagné d'une traduction certifiée)
- Attestation que le candidat ne tombe pas sous le coup des interdictions à concourir prévues aux articles 43 à 47 du Code des marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers (liquidation judiciaire ou faillite personnelle, condamnation pour fraude fiscale, condamnation d'exclusion des marchés publics ou interdiction légale)
- Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que le candidat a satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales dans les conditions prévues aux articles 46 et 47 du Code des marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers ; si le candidat est retenu, l'attribution du marché ne pourra s'opérer qu'après substitution de la déclaration par les attestations. Le candidat disposera d'un délai maximum de 10 jours pour produire ces attestations
- Déclaration sur l'honneur sur le respect des obligations relatives à l'emploi de travailleurs handicapés selon l'art. L.5212-2 du Code du travail
- Attestation que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.3243-2. L.8251-1. et L.1221-13 du Code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers et, pour les candidats établis en France, certification que, soit le candidat n'a pas l'intention de faire appel, pour l'exécution du marché, à des salariés de nationalité étrangère, soit le candidat a l'intention d'employer des salariés de nationalité étrangère autorisés à exercer une activité professionnelle en France
- Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletion Nº 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8221-3 et 5, L.825-1, L.8231-1 et L.8241-1 du Code du travail , ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

8. Critères de choix des offres :
- Prix : 60 %
- Valeur technique de l'offre : 20 % (notamment appréciée en fonction des moyens techniques et humains affectés au chantier)
- Délais d'exécution : 20 %

9. Lieu où peut être retiré le dossier de consultation : service marchés publics de la Communauté d'agglomération ou : http://www.agglo-sarreguemines.fr, espace marchés publics

10. Langue et unité monétaire : les offres seront obligatoirement rédigées en français et chiffrées en euros.

11. Renseignements : Cf. adresse mentionnée en 1.
Techniques : M. Mathy
Administratifs : Mlles Schutz et Nafziger, service marchés publics.

12. Date d'envoi du présent avis de consultation à la publication : vendredi 13 mars 2009.

AC1170339

Etudes de Mes Catherine BONICHOT et Anne GIRARD notaires associés à Metz, 17 avenue Foch Tel. 03 87 37 79 30

RAPPEL D'ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le 18 mars 2009 à 14 h 30, à VIGY, Place de l'Eglise au "Café de la Place", Maître Anne GIRARD, notaire associé à Metz et Me Jean-Michel SIMON, notaire à VIGY, procéderont à la vente aux enchères publiques à l'extinction des feux, à la requête des consorts MICHEL, de divers biens immobiliers sis à MAIZIERES LES METZ, SEMECOURT, HAUCONCOURT et MARANGE SILVANGE.
pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'étude.

RAC1170835

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

09/00273

Jugement du 11 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL Quadrini Frères, demeurant 4, place Pierre-et-Elise-Augerot, 57320 Bouzonville.

Représentant légal : Mike Quadrini et Massimo Quadrini.
Cessation des paiements fixée au 15 septembre 2007.
Juge-Commissaire : Jean-Marie Schaack.
Mandataire judiciaire à la liquidation : la SCP Noël-Nodée-Lanzetta, prise en la personne de Me Marie-Geneviève Nodée, 29, rue Mangin, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 11 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170585

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

08/00928

Jugement du 11 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL RB Construction, 44-46, route de Thionville, 57050 Metz.

Représentant légal : Ozgur Tat, radié de ses fonctions par ordonnance du 19/06/2007.
Cessation des paiements fixée au 12 septembre 2007.
Juge-Commissaire : Jacques Rivet.
Mandataire judiciaire : la SELARL Gangloff-Nardi, prise en la personne de Me Salvatore Nardi, 36, rue des Jardins, 57050 Le-Ban-Saint-Martin.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 11 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170596

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

09/00256

Jugement du 11 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL Stephan Chartiez, demeurant 4, rue Nationale, 57280 Semécourt.

Représentant légal : Stephan Chartiez.
Cessation des paiements fixée au 1er juillet 2008.
Juge-Commissaire : Alain Engel.
Mandataire judiciaire à la liquidation : la SELARL Gangloff-Nardi, prise en la personne de Me Christine Gangloff, 36, rue des Jardins, 57050 Le Ban-Saint-Martin.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 11 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170590

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

09/00236

Jugement du 11 mars 2009, résolution du plan de redressement et ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL Lisse Plâtrerie, 35, rue Principale, 57670 Insviller.

Représentant légal : Jean-Marie Ulrich.
Cessation des paiements fixée au 29 octobre 2008.
Juge-Commissaire : Pierre Karotsch.
Mandataire judiciaire à la liquidation : la SCP Noël-Nodée-Lanzetta, prise en la personne de Me Nadège Lanzetta, 29, rue Mangin, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 21 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170571

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

09/00242

Jugement du 11 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de Alvine Dudek, au nom commercial " Dudek Utilitaires ", demeurant 41, rue Principale, 57320 Rémelfang.

Cessation des paiements fixée au 1er juillet 2008.
Juge-Commissaire : Alain Engel.
Mandataire judiciaire à la liquidation : la SELARL Gangloff-Nardi, prise en la personne de Me Salvatore Nardi, 36, rue des Jardins, 57050 Le Ban-Saint-Martin.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 11 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170595

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

08/00219

Jugement du 11 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL Color Sign Hofmuhl, 57820 Saint-Louis.

Représentant légal : Mario Blaes.
Cessation des paiements fixée au 12 septembre 2007.
Juge-Commissaire : Alain Steinhoff.
Mandataire judiciaire à la liquidation : la SCP Noël-Nodée-Lanzetta, prise en la personne de Me Gérard Nodée, 29, rue Mangin, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 11 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170599

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

08/00943

Jugement du 11 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de Henri Solsona, au nom commercial " Metz Echafaudages ", 65, boulevard de l'Europe, 57070 Metz.

Cessation des paiements fixée au 12 septembre 2007.
Juge-Commissaire : Bernard Geisler.
Mandataire judiciaire : la SELARL Gangloff-Nardi, prise en la personne de Me Christine Gangloff, 36, rue des Jardins, 57050 Le Ban-Saint-Martin.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 11 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170587

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

08/00936

Jugement du 11 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de Ramazan Durmus, au nom commercial " B.C.M. ", 7, En-Fournirue, 57000 Metz.

Cessation des paiements fixée au 12 septembre 2007.
Juge-Commissaire : Pierre Karotsch.
Mandataire judiciaire : Me Isabelle Schaming-Fidry, 15, quai Félix-Maréchal, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC.

Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de France métropolitaine.

Metz, le 12 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170603

Tribunal de grande instance de Metz

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Chambre commerciale

09/00292

Jugement du 11 mars 2009, ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de SARL Katerina Mod, à l'enseigne " Diess Code ", demeurant 3, rue du Faisan, 57000 Metz.

Représentant légal : Katerina Bekiaris.
Cessation des paiements fixée au 1er juin 2008.
Juge-Commissaire : Claude Debril.
Mandataire judiciaire à la liquidation : la SCP Noël-Nodée-Lanzetta, prise en la personne de Me Nadège Lanzetta, 29, rue Mangin, 57000 Metz.

Les créanciers sont invités à remettre au mandataire judiciaire à la liquidation, une déclaration de créance dans un délai de deux mois à compter de la publication du jugement au BODACC.

Metz, le 11 mars 2009.
Le Greffier.

AC1170573

Pournoy-la-grasse

AVIS D'INFORMATION

Le conseil municipal s'est réuni le 12 mars 2009 sous la présence de M. le Maire et a délibéré sur les points suivants :
1. L'instauration du principe de la P.V.R. (participation pour voiries et réseaux) : le conseil décide à l'unanimité d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la participation pour le financement des voiries et réseaux
2. Les prix décernés pour les maisons fleuries et les illuminations de Noël 2008 : des bons d'achat ont été remis aux gagnants
3. La revalorisation des indemnités des 3 adjoints. Tous les adjoints percevront la même indemnité compte-tenu de leur quantité d'attributions respectives.
4. L'approbation du compte administratif et de gestion exercice 2008
5. L'affectation du résultat de fonctionnement au budget primitif 2009
9. La décision de ne pas augmenter les 4 taxes directes locales après expertise du budget
7. Le vote des différentes subventions allouées pour l'exercice 2009.

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le mardi 21 avril 2009, à la mairie - l'ordre du jour paraîtra ultérieurement.

AC1170516

Tribunal d'Instance de Metz Registre des Associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 11 mars 2009 au Registre des Associations, au Volume 147 Folio nº 73.

L'association dénommée: MARLY AVENIR, ayant son siège 26 RUE DES GENETS 57155 MARLY

Les statuts datent du 03/12/2008

Objet: Reflexion et actions pour favoriser l'avenir et le développement de Marly, dans tous les secteurs d'activités, avec tout son environnement géographique.

Président: Helle François
Secrétaire: Coussement Colette
Trésorier: Lamaque Daniel

Le greffier

RAC1170471

Tribunal d'Instance de Metz Registre des Associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 11 mars 2009 au Registre des Associations, au Volume 147 Folio nº 74.

L'association dénommée: MEL'DANSES, ayant son siège 9 RUE DU HAUT DE MOLLEUX 57685 AUGNY

Les statuts datent du 06/10/2008

Objet: Animer des spectacles, d'enseigner différentes danses à un large public, de préparer certains adhérents désireux à des compétitions. Evénementiels et Musique (chant, instruments, solfège)

Président: Rebai Sarah-Souyla
Secrétaire: De Sousa Alvaro
Trésorier: Geoffroy Maud

Le greffier

RAC1170457

Tribunal d'Instance de Metz Registre des Associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 11 mars 2009 au Registre des Associations, au Volume 147 Folio nº 72.

L'association dénommée: CLUB R.S.A. EXCEPTION, ayant son siège 6 RUE DE RETIENNE 57300 TREMERY

Les statuts datent du 07/02/2009

Objet: Regrouper les propriétaires de véhicules de marque RENAULT Sportives, ALPINE et de voitures d'Exception, de les entretenir et de véhiculer une bonne image des voitures sportives.

Président: Hofmann Régis
Secrétaire: Heinz Maryline
Trésorier: Trebucq Sébastien

Le greffier

RAC1170448

Sàrl SPK UNLU
75, rue Nationale
57910 Hambach

AVIS DE DÉPOT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du décret du 25 mars 2007, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au greffe du tribunal.

Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Le mandataire judiciaire
Maître Daniel KOCH
18a, rue Chamborand
57200 Sarreguemines

AC1170569

Tribunal d'Instance de Sarrebourg
Registre des Associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 5 mars 2009 au Registre des Associations, au Volume 34 Folio nº 31.

L'association dénommée: LES AILES DE LA COHES, ayant son siège 1 rue de la Horie 57370 ST JEAN KOURTZERODE

Les statuts datent du 20/01/2009

Est élu président et représentant légal de l'association : Eric DENIS demeurant à 1 rue de la Horie 57370 ST JEAN KOURTZERODE
P.O. le Greffier
S. PETREMANN

RAC1170426

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de services informatiques et services connexes

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE
Département
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:
Conseil Général de Meurthe et Moselle
DIRAT Gestion de l'Espace et de l'Environnement -
Philippe LARIVIERE
48 rue du Sergent Blandan C.O. 900 19
54035 Nancy Cedex France
Tél : 0383945665
Fax : 0383945034
Email : plariviere@cg54.fr
URL : http://www.cg54.fr
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas, pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :
Services généraux des administrations publiques

OBJET DU MARCHE
Développement de logiciel avec recueil et saisie de données de terrain pour assistance technique en assainissement dans les communes rurales

Lieu d'exécution ou de livraison département de Meurthe-et-Moselle

L'AVIS CONCERNE
L'établissement d'un accord-cadre
INFORMATIONS SUR L'ACCORD-CADRE
Accord-cadre avec un seul opérateur
Durée de l'accord cadre
En mois : 36

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES
Marché unique
La procédure d'achat du présent avis n'est PAS couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC
Le présent marché n'a pas un caractère périodique
Classification CPV :
Objet principal : 72212600
Pas de variante

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE
Cautionnement et garanties exigés :
Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance

Modalités de financement :
Prix unitaire ou forfaitaire, révisable annuellement Avance possible dans les conditions fixées au marché Délai global de paiement de 40 jours Ressources propres, prestations imputées sur le budget du département 54

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché : Groupement conjoint avec mandataire solidaire

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :
Français
Autres conditions :
L'exécution du marché n'est pas soumise à d'autres conditions particulières

CONDITIONS DE PARTICIPATION
Forme juridique :
DC4 ou lettre de candidature Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Capacité économique et financière :
Déclaration DC5 dûment complétée ou renseignements équivalents

Référence professionnelle et capacité technique :
Tous renseignements ou documents permettant d'évaluer l'expérience, la capacité professionnelle et technique du candidat à réaliser les prestations et notamment une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années

Marché est non réservé

CRITERES D'ATTRIBUTION
Critères libres :
1 - Valeur technique
2 - Prix des prestations
Aucune enchère électronique ne sera effectuée

PROCEDURES
Mode de passation :
Procédure adaptée
CONDITIONS DE DELAI
Date limite de réception des offres :
06/04/2009 à 16 H 00

Délai minimum de validité des offres :
120 jours

AUTRES RENSEIGNEMENTS
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
A0827024
Renseignements complémentaires :
Le présent avis d'appel public à la concurrence et le dossier de consultation afférents à cette affaire sont consultables et téléchargeables à l'adresse www.cg54.fr dans la rubrique "marchés publics". Les candidats ont la possibilité de répondre par voie électronique à cette même adresse.
Critère de sélection des candidatures :
l'expérience, la capacité professionnelle et technique du candidat à réaliser les prestations

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :
Documents non payants

ADRESSES COMPLEMENTAIRES
Renseignements d'ordre administratif
DIRAT Gestion Financière et Administrative
Conseil Général de Meurthe et Moselle
Siham OIJID
48 rue du Sergent Blandan C.O. 900 19
54035 Nancy Cedex
France
Tél : 0383945324
Fax : 0383945322
Email : soijid@cg54.fr
Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus
DIRAT Gestion de l'Espace et de l'Environnement
- Norma ALOSI
Conseil Général de Meurthe et Moselle
48 rue du Sergent Blandan C.O. 900 19
54035 Nancy Cedex
France
Tél : 0383945869
Fax : 0383945034
Email : nalosi@cg54.fr

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS
Tribunal administratif
5, place de la Carrière CO 20038
54036 Nancy Cedex
France
Tél : 0383174343
Fax : 0383174350
Email : greffe.ta-nancy@juradm.fr

SERVICE AUPRES DUQUEL DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle
DIFAJE Juridique 48, rue du Sergent Blandan CO 90019
54035 Nancy Cedex
France
Tél : 0383945640
Fax : 0383945639
Email : difajejuridique@cg54.fr

Date d'envoi : 13 mars 2009

AC1170209

AVIS RECTIFICATIF

A l'annonce parue dans le journal Nº54 du 05/03/2009 concernant la demande d'autorisation présentée par la société Creplast en vue de la régularisation administrative des activités de ses installations à Créhange, il y a lieu de lire : les heures de permanence du commissaire-enquêteur à la mairie de Créhange sont :
- le mercredi 25 mars 2009, de 8 h 30 à 11 h 30
- le jeudi 2 avril 2009, de 14 h à 17 h
- le mardi 7 avril 2009, de 8 h 30 à 11 h 30
- le jeudi 16 avril 2009, de 14 h à 17 h
- le vendredi 24 avril 2009, de 14 h à 17 h
et non :
- le mercredi 25 mars 2009, de 9 h à 11 h
- le jeudi 2 avril 2009, de 15 h à 17 h
- le mardi 7 avril 2009, de 9 h à 11 h
- le jeudi 16 avril 2009, de 15 h à 17 h
- le vendredi 24 avril 2009, de 14 h 30 à 16 h 30

RAC1170440

AVIS DE PUBLICITÉ

DELEGATION DU SERVICE PUBLIC relatif l'exploitation du parking de surface de la Place Coislin à METZ

1) CADRE DE LA CONSULTATION :
Procédure de délégation de service public en application des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret nº 93-471 du 24 mars 1993.

2) IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ DÉLÉGANTE :
VILLE DE METZ -
Service des Marchés publics, Délégations de service public et Institutions
BP 21025 - 57036
METZ CEDEX 01 France
Téléphone : + 33 (0)3 87 55 59 54
Télécopie : + 33 (0)3 87 55 59 37
Courriel :
marchesadmin@mairie-metz.fr

3) OBJET DE LA DÉLÉGATION :
Exploitation d'un parking en surface Place Coislin d'une capacité de 412 emplacements dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

4) PROCEDURE DE DELEGATION
Délégation de service public attribuée conformément aux articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est précisé que le montant des travaux de réhabilitation des places en souterrain étant inférieur à 5.150.000 € Hors Taxes, les dispositions de la loi nº91-3 du 3 janvier 1991 ne sont pas applicables.

5) NATURE DE LA DELEGATION
Contrat de délégation de service public sous forme de concession avec versement d'une contribution financière forfaitaire par le délégant (sous forme de redevance).

6) DUREE DE LA DELEGATION
Ce contrat sera consenti pour une période de 10 ans à compter du 1er novembre 2009.

7) CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES PRESTATIONS :
Le parking offre une capacité de 412 emplacements ouverts tant aux abonnés qu'aux usagers horaires. Il est situé en bordure de l'hyper centre de Metz.

Le cocontractant assurera principalement et à ses risques et périls :
- l'exploitation des places de parking confiées par la Ville pendant toute la durée du contrat ;
- la gestion optimale de l'équipement ;
- une gestion rigoureuse et patrimoniale des équipements mis à disposition et construits par le cocontractant dans le cadre du contrat ;
- l'organisation du service et la gestion technique, administrative et financière des usagers et ce 24h/24h et 7 jours sur 7 ;
- la réalisation en cours d'exécution du contrat des travaux d'entretien et de gros entretien et renouvellement de l'ensemble des installations qui lui sont confiées par la Collectivité ou qu'il aura réalisées en application du contrat ;
- le respect des réglementations existantes pendant toute la durée du contrat et les mises aux normes éventuelles pour atteindre cet objectif ;
- la couverture des risques liés à son activité par la souscription des assurances adéquates notamment en responsabilité civile et en biens immobiliers.

A l'appui du cahier des charges et soumis à libre discussion, seront proposées les orientations suivantes :
- la réalisation des travaux d'amélioration du parking qui pourront être proposés à l'appui des offres (travaux sur la surface mais également réhabilitation des 34 emplacements en souterrain afin de créer des places réservées aux abonnés résidentiels) ;
- la réalisation, en accord avec les services de la Ville, de zones végétalisées dans le périmètre délégué ;
- la mise en place d'un tarif préférentiel de soirée et l'introduction de tarifs d'abonnement spécifique aux résidents (tarif envisagé à hauteur de 55 € TTC par mois) ;
- la mise à disposition de vélos et de cabas pour permettre un accès et une utilisation plus aisée du centre-ville et plus particulièrement du plateau piétonnier.

Constituant des orientations, les candidats pourront répondre de manière globale ou séparée à chacune de ces options, sachant qu'elles seront nécessairement étudiées par chaque candidat à l'appui de l'offre initiale.

Le délégataire devra s'engager à assurer un service de qualité pour les usagers en mettant en œuvre tous les moyens humains et matériels nécessaires au bon fonctionnement du parc.

Il devra assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers.

8) MODALITES ESSENTIELLES DE PAIEMENT ET DE FINANCEMENT
L'exploitation des places de parking se fera aux risques et périls du délégataire pendant toute la durée du contrat.

En contrepartie des charges qui lui incomberont le concessionnaire se rémunèrera au moyen des redevances perçues sur les usagers du parc.

9) MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE:
Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales les candidats devront produire tous les documents permettant à l'autorité délégante d'apprécier sans ambiguïté leurs garanties professionnelles et financières, leur aptitude à assurer la qualité, la continuité du service délégué et l'égalité des usagers devant le service public.

Les candidats feront parvenir un dossier comprenant (les candidats de l'Union Européenne pourront produire tous documents équivalents à ceux demandés au plan national) :

9.1 - Lettre de candidatures :
Les candidats mentionneront leurs nom ou dénomination, adresse du siège social, historique de l'entreprise, exposé succinct des motivations et un extrait KBis.

9.2 - Pièces justificatives de la capacité financière et économique :
- Composition du capital social et liste des principaux actionnaires (détenant plus de 10% du capital), numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés et numéro d'identification SIRET (ou équivalent pour les candidats étrangers), date de constitution, bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices clos (comptes certifiés) ;
- Attestations d'assurance responsabilité professionnelle pour l'année en cours.

9.3 - Pièces justificatives de la capacité technique et références du candidat pour des prestations similaires :
Les candidats produiront une note de renseignements sur les références et expérience de l'entreprise dans le domaine de l'exploitation de parkings et, pour la partie construction, dans les travaux de réhabilitation de parkings (seul ou avec des cotraitants).

Les candidats présenteront leurs moyens généraux, tant matériels qu'en personnel, et toute information permettant de démontrer leur capacité à assurer l'exécution et la continuité du service public.

Les candidats fourniront leurs références et la liste de leurs principaux contrats gérés en délégation de service public

9.4 - Situation vis-à-vis des obligations fiscales et sociales
Pour justifier qu'il ont satisfaits aux obligations en matière de déclaration et de paiement des impôts, taxes et cotisations mentionnées à l'article 8 du décret nº 97-638 du 31 mai 1997 pris pour l'application de la loi nº97-210 du 11 mars 1997, relative au renforcement de la lutte contre le travail illégal et à l'arrêté ministérielle du 31 janvier 2003, les candidats produiront un certificat délivré par les organismes et administrations compétents (ou imprimé DC7 à jour au 31 décembre 2008).

En ce qui concerne les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels la délivrance d'un certificat n'est pas prévue par l'arrêté mentionné ci-dessus, les candidats feront, sous leur propre responsabilité, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée. Les candidats établis dans un État membre de l'Union Européenne autre que la France devront produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Pour les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels il n'est pas délivré de certificat, ils produiront une attestation sur l'honneur selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues ci-dessus pour le candidat établi en France. Les candidats établis dans un pays tiers devra se conformer aux dispositions de l'article 8 du décret précité.

Les candidats produiront également une:
- une attestation sur l'honneur qu'ils se trouvent ou non en situation de liquidation ou redressement judiciaire,
- une attestation sur l'honneur certifiant qu'ils n'ont pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin nº 2 du casier pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8231-1, L.8241-1 et L.8251-1 du Code du Travail,
- une attestation sur l'honneur certifiant qu'ils respectent les dispositions des articles L.5212-1 à L.5212-5 du Code du travail relatif au travail des personnes handicapées ou qu'il a mis en œuvre les dispositions de l'article L.5212-9 du même code.

9.5 - Structure du candidat
La prestation n'est pas réservée à une profession particulière. Toutefois, compte tenu de la volonté d'assurer l'intégration de l'ouvrage dans son contexte urbain et plus particulièrement pour envisager une végétalisation de certains espaces dans le périmètre délégué, le groupement devra comprendre, dès la phase candidature, une équipe ayant des compétences en urbanisme et paysage. Le nom du responsable de cette équipe, ses références, expériences et titres devront être joints au dossier de candidature.

En cas de groupement, les membres le composant devront désigner un mandataire qui devra être spécialement habilité pour dépose le dossier de candidature.

10) MODALITÉS DE REMISE DES CANDIDATURES :
Les dossiers de candidatures, rédigés en langue française et établis en deux exemplaires papier (et un exemplaire sur CD-ROM), seront envoyés sous pli recommandé avec accusé de réception postal à:

VILLE DE METZ
Marchés Publics, Délégations de service public et Institutions
BP 21025 - 57036 METZ cedex 01 - FRANCE

ou déposés, contre récépissé, auprès de :
Service Marchés publics
- Délégations de service public et Institutions
Hôtel de Ville -
2ème étage - Place d'Armes
57000 METZ - FRANCE

aux heures de fonctionnement des services municipaux :
du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 14h à 18h
le vendredi : de 8h30 à 12h15

Les dossiers de candidature seront remis sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure portant obligatoirement la mention "Délégation du service public relatif au parking Place Coislin à Metz" - NE PAS OUVRIR" et l'enveloppe intérieure indiquant "le nom du candidat - Délégation du service public relatif au parking Place Coislin à Metz - A OUVRIR PAR LA COMMISSION".

11) DATE ET HEURE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES :
La date limite de réception des candidatures est fixée au mercredi 22 avril 2009 à 12h00.

12) INFORMATION SUR LA PROCÉDURE :
Les candidats ont la possibilité d'obtenir, dès la phase candidature, auprès du Service des Délégations de Service Public dont les coordonnées figurent cidessous le rapport annuel d'activités 2007 du parking concerné.

Les candidats retenus par la Ville seront admis à présenter une offre et recevront un document définissant les caractéristiques qualitatives et quantitatives des prestations à effectuer.

13) CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Les candidats seront sélectionnés après examen de leurs garanties professionnelles et financières, de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Les critères de jugement des offres seront exposés dans le dossier de consultation adressé aux candidats admis à présenter une offre.

14) RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :
Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

VILLE DE METZ
Service Marchés publics
- Délégations de service public et Institutions
Franck REITLER
Tél. : + 33 (0)3 87 55 59 51
Fax : + 33 (0)3 87 55 59 37

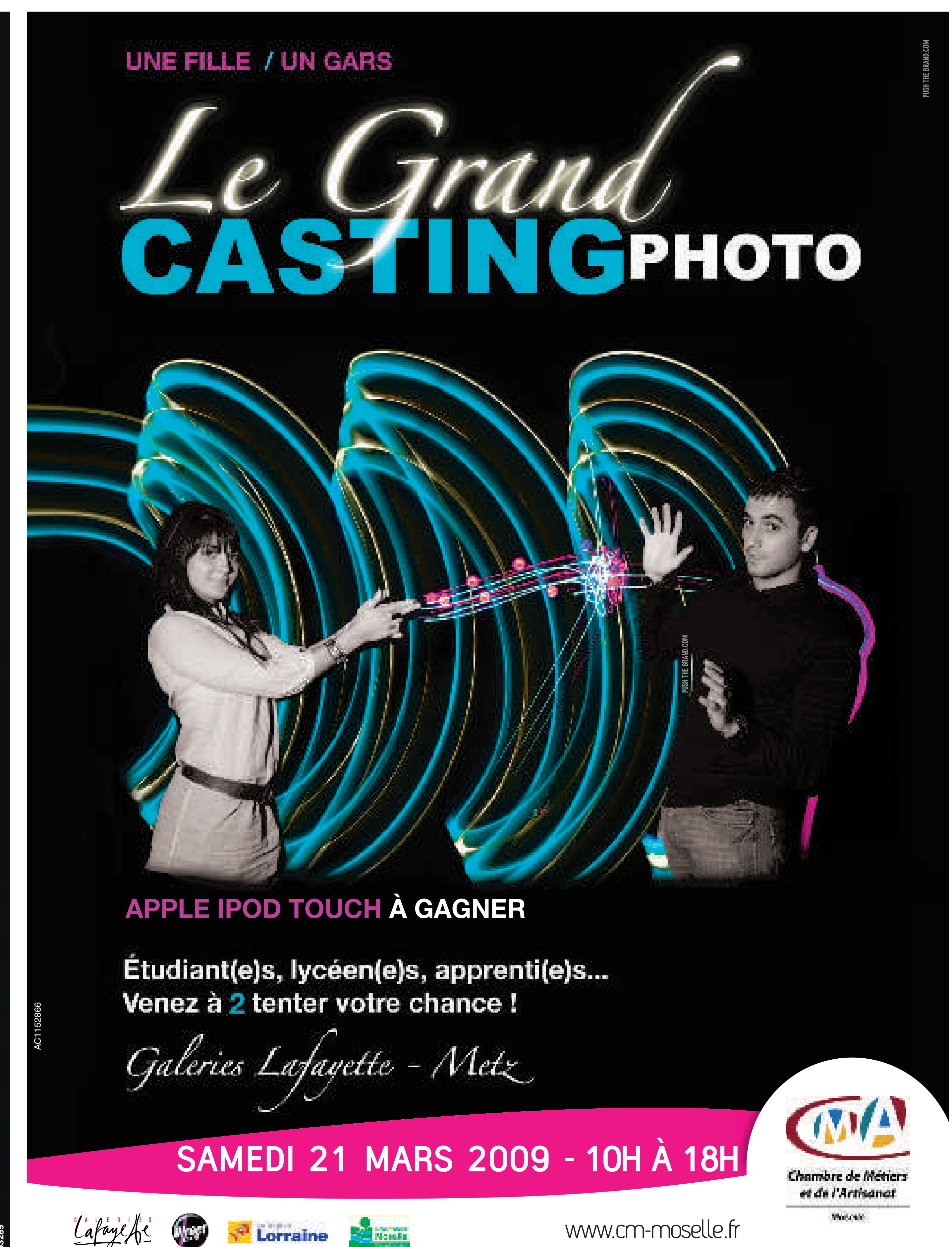
15) PRECISSIONS RELATIVES AUX VOIES ET DELAIS DE RECOURS
- Référé précontractuel : le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg peut être saisi à tout moment avant la signature du contrat (article L.551-1 du Code Justice Administrative),
- Recours pour excès de pouvoir (article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) : dans les 2 mois de la notification de la décision attaquée,
- Recours en annulation : délai de 2 mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique par des mesures de publicité appropriées.

Le Tribunal administratif compétent est celui de Strasbourg,
31 avenue de la paix
67000 Strasbourg.
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66
Adresse mail :
www.ta-strasbourg.juradm.fr.

16) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION :
Le 16 mars 2009.

AC1170434


11ème festival de langue francique et des langues de France
MIR REDDE PLATT
SAARGEMINN
vom 18. März bis zùm 4. April 2009
Informations et réservations au 03 87 98 65 06
Löss mich nit ellän...
SarreGuemines
VILLE DE CULTURE
http://mirreddeplatt.sarreguemines.fr


UNE FILLE / UN GARS
Le Grand CASTING PHOTO
APPLE IPOD TOUCH À GAGNER
Étudiant(e)s, lycéen(e)s, apprenti(e)s...
Venez à 2 tenter votre chance !
Galeries Lafayette - Metz
SAMEDI 21 MARS 2009 - 10H À 18H
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
www.cm-moselle.fr

QUINZAINE de la PORTE INTÉRIEURE

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GAMME 2009



WEIGERDING
Marque **de qualité**

HAUCONCOURT
A31 Sortie 35
Zone Commerciale
Tél.: 03 87 30 74 68
Fax : 03 87 30 76 72

METZ AUGNY-JOUY
Parc des Aravis
14, Allée des Tilleuls
Tél.: 03 87 38 34 84
Fax : 03 87 38 36 07

THIONVILLE
10 rue du Linkling
Tél.: 03 82 34 85 10
Fax : 03 82 34 85 11

COSNES-ET-ROMAIN
Les Maragolles - RN 18
Rte de Longuyon
Tél.: 03 82 26 06 40
Fax : 03 82 26 06 41

SAINT-AVOLD
73, rue Gal Mangin
Tél.: 03 87 91 10 80
Fax : 03 87 91 31 77

Les magasins sont fermés le lundi - Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h sauf St Avold de 9h à 12h

Venez vibrer avec le FC Metz !
GAGNEZ vos PLACES !
Voir conditions en magasins
Partenaire principal du F.C. Metz
FC METZ

www.weigerding.com

18/03/2009